

PROJET MALI- CENTRE

POUR LA SÉCURITÉ ET
LE DÉVELOPPEMENT

🔊 ÉCOUTEZ-NOUS !

Enquêtes sur les perceptions des populations au centre du Mali



AUTEURS DU RAPPORT

Auteure principale :

- Dr Virginie Baudais

Chercheur principal :

- Dr Shourjya Deb

Coordination du rapport :

- Frédéric Daudon

Assistant de recherche :

- Dan Sanaren

Mise en page :

- Studio Ctrl A

Cartographie :

- Dr Oumar Dembélé et Joseph Benita

Édition :

- Marie de Pimodan

Couverture :

- © photo : Nicolas Réméné

Vue aérienne sur un port sablier à Ségou



© — 2023 — Stockholm International Peace Research Institute. Tous droits réservés. Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

© Photos : Nicolas Réméné, AdobeStock, Unsplash : Sergey Pesterev, Flickr : Alfred Weidinger, Bradley Watson, Camilla Toulmin, Christian Lévêque / IRD, EC/ECHO/Anouk Delafortrie, Emilio Labrador, Geri, Guillaume Colin & Pauline Penot, Habibatou Gologo/Oxfam, Hugues, ILRI/Stevie Mann, Irina Mosel / ODI, Jeanne Menjoulet, Johannes Zielcke, Marcel Crozet / ILO, Marian Bijlenga, Martha de Jong-Lantink, Mary Newcombe, Masoud.nyc, MINUSMA/Gema Cortes, MINUSMA/Harandane Dicko, MINUSMA/Sylvain Liechti, Moctar Menta/IFDC, Nsimire Aimee / ILO, POTIER Jean-Louis, Ralf Steinberger, Romel Jacinto, Treeaid, UN Photo/Marco Dormino, UN Photo/Sylvain Liechti, Xavier B.

Le projet « Mali-centre pour la sécurité et le développement » a été coordonné et mis en œuvre par le SIPRI et POINT SUD sur un financement de l'Union européenne.

Nous souhaitons remercier les personnes suivantes qui ont contribué à la mise en œuvre du projet au cours de ces quatre années.

• Direction et coordination du projet :

Dr Virginie Baudais, Dr Grégory Chauzal, Frédéric Daudon, Dr Oumar Dembélé, Sanou Oulé Diallo, Pr Tiéman Diarra, Pr Moussa Sissoko (†).

• Chercheurs (SIPRI) :

Dr Mamadou Bodian, Dr Shourjya Deb, Dr Myriam Marending, Aurélien Tobie.

• Chercheurs (POINT SUD) :

M'Baye Bathe, Dr Yacouba Dogoni, Dr Issa Fofana, Dr Yacouba Sangare, Moriba Sissoko, Drissa Tangara, Dr Boureima Toure, Dr Bakary Traore.

• Facilitateurs (POINT SUD) :

Brahima Ballo, Yaya Ballo, Adama Mamadou Camara, Bamoussa A. Cissé, Karim Coulibaly, Sadio Coulibaly, Jean Dara, Kama Dembélé, Lamine Diakité, Mouctar Diakité, Aly Diallo, Fatoumata Diallo, Mahamadou Diané, Abiba Diarra, Mamadou Diarra, Seydou Diarra, Aguisa Dicko, Adam Fofana, Sidiki Goro, Aminata Kanté, Josué A. Kassogué, Fatoumata Maïga, Ibrahim Maïga, Idrissa Yarga Maïga, Badara N'Diaye (†), Soumané Sacko, Rokia Sangaré, Ibrahim Makan Sissoko, Ousmane Sissoko, Issa Togola, Issiaka Togo, Oumar Touré, Ibrahim Dotoum Traoré, Oumar Yossi, Soungalo Zoromé.

• Opérations (SIPRI) :

Evelina Cristofano, Louise Edgren, Maria Kaemmerlé, Lena Kappelin, Ulla Hurtig Nielsen, Nikos Politis.

• Administration (POINT SUD) :

Fatoumata Kante.

• Communication et édition (SIPRI) :

Stéphanie Blenckner, Frank Esparraga, Joey Fox, Alexandra Manolache, Harri Thomas, Caspar Trimmer.

• Direction (SIPRI) :

Jakob Hellgren, Luc van de Goor, Joakim Vaverka, Dan Smith.

• Direction (POINT SUD) :

Pr Marimantia Diarra, Pr Mamadou Diawara.

REMERCIEMENTS

Nous remercions également tous les partenaires qui nous ont accompagnés à un moment ou à un autre dans la conduite de ce projet : Dan Sanaren pour sa contribution essentielle à la réalisation du rapport final ; Benjamin Blémond et Studio Ctrl A, Joseph Benita, pour leur travail graphique de qualité ; Soussaba Cissé, Mohamed Diarra, Andy Russell et leurs collègues pour leurs prises de vue et productions vidéographiques ; Georges Foli et les Éditions Seyna, pour la magnifique bande dessinée issue de ce projet ; nos partenaires Olivier Guiryman et Tityam Ngaryanouba (Bucofore, Tchad), Dr Thomas Ouédraogo et Aboubacar Sarambé (CGD, Burkina Faso) et Dr Oumarou Hamani (LASDEL, Niger) ; les auditeurs du cabinet AMCS Audit, Aly Diallo et les équipes de SEC Diarra pour leurs recommandations ; aux personnes qui ont accepté de discuter et de relire ce rapport, Dr Adam Baczko, Evelina Cristofano, Pr Gilles Dorransoro, Louise Edgren, Yves Gueymard, Thierry Perret, Dr Pauline Poupard, Bokar Sangaré.

Nous exprimons toute notre gratitude à la délégation de l'Union européenne en République du Mali pour son soutien et les orientations données au projet et, en particulier, aux personnes suivantes : les ambassadeurs Alain Holeville et Bart Ouvry, Ivan Bertoux, Anne-Catherine Claude, Sophie Dagand, Michel De Knoop, Francois Flamand, Sergio Giménez Ferrer, Stéphane Loparelli, Jean Mutazihara, Silvia Severi, Geza Strammer et les assistants techniques, Samba Cissé et Ousmane Pléa.

Enfin, nos remerciements s'adressent d'abord à toutes les populations du centre du Mali qui ont répondu patiemment à nos questions pendant toute la durée du projet ; aux autorités maliennes qui ont facilité et soutenu le déploiement des équipes, que ce soit administrativement et humainement et, enfin, à toutes les autorités traditionnelles et coutumières, amis, familles qui ont accueilli les équipes et leur ont accordé leur protection.

UN GRAND MERCİ

Nos remerciements s'adressent, avant tout, à toutes les personnes du centre du Mali qui ont répondu patiemment à nos questions à chaque enquête.

AVANT-PROPOS

Comprendre les perceptions et les besoins des populations en leur donnant la parole, en les écoutant, telle était l'ambition de ce projet de recherche mené dans le centre du Mali par le SIPRI et son partenaire POINT SUD, financé par la délégation de l'Union européenne en République du Mali.

L'Union européenne est présente au Mali depuis 1958 et soutient le pays dans divers domaines, que ce soient l'environnement, les infrastructures routières, l'aide humanitaire, l'appui institutionnel et la culture, entre autres. Le projet « Mali-centre pour la sécurité et le développement » s'est inscrit, en appui aux institutions maliennes, dans cette démarche associant recherche et développement. En effet, la collecte de données objectives et contextualisées est indispensable à l'identification des besoins des populations que nous servons et à la compréhension des enjeux locaux afin de permettre aux acteurs du développement de mieux définir leurs interventions et les adapter aux besoins des populations.

Le centre du Mali est une terre de contrastes entre le delta du Niger, les falaises de Bandiagara et le désert du Gourma. La richesse géographique renvoie non seulement à la diversité des modes de production qu'ils soient agricoles, pastoraux ou piscicoles, mais aussi à la diversité des modes de vie et donc, enfin, à la diversité des contextes locaux. L'hétérogénéité des situations locales est exposée ici, que ce soit en fonction des réalités géographiques - villages, cercles ou régions - ou des réalités sociales et économiques. Comprendre cette diversité est d'autant plus indispensable aujourd'hui qu'en une décennie, les populations du centre du Mali ont vu leur environnement socio-politique, environnemental et surtout sécuritaire changer. Ce sont ces quotidiens bouleversés qui ont été interrogés pendant quatre ans et dont les principaux résultats sont présentés dans ce rapport.

BART OUVRY

Ambassadeur de l'Union Européenne en République du Mali

Le SIPRI est un institut international indépendant qui se consacre, depuis plus de 50 ans, à la recherche sur les conflits armés et examine les efforts multiples déployés pour atteindre une paix durable. Son travail vise à comprendre les causes profondes de ces conflits, notamment les conflits locaux, ainsi que leurs conséquences sur les sociétés et à apporter des recommandations aux acteurs nationaux et internationaux, basées sur des données objectives et indépendantes.

Le projet "Mali-centre pour la sécurité et le développement" s'inscrit pleinement dans la vision et la mission du SIPRI. Comprendre la complexité des conflits au centre du Mali requiert une approche locale, fondée sur les perceptions des populations pour prendre en compte les questions de sécurité humaine.

La production de connaissances et de données sur des zones en conflit est un défi majeur que nous avons pu relever grâce à un partenariat avec l'ONG POINT SUD et à un financement de l'Union européenne en République du Mali. Entre 2019 et 2022, des recherches quantitatives et qualitatives ont été régulièrement conduites auprès des populations du centre du Mali, axées sur des indicateurs de gouvernance, de développement socio-économique et de sécurité. Ce corpus est, aujourd'hui, une base de données importante à même d'informer aussi bien les acteurs humanitaires et du développement que les institutions maliennes œuvrant à la stabilisation.

Ce travail s'est révélé d'autant plus nécessaire que l'accès à certaines localités et communautés se restreint. La continuité de ce travail sur quatre années a permis de mettre à disposition un "savoir local". Donner la parole aux populations du centre Mali est indispensable pour renforcer notre compréhension des enjeux actuels. Cette publication est un modeste témoignage de leur quotidien.

DAN SMITH

Directeur du SIPRI

Créé en 1997 et basé à Bamako, Point Sud, centre de recherche sur le savoir local, vise à renforcer le dialogue entre les scientifiques d'Afrique et du reste du monde. Dirigé par le Pr Mamadou Diawara, titulaire de chaire d'anthropologie de l'université Goethe depuis 2004 et par le Pr Tiéman Diarra, anthropologue de la santé, ancien responsable des interventions à base communautaire dans la lutte contre le paludisme au bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique à Brazzaville. Point Sud est une institution unique en son genre en Afrique ayant pour missions principales : la recherche sur l'interface entre le savoir local et global, la promotion des jeunes chercheuses et chercheurs ou encore les effets de synergie entre le savoir universitaire et les projets de développement. Point Sud propose, chaque année, plusieurs forums scientifiques dans huit pays membres de son réseau (Afrique du Sud, Burkina Faso, Gabon, Ghana, Mali, Mozambique, Niger et Sénégal), où des experts venant d'Afrique et d'ailleurs discutent des sujets d'actualité, en coopération avec la société civile. Depuis 2020, il abrite également la *Pilot African Postgraduate Academy (PAPA)* qui forme des chercheurs africains en début de carrière. L'institution, subventionnée par la Fondation allemande pour la recherche (DFG) et l'université Goethe de Francfort, collabore non seulement avec des universités du monde entier, mais aussi avec des centres de recherche renommés, comme le SIPRI dans le cadre du projet « Mali-centre pour la sécurité et le développement ».

Pendant quatre ans, SIPRI et Point Sud ont travaillé ensemble dans un partenariat scientifique, sur financement de l'Union européenne en République du Mali. Ce projet a permis de renforcer les capacités du personnel impliqué que ce soient la direction scientifique, la coordination technique ou l'appui administratif et financier. Cette recherche qui est une première au Mali, compte tenu de la taille de l'échantillon et du temps consacré, nous aide à comprendre les perceptions des populations sur la sécurité, le développement socio-économique et la gouvernance. Les résultats de ces recherches sont présentés ici.

PROFESSEUR TIÉMAN DIARRA

Directeur de recherche, co-directeur de Point Sud

SOMMAIRE

26

INDICATEURS DE GOUVERNANCE

› La gouvernance locale

- La présence des acteurs et des institutions
- La disponibilité des services
- La confiance dans les acteurs nationaux
- La confiance dans les autorités déconcentrées
- La confiance dans les acteurs locaux
- L'efficacité institutionnelle

› Les autorités traditionnelles

- Rôle des autorités traditionnelles
- Relations entre les autorités traditionnelles et coutumières et les populations
- Difficultés rencontrées

48

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

› Agriculture

› Élevage

› Pêche

› Commerce

› Projets de développement

› Éducation

› Raréfaction des ressources & migration

› Être jeune au centre du Mali

› Santé

› La Pandémie de la Covid-19

96

› Projets de développement

- L'insertion professionnelle des jeunes
- Les catégories de jeunes en quête d'emploi
- Les principaux secteurs d'emploi des jeunes
- Les stratégies d'accès à l'emploi
- Genre et emploi des jeunes
- Les conséquences de l'insécurité
- Les stratégies de reconversion des jeunes

142

› Être jeune au centre du Mali

- Les problèmes de gouvernance
- Les problèmes économiques
- Les problèmes sécuritaires
- Les jeunes et la prise de décision
- Les jeunes dans la vie publique
- Les jeunes face à l'avenir

168

INDICATEURS DE SÉCURITÉ

› Sécurité

- Les perceptions de l'(in)sécurité
- La présence des acteurs sécuritaires
- La confiance dans les acteurs de sécurité
- Les discriminations
- Les perceptions des actions entreprises par l'État
- Les menaces auxquelles sont confrontées les localités
- En synthèse

› Cohésion sociale

› La MINUSMA



INTRODUCTION

Déjà plus de 10 ans d'une crise qualifiée de multidimensionnelle : des conséquences de la chute du régime libyen en 2011 à l'expansion continue de groupes armés radicaux vers le centre puis le sud du pays en passant par l'occupation de villes du Nord Mali par des groupes djihadistes, le Mali est confronté à une crise majeure de son histoire.

En 2012-2013, si la crise concernait essentiellement le Nord Mali, à partir de 2015, ce sont les régions du centre qui sont déstabilisées par l'implantation de groupes armés radicaux. La défiance envers l'État de ces groupes se traduit concrètement par des attaques ciblées contre ses symboles (casernes, écoles, postes de sécurité), ses représentants (maires, préfets, juges et magistrats), mais aussi les autorités traditionnelles et coutumières. Les enlèvements et assassinats sont devenus le quotidien des populations du centre du Mali et l'instrumentalisation des tensions sociales et communautaires, parfois très anciennes, a conduit à des exactions entre communautés. Cette crise est d'abord dramatique pour les populations civiles : l'année 2022 a été la plus meurtrière et le nombre de déplacés internes au Mali a atteint 440 000 personnes (UNHCR, 2023). Le déploiement de diverses opérations militaires internationales depuis 2013 n'a pas permis de stabiliser la situation et les retards accumulés dans la mise en œuvre de l'accord de paix signé en 2015 ne permettent pas non plus de trouver une solution durable à la crise au Nord.

Dans ce contexte, le 18 août 2020, le Mali a connu son 4^e coup d'État depuis l'indépendance en 1960. Le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), élu en 2013 et réélu en 2018, est renversé par des militaires. Ce coup d'état est intervenu à la suite de plusieurs mois de contestation du pouvoir, contestation menée par des partis politiques d'opposition, des organisations de la société civile, mais aussi par des mouvements religieux se réclamant notamment de l'imam Dicko (ancien président du Haut Conseil islamique malien). Les manifestants, vendredi après vendredi, ont demandé le départ du président, dénonçant la corruption et la mauvaise gouvernance ainsi que la manipulation des résultats des élections législatives du mois d'avril 2020, maintenues en pleine pandémie et malgré l'enlèvement du principal leader de l'opposition Soumaïla Cissé. Finalement, comme en 1991 et après un événement particulièrement meurtrier en juillet 2020, les militaires ont pris le pouvoir, conduisant de fait le président et son gouvernement à la démission. Le Mali est aujourd'hui dirigé par des autorités de transition et un conseil national de transition, qui rassemble des membres choisis par le président de la transition au sein des principales forces politiques et sociales du pays, avec pour mandat de conduire la transition jusqu'à l'élection de nouvelles autorités civiles.

Les demandes de retour à la légalité constitutionnelle ont provoqué des dissensions entre le Mali et la CEDEAO, avec quelques pays voisins et d'autres partenaires. La prolongation de la phase de transition a aggravé les tensions : le Mali a été suspendu de plusieurs instances régionales, il a quitté le G5 Sahel ; les tensions avec la France, les partenaires européens mais aussi régionaux, comme la Côte d'Ivoire et le Niger, ont conduit au départ des troupes françaises ainsi qu'au retrait de troupes étrangères de la MINUSMA (Côte d'Ivoire, Bénin, Danemark, Suède, Grande Bretagne, etc.).

Le Mali, présenté comme un exemple de succès démocratique dans les années 90, traverse aujourd'hui une grave crise de gouvernance. Si le Mali est la face la plus visible de la crise qui se joue au Sahel, il est important de constater que la crise malienne n'est pas seulement sécuritaire mais qu'elle est aussi – et même surtout – politique, économique et humaine et qu'elle touche désormais le Sahel central.

• La crise est sécuritaire

L'État n'exerce plus son autorité dans le nord du pays, contrôlé par les mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger (APR, 2015). Si le cessez-le-feu inscrit dans l'Accord a été respecté par les parties signataires depuis 2015, en revanche, l'AQMI dispose dans le nord de plusieurs groupes qui commettent des actes de violence récurrents. Globalement, les groupes armés radicaux et terroristes ont étendu leur présence sur le territoire et se déplacent désormais à travers toute la bande sahélienne. Si les rébellions ne concernaient, avant les années 2000, que le nord du Mali (et du Niger) et se limitaient à des revendications régionalistes, l'implantation d'AQMI, le développement de groupes radicaux et djihadistes comme Ansar Dine, le MUJAO, la Katiba Macina, puis l'unification de ces différents mouvements dans le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, 2017), rattaché à Al Qaeda, et leur opposition à l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) a complexifié les enjeux. L'EIGS s'est, pour sa part, installé dans les régions de Ménaka et Gao, notamment après le départ de l'opération Barkhane.

• La crise est économique

La bande saharo-sahélienne a toujours été une zone de transit pour les nomades et les éleveurs, de commerce et d'échanges entre les communautés sans que les frontières ne soient un obstacle réel. Avec cette crise, le contrôle des frontières, la militarisation de certaines zones, comme le long de la frontière algérienne ou mauritanienne et la présence de groupes armés radicaux a modifié profondément les échanges et les routes. Les activités quotidiennes sont sévèrement affectées par l'insécurité, en particulier sur les routes commerciales et de transhumance. Les groupes armés, quels qu'ils soient, contrôlent les routes du commerce et des trafics, qui, si ceux-ci ne sont pas nouveaux, se sont néanmoins considérablement développés (drogue, armes, migrants, médicaments, or, etc.). La compétition pour le contrôle de ces circuits est l'un des principaux facteurs des affrontements sanglants réguliers entre les groupes.

• La crise est politique

L'élection d'Ibrahim Boubacar Keïta en 2013 avait suscité un espoir après la crise de 2012 et l'occupation des villes du Nord Mali par les groupes djihadistes, y compris l'application de la charia. IBK avait placé le retour de la souveraineté et de l'autorité de l'État au premier plan de ses priorités : de la conférence sur la décentralisation (octobre 2013) à la conférence nationale pour le développement des régions du Nord (novembre 2013) et au lancement du dialogue inter-malien (juillet 2014), les premiers mois de la présidence démontraient un certain volontarisme politique. Cependant, la visite à Kidal du Premier ministre Moussa Mara (mai 2014), au cours de laquelle de violents affrontements ont éclaté entre les groupes armés et l'armée nationale, a marqué un tournant et forcé les négociations avec les groupes armés du Nord. Menée sous médiation internationale, sous l'égide de l'Algérie et des Nations unies, la finalisation de l'APR à Bamako (mai et juin 2015) positionnait le Mali comme un allié dans la lutte contre le terrorisme et devait stabiliser le pays. Mais plusieurs scandales de corruption, le manque de progrès dans la mise en œuvre de l'APR et la dégradation de la situation sécuritaire dans le centre du Mali ont affaibli la présidence et les gouvernements successifs. La contestation grandissante par les partis politiques mais aussi par les organisations de la société civile et l'incapacité à rétablir la sécurité ont conduit au renversement des autorités démocratiquement élues par l'armée (18-19 août 2020), toujours au pouvoir, avec des élections présidentielles attendues pour le premier semestre 2024.

• La crise est aussi et surtout humaine

Les violences contre les populations civiles entraînent d'importants déplacements de populations, en particulier à l'intérieur du pays avec des mouvements pendulaires au gré des attaques et des violations commises tant par les groupes armés que par les forces de défense et de sécurité.

DANS CE CONTEXTE, SAISIR LE QUOTIDIEN DE CES POPULATIONS EST L'AMBITION PREMIÈRE DE CETTE RECHERCHE. POUR POUVOIR RÉPONDRE À LEURS BESOINS, IL EST D'ABORD FONDAMENTAL DE COMPRENDRE LES DYNAMIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET LES PRÉOCCUPATIONS. LA SITUATION TRÈS PRÉOCCUPANTE AU CENTRE DU MALI EXIGE DES STRATÉGIES DE RÉOLUTION DES CONFLITS À PLUSIEURS NIVEAUX ET UNE VISION À LONG TERME DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ. POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, DONNER LA PAROLE AUX POPULATIONS EST ESSENTIEL.

Le développement d'un savoir local basé sur les perceptions des populations

Pour comprendre les défis multifactoriels auxquels la région est confrontée, il est indispensable de produire des connaissances locales, fondées sur des données objectives et indépendantes afin d'identifier les perceptions et les représentations que les acteurs locaux ont de leur situation et de leur environnement. Sur la crise malienne, beaucoup a déjà été écrit. Cette recherche se fonde donc sur une connaissance extensive de la littérature existante, mais la connaissance des réalités locales est un autre élément tout aussi indispensable pour comprendre les interactions entre les dynamiques politiques, sociales et communautaires, les urgences humanitaires et le développement. Cette recherche vise à présenter les réalités locales pour mieux orienter les actions menées dans le centre du Mali.

Toutes les menaces à la stabilité ont fini par perturber les dynamiques antérieures de développement, exacerber les facteurs de vulnérabilité (pauvreté, inégalités, accès limités aux services publics, etc.) et compromettre la cohésion sociale entre les individus et les communautés. La dégradation de la situation sécuritaire se poursuit et se manifeste à travers la recrudescence des attaques contre les forces armées et de sécurité, contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA), les autorités administratives et les populations civiles.

Pour lutter contre le terrorisme et l'insécurité, de nombreuses initiatives ont été lancées. Du côté du gouvernement, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile avait, en 2017, initié un plan de sécurisation intégrée des régions du centre (PSIRC) qui visait à renforcer le dispositif sécuritaire dans la zone et incluait quatre composantes : sécurité, gouvernance, développement socio-économique et communication. La mise en œuvre du PSIRC a été soutenue par divers partenaires internationaux dont l'Union européenne à travers plusieurs projets : le programme d'appui au renforcement de la sécurité dans les régions de Mopti et Gao et à la gestion des zones frontalières (PARSEC), les missions EUCAP Sahel et EUTM, le programme jeunesse et stabilisation (PROJES).

Aujourd'hui, la stratégie de stabilisation des régions du Centre a été adoptée et est mise en œuvre par le Secrétariat permanent du Cadre politique de gestion de la crise du Centre.

en particulier au niveau local. Or, ce savoir indispensable permet d'ajuster les interventions et les programmes et de mesurer l'impact des politiques sur les populations dans le cadre global de la stabilisation et du développement des régions du centre du Mali. **L'objectif de cette recherche est de comprendre les besoins et les priorités des populations afin de soutenir les programmes mis en œuvre par les partenaires techniques et financiers et les acteurs nationaux qu'ils soutiennent.**

Mais, en dépit des efforts déployés dans le centre du Mali, les différentes interventions font face à des défis majeurs : faiblesse structurelle de l'État, insécurité grandissante, manque de coordination dans les programmes, faible accès aux zones d'intervention à cause de l'extrême volatilité du contexte sécuritaire. Dans ces conditions, il est difficile de disposer de données fiables sur la situation réelle,

Pour soutenir ces actions, les enquêtes menées par SIPRI et son partenaire POINT SUD permettent de mesurer l'évolution des perceptions des populations à travers trois indicateurs clés relatifs à la gouvernance, au développement et à la sécurité.

Le SIPRI s'appuie sur une méthode mixte de recherche, à la fois qualitative et quantitative, seule à même de saisir la complexité des dynamiques locales. La méthode qualitative a permis de collecter les récits des populations, des autorités traditionnelles, des agriculteurs, des éleveurs et des commerçants, et de consigner l'observation de la vie dans les localités dans des « journaux de terrain ». La méthode quantitative a mesuré l'évolution des perceptions sur quatre années, dans le temps et dans l'espace, mais aussi en fonction des profils socio-économiques, de l'âge, du niveau d'éducation, du genre et de bien d'autres. Cette méthode de recherche « par le bas » offre un cadre holistique d'interprétation de la situation des populations vivant au centre du Mali. La régularité des enquêtes a rendu possible la mesure des évolutions et des perceptions et mis en évidence des tendances dans le temps au regard des changements de l'environnement socio-politique et économique.

La recherche a été menée dans les régions du centre Mali (Ségou et Mopti auxquelles s'ajoutent, depuis 2021, celles de Bandiagara, Douentza et San), qui sont des zones d'intérêt économique et stratégique pour le Mali et ses partenaires. Le centre Mali se situe au cœur de plusieurs carrefours géographiques et à proximité du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Niger. La zone concernée inclut également la rive sud de la boucle du Niger, primordiale pour l'économie du Mali. Les cercles recouvrent des réalités variées. Leur compréhension, ainsi que celle des enjeux locaux, constituent un outil pertinent d'aide à la programmation des activités et à la décision politique.

Si les populations entretiennent des rapports de méfiance avec l'État central, longtemps perçu comme prédateur et arbitraire, les narratifs communautaires ont pu trouver un écho favorable à la faveur de cette crise, entendus comme des moyens de promouvoir des intérêts locaux ou de modifier les rapports de force. La crise a exacerbé les vulnérabilités des populations, dont les activités sont majoritairement tournées vers l'économie de subsistance, les rendant encore plus fragiles aux chocs exogènes, comme les inondations ou le manque de pluies, les maladies zoo-sanitaires, etc. Cette situation d'insécurité accroît la vulnérabilité des populations à tous les autres risques, qu'ils soient climatiques, sécuritaires, alimentaires, etc. La remise en cause de l'autorité de l'État par des acteurs non étatiques armés accentue ses faiblesses structurelles. Si l'État se révèle incapable de répondre aux besoins essentiels de ses populations ou s'il perd le monopole de l'exercice de la violence physique légitime, les populations peuvent alors se tourner vers d'autres fournisseurs de services.

Ces quatre années d'enquête ont mis en évidence les difficultés et les défis propres aux populations du centre Mali. Les conditions ont été documentées au niveau de la gouvernance, du développement socio-économique et de la sécurité. Ces données objectives, mesurées et actualisées tous les trois mois, donnent des indications précises sur les contraintes et les opportunités propres à ces régions, elles permettent aussi de comparer les situations locales et de prendre en compte les variables les plus pertinentes pour l'analyse des données auxquelles nous ajoutons les récits et enquêtes qualitatives thématiques.



PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

1. La confiance dans les autorités locales, qu'elles soient élues ou traditionnelles et coutumières, montre que l'État se construit aussi « par le bas ». L'existence de deux espaces distincts de légitimité – traditionnelle et électorale – a des conséquences sur les mécanismes de la gouvernance locale. Le niveau local n'est pas le plus inclusif et l'absence de codification des décisions prises par les autorités traditionnelles et coutumières peut placer les populations dans une situation d'insécurité juridique. L'État doit protéger les populations les plus vulnérables (femmes, jeunes, communautés allochtones, par exemple) qui subissent, davantage que d'autres citoyens, les inégalités des mécanismes coutumiers de gouvernance. Par ailleurs, les autorités traditionnelles n'entretiennent pas toujours de bons rapports avec les élus locaux qui les utilisent pour le recouvrement des impôts et d'autres services, mais les ignorent en tant que partenaires de gouvernance locale. La définition de la gouvernance locale et des enjeux des pouvoirs locaux doit être une priorité des autorités pour soutenir les communautés. Les maires et les conseillers doivent avoir les moyens d'assurer la gestion des communautés, et cela est d'autant plus important dans un contexte d'insécurité où les populations sont isolées.

3. Renforcer les liens entre l'armée et les populations civiles afin de lutter contre l'insécurité. La proximité des forces armées, avec des patrouilles régulières et une meilleure réactivité, est une exigence essentielle pour la protection des populations à condition que les forces soient formées au respect des droits humains.

2. Le maillage territorial des services de base est inégal et les services sont globalement de faible qualité. Les populations dénoncent souvent l'inefficacité, l'incompétence du personnel ou le manque de moyens matériels. Les services publics sont de moins en moins fonctionnels, leur qualité est fortement dégradée (plaintes qui viennent aussi des agents de l'État). Mais il est important de rappeler que des fonctionnaires continuent de travailler : les acteurs locaux ont des perceptions, des logiques d'action et des stratégies différentes de celles déployées par l'État. Cependant, l'insécurité grandissante et les attaques régulières perpétrées par les groupes armés radicaux impactent l'offre des services sociaux de base. Non seulement l'insécurité limite la réalisation de nouvelles infrastructures, mais elle perturbe le fonctionnement des infrastructures existantes. Pour mieux adapter les programmes d'aide, il est important de comprendre la réalité vécue par les agents et les populations. En effet, les programmes soutiennent en priorité les réformes de l'État central, mettant en évidence son dénuement et ses défaillances, mais cela empêche de voir comment la gouvernance locale s'adapte aux règles et contraintes imposées par les groupes armés et à l'absence de l'État et surtout de développer des solutions fondées sur les réalités des communautés et adaptées aux différents modes de vie.

1. Encourager la collaboration entre les autorités traditionnelles et coutumières et les autorités élues afin de consolider les mécanismes locaux de gouvernance.

2. Soutenir les initiatives des communautés locales visant à assurer un fonctionnement des services d'intérêt général. L'accès aux services sociaux de base et leur maintien, répondant aux principes d'égalité et d'inclusivité, est une politique prioritaire d'autant plus que l'insécurité isole les communautés les unes des autres.

3. En dépit d'une détérioration objective de la situation sécuritaire dans le centre Mali, la résilience des populations permet d'en contenir les effets par l'adaptation des comportements et la limitation des activités ou grâce aux mécanismes locaux de protection. Les FDS peuvent jouer leur rôle dans les plans de sécurisation à condition de renforcer leur formation technique, le respect des droits humains, de mettre en place des mécanismes d'alerte précoce et de favoriser le dialogue avec les populations civiles pour rétablir ou renforcer la confiance. La privatisation de la sécurité pose la question de l'avenir des groupes locaux de sécurité, milices et brigades. Les jeunes des villages ou « cadets sociaux » y voient un moyen de rendre service, retrouvant ainsi un rôle social au sein de leurs communautés, en l'absence d'opportunités économiques. Leur réintégration « civile » suppose des politiques ciblées sur les jeunes.

5. Maintenir les services administratifs, scolaires, médicaux et sociaux fournis par l'État, ainsi que leurs personnels, afin d'en garantir l'accès des populations. L'État est attendu par les populations : il doit être en mesure de jouer son rôle régalien, de protéger les populations que ce soit au niveau sécuritaire, économique ou politique et être le garant du contrat social.

5. Si les principaux facteurs de conflits et d'instabilité sont nés des faiblesses et des défaillances de l'État, la situation est très différente d'une région ou d'une localité à une autre. Les facteurs de vulnérabilité sont nombreux : dénuement économique, accès limité aux services d'intérêt général, inégale présence des autorités étatiques. Cette recherche montre la nécessité de mettre en œuvre des stratégies de développement qui ciblent les besoins prioritaires des populations et, en particulier, les populations périphériques. L'État et ses partenaires doivent prendre en compte les dynamiques locales et partir des réalités locales. L'échec des réformes ne vient pas forcément du manque de décision politique, mais plutôt d'un problème de conception, de mise en œuvre et d'inadaptation aux contextes locaux. Le besoin de protection des populations est aujourd'hui une politique prioritaire qu'elle soit sécuritaire, économique, sociale ou encore alimentaire.

4. Appuyer les politiques visant à développer les territoires et à créer des opportunités d'emplois locaux, en particulier à destination des jeunes et des femmes. L'absence d'opportunités économiques et l'insécurité alimentaire sont désignées par les populations enquêtées comme les principales menaces.

4. Les défaillances de l'État poussent les populations à trouver des solutions alternatives. Les approches exclusivement sécuritaires ont montré leurs limites – voire leur échec. Or, les attentes des populations envers l'État sont très importantes en termes de délivrance des services publics, de protection et d'opportunités d'emplois. Ce sont les questions de sécurité humaine (emploi et développement économique) qui arrivent en tête des préoccupations : l'absence d'opportunités économiques et l'insécurité alimentaire sont désignées par les populations enquêtées comme les principales menaces et des mesures concrètes sont attendues dans ce domaine. Cette situation illustre l'échec de l'État à s'imposer pour protéger efficacement ses populations et à mener des politiques de développement. Les priorités sont l'emploi, l'éducation, la sécurité alimentaire et des politiques appropriées en direction des catégories les plus vulnérables de populations sont plus que nécessaires.

6. S'assurer que les politiques de développement et de stabilisation s'inscrivent dans les contextes locaux et qu'elles sont conçues par, avec et pour l'État et les populations qu'elles doivent servir.

LE PROJET

Le projet « Mali-Centre pour la sécurité et le développement » a été conçu pour accompagner les efforts de stabilisation et de développement des régions du centre du Mali.

Initié en 2018, ce projet a été mis en œuvre par le **Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)** et son partenaire au Mali, **Point Sud**, avec l'objectif d'observer l'évolution de la situation en matière de sécurité, de gouvernance et de développement socio-économique.

Afin de mesurer l'évolution des principales tendances affectant la paix et le développement dans les régions du centre du Mali, le projet s'est appuyé sur le suivi d'indicateurs de gouvernance, développement et sécurité. Ces données quantitatives collectées tous les trois mois ont permis de fournir des informations précises sur la situation dans les cercles du centre Mali, mettant en évidence les continuités et les changements dans le quotidien des populations. Ces données ont

été systématiquement triangulées et complétées par des questionnaires thématiques et des enquêtes qualitatives réalisées de manière ponctuelle, qui ont permis d'approfondir certains aspects comme celui des jeunes, de la migration, de la santé et de l'éducation.

MÉTHODOLOGIE DU PROJET

Les indicateurs de gouvernance, sécurité et de développement

SIPRI et Point Sud se sont appuyés sur une approche mixte de recherche, combinant méthodes quantitative et qualitative, qui a permis la production de données locales, basées sur les perceptions d'un échantillon représentatif de populations.

Ainsi, entre février 2019 et septembre 2022, tous les trois mois, trente facilitateurs et facilitatrices ont collecté des données quantitatives à l'aide d'un questionnaire centré sur trois indicateurs clés, chacun composé de plusieurs sous-indicateurs : **la gouvernance, le développement socio-économique et la sécurité.**

Parallèlement, des équipes de chercheurs ont mené des recherches qualitatives thématiques. Des groupes de discussion ont également été régulièrement organisés, au début du projet surtout, ce format étant aujourd'hui plus difficile à mettre en œuvre pour des raisons de sécurité.



VIDÉO. Les réflexions SIPRI

La complexité du conflit et de la consolidation de la paix dans le centre du Mali.

LES ENQUÊTES DE PERCEPTION

Les enquêtes de perception sont particulièrement utiles lorsqu'elles sont réalisées à intervalle régulier. Ce type d'enquête a fait l'objet d'une abondante littérature académique dans le domaine des sciences sociales que ce soit *La Phénoménologie de la perception* telle qu'abordée par Maurice Merleau-Ponty (1945), ou *La Psychologie de la perception* (Jimenez, 1997).

Abordée dans *La Perspective d'une sociologie cognitive* (Friedman, 2011), la perception a été au centre de la théorie des formes et à la base des méthodes projectives en psychologie clinique. Plus récemment, ces enquêtes sont devenues un outil important, permettant aux gouvernements et organisations d'évaluer l'impact des réformes mises en œuvre. L'OCDE indique, par exemple, que les perceptions positives et le soutien des parties prenantes jouent un rôle important dans le succès des réformes (OCDE, 2012). Ces enquêtes sont des indicateurs subjectifs qui capturent ce que les répondants ressentent ou croient à propos d'une situation donnée, d'un fait ou d'une politique. Ces enquêtes permettent de générer des informations sur les expériences concrètes de segments de populations, des situations, croyances, valeurs, attitudes, opinions, attentes et la compréhension des problèmes (GSDRC, 2013).

Dans cette recherche, la perception est abordée comme ce qui est pensé, vu ou jugé. Si la perception porte sur des faits, des situations, des événements relatifs à la gouvernance, au développement et à la sécurité, elle ne concerne pas les bases factuelles des réalités analysées. La perception de la sécurité fait ici référence à l'interprétation subjective des conditions objectives de sécurité, qui est « à la fois un sentiment et une réalité » (Schneier, 2008). La réalité de la sécurité est mathématique et repose sur la probabilité de différents risques et l'efficacité de différentes contre-mesures et les réactions psychologiques aux risques (Schneier, 2008). La perception de la sécurité, en tant qu'indicateur subjectif, ne doit pas être confondue avec les indicateurs objectifs de

sécurité, ni considérée comme un substitut de ces derniers. Les recherches indiquent qu'il y a souvent une différence substantielle entre la sécurité objective et la perception subjective de la sécurité vécue par les gens. La perception de la sécurité d'un individu étant subjective peut être profondément ancrée dans les expériences personnelles de la personne tout en ayant des liens forts avec son identité.

De telles enquêtes régulières sont des mesures du vécu de populations dans un environnement donné, à un moment donné. Elles sont pertinentes lorsqu'il s'agit de comprendre comment les populations vivent une situation précise, la décrivent, la pensent, l'interprètent et se la représentent. Une étude de perception est une recherche non pas de la vérité, mais d'une vérité telle que pensée et rapportée par une population. La perception a un lien avec la vérité d'une situation en ce que la personne rend compte de son vécu et des sentiments relatifs à un moment et dans un environnement donné.

Les résultats de ces enquêtes de perception sont très importants car ils présentent les réactions des populations face aux différentes situations vécues pendant quatre années. Une telle recherche est d'autant plus conséquente qu'elle a porté sur un échantillon de 1 800 personnes. Au-delà de ce que les populations disent et pensent des différentes situations vécues, elles se sont aussi exprimées sur ce qu'elles font dans des circonstances variées. L'enquête de perception a permis de connaître les opinions dans différentes circonstances qu'il ne s'agit pas de confondre avec les données factuelles.

LES FACILITATEURS, DES PROFILS VARIÉS ET FAMILIERS DES CONTEXTES LOCAUX

30 facilitateurs et facilitatrices ont été recrutés sur la base de leur niveau d'étude (licence ou maîtrise), originaires des régions étudiées ou y ayant eu une expérience de travail. Parler une ou plusieurs langues locales a été déterminant dans la sélection.

Les enquêteurs ont des profils variés : géographe, sociologue, anthropologue, enseignant, juriste, littéraire, linguiste, communicateur, éducateur. Ils ont tous bénéficié de formations sur la méthodologie de la recherche qualitative et quantitative, la rédaction de rapport y compris le journal de terrain, ainsi qu'une formation initiale axée sur la présentation de l'étude. En plus du renforcement continu des capacités, certains facilitateurs se sont inscrits à des formations diplômantes. Un des facilitateurs a soutenu sa thèse de doctorat au cours du projet.

Les facilitateurs ont été répartis en binôme dans chaque cercle, chacun ayant en charge 60 ménages. Si des facilitateurs suppléants ont été déployés sur le terrain dès les premières enquêtes, la majorité des facilitateurs a été impliquée pendant toute la durée de la recherche.

LA MÉTHODE QUANTITATIVE

La méthode quantitative a été mise en œuvre par l'administration de questionnaires. L'objectif était de centrer l'attention sur les éléments intangibles pour mieux appréhender l'expérience des populations en matière de sécurité, de gouvernance et de développement socio-économique. Les recherches du SIPRI, au Sahel, ont démontré que les perceptions des populations sont importantes parce qu'elles procurent des informations sur la compréhension et l'interprétation des faits, les croyances, les ressentis et surtout, sur le sens que les populations donnent à leur environnement. Pour saisir les variations de perceptions sur la gouvernance, le développement socio-économique et la sécurité dans les régions du centre du Mali, le même échantillon a été interrogé à intervalles réguliers afin d'observer les changements dans leurs perceptions et/ou comportements et en analyser les raisons. Ce déploiement dans le temps est nécessaire pour mettre en évidence les évolutions des indicateurs choisis auprès des ménages enquêtés.

Entre 2019 et 2022, nous avons conduit douze enquêtes de perception, en plus de la première enquête de référence (Q0). Il convient de préciser que quelques changements ont été apportés, inhérents à la conduite d'enquêtes dans les zones de conflit et au défi de l'attrition. L'altération de l'échantillon peut être due à des ménages qui quittent leur localité à cause de violences contre les populations civiles ou au fait que certaines localités ne peuvent plus être enquêtées pour des raisons de sécurité. Dans ces cas précis, si le changement concerne un seul ménage, nous avons choisi un répondant ayant le même profil démographique (âge, sexe, etc.) et résidant dans la même localité. Par conséquent, nous n'avons pas interrogé nécessairement la même personne

pendant les douze séries d'enquête. Si le changement correspond à une localité, nous avons veillé à ce que la localité de remplacement ait les mêmes caractéristiques démographiques. Le projet a été prolongé en 2020 et, face à la fatigue de certains enquêtés, l'échantillon a été entièrement renouvelé. En raison de ces changements incorporés pour assurer un échantillon large et représentatif, nos données complètes (Q1-Q12) ne se prêtent pas aux techniques d'analyse des données de panel et doivent être considérées comme une section transversale regroupée.

LES ENQUÊTES DE PERCEPTION SONT DES MESURES DU VÉCU DE POPULATIONS DANS UN ENVIRONNEMENT DONNÉ, À UN MOMENT DONNÉ. ELLES SONT PERTINENTES LORSQU'IL S'AGIT DE COMPRENDRE COMMENT LES POPULATIONS VIVENT UNE SITUATION, LA DÉCRIVENT, LA PENSENT, L'INTERPRÈTENT ET SE LA REPRÉSENTENT.

●● LE CHOIX DES LOCALITÉS

L'étude a été répartie sur les deux régions du centre du Mali, Ségou et Mopti, divisées en cinq régions en 2021 (Bandiagara, Douentza, Mopti, San et Ségou). L'échantillonnage a veillé à la représentation des enquêtés à tous les niveaux administratifs – région, cercles, communes et villages – couvrant les quinze cercles. Les communes des cercles ont été choisies de deux manières : d'abord un choix raisonné puis un choix aléatoire. En procédant exclusivement à un choix aléatoire simple de toutes les communes, le projet de recherche courrait le risque de ne pas retenir des communes d'intervention de l'Union européenne et de ses partenaires. Ainsi, pour les inclure dans l'étude, les communes ont fait l'objet d'un choix raisonné exhaustif. En conséquence, dans chaque cercle, quatre communes ont été sélectionnées, deux par un choix raisonné (correspondant aux communes d'intervention des partenaires) et deux autres de manière aléatoire par tirage au sort. Le projet de recherche a ainsi couvert 60 communes et 120 villages (2019-2021) et 116 communes et 57 villages (2021-2022) après le renouvellement de l'échantillon.

●● LE CHOIX DES MÉNAGES ET DES ENQUÊTÉS

Les personnes éligibles sont celles qui étaient présentes au sein de leur communauté au cours des six mois ayant précédé la première enquête. L'enquête par questionnaire a été conduite auprès du ménage qui est l'unité d'analyse de base, composé de personnes vivant sous le même toit et formant une famille, à savoir au moins deux personnes apparentées par la naissance et/ou par le mariage (père, mère, frère ou sœur, grands-parents, etc.). Pour cette enquête, seul un membre du ménage familial (un homme ou une femme), âgé de 18 ans et plus, pouvait répondre aux questions.

Concernant la taille de l'échantillon pour les enquêtes quantitatives, la formule de Daniel Schwartz pour la taille minimum N de l'échantillon a été utilisée. Si l'échantillon initial comprenait 2 160 ménages, les enquêtes ont été menées auprès d'un échantillon de 1 800 personnes. En effet, la mise en œuvre sur le terrain a été confrontée à la difficulté de couvrir un échantillon de cette taille par les 30 facilitateurs dans

un délai de 15 jours. Comme il n'était pas possible de prolonger la durée de la collecte, la réduction de l'échantillon à 1 800 ménages a été décidée, sans compromettre la qualité de la collecte.

Les facilitateurs ont ensuite été formés au questionnaire. Cette formation est très importante puisqu'il s'agit d'expliquer la logique du questionnaire, son déroulement, de discuter les termes employés pour qu'ils correspondent aux représentations locales. Les facilitateurs travaillaient également en groupes sur la traduction des concepts, lorsque le questionnaire devait être administré dans une langue locale. Enfin, le questionnaire a été testé sur les tablettes et les corrections nécessaires ont été apportées avant le déploiement des équipes.

●● LA COLLECTE DES DONNÉES

Le questionnaire a été conçu par les chercheurs du SIPRI et de POINT SUD, en collaboration avec la délégation de l'Union européenne (DUE). Il a d'abord été codé sur CSPRO avant de migrer sur la plateforme KoboToolbox. L'utilisation de ces logiciels spécialisés nous permettait de suivre la collecte des données en temps réel. Ainsi, pour contrôler la qualité des données collectées et s'assurer que les quotas d'échantillonnage étaient respectés, des rapports quotidiens étaient publiés et partagés sur le groupe WhatsApp, et ce, durant toute la durée du terrain. Ces rapports contenaient des détails sur l'échantillon, les quotas d'échantillonnage et la durée de chaque entretien.

Chaque enquête a été précédée d'une formation assurée conjointement par le SIPRI et POINT SUD. Il s'agissait d'abord de procéder à la restitution et discussion des résultats de l'enquête précédente. Au cours de cette session, les résultats étaient présentés sous forme de graphiques, discutés et analysés. Une autre session était consacrée au déroulement du terrain au cours de laquelle les facilitateurs faisaient part des difficultés techniques et administratives rencontrées. La troisième concernait le questionnaire, étape très importante qui nous a permis d'améliorer la compréhension du questionnaire, de modifier des options de réponse pour mieux correspondre à la réalité des populations, de corriger les erreurs techniques.

Tout au long du projet, le SIPRI a accordé une grande importance à la formation continue des facilitateurs non seulement aux méthodes d'enquête quantitative et qualitative et à l'utilisation du logiciel de collecte mais aussi dans des domaines aussi divers que la sécurité (sensibilisation en milieu hostile), à la sensibilité aux conflits, les risques liés au changement climatique et le genre. Ces formations ont été assurées par le SIPRI, POINT SUD ou d'autres partenaires comme le BUCOFOR (Tchad), le Centre pour la gouvernance démocratique (CGD, Burkina Faso), le LASDEL (Niger), Search for Common Ground et autres experts.

●● LES LIMITES

Le projet et les enquêtes visaient à comprendre les perceptions des populations locales. L'accent a été mis sur le jugement et la compréhension de la situation par la population. Cela ne doit pas être confondu avec une évaluation des conditions objectives de sécurité ou de gouvernance. Cependant, même si les perceptions subjectives de la sécurité peuvent refléter les conditions sécuritaires objectives, des recherches ont montré qu'elles présentent la plupart du temps des résultats différents (H. Rosling, O. Rosling, A. Rosling Ronnlund, 2019 ; A. Bodian, A. Tobie, M. Mareending, 2020).

Un autre aspect à prendre en compte lors de l'évaluation de l'ensemble des données collectées est que la perception de la sécurité comprend non seulement la perception d'une menace extérieure, mais aussi la capacité de l'individu à faire face à une telle menace et les stratégies d'adaptation que les individus et les communautés utilisent pour réduire les menaces extérieures ou les vulnérabilités (E. Wills-Herrera, L.E. Orozco, C. Forero-Pinada, O. Pardo, V. Andonova, 2012). La perception de la sécurité représente donc la capacité d'un individu à négocier la menace sécuritaire et dépend fortement du capital social de l'individu. Toutefois, le capital social est un concept très difficile à cerner au moyen d'enquêtes quantitatives, même administrées dans des conditions stables parce que menées dans des zones de conflits.

Enfin, nous devons préciser que la collecte s'est déroulée dans un contexte de crise, de propagande et de campagnes de désinformation, en particulier sur les réseaux sociaux. Il est difficile d'en évaluer concrètement l'impact sur les réponses collectées, mais nous devons en tenir compte sur les discours recueillis. Le climat sécuritaire a eu un impact sur la capacité des personnes à s'exprimer et des précautions supplémentaires ont été prises, en fonction des situations locales.

LA MÉTHODE QUALITATIVE

L'aspect qualitatif de la méthode mixte a utilisé les outils de recherche qualitative les plus courants : (i) entretiens semi-structurés qui reposent sur une série de thèmes déterminés par l'équipe de recherche; (ii) des groupes de discussion; (iii) et l'observation sur le terrain qui offre des données contextuelles sur les personnes et aide à comprendre leurs perspectives, comportements, interactions, besoins et relations sociales dans leur environnement. Contrairement aux enquêtes de perception, ces outils de collecte de données qualitatives permettent de comprendre en profondeur à la fois les significations que les individus attribuent aux événements et la complexité de leurs comportements et expériences.

Des études quantitatives/qualitatives thématiques ont été menées ponctuellement et ont permis d'approfondir certains aspects qui présentaient un intérêt particulier pour les acteurs intervenant au Mali, dont l'Union européenne. Des questionnaires thématiques ont été administrés en même temps que le questionnaire de base aux mêmes ménages et complétés par des groupes de discussion. Des études purement qualitatives ont aussi été réalisées par plusieurs équipes de chercheurs seniors et juniors.



ENQUÊTES QUANTITATIVES CONDUITES PAR 30 FACILITATEURS ET FACILITATRICES DANS 15 CERCLES DES RÉGIONS DU CENTRE MALI.



12 ENQUÊTES QUANTITATIVES




390 GROUPES DE DISCUSSION



394 ENTRETIENS QUALITATIFS



L'ÉCHANTILLON

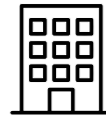
 **1800**
enquêtés

 **50%**
hommes
femmes

 **58%**
adultes

 **42%**
jeunes

 **95%**
sont résidents


 **18%**
sont des urbains

 **82%**
sont des ruraux

 **56%**
sont agriculteurs

 **11%**
sont commerçants

 **4,6%**
sont salariés

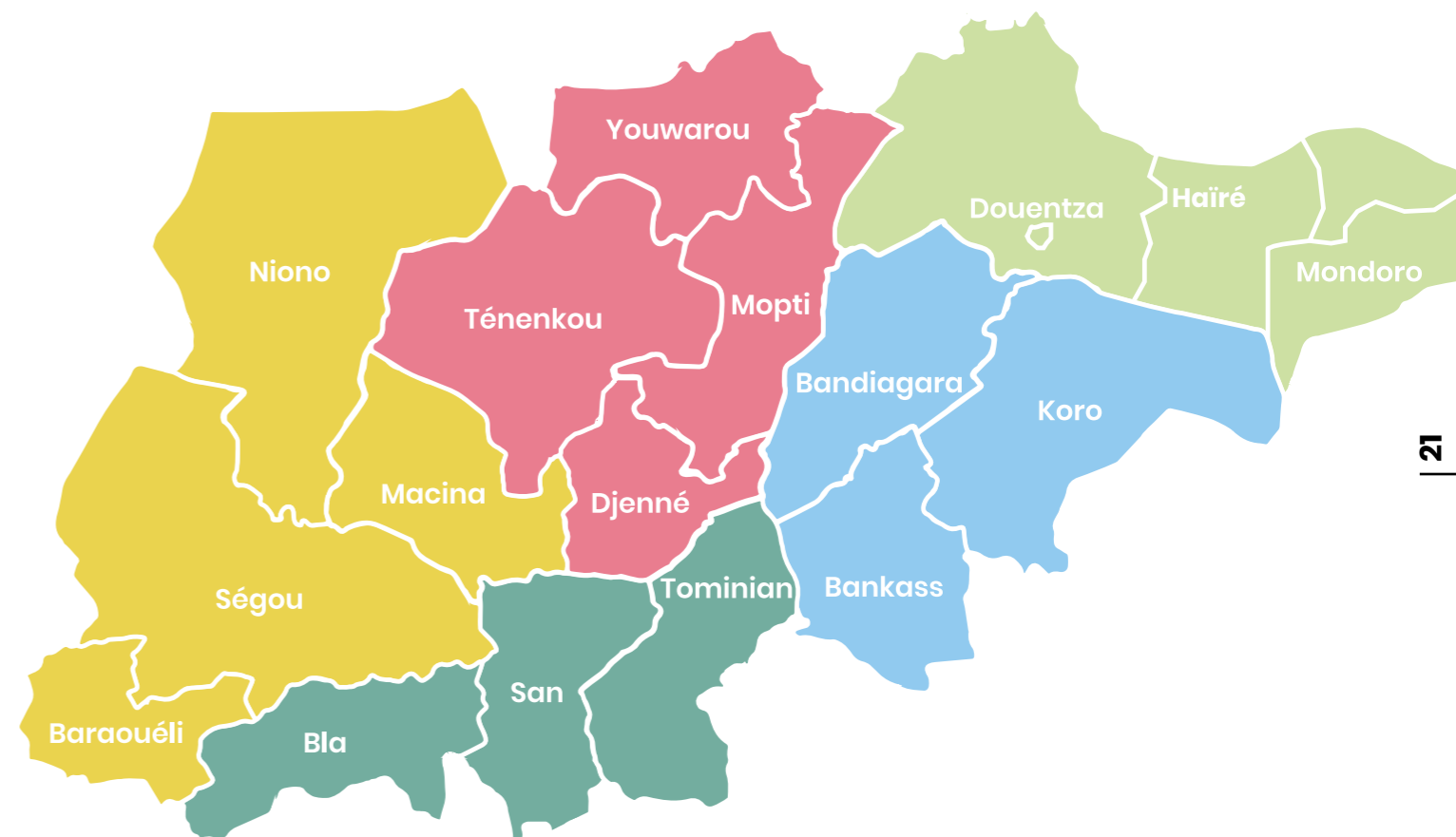
 **2,5%**
sont fonctionnaires

 **2,4%**
sont éleveurs

 **1,4%**
sont pêcheurs

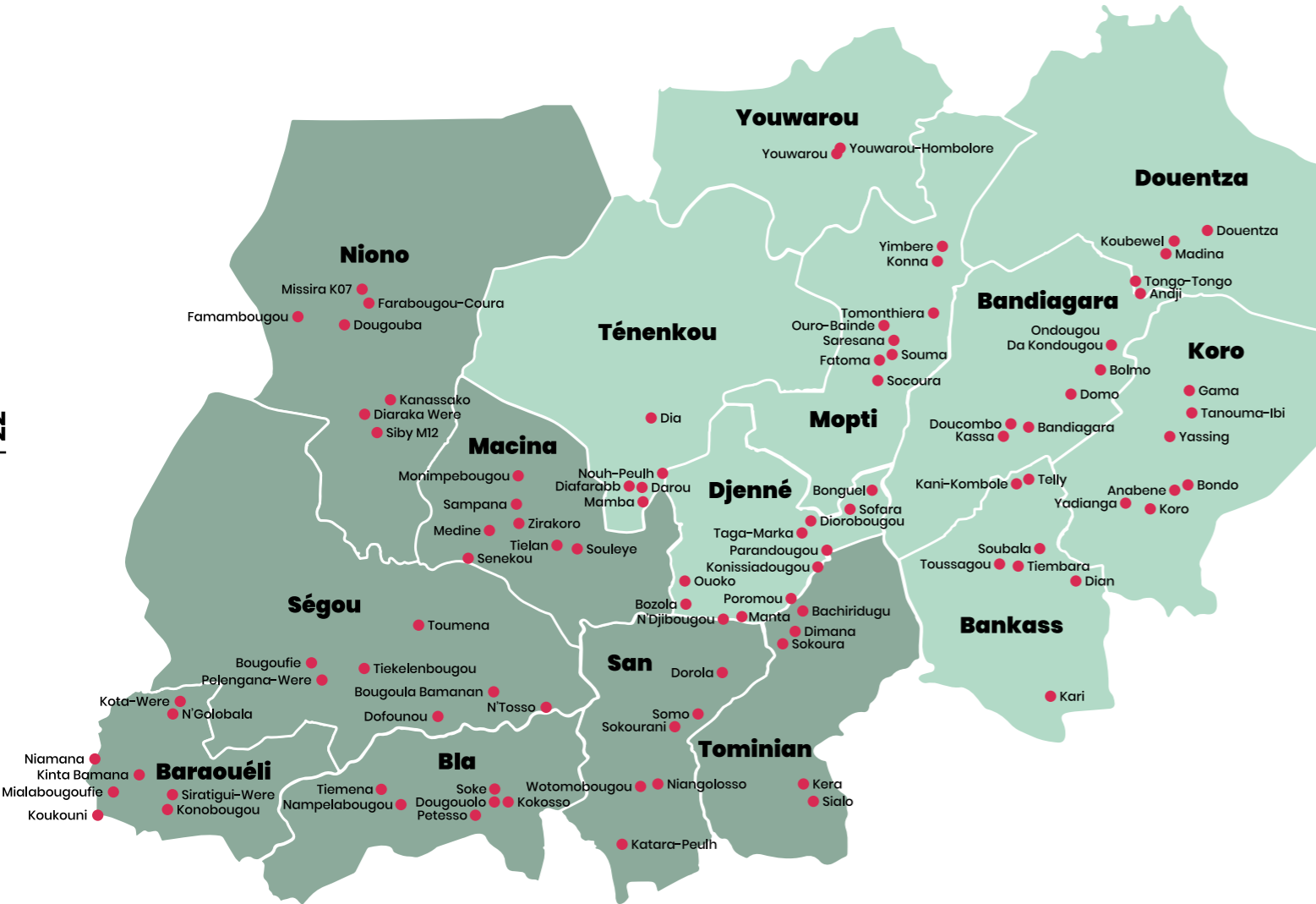
LES LOCALITÉS ENQUÊTÉES

Carte des régions enquêtées, par cercle



● Région de Ségou ● Région de San ● Région de Mopti ● Région de Bandiagara
● Région de Douentza

Carte détaillée des localités enquêtées, de 2018 à 2019



Échelle :

0.25 0 0.25 0.5 0.75 m



● Région de Ségou ● Région de Mopti

Carte détaillée des localités enquêtées, de 2019 à 2022



Échelle :

0.25 0 0.25 0.5 0.75 m



L'INDICE DE RICHESSE

Pour tenir compte des différences de perception au sein de notre échantillon en fonction de la classe sociale, nous avons créé un indice de richesse à partir de l'enquête Q9.

Cette variable est un indice additionnel comprenant neuf éléments : 1. bicyclette, 2. charrette/charrue, 3. eau potable, 4. télévision, 5. moto/voiture, 6. générateur/électricité/panneaux solaires, 7. propriétaire d'une maison, 8. propriétaire d'un champ, 9. propriétaire de bétail.

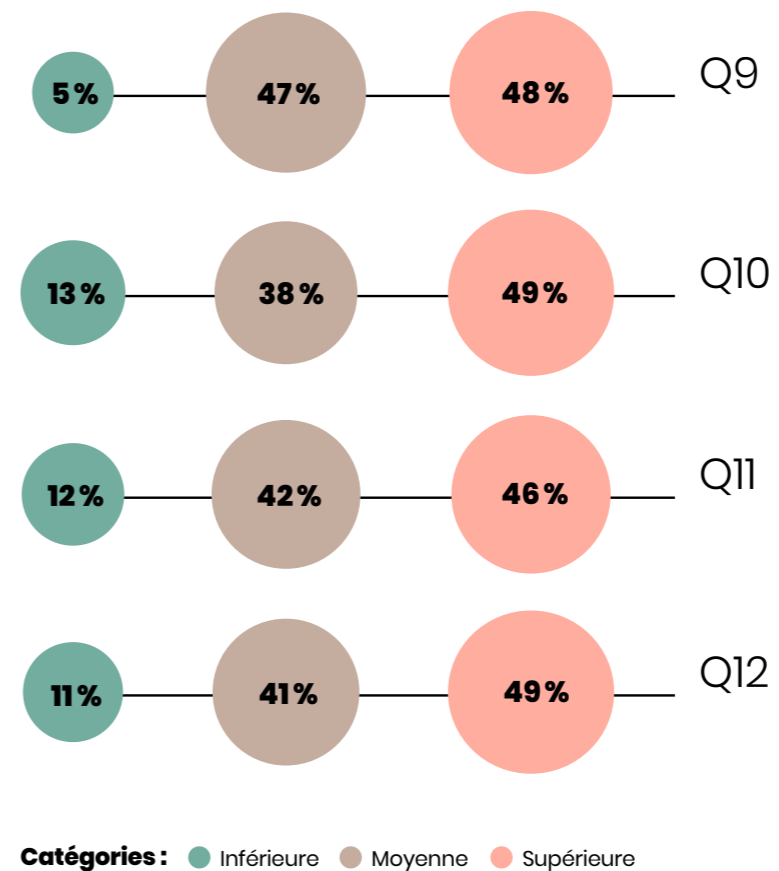
Au cours de notre enquête, nous énumérons ces éléments à nos répondants et leur demandons s'ils possèdent un ou plusieurs des éléments de la liste. Les réponses sont enregistrées sous forme de « oui » ou de « non ». Chaque réponse « oui » est codée 1 et chaque réponse « non » est codée 0. Le score total de chaque personne interrogée est ensuite calculé en additionnant le nombre de réponses « oui » aux différents éléments proposés. Par exemple, si la personne interrogée répond « oui » à trois des questions, son indice de richesse est de 3 sur 9. Ce score est ensuite utilisé pour créer trois catégories de richesse : les personnes interrogées ayant un indice de richesse de 0 à 3 sont classées dans la catégorie de richesse inférieure ; les personnes interrogées dont l'indice de richesse est compris entre 4 et 6 sont classées dans la catégorie de richesse moyenne, et celles dont l'indice est égal ou supérieur à 7 sont classées dans la catégorie de richesse supérieure.

Interprétation

Lors de la collecte de données de notre 9^e enquête, nous avons constaté que 5 % des répondants appartiennent au groupe de richesse inférieure, ce qui indique que 5 % de l'échantillon possède entre 0 et 3 des neuf articles proposés.



Indice de richesse

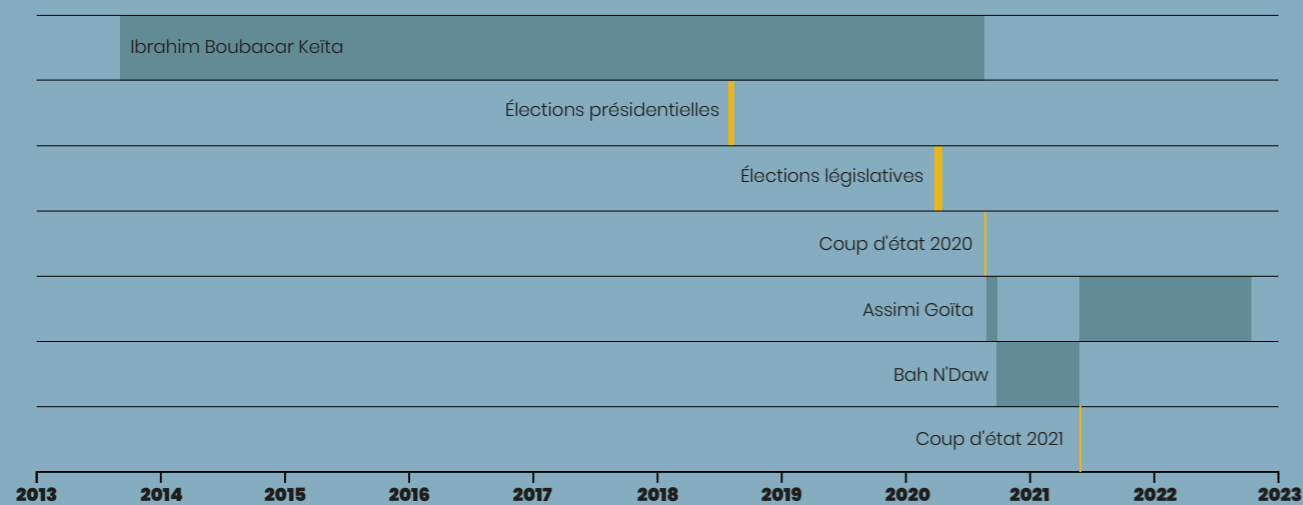


L'indice de richesse nous aide à comprendre comment les perceptions de la sécurité diffèrent selon les couches sociales. Dans les quatre séries d'enquêtes où nous avons recueilli des données pour construire l'indice de richesse, les personnes interrogées ont indiqué que les conditions de sécurité s'étaient améliorées tant au niveau national que local. Cette amélioration des conditions de sécurité est également cohérente entre les trois groupes de l'indice de richesse. Au niveau national, nous constatons une nette amélioration des conditions de sécurité après la 9^e enquête. Alors que la plupart des personnes interrogées dans tous les groupes de richesse indiquent que les conditions de sécurité continuent de s'améliorer dans les enquêtes successives, il est important de noter, malgré la petite différence,

qu'un pourcentage plus faible du groupe de richesse inférieure exprime le même sentiment au dernier tour de l'enquête. Par ailleurs, un pourcentage plus élevé du groupe le moins fortuné indique que la situation en matière de sécurité n'a pas changé par rapport aux deux autres groupes au dernier tour de l'enquête. Une tendance similaire se dégage également des perceptions de la sécurité au niveau local. Alors que les répondants, dans l'ensemble, indiquent que les perceptions de la sécurité se sont améliorées, un pourcentage légèrement plus élevé de répondants du groupe inférieur indique que la situation de la sécurité reste inchangée, ce qui indique que les avantages des politiques conçues pour accroître la sécurité des personnes, bien qu'efficaces, ne se répercutent pas dans toutes les catégories de la société.

1. INDICATEURS DE GOUVERNANCE

Frise chronologique des évolutions politiques au Mali (2018–2022)



28. La gouvernance locale

- La présence des acteurs et des institutions
- La disponibilité des services
- La confiance dans les acteurs nationaux
- La confiance dans les autorités déconcentrées
- La confiance dans les acteurs locaux
- L'efficacité institutionnelle

40. Les autorités traditionnelles

- Rôle des autorités traditionnelles
- Relations entre les autorités traditionnelles et coutumières et les populations
- Difficultés rencontrées

LA GOUVERNANCE LOCALE

La nécessité de réformer l'État ressurgit à chaque crise politique et ni 2012 ni 2020 n'y ont échappé. La réforme territoriale - et la gouvernance locale - reste une boussole, reprise dans tous les grands fora que ce soit lors de la conférence de Bruxelles (2013), l'accord de Ouagadougou (2013), les états généraux de la décentralisation organisés par I.B Keita en 2013, en particulier les questions de régionalisation et d'autonomie des régions du nord du pays, ou dans l'Accord pour la Paix et la Réconciliation (2015). Pourtant, en 2022, si l'État est déconcentré, il n'est encore que peu décentralisé alors que le besoin de proximité a été exprimé par les populations dans le cadre de ces enquêtes.

La décentralisation a été une revendication clairement formulée au moment de la transition démocratique et cette réforme en est un acquis. La décentralisation est souvent associée à la gouvernance, la première ayant été envisagée comme un moyen de réformer la gouvernance locale et de promouvoir la démocratie à la base. Cela a, certes, permis d'ouvrir l'arène politique locale et d'encourager la participation des populations à la gestion de leurs propres affaires, mais si la communalisation intégrale du territoire a été réalisée, la décentralisation n'a pas été menée à son terme, tant au niveau des transferts des ressources que des compétences.

Cette recherche a confirmé l'important dualisme du pouvoir au niveau local : d'un côté, les autorités traditionnelles et coutumières jouent un rôle fondamental de protection des communautés et de médiation ; de l'autre, les autorités municipales, élues, auxquelles incombent la gestion de la commune. Les enquêtes ont montré que le niveau de confiance dans les maires varie selon les localités : généralement les populations disent être satisfaites et avoir confiance en les maires et conseillers, mais la nature politique rend les relations souvent plus complexes. La différence est très nette avec les autorités traditionnelles qui bénéficient d'une confiance très forte. La légitimité traditionnelle semble moins contestée - ou contestable - que la légitimité électorale, mais il est important de bien faire la différence entre les attentes des citoyens : d'un côté, les populations attendent des maires des actions concrètes, des aides (alimentaires ou autres), des infrastructures, des opportunités d'emploi. Et en l'absence de moyens, les populations vont davantage se déclarer insatisfaites de l'action du maire et des conseillers et dénoncer le caractère politique de la gestion communale. De l'autre, les attentes envers les autorités traditionnelles et coutumières sont d'une autre nature : leur rôle symbolique est très fort dont le maintien de la cohésion sociale, mais elles n'ont pas les moyens d'agir en dehors d'activités de médiation et de protection des communautés. Les autorités collectent les taxes pour les maires, mais la chefferie ne dispose pas de moyens d'action. Avec la décentralisation, ces centres de pouvoir locaux sont, dans certains cas, devenus des enjeux de compétition électorale où la chefferie investit le pouvoir communal et réciproquement.

LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER L'ÉTAT RESSURGIT À CHAQUE CRISE POLITIQUE.

La présence de l'État au Mali n'a jamais été entièrement assurée sur tout le territoire et les rébellions du Nord en particulier exprimaient ce besoin d'État, une demande de prise en compte des aspirations de populations périphériques. Pourtant il est difficile d'affirmer que l'État est absent au Mali, puisque sa présence se manifeste aussi bien par l'existence d'un détachement de soldats, une école, un centre de santé ou encore un agent des eaux et forêts, ce que JP Olivier de Sardan appelle les "signes extérieurs de l'État".

En revanche, la présence de l'État ne veut pas dire que tous les services sont délivrés et s'ils le sont, qu'ils sont efficaces, que les agents jouent leur rôle et que les populations sont satisfaites des services rendus. Il est donc essentiel de questionner le fonctionnement réel des institutions étatiques qui est parfois éloigné des objectifs et des attentes des citoyens et de regarder aussi les « arrangements ». Lorsque les services ne sont pas fonctionnels, les populations s'organisent elles-mêmes avec des acteurs multiples pour pallier les défaillances de l'État et disposer d'un minimum de services publics que ce soit dans le domaine de l'éducation (recrutement de vacataires), de la santé (gestion d'un centre par la communauté) ou de la sécurité (groupe d'auto-défense).

Ces enquêtes ont permis de mettre en évidence les perceptions que les populations ont de la gouvernance locale mais aussi de la disponibilité des services et du niveau de satisfaction.

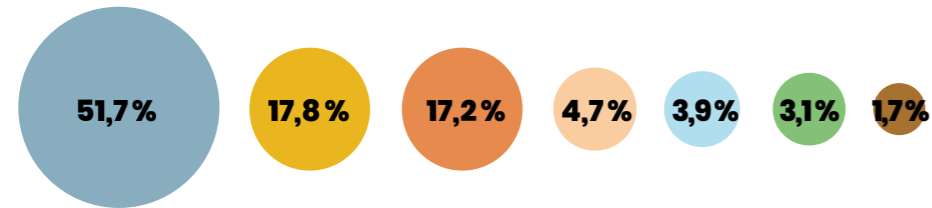
●● Perceptions des populations sur les problèmes de gouvernance

Les résultats de l'enquête Q1 ont montré que « l'absence de l'État » arrivait en tête des problèmes de gouvernance, totalisant 52 % des réponses. Or, ce que l'on attribue généralement à la non-délivrance des services sociaux de base, ou au moins au manque d'accès, n'est pas relevé comme un problème de gouvernance. Les faiblesses structurelles de l'État malien sont à rechercher ailleurs et ces enquêtes nous ont permis de comprendre ce que « absence de l'État » voulait dire.

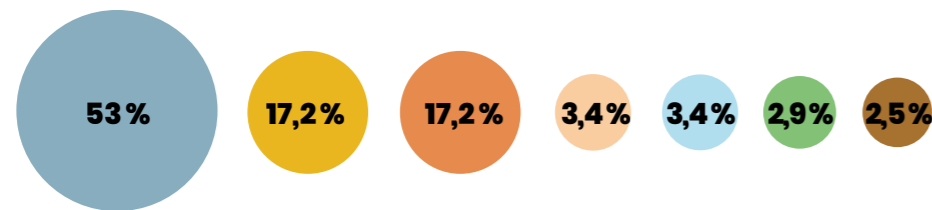


Les problèmes de gouvernance les plus importants

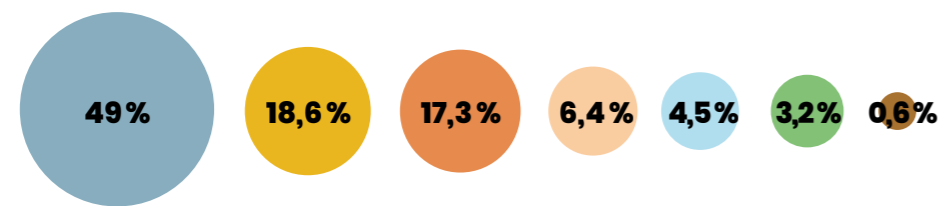
Moyenne



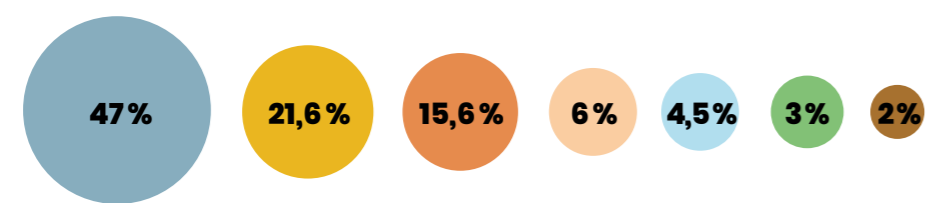
Adultes



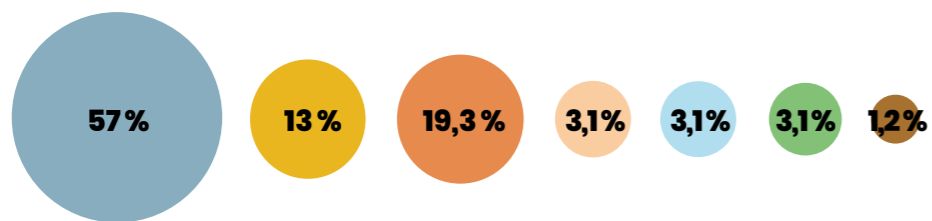
Jeunes



Hommes



Femmes



● Absence de l'État
 ● Corruption
 ● Absence de services de base
 ● Autre
 ● Discrimination
 ● Exclusion sociale
 ● Accès à la justice



La présence des acteurs et des institutions

La présence des acteurs et autorités locales

Partout l'État a des représentants officiels que ce soient les gouverneurs, préfets et sous-préfets même si ces acteurs ne sont pas présents partout et en permanence. Cette recherche a montré que la présence de l'État varie selon les régions, cercles et communes et qu'aux faiblesses structurelles de l'État s'ajoute, aujourd'hui, l'insécurité.

- La présence inégale des autorités étatiques (préfets et sous-préfets) dans les localités enquêtées est souvent liée à l'insécurité. La menace qui pèse sur ces autorités, particulièrement ciblées par les groupes non étatiques quand ils attaquent l'État et ses symboles, les contraint à trouver refuge dans les chefs-lieux de région ou de cercle, où sont présentes les forces de défense et de sécurité, ou encore à Bamako. Certains maires, sous-préfets et préfets sont contraints de résider hors de leur lieu de travail pour des raisons de sécurité et se déplacent dans les chefs-lieux de commune pour traiter des affaires courantes.
- Les autorités coutumières, traditionnelles et les chefs de village/quartier sont très largement représentés et bénéficient d'une confiance très importante des populations. Ces autorités sont les interlocutrices privilégiées et quotidiennes des populations, mais elles sont aussi très souvent ciblées par les groupes armés.
- La présence des autorités a varié dans le temps. On a remarqué un redéploiement des autorités en mars 2020 juste avant les élections législatives, ce qui démontre aussi la force de la décision politique. Le niveau de présence est resté assez élevé depuis, mais il varie : l'absence est beaucoup plus marquée dans les cercles où l'insécurité est plus grande. En 2021, un nouveau redéploiement des autorités préfectorales et sous-préfectorales a été effectué.
- Les relations entre les populations et les autorités locales varient selon les localités mais elles sont généralement plutôt bonnes et les populations ont une appréciation positive du travail effectué par les maires et leurs conseillers.

Ces bonnes relations n'empêchent pas les populations de se sentir abandonnées par l'État. Par exemple, l'établissement des papiers d'état-civil doit se faire au chef-lieu de région et certains déplacements sont devenus très difficiles du fait de l'état des routes et de l'insécurité, les populations se sentent alors délaissées et isolées.



La présence des autorités déconcentrées

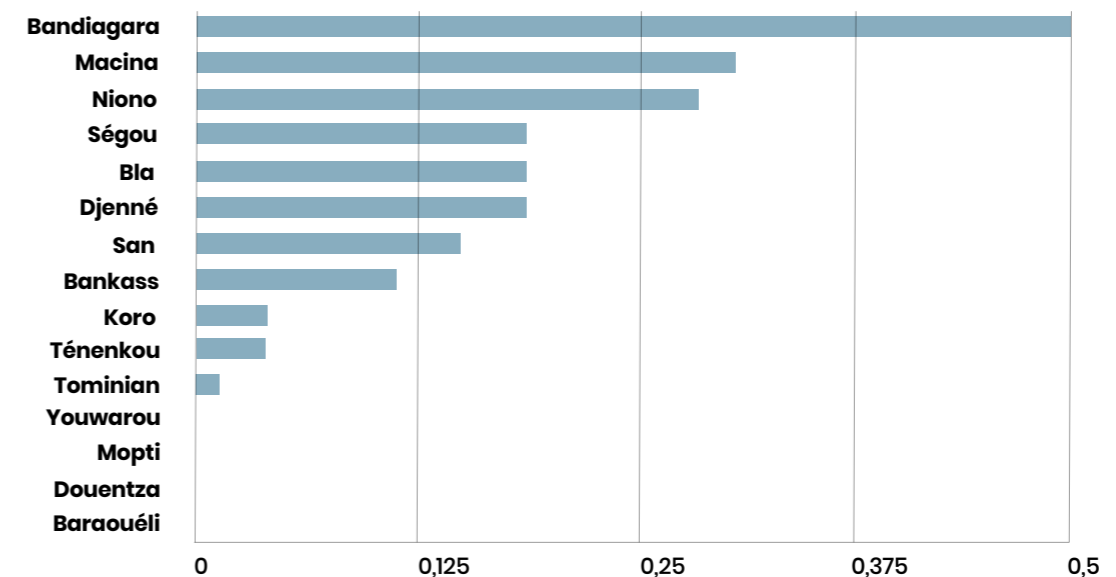
La présence des gouverneurs, préfets et sous-préfets est fortement variable selon les cercles et régions du centre du Mali. En effet, si les gouverneurs sont davantage présents, cela varie pour les préfets de région et de cercle en fonction de l'insécurité. Jusqu'au Q8, il était demandé si ces acteurs étaient présents ou non sur leur lieu de travail et donc s'ils exerçaient leur fonction. Or, il est apparu que cela ne reflétait plus la réalité et, à partir du Q9 (septembre 2021), nous avons distingué ceux qui étaient présents sur leur lieu de travail de ceux qui exerçaient leur fonction hors du lieu d'affectation. En effet, certaines autorités sont contraintes de se replier dans des chefs-lieux de région ou de cercle, elles se rendent dans les localités régulièrement, mais n'y résident pas.

Dans d'autres cas, la vacance est liée au délai entre la nomination et la prise de fonction. Les cercles les plus touchés par l'insécurité, comme les cercles de Macina ou de Koro, ont connu des longues périodes de vacance pour le poste du préfet, dépassant les 400 jours.

Entre 2019 et 2022, plusieurs vagues de nominations et de changements de préfets et gouverneurs ont eu lieu, notamment après les deux coups d'État. En 2021, le redéploiement des préfets a permis aux cadres de l'armée d'intégrer cette fonction civile. Néanmoins, la militarisation du corps préfectoral est plus visible au niveau des sous-préfets.

Période de vacance de poste des préfets estimée en pourcentage.

Période comprise entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2022.



L'estimation de la période de vacance s'est faite par une lecture croisée des décrets de nomination et les documents montrant une prise de fonction effective. Dans la majorité des cas, les articles de presse couvrant les transmissions de pouvoir ont permis de cerner la date de la prise de fonction des nouveaux préfets, ainsi que des informations sur les anciens préfets. La période de vacance est estimée en nombres de jours, rapportés sur quatre ans pour produire une estimation en pourcentage.

Lorsque les dates précises manquaient, la période la plus courte a été retenue. Dans les cas de Baraouéli, Douentza, Mopti et Youwarou, le manque d'information sur les passations de pouvoir et les prises de fonction nous a empêché de proposer une estimation.

La disponibilité des services

Les enquêtés ont accès à un certain nombre de services dont l'éducation (fondamentale 1^{er} cycle), la santé, l'eau potable et, dans une certaine mesure, l'électricité, même si cette dernière est essentiellement disponible pour les enquêtés des zones urbaines. Les services les plus présents sont les lieux de culte, les puits, les centres de santé, les écoles et la justice coutumière.

Mais présence ne veut pas dire fonctionnalité du service. Quand ils sont inexistant dans la localité, certains services sont disponibles dans une localité voisine, située à moins d'un jour de marche. Le sentiment d'éloignement des services est en revanche profondément ressenti par les populations, en particulier lorsque les communautés sont contraintes de limiter leurs déplacements en raison de l'insécurité, s'agissant notamment des services de santé. Les ménages rapportent des ruptures d'approvisionnement de certains médicaments, des ordonnances chères, le manque de compétence des médecins et des erreurs de diagnostic. Les services sont disponibles et les populations s'en disent satisfaites, mais les populations se plaignent toutefois de la qualité des services et du matériel qui ne sont pas à la hauteur des attentes, ainsi que des conséquences de l'insécurité qui les empêchent d'avoir accès à certains types de soins ou aux écoles plus éloignées.

Les services auxquels les ménages ont le plus recours sont les centres de santé, les écoles et les points d'eau. Les communes urbaines sont mieux pourvues que les zones rurales. Le plus souvent, les difficultés sont cumulatives et l'absence des autorités administratives et locales est souvent aggravée par celle des services sociaux de base.



Papiers d'identité

Dans leur vie quotidienne, la non-possession de pièces d'identité est une contrainte, d'autant plus que les contrôles sont plus fréquents avec le redéploiement des FDS : *Bon les difficultés que j'ai et qui relèvent de moi-même c'est surtout le défaut de pièces d'identité. Les postes de contrôles nous fatiguent beaucoup à cause des pièces d'identité (...). Quand on regarde bien, des fois c'est normal. Mais des fois ils en font trop parce que par exemple au poste de contrôle de Kita, ils m'ont interpellé lors de mon premier passage par rapport aux pièces d'identité et ils m'ont dit que si on n'a pas de pièces d'identité qu'on devait payer 5 000 FCFA obligatoirement et ils m'ont pris ça une fois. Certains m'ont dit que je ne connaissais pas que sinon si on n'a aucune pièce d'identité qu'on doit payer 1 000 FCFA et d'autres disent 2 000 FCFA. Mais la fois où j'étais de passage et qu'ils m'ont interpellé, ils ont dit que si on n'a pas de pièces d'identité qu'on devait payer 5 000 et moi je leur ai donné ces 5 000 FCFA pour pouvoir passer.*

Entretien réalisé avec un cultivateur et migrant saisonnier, cercle de Baraouéli, septembre 2022.

Ces pratiques des agents sont très courantes et la variation des prix rapportée dans cet entretien indique une forme de racket, dont le prix varie en fonction de l'agent.

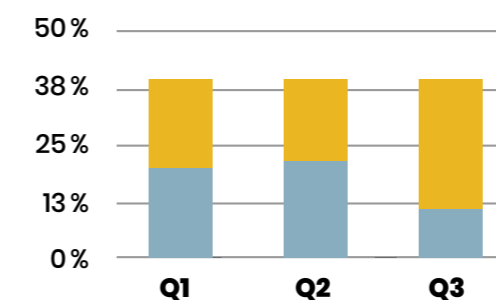
La confiance dans les acteurs nationaux

La confiance dans les différentes autorités nationales a été régulièrement mesurée entre 2019 et 2022 et, jusqu'en 2020, avant le renversement du président Ibrahim Boubacar Keïta, les résultats ont démontré une grande insatisfaction, avec des niveaux de confiance relativement bas pour l'ensemble des acteurs (président, gouvernement et partis politiques).

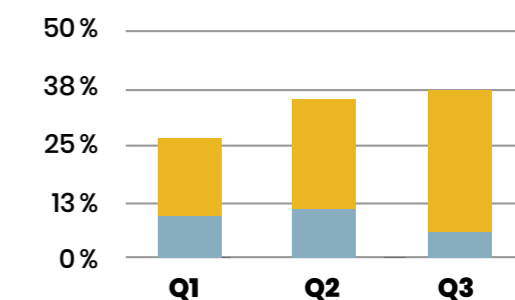
Durant ces trois phases d'enquête, la confiance cumulée (confiance et beaucoup confiance) dans le président de la République ne dépasse pas les 50 % de l'échantillon, tandis que les niveaux de confiance envers les élus et les membres du gouvernement restent en dessous de 40 %. En octobre 2019, seulement 11 % disaient avoir « beaucoup confiance » dans le Président, 8 % dans les membres du gouvernement et 6 % dans les élus de l'assemblée nationale.

Confiance dans les acteurs nationaux

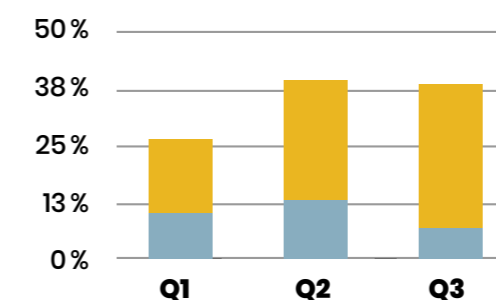
Président



Élus de l'Assemblée nationale



Membres du Gouvernement

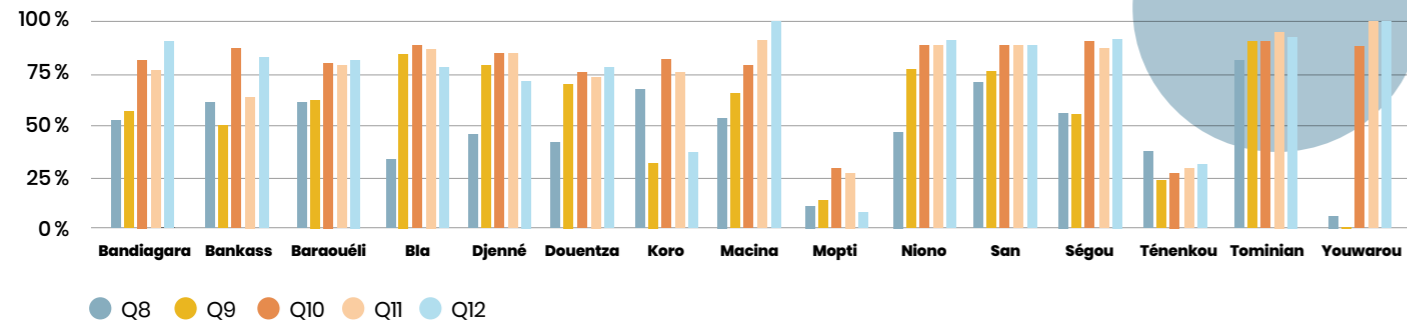


● Beaucoup confiance
● Souvent confiance



Le coup d'état du 18 août 2020 a confronté la population malienne à de nouveaux acteurs, essentiellement militaires. La confiance dans les autorités de transition s'est améliorée dans l'ensemble des cercles du centre Mali avec des exceptions dans les cercles les plus affectés par l'insécurité, comme ceux de Mopti et Ténenkou.

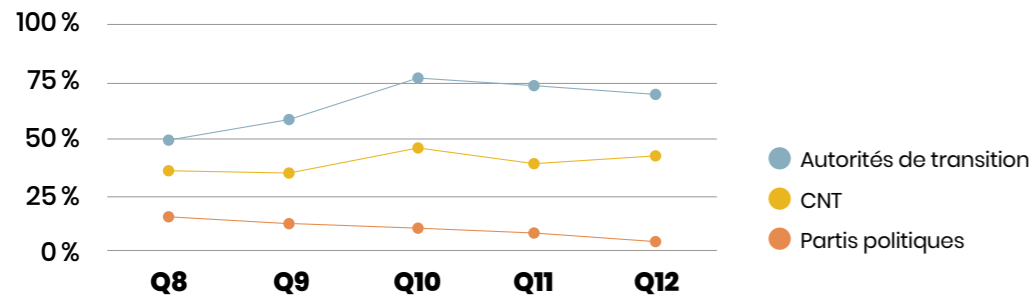
Confiance dans les autorités de transition



En 2022 (Q10-11-12), la confiance (beaucoup) dans les autorités nationales, en particulier celles de transition (Président et Premier ministre) est restée stable.

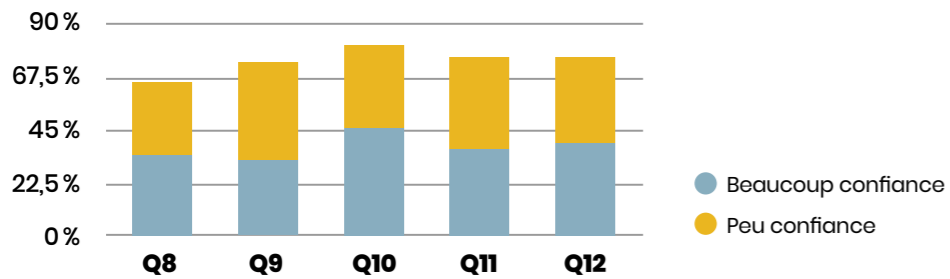
La confiance (beaucoup) dans le CNT est plus faible mais elle reste également stable. En septembre 2022, les cercles où la confiance est plus faible sont ceux de Bandiagara, Bankass, Baraouéli, Bla, Koro, Mopti, Niono, Ténenkou et Youwarou. Le rôle du CNT n'est pas clair pour les enquêtés et, en particulier, l'augmentation du nombre de membres a été critiquée. Le fait que le CNT soit composé d'hommes politiques ne favorise pas la confiance.

Confiance dans les acteurs de la transition et les partis politiques

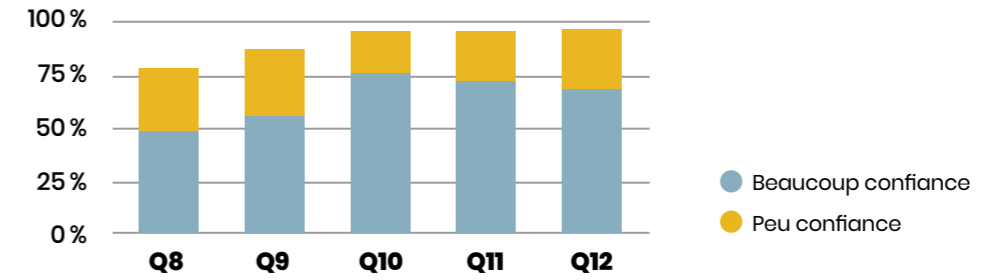


En revanche, la confiance dans les partis politiques est très faible et ne cesse de s'éroder : en septembre 2022, seuls 5 % des enquêtés leur font « beaucoup confiance » contre 45 % qui disent ne pas leur faire confiance.

Confiance dans les CNT



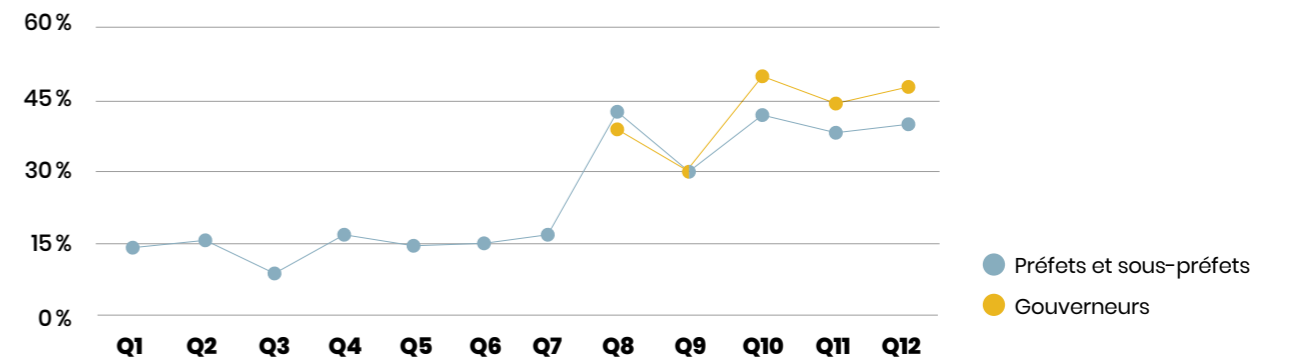
Confiance envers les autorités de transition



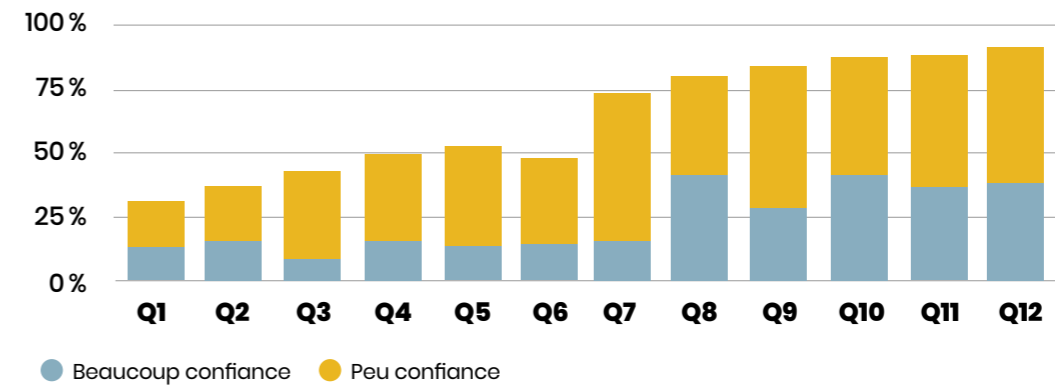
La confiance dans les autorités déconcentrées

De manière générale, la confiance dans les préfets et sous-préfets est de 24 % entre 2019 et 2022, tandis qu'elle est de 42 % pour les gouverneurs entre 2021 et 2022. Cependant, ces chiffres ne reflètent pas les changements dans les niveaux de confiance qui ont eu lieu dans la période. En effet, la confiance (beaucoup confiance) dans les préfets et sous-préfets a connu un saut de 17 % à 42 % entre octobre 2020 (Q7) et novembre 2021 (Q8). En septembre 2022, 40 % de la population du centre Mali a « beaucoup confiance » dans les préfets et sous-préfets, et 48 % dans les gouverneurs, ce qui peut être lié au redéploiement et donc à leur présence.

Confiance (beaucoup) dans les préfets, sous-préfets et gouverneurs



La confiance dans les préfets et sous-préfets



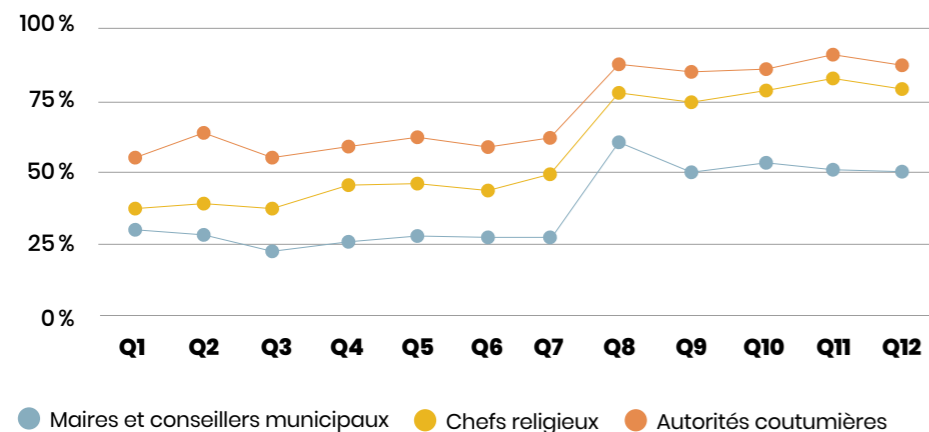
La confiance dans les acteurs locaux

Les maires et les conseillers bénéficient de la confiance d'un enquêté sur deux (« beaucoup confiance ») alors que la confiance (beaucoup) dans les autorités traditionnelles est de 79 % et de 86 % pour les chefs religieux.

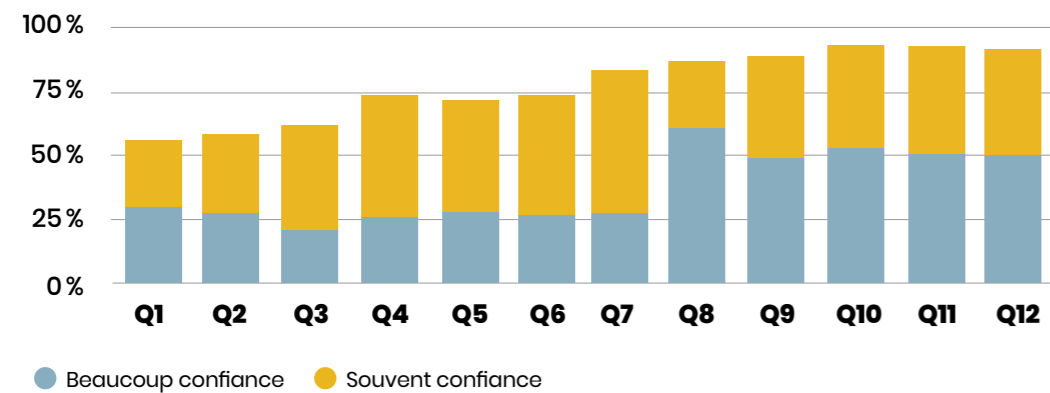
Le niveau de confiance (beaucoup) dans les maires et les conseillers est le plus faible des acteurs locaux, avec des écarts allant jusqu'à 30 % avec les chefs religieux et les autorités coutumières selon les localités. Le niveau de confiance envers les maires et les conseillers municipaux a néanmoins évolué positivement, passant de 30 % en avril 2019 à 50 % en septembre 2022, avec des appréciations très positives envers ceux qui obtiennent des aides alimentaires.



Confiance dans les acteurs locaux



Confiance dans les maires et conseillers municipaux



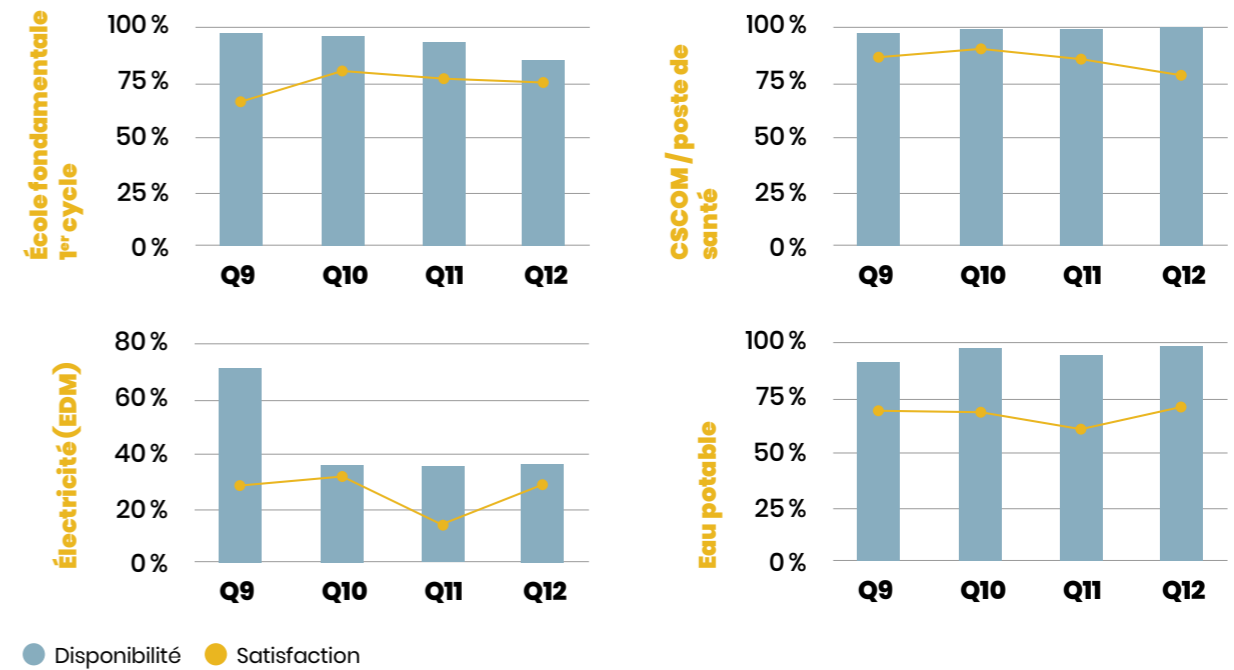
L'Efficacité institutionnelle

Les perceptions de l'efficacité des institutions et des acteurs sont variables. Souvent, les autorités locales ne disposent pas des ressources humaines et financières suffisantes pour mener à bien leurs missions, mais les populations rapportent que les autorités déconcentrées travaillent en synergie avec les autorités locales pour renforcer ou améliorer les services publics et communautaires qui sont disponibles. En général, la collaboration entre les autorités locales et les populations est bonne, mais les maires se plaignent du manque de moyens

octroyés par l'État pour pouvoir assurer la gestion de leurs communes.

Toutefois, même lorsque ces services sont présents, les populations ont exprimé, lors des groupes de discussion ou des entretiens qualitatifs, leur insatisfaction quant à leur qualité : l'absence d'école fonctionnelle, de moyens humains et matériel des services de santé communautaire, l'éloignement des cours de justice, le manque d'infrastructures de base (routes, points d'eau) ou encore l'absence de personnels compétents.

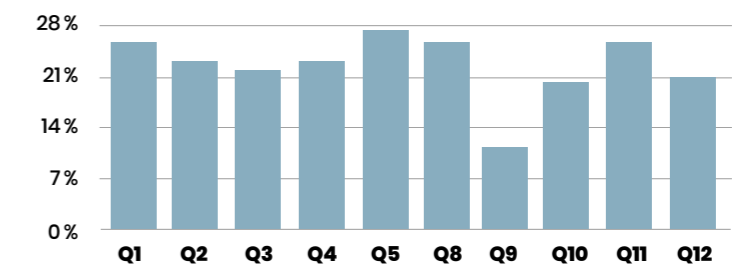
Disponibilité des services et satisfaction des populations



Collecte des taxes au centre Mali

La collecte des taxes reste un défi pour les autorités nationales et locales. Entre 2019 et 2022, seulement 22 % affirment avoir été sollicités à payer des taxes et des impôts. Dans la catégorie « autre », des enquêtés ont mentionné le prélèvement de taxes par les groupes armés et/ou la zakât sur les récoltes et le bétail.

Au cours des trois derniers mois, avez-vous été sollicité pour payer un impôt/ taxe de développement ? " OUI "



LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES



CES AUTORITÉS BÉNÉFICIENT D'UNE GRANDE CONFIANCE DE LA PART DES COMMUNAUTÉS.

Autorités traditionnelles et institutions coutumières : des acteurs incontournables de la gouvernance locale

Au Mali, les autorités traditionnelles et coutumières ont un rôle de protection des communautés - elles doivent garantir leur cohésion -, de médiation et de régulation de l'ordre social. Elles témoignent d'une longue existence, mais elles ont, depuis la période coloniale, été parfois malmenées, instrumentalisées et/ou mises à l'écart. La mise en place de la décentralisation à partir de 1993 a définitivement modifié leur position : si les autorités traditionnelles sont toujours consultées dans un certain nombre de domaines, comme le foncier, elles sont investies d'un rôle d'appui aux autorités issues du suffrage universel.

Deux types de légitimité coexistent au niveau local : d'un côté, la légitimité traditionnelle ; de l'autre, la légitimité électorale. Les autorités élues assurent la gestion des affaires publiques, appuyées le cas échéant par les autorités traditionnelles. Les enquêtes ont montré que ces dernières bénéficient d'un fort taux de confiance, qui est tant le résultat de la crise de légitimité des pouvoirs publics que celui de leur proximité historique et quotidienne avec les populations. Leur rôle est d'autant plus important aujourd'hui que les représentants de l'État sont parfois obligés de se replier dans les chefs-lieux de cercle ou de région du fait des menaces qui pèsent sur eux. Si les groupes armés s'attaquent à l'État et à ses représentants, les autorités traditionnelles et coutumières sont elles aussi très ciblées par les producteurs de violence.

La période coloniale

Durant la période coloniale, le commandant de cercle représentait l'autorité administrative et le chef de village était cantonné au statut d'auxiliaire, essentiellement chargé de l'encadrement des populations. Si les chefs traditionnels s'occupaient des questions foncières et fiscales, de la sécurité et du recrutement, le champ d'action du droit coutumier avait été considérablement réduit. L'administration coloniale a d'abord cherché à affaiblir l'institution coutumière avant de s'appuyer sur elle à des fins d'encadrement et de domination.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la forte mobilisation du personnel colonial en France a obligé le colonisateur à renforcer les attributions de la chefferie traditionnelle, notamment dans les domaines de la justice et de la collecte des taxes et impôts. S'ils ont été intégrés au système, les chefs étaient toujours dépourvus de réels pouvoirs, leur fonction principale étant de servir d'intermédiaires entre les autorités coloniales et les populations. Par opposition au rôle de protection des communautés qui leur

était traditionnellement dévolu, ils ont aussi parfois incarné l'arbitraire et la violence du système colonial, ce qui a contribué à la perte de leur légitimité. De même, l'introduction du système électif dans les colonies a participé à l'affaiblissement des autorités traditionnelles.

Les premières Républiques (1960-1991)

La première République (1960-1968) reprend les cadres administratifs coloniaux et en reproduit le mode centralisé : les responsables administratifs sont nommés par le pouvoir central et les chefs coutumiers maintenus dans leur rôle d'auxiliaires administratifs. Dans le cadre de la construction de la nation, la lutte contre la chefferie de Modibo Keita et l'US-RDA doit se lire à travers la lutte d'influence de l'US-RDA contre le PSP, qui soutenait cette institution. Le pouvoir met en place une structure d'encadrement du monde paysan, que l'on retrouvera plus tard sous le régime militaire (seconde République 1968-1991) sous la forme des *ton* villageois. À partir de 1981, les populations sont encadrées dans des comités de développement et des conseils de circonscription, mais pour pallier les insuffisances de l'État dans les domaines de la santé et de l'éducation notamment, les populations s'organisaient par le biais d'associations, centres communautaires et coopératives.

Démocratisation

Après la transition démocratique (1991-1992), la décentralisation est la grande réforme du président Alpha Oumar Konaré. Jusqu'à la mise en place des communes rurales en 1992, la chefferie était la seule institution représentant les pouvoirs locaux. À partir de la communalisation intégrale du territoire malien, deux instances de pouvoir vont dès lors collaborer au niveau local : les chefs coutumiers et les exécutifs municipaux. Les chefferies participent depuis longtemps aux missions d'intérêt général comme l'état civil, la collecte des impôts ou diverses campagnes de sensibilisation mais sans que leur rôle ne soit codifié. Les lois de décentralisation vont alors formaliser la participation des autorités traditionnelles : dans un certain nombre de matières, les autorités municipales sont tenues de prendre l'avis des conseils de villages ou de fractions, des chefs de quartier. Le chef de village est placé sous l'autorité du maire et son rôle est reconnu et défini dans le code des collectivités territoriales (articles 26, 71 et 245 de la loi du 2 octobre 2017). Le Mali a choisi d'aménager à la chefferie une place dans le nouvel ordre politico-administratif.

Une variété d'autorités traditionnelles et coutumières

Plusieurs types d'autorités traditionnelles cohabitent : chef de village, chef de quartier, confrérie des chasseurs, conseil des sages, etc. Si certaines autorités traditionnelles sont affaiblies comme le chef de culte (*hogon* chez les Dogons, le *komo* dans certains villages bamanan du cercle de Djenné), ces autorités sont toujours très présentes et actives.

Les autorités traditionnelles et coutumières constituent la chefferie de village. Les chefs de villages sont assistés par un conseil de village, composé des notables et, généralement, des chefs de famille et des chefs religieux. Le chef de village réunit le conseil pour toutes les questions importantes et décisions qui doivent être prises par le village et le conseil du village peut consulter des personnes ressources autres que ses membres lorsqu'il doit donner un avis ou prendre une décision. Le conseil de village est habilité à délibérer et les décisions prises s'imposent à tout le monde et lorsqu'une décision du conseil n'est pas acceptée, les parties peuvent avoir recours aux autorités administratives et judiciaires. Il arrive également que des affaires portées devant les autorités administratives et judiciaires soient renvoyées devant les autorités traditionnelles, chef de village et conseil de village.

Les autorités traditionnelles et coutumières ont des niveaux différents d'autorité en fonction de leur nature. Ainsi les hameaux dans les régions du centre du Mali ou les fractions dans les régions du nord du pays sont régis par des chefferies et des conseils de la même manière que les villages. De telles chefferies et conseils statuent et délibèrent sur tout ce qui concerne la vie du hameau ou de la fraction et celle de leurs habitants.

L'accès à la chefferie du village comme à la chefferie de hameau ou de fraction est basé sur les règles de primogéniture au sein des lignages fondateurs. À ce titre, le chef de village, de hameau ou de fraction est désigné par les notables, le conseil du village, du hameau ou de fraction. Dans la pratique, beaucoup de contestations aboutissent devant le tribunal administratif.

L'accès au statut d'autorité traditionnelle se fait de la même manière dans tous les cercles :

« C'est après le décès du chef du village actuel. Il y a un délai qu'on attend au cours duquel les administrateurs vont faire leurs enquêtes, consulter le conseil du village afin de nommer quelqu'un. »

Extrait d'un entretien avec un chef du village, cercle de Koro, avril 2019.

La succession est patriarcale : le plus âgé dans la lignée paternelle devient le chef du village. Ce régime peut connaître un bouleversement social si, par exemple, tous les pères sont décédés, le pouvoir chefferial revient aux enfants (notamment les fils) :

« De nos jours, il n'y a plus de père. C'est moi le plus âgé des enfants, qui suis le chef du village. » Un conseiller ajoute : *« Tous les pères sont décédés, c'est le tour des enfants. C'est le Kabila qui te choisit pour devenir le chef du village, puis les autorités administratives délivrent une note de reconnaissance. »*

Extrait d'un entretien avec un chef du village, cercle de Baraouéli, avril 2019.

Le **chef du village coutumier** s'appuie sur une légitimité traditionnelle, car il est issu de la famille fondatrice du village. Il gère les affaires coutumières et œuvre pour la consolidation du tissu social à travers la médiation autour des événements sociaux tels que les mariages, décès, baptêmes et conflits d'héritage. Il est entouré de ses conseillers et accompagné par ses hommes de caste lors des cérémonies.

Le **chef du village administratif** est désigné par un vote. Ses rôles et missions sont définis par des actes administratifs et il est l'interlocuteur privilégié de l'administration dans la localité. Le chef administratif peut être perçu comme politique, du fait de son processus de désignation. Son élection peut être source de tensions, voire même de conflits intercommunautaires comme lorsque des partis politiques se mobilisent pour faire élire des chefs administratifs en transgressant les règles coutumières. Il faut parfois aller jusqu'à la cour suprême pour trancher des successions coutumières.

« ... si le chef de culte annonce un sacrifice commun pour toute la communauté, ou si un couple se dispute et s'invite chez le chef du village coutumier, ce dernier nous (griots/ hommes de caste/ forgerons) convoque en premier lieu puis ses conseillers. Ensuite, il nous envoie faire les premières démarches de médiation. Et si cela ne suffisait pas, il sollicitera un de ses conseillers ou lui-même s'impliquera davantage en invitant les belligérants dans son vestibule afin de trouver une solution... »

Propos recueillis, cercle de Koro, avril 2019.

Rôle des autorités traditionnelles

Restées longtemps sans statut légal, les autorités traditionnelles et coutumières ont cependant toujours eu une place de choix dans la vie socio-politique du Mali. **Les chefs traditionnels sont perçus comme des médiateurs sociaux et les garants des valeurs sociétales et de l'héritage culturel des communautés.** Les autorités sont consultées pour des conflits, elles ont un rôle d'intermédiaires entre les populations locales et les autorités administratives et le rôle le plus important est celui de la protection des communautés et de garant de la cohésion sociale. Soulignons cependant que cet ordre social peut aussi être inégalitaire, plus injuste envers les groupes dominés.



« Quand un étranger vient dans le village, c'est le chef du village qui est son premier logeur. C'est lui qui lui donne un espace d'habitation, un champ de culture, un espace pastoral. (...) S'il vient avec son bétail c'est à eux (aux conseillers) qu'il s'adresse. Et le chef du village ordonne à ses conseillers de lui trouver un endroit propice pour s'installer. Si le même étranger, après sa sédentarisation dans le village, le jour où il commettra une faute grave, c'est son logeur qui est interpellé pour donner des avertissements. Si son logeur lui parle et qu'il l'écoute, c'est fini, mais s'il n'obtempère pas, on le chasse du village. »

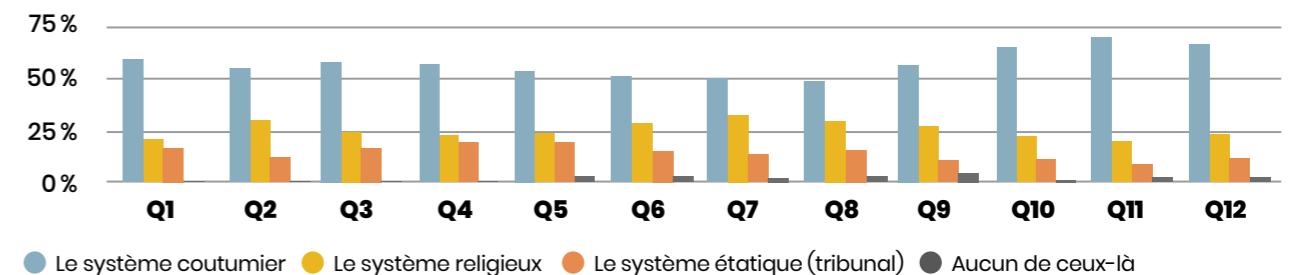
Extrait de l'entretien avec un chef de village et ses conseillers, cercle de Djenné, avril 2019.

DES RÉSULTATS DES ENQUÊTES, IL RESSORT QUE LES MALIENS SOLLICITENT DAVANTAGE LES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES QUE LES ÉLUS OU LES AGENTS DE L'ADMINISTRATION LORSQU'ILS ONT UN PROBLÈME, QUE CE SOIT EN CAS DE CONFLIT MINEUR, DE CRIME GRAVE OU DE CONFLIT LIÉ AUX RESSOURCES NATURELLES.

Les problèmes les plus souvent portés devant l'autorité traditionnelle sont les conflits fonciers et les problèmes d'accès aux ressources naturelles et leur exploitation, à l'origine de conflits entre éleveurs et agriculteurs. Viennent ensuite les problèmes familiaux (mariage forcé, divorce, adultère, etc.), puis ceux liés au partage de l'héritage. Les populations font moins confiance à la justice formelle, considérée comme corrompue et partielle, pour peu que l'on paie pour casser la décision d'une autorité traditionnelle.

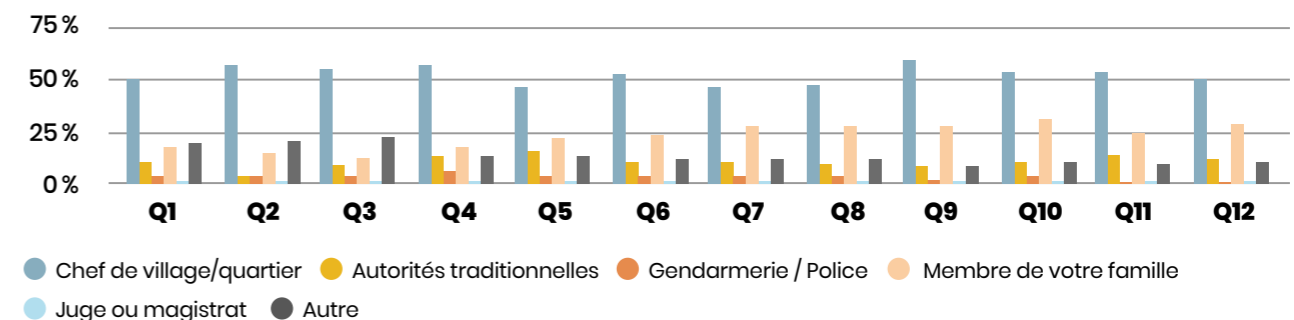


Système judiciaire le plus impartial par différentes phases d'enquête

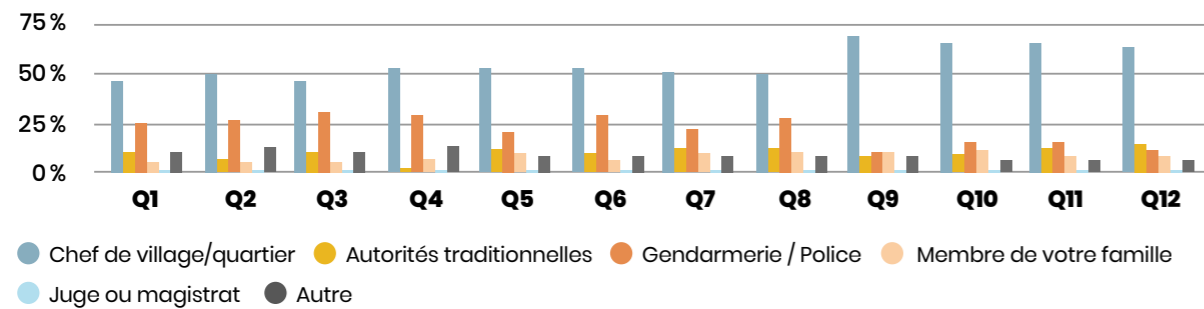


Les prérogatives des chefs traditionnels sont notamment consacrées par leur rôle au règlement des conflits fonciers et à l'accès et à l'exploitation des ressources naturelles.

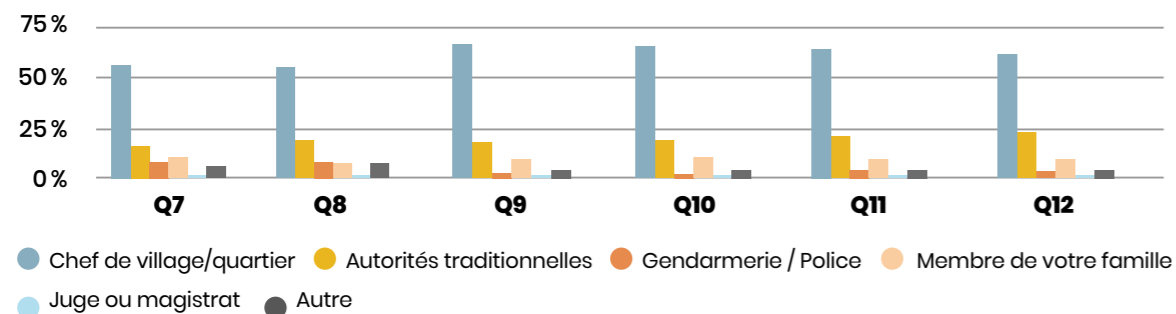
En cas de conflit mineur (conflit de voisinage, familial, etc.), qui allez-vous consulter en priorité ?



Si vous êtes témoin d'un crime grave (meurtre, viol, vol avec violence, etc.), à qui allez-vous le rapporter en priorité ?



En cas de conflit lié aux ressources naturelles (eau, pâturage, etc.), à qui allez-vous le rapporter en priorité ?



L'insécurité a entraîné des changements dans les rapports avec et entre les différentes autorités.

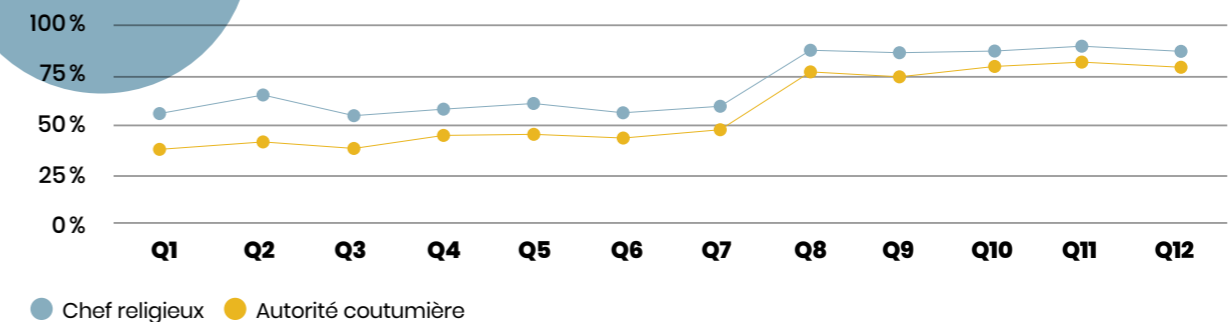
Les nouveaux acteurs, en l'occurrence les groupes armés dits djihadistes, qui souhaitent faire appliquer la charia, sont en guerre contre les autorités traditionnelles et coutumières et les autorités étatiques. L'accès aux ressources naturelles demeure une cause fondamentale de la lutte que ces nouveaux acteurs mènent contre les pratiques existantes, prônant la foi et le libre accès aux ressources. Les exploitants de ces ressources naturelles, notamment les gens qui cherchent le bois de chauffe, sont, par exemple, fréquemment appréhendés par ceux que les populations appellent « les gens de la brousse ».

En matière de justice, les autorités sont concurrencées par les groupes d'auto-défense, les chasseurs traditionnels, et autres groupes armés, qui sont parfois consultés par les populations pour trancher des litiges ou qui prennent l'initiative de régler les différends. Les autorités traditionnelles, qui sont dépourvues de ressources et qui ne disposent pas des moyens de faire respecter leurs décisions, voient ces nouveaux acteurs remettre en cause leurs prérogatives en matière de justice.

Relations entre les autorités traditionnelles et coutumières et les populations

Les autorités traditionnelles et coutumières sont présentes dans toutes les localités enquêtées, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain et le niveau de satisfaction envers ces autorités est très élevé. Nous avons également constaté que plus la situation se détériore, plus les autorités traditionnelles bénéficient de la confiance des populations. Lorsque les autorités locales sont parfois contraintes de se réfugier dans les chefs-lieux de commune ou de cercle, ce sont les autorités traditionnelles et coutumières qui gèrent les déplacements et les protègent. Ces autorités sont aussi particulièrement visées par les groupes armés comme Amadou Issa Dicko, chef de village de Dogo, assassiné dans son village en avril 2015 et celui de Manga-Peul en novembre de la même année.

Niveau de confiance dans les acteurs suivants



Les enquêtes démontrent un attachement très fort aux autorités traditionnelles et coutumières, qu'elles soient médiatrices, engagées dans le dialogue entre les communautés ou qu'elles soutiennent les autorités locales dans la collecte des impôts par exemple. Ces autorités jouissent d'une légitimité certaine.

« Le chef du village a pour rôle de résoudre tous les problèmes qui préoccupent les habitants » qu'il s'agisse des conflits ou de mésententes dans les couples. Le rôle des conseillers consiste à épauler le chef du village dans la prise de décision et la résolution des conflits : « Le chef du village joue un grand rôle dans le village. Le chef du village est consulté jour et nuit pour n'importe quel problème : litige foncier, conflit entre agriculteur et éleveur. Et il fait de son devoir pour calmer la situation. Le chef du village participe au recouvrement des impôts pour la collectivité. En plus, le chef du village est le médiateur social entre les couples si les clans n'arrivent pas à gérer ces différends. »

Propos recueillis auprès du chef de village et de ses conseillers, cercle de Baraouéli, avril 2019.

Relations entre les autorités traditionnelles et coutumières et les autorités étatiques

Les autorités collaborent avec les maires et conseillers et les autorités préfectorales. Selon le chef de village de Baraouéli, « s'il y a un problème dans la ville, le préfet m'appelle pour demander si je suis au courant de ce qui se passe dans la ville ». Un conseiller ajoute que la « collaboration se renforce de plus en plus tous les jours ». Cette bonne entente entre les autorités traditionnelles (de Baraouéli) est, selon le chef du village, un héritage : « nous l'avons hérité de nos grands-parents, car ceux-ci vivaient de cette manière. Nous avons suivi la même voie. »

Propos recueillis auprès du chef de village et de ses conseillers, cercle de Baraouéli, avril 2019.



Les rapports entre les autorités traditionnelles et administratives et les élus locaux sont plus complexes.

Les autorités traditionnelles se plaignent du manque de considération envers elles. Les conflits liés au foncier sont souvent en cause lorsque les maires attribuent des terres sans consulter au préalable les chefs de village, dont c'est une attribution coutumière.

« La mairie ne consulte pas la chefferie dans la prise de décision. Elle attribue des terres soit à usage d'habitation, soit pour la culture sans consulter le chef du village. Donc, s'il y a un problème, ce sera entre nous et nos propres enfants parce que les élus locaux sont nos enfants d'ici. Mais, l'administration fait qu'ils n'ont aucune considération envers nous. »

Avec la décentralisation, les conflits de compétences entre les institutions traditionnelles et les pouvoirs décentralisés sont récurrents : les autorités traditionnelles ont perdu une grande partie de leur pouvoir et de leurs ressources, mais ces autorités conservent une grande audience et bénéficient d'une légitimité auprès des populations. Cependant, la gravité de la crise actuelle rend parfois inopérants les mécanismes traditionnels de gestion des conflits.

Propos recueilli auprès d'un chef de village, cercle de Niono, avril 2019.



●● Difficultés rencontrées

Nombre de difficultés rapportées sont liées au fait que les chefs de village et leurs conseillers ne se sentent pas considérés par les élus locaux, se plaignant d'être traités comme des subordonnés et non comme des collaborateurs.

Le recouvrement des impôts

Auparavant, tous les impôts recouverts étaient remis au chef du village ; depuis l'avènement de la décentralisation, les impôts sont directement versés à la mairie. Les taxes sont destinées aux services sociaux de base (éducation, hygiène, santé, etc.) : *Autrefois, l'impôt est collecté, remis au chef du village, qui était chargé de le verser chez le commandant. Actuellement, ce n'est plus le cas. Dès que les conseillers finissent de recouvrer les impôts, on leur demande de les ramener à la mairie. Quand on demande aux populations, elles te diront qu'ils (les conseillers et le chef du village) bénéficient de quelque chose. Non ! Ils ne bénéficient même pas un franc. En cas d'un problème, tout le monde cotise pour gérer ici à Djenné.* »

Entretien avec le chef du village et ses conseillers, cercle de Djenné, avril 2019.

Les chefs se plaignent parfois de leur perte de légitimité, en particulier face aux autorités élues, revendiquant une meilleure connaissance des communautés : « Si vous retournez à Bamako, dites aux hautes autorités du pays de restituer le pouvoir au chef du village. C'est la seule condition pour que le pays soit tranquille. Parce que ce sont eux qui connaissent la ville et la campagne. »

Entretien réalisé avec un conseiller d'un chef de village, cercle de Djenné, avril 2019.

LA COLLABORATION ENTRE LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET COUTUMIÈRES ET LES AUTORITÉS ÉTATIQUES S'EST RENFORCÉE AVEC LA CRISE SÉCURITAIRE, LES UNES AYANT BESOIN DES AUTRES POUR SUPPORTER LES POPULATIONS MENACÉES.

Un chef du village reconnaît que le paiement des impôts est une pratique ancienne :

« Depuis le temps colon, nous payons des impôts. Le jour où ils avaient besoin des impôts, ils envoyaient un émissaire auprès du chef du village d'instruire ses conseillers de recouvrer les impôts. Après les recouvrements, le chef du village déléguait ses conseillers d'amener l'argent chez le commandant. En contrepartie, le chef du village bénéficiait d'une ristourne qu'on lui verse le commandant. Maintenant, la nouvelle politique a coupé cela. »

C'est un problème de gouvernance locale qui se pose dans ce cercle : les autorités traditionnelles souhaiteraient être associées à la gestion financière de la commune et elles demandent aux autorités étatiques une reconnaissance officielle : « Il faut que le pouvoir revienne vers le bas. S'il ne revient pas à la base, le Mali n'obtiendra pas ce qu'il cherche. (...) Aucune autorité (sous-préfet, maire, gouverneur) ne peut rien entreprendre sans consulter la chefferie. Nous avons compris les choses à l'envers. »

Propos recueillis auprès d'un chef du village, cercle de Djenné, avril 2019.



2. INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

- 52. Agriculture**
 - 70. Élevage**
 - 78. Pêche**
 - 80. Commerce**
 - 96. Projets de développement**
 - 114. Éducation**
 - 126. Raréfaction des ressources & migration**
 - 142. Être jeune au centre du Mali**
 - 156. Santé**
 - 164. La Pandémie de la Covid-19**
-



VIDÉO. Akili Sigui
La Voie de la Paix.

LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

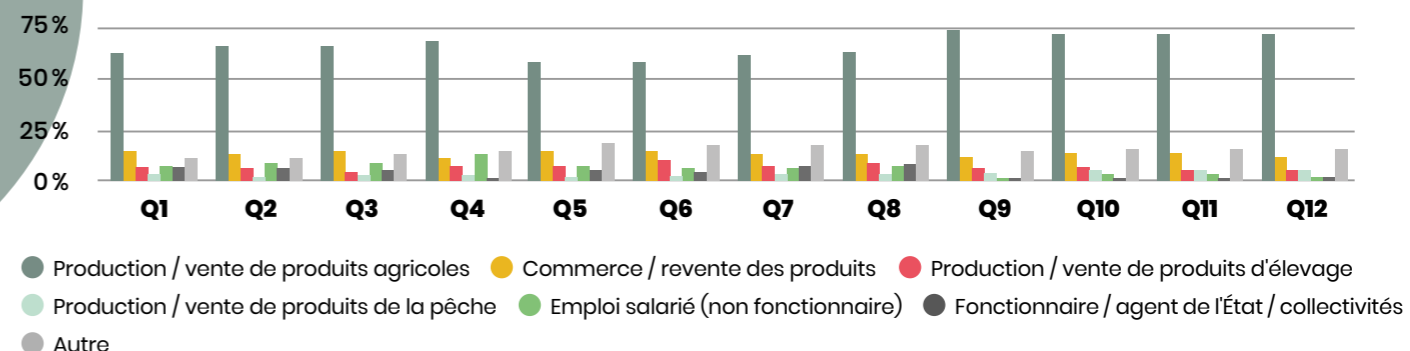


Les modes de production primaires sont très vulnérables aux chocs - climatiques ou sécuritaires - et peu sécurisés (titres fonciers, modes de valorisation des produits). La majorité des ménages pratique l'agriculture, que ce soit l'activité principale pour les uns, ou une activité secondaire pour d'autres, possède du bétail et pratique l'élevage, avec d'autres activités complémentaires comme le commerce. Toutes ces activités sont essentiellement pratiquées à des fins de subsistance.

Cette enquête sur l'agriculture s'est appuyée d'une part, sur la collecte de données croisées (modes de production, capitaux et biens existants) et d'autre part sur les perspectives économiques et l'impact de facteurs externes sur les moyens de production et de subsistance.

LES POPULATIONS DU CENTRE DU MALI SONT MAJORITAIREMENT DÉPENDANTES DES MODES DE PRODUCTION DU SECTEUR PRIMAIRE POUR SUBVENIR À LEURS BESOINS IMMÉDIATS.

Revenu principal des ménages



La recherche a mis en évidence les constats suivants :

- concernant la répartition socio-économique des populations, si certaines communautés se définissent selon leur mode de production, les résultats confirment que la plupart des ménages dépendent de plusieurs modes de production, principalement l'agriculture et l'élevage. Si une spécialisation est souvent mise en avant, les facteurs affectant l'agriculture ou l'élevage, par exemple, touchent une population plus large que celle traditionnellement en charge de ces modes de production.

- Les activités économiques sont principalement consacrées à nourrir la famille, plus qu'à l'accumulation de capital ou à l'amélioration des conditions de vie. Les modes de production dépendent de ressources précieuses : titres fonciers peu sécurisés, capacité d'accès aux ressources en eau, d'accès aux marchés et aux intrants économiques. Les populations sont particulièrement vulnérables aux chocs (climatiques ou sécuritaires) et disposent de peu d'alternatives pour subvenir à leurs besoins en cas de crise.

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES VISENT PRINCIPALEMENT À NOURRIR LA FAMILLE, PLUTÔT QU'À L'ACCUMULATION DE CAPITAL OU À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE.



AGRICULTURE

L'économie malienne repose principalement sur le secteur agricole, qui occupe près de 62 % de la population active (Banque mondiale, 2021b) : l'agriculture (dont l'élevage), qui représente 40% du PIB et 58% des emplois directs et indirects, fait vivre 11 millions de Maliens (Banque mondiale, 2022). Ce secteur contribue à environ 15% des recettes d'exportation en 2019 (Banque mondiale et Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, 2019). La situation dans le centre du Mali diffère entre des cercles qui disposent de peu de surfaces agricoles (Bandiagara) et ceux qui en possèdent beaucoup (Koro et Bankass).

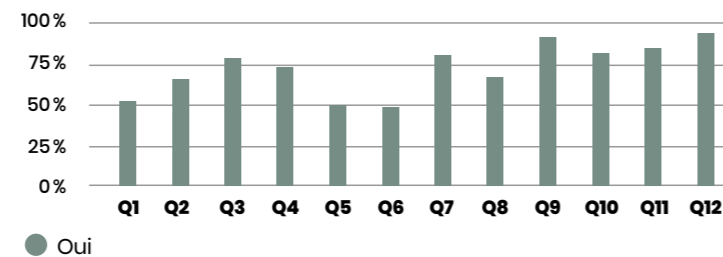
LES DONNÉES DÉMONTRENT LA GRANDE VULNÉRABILITÉ DU SECTEUR AGRICOLE AUX CONDITIONS CLIMATIQUES ET SÉCURITAIRES.



●●
●●

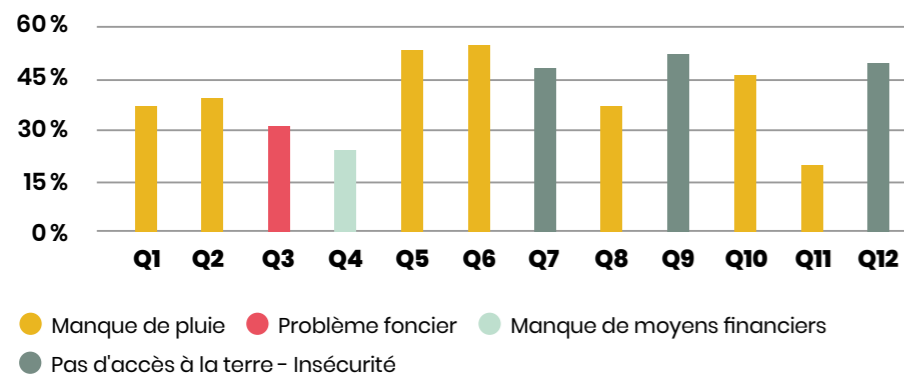
●●

Votre ménage pratique-t-il ou a-t-il pratiqué l'agriculture au cours des trois derniers mois ?



Quand ils ne pratiquent pas l'agriculture, les raisons sont multiples et ont varié selon les phases d'enquête. Environ 15 % des ménages ne sont pas agriculteurs et n'ont jamais pratiqué l'agriculture. Pour le reste des ménages, la pratique de l'agriculture pouvait être limitée pour des raisons climatiques, comme le manque de pluie ou les inondations, mais également par l'insécurité, qui restreint l'accès aux champs.

Si votre ménage n'a pas pratiqué l'agriculture dans les derniers 3 mois, pourquoi ?



LES DIFFICULTÉS DU SECTEUR AGRICOLE S'EXPLIQUENT EN PARTIE PAR LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, LE MANQUE D'ORGANISATION DES ESPACES CULTIVÉS, LES CONTRAINTES CLIMATIQUES OU GÉOGRAPHIQUES ET L'INSÉCURITÉ.

L'agriculture (dont l'élevage), qui représente 40 % du PIB et 58 % des emplois directs et indirects, fait vivre 11 millions de Maliens (Banque mondiale, 2022). Les données démontrent la vulnérabilité du secteur agricole, tributaire de la pluviométrie et des réglementations du régime foncier malien.



L'accès à la terre

Plus de 80 % des personnes enquêtées sont propriétaires d'un champ ou d'une surface agricole, mais seules 12 % détiennent un titre foncier, transmis par héritage familial (58 %), par le service des domaines (9 %) ou par un autre moyen (29 %). En d'autres termes, 68 % des agriculteurs ne possèdent pas de titre foncier pour leur exploitation agricole. Le plus souvent, les champs appartiennent aux familles, il y a peu de propriétés individuelles.



il est plus facile d'avoir une maison d'habitation qu'un champ à cultiver. Même tous les autochtones n'ont pas suffisamment de terres à cultiver. C'est pourquoi, vous ne voyez pas de champ individuel car ils appartiennent tous à des familles et cela depuis très longtemps.

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Koro, avril 2019.

L'accès et le droit d'exploitation des terres de culture peuvent s'obtenir de plusieurs manières :

- par l'intermédiaire des chefs de village qui sont considérés comme les véritables propriétaires des ressources foncières.
- par les propriétaires terriens, appelés « dugukolotiguiw » (les détenteurs des terres) qui sont différents des chefs de village.
- dans les zones de culture sèche, les terres sont cédées en échange d'objets symboliques (coqs, kolas, etc.) ou d'argent.

Emprunter une terre agricole comporte des risques puisque, la plus souvent, la terre est empruntée sans formalisation juridique légale. La durée de cet emprunt est variable et peut aller jusqu'à une ou deux générations. Les conflits arrivent souvent lorsque les propriétaires veulent récupérer leurs terres et, quand les emprunts ont été faits via des relations de parenté, les enfants devenus adultes ne savent pas que la terre ne leur appartient pas. Aussi, lorsque le propriétaire réclame sa terre, le conflit peut aller jusqu'au tribunal.

Dans la zone aménagée de l'Office du Niger, la demande est adressée à la direction locale de l'Office. Dans la distribution des terres de culture, les demandes des villages situés non loin des aménagements sont généralement considérés en priorité et viennent ensuite

celles des autres producteurs. Dans ce système de production, tous les petits producteurs bénéficient d'un contrat annuel d'exploitation, renouvelé chaque année par tacite reconduction, contre paiement de la redevance en eau nécessaire aux cultures.

Les exploitations agricoles sont essentiellement familiales et souvent gérées par un ou plusieurs ménages. Pour autant, la recherche a montré que la croissance démographique et les conflits au sein des familles contribuaient à l'émergence d'unités de productions individuelles.



« Ce sont les champs collectifs qui sont nombreux. Il y a des champs individuels mais le plus nombreux ce sont les champs collectifs. Chez nous, il y a les deux. Le champ collectif est le Lara. Les membres de la grande famille travaillent dans ce champ. Ce champ appartient au plus âgé de la famille. Ce champ est donné par succession. Chaque village a son système mais chez nous c'est l'âge qui compte. Le Lara est donné au plus âgé. Le villageois le plus âgé qu'on appelle Hogon a son champ à part. C'est différent de Lara. Dans les quartiers aussi, le plus âgé a aussi son champ. Maintenant dans certaines familles il y a 6 à 8 ménages, le plus âgé a son champ aussi. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Bankass, avril 2019.

• Le manque de terres agricoles disponibles

« Quand on était encore très jeunes, il n'y avait pas de problème de terre chez nous. La ville n'était pas aussi grande et il n'y avait pas autant de personnes. Certains chefs de famille avaient même deux ou trois champs. Mais de nos jours, la ville a grandi avec les familles qui se sont multipliées et les étrangers qui sont venus s'installer. Du coup, la terre ne suffit plus. Même le clan du chef de village qui donnait les terres se trouve dans le besoin aujourd'hui. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Koro, avril 2019.

Dans certains cas, le déficit de terres cultivables s'explique par un problème d'organisation et de gestion de l'espace. Dans les cercles de Macina et Niono, il existe deux zones de production : la zone exondée et la zone inondée, gérée par l'Office du Niger qui distribue les parcelles aménagées et irriguées pour la production agricole ou maraîchère mais qui ne suffisent pas à couvrir les besoins de production de la population rizicole.

«

Le manque de terre de culture est très sérieux chez nous. Depuis plusieurs années, nous sommes sur les mêmes terres qui appartiennent d'ailleurs à nos pères. De nos jours, ces terres n'arrivent même plus à nous nourrir car nos familles ont grandi. Nous n'avons que 3 hectares qui avaient été donnés à notre père depuis le début de l'Office. En ce moment, sa famille ne dépassait pas une dizaine de personnes. Mais de nos jours, nous sommes 32 personnes dans la famille. Comment cela pourrait nous suffire ? C'est pourquoi, nous introduisons chaque année des demandes pour avoir des terres mais qui n'ont jamais eu de satisfaction. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Macina, avril 2019.

Ces propos révèlent une grande disparité entre le niveau des terres aménagées disponibles et les besoins des populations. L'Office du Niger dispose d'un potentiel assez important de terres agricoles aménageables mais, dans la zone de Niono, la crise foncière pousse des paysans à aller chercher des terres dans de nouvelles zones de production.

La zone exondée est particulièrement vulnérable aux variations de la pluviométrie avec des conséquences sur les rendements agricoles. La fertilité des sols diminue aussi à cause de l'ensablement des terres arables et de l'épuisement du sol du fait de son utilisation constante. S'ajoute l'insécurité grandissante qui empêche désormais plusieurs communautés de cultiver.

• Une pluviométrie irrégulière



Les enquêtes de perception ont fait ressortir la précarité des situations économiques des populations dont les activités agricoles dépendent massivement de l'eau de pluie et de l'eau des rivières, des ruisseaux et des canaux, notamment dans la zone Office du Niger.

Le régime pluviométrique du Mali se caractérise par une décroissance régulière des précipitations et de la durée de la saison des pluies du sud vers le nord (de Coning & Krampe, 2021). La quantité des pluies varie ainsi beaucoup d'une zone à l'autre ou encore selon les années. D'après les exploitants agricoles des régions de Ségou et Mopti, la saison des pluies est non seulement de plus en plus tardive, mais elle s'arrête aussi de plus en plus tôt. Cette baisse du niveau d'eau du fleuve Niger a des conséquences sur les activités de production de la contre-saison et le manque d'eau empêche un grand nombre de producteurs de travailler.



« La question de l'eau est fortement liée à la pluviométrie et les problèmes sont différents selon les cercles. Dans le cercle de Koro, « à la fin du mois de février, tous les travaux liés à l'eau s'arrêtent à cause du problème d'eau. Seule l'eau buvable reste la priorité pour tout le monde. C'est d'ailleurs pourquoi, les femmes qui font le maraîchage sont obligées d'utiliser l'eau dans un système de tour car, si toutes les femmes puisent l'eau en même temps, les puits vont tarir. »

Entretien réalisé avec un membre de la coopérative des producteurs, cercle de Koro, avril 2019.

Dans la zone des cultures sèches, l'agriculture est également fortement dépendante des eaux de pluie et leur irrégularité constitue un sérieux problème. Ainsi, qu'il s'agisse de la zone des cultures sèches ou des zones aménagées, l'accès à l'eau demeure un élément déterminant pour les cultures.

La dépendance vis-à-vis des sources naturelles d'eau est importante et les populations ont peu de sources alternatives comme les puits privés ou publics ou des réservoirs.

Les préoccupations liées au climat (sécheresse, inondations, tempêtes) sont souvent évoquées par les enquêtés comme une difficulté essentielle dans leur pratique de l'agriculture.

Dans les cercles de Koro et de Bankass, l'eau est disponible mais pas en quantité suffisante. Selon un transformateur agroalimentaire de Koro : « À partir du mois de mars l'eau n'est plus disponible dans notre localité. Tous les puits tarissent en cette période de l'année. Alors que c'est le moment idéal pour faire la production maraîchère. »

Entretien réalisé avec un transformateur agro-alimentaire, cercle de Koro, avril 2019.

●● **À Bandiagara, le problème d'eau concerne tant l'eau souterraine que pluviale.**

Après l'hivernage, l'eau retenue dans les barrages permet de faire le maraîchage (novembre-avril), mais elle n'est pas suffisante pour couvrir toutes les activités agricoles contre paiement d'une somme forfaitaire (environ 5 000 FCFA par an).

« Après l'hivernage (vers octobre) le débit d'eau diminue et nous fermons les barrages pour avoir de l'eau pendant 6 à 7 mois de l'année. Cette année, nous avons eu beaucoup d'eau. Jusqu'à présent il y a de l'eau dans les lits du marigot mais malheureusement cette eau est actuellement polluée par la potasse déversée dans le Yamé par les teinturiers. »

Entretien réalisé avec un président de coopérative agricole, cercle de Bandiagara, avril 2019.



Une activité de subsistance

Les produits de la récolte sont d'abord destinés à la nourriture pour la famille puis à la vente sur le marché, mais cette production ne suffit que partiellement, voire pas du tout, à couvrir les besoins de la famille.

Pour satisfaire les besoins comme la santé, l'éducation ou les déplacements, le producteur est souvent contraint de vendre une partie de sa production ou de son bétail mais lorsque la production est insuffisante, il n'y a pas de surplus à mettre sur le marché local. La production maraîchère vient en complément et, malgré une forte croissance, les producteurs font face à une mévente dans le marché local.

« Dans notre commune, on cultive pour la nourriture et vendre un peu. Malheureusement dans notre commune il y a très peu de gens qui ont la capacité de produire et puis vendre une partie. Même pour la nourriture pour beaucoup, ça ne suffit pas à forte raison de vendre. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Niono, avril 2019.

LA DÉGRADATION DES TERRES ET LES PLUIES MOINS ABONDANTES PROVOQUENT DES BAISES DE RENDEMENTS.



Selon un producteur de Bankass :

« Autrefois, on pouvait nourrir toute la famille avec seulement 3 hectares, mais actuellement pour satisfaire les besoins alimentaires de la famille il faut doubler cette quantité de parcelle. »

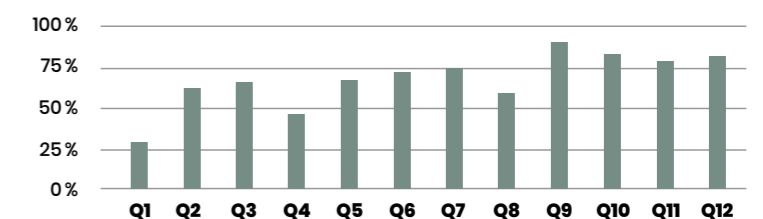
Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Bankass, avril 2019.

La fertilité des terres agricoles est une préoccupation constante des exploitants et, pour compenser la dégradation des terres, les producteurs emploient à la fois des engrais, des fumures et autres intrants pour augmenter le rendement.

Les agriculteurs utilisent le composte ou bien laissent les animaux dans le champ pendant la saison sèche ; pendant la saison des pluies, le paysan se sert de l'engrais.

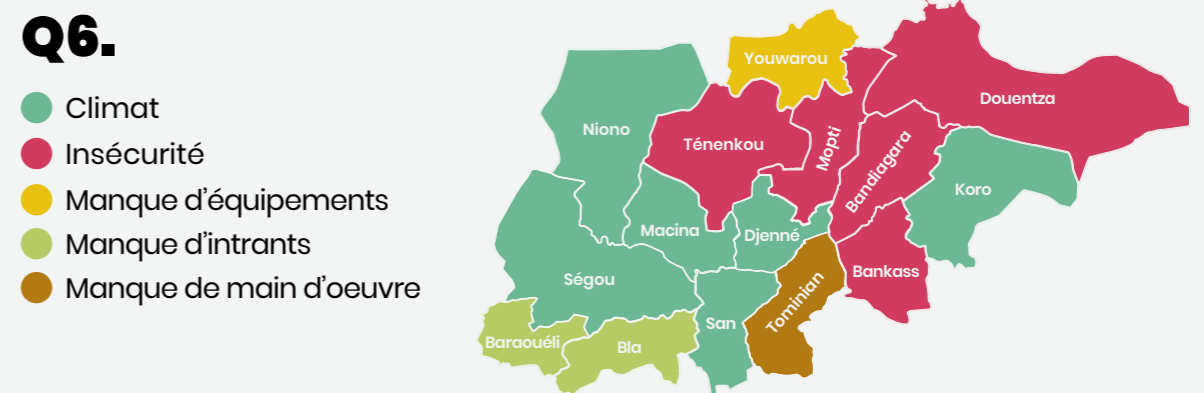
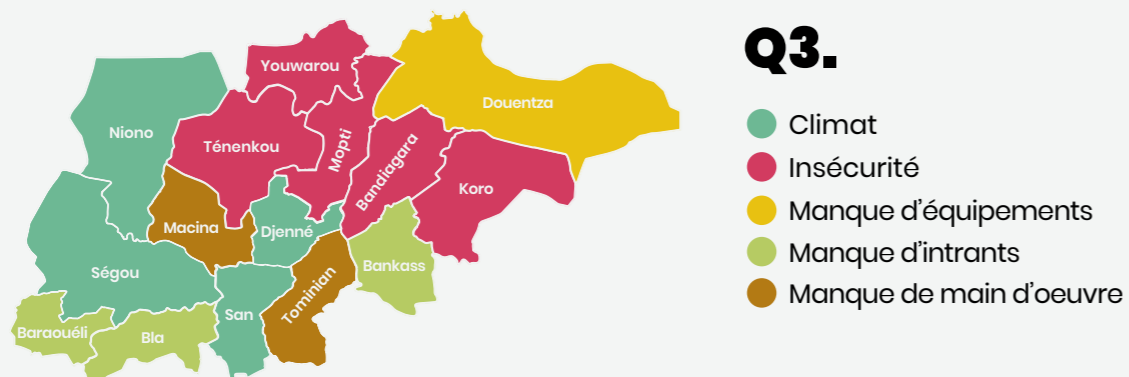
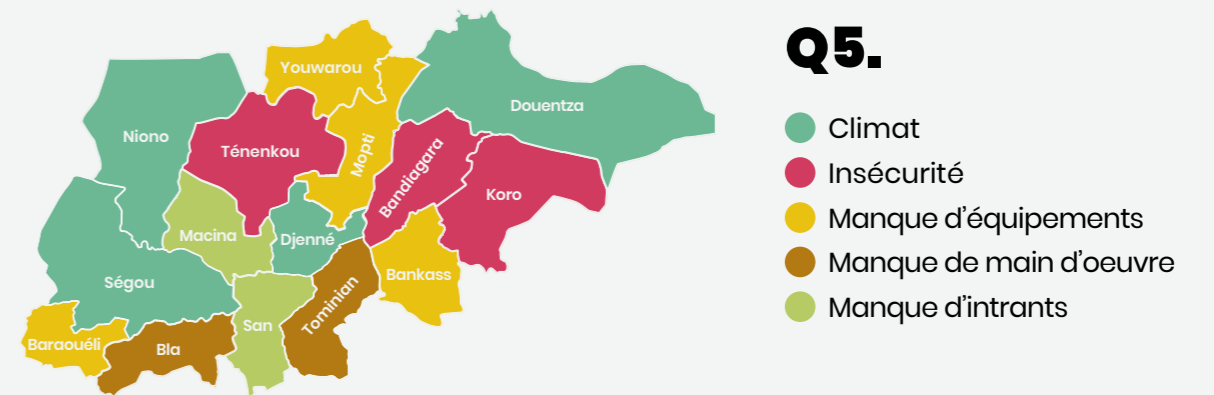
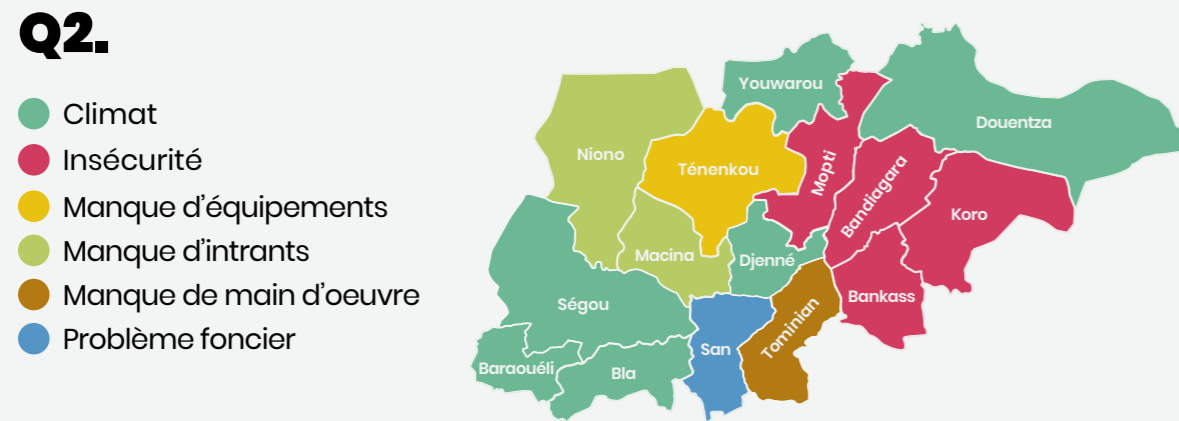
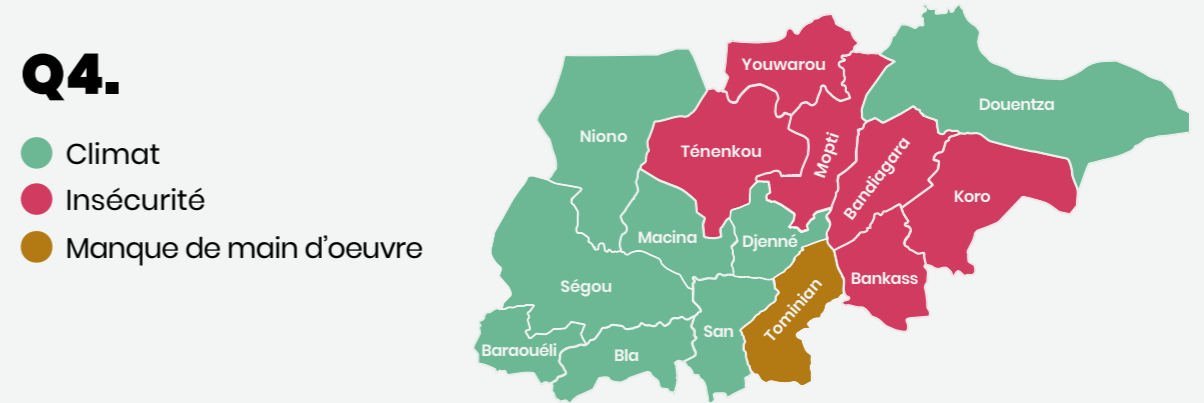
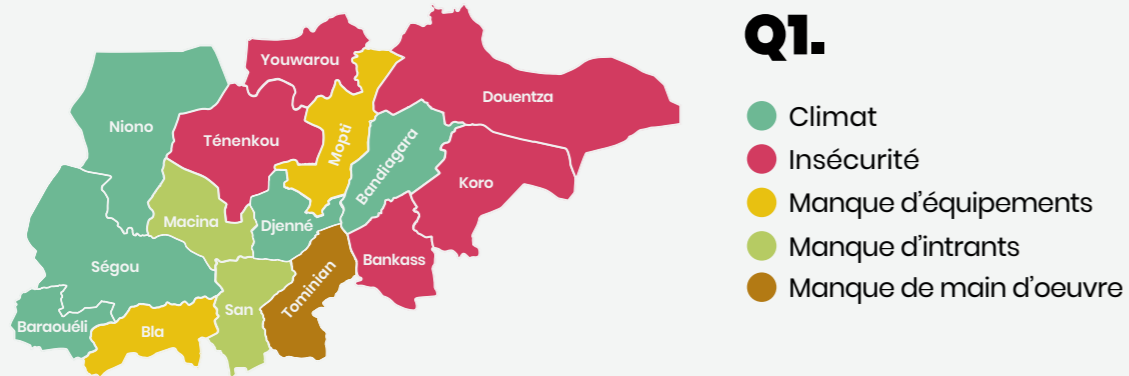
Dans le contexte actuel marqué par les changements climatiques et l'insécurité, une mauvaise récolte peut plonger les ménages dans une situation d'insécurité alimentaire. Le cas échéant, les agriculteurs n'ont pas/plus de ressources à allouer aux besoins de santé et/ou à la scolarité de leurs enfants. Les populations du centre du Mali sont très vulnérables aux chocs exogènes, comme les aléas climatiques, les parasites, etc.

Avez-vous eu récemment (au cours des 3 derniers mois) des problèmes liés aux travaux des champs ? Oui



Principaux problèmes liés à la pratique de l'agriculture

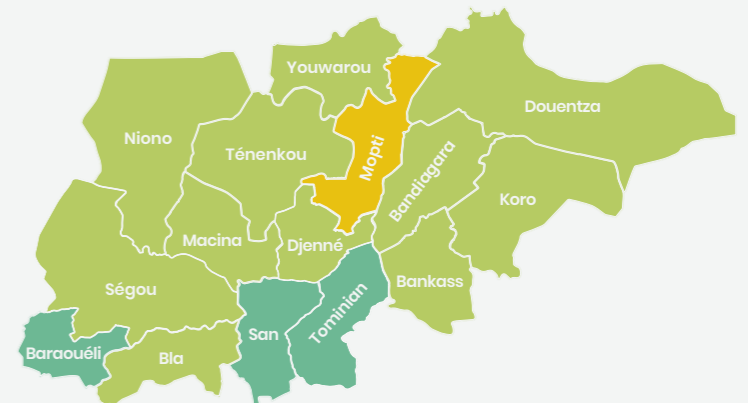
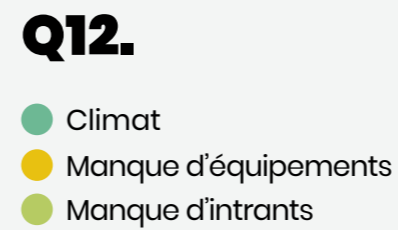
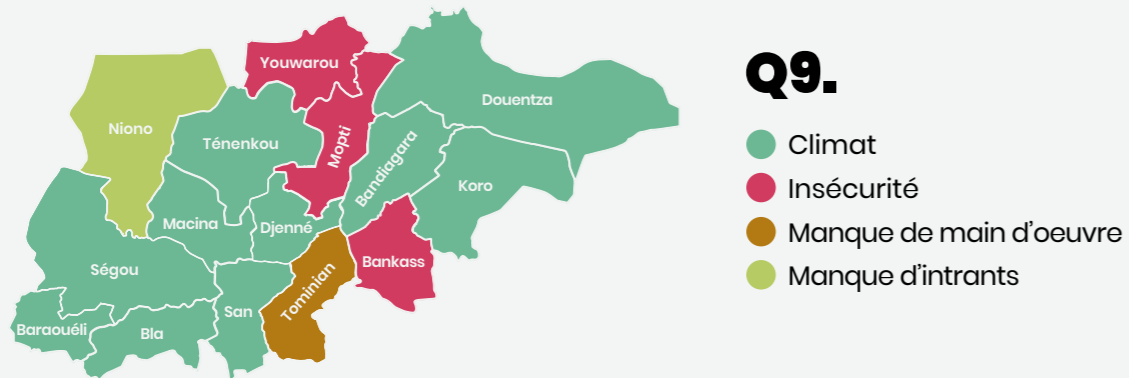
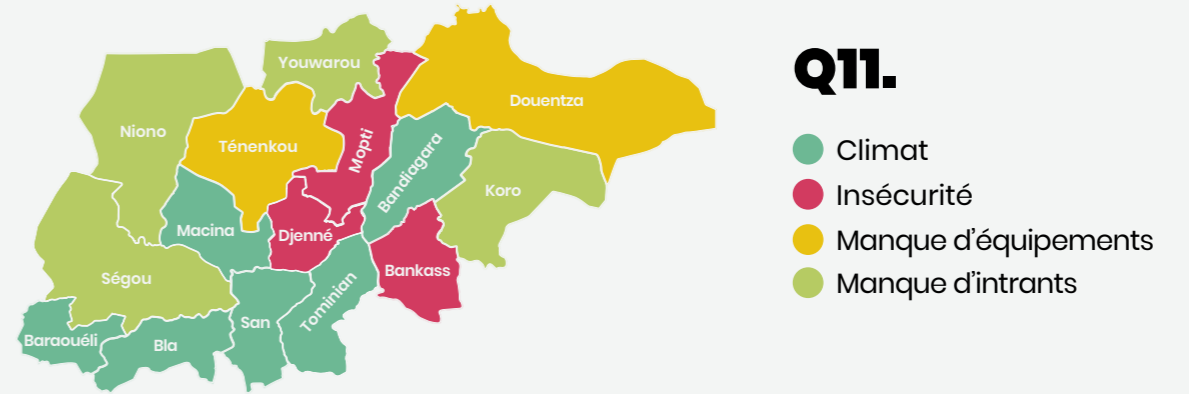
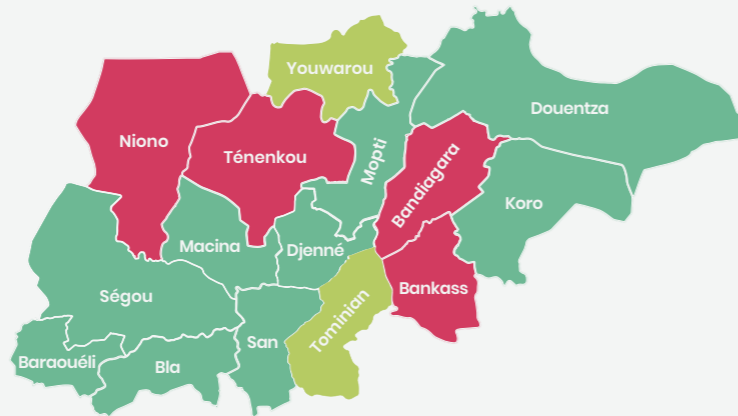
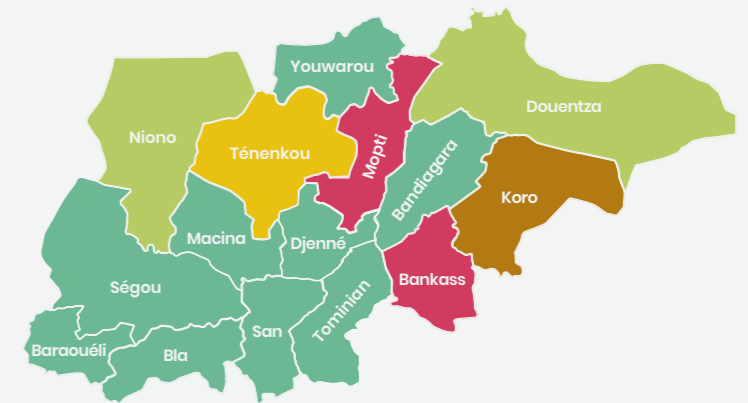
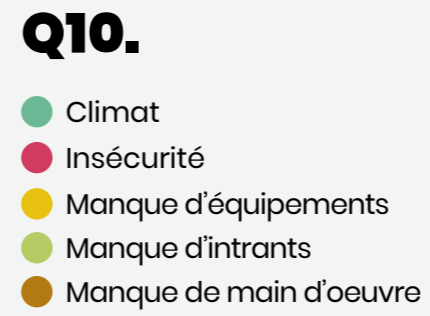
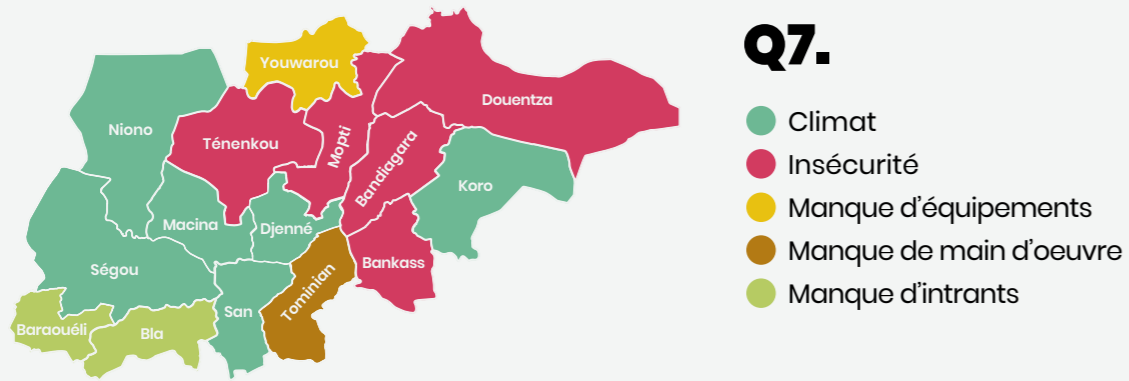
Q1. | Q2. | Q3. | Q4. | Q5. | Q6. | Q7. | Q8. | Q9. | Q10. | Q11. | Q12.
 Mai 2019 | Juill. 2019 | Oct. 2019 | Janv. 2020 | Avril 2020 | Juin 2020 | Nov. 2020 | Mars 2021 | Nov. 2021 | Fév. 2022 | Juin 2022 | Oct. 2022



Source : Décentralisation/cartographie du Mali, réalisé par O. Dembélé, coordinateur du projet Mali centre.

Principaux problèmes liés à la pratique de l'agriculture

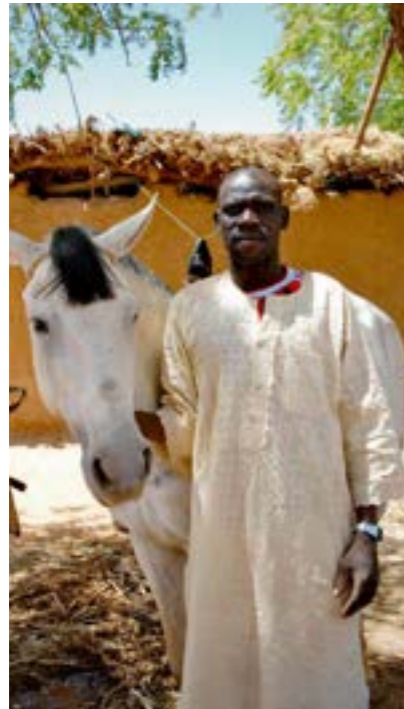
Q1.	Q2.	Q3.	Q4.	Q5.	Q6.	Q7.	Q8.	Q9.	Q10.	Q11.	Q12.
Mai 2019	Juill. 2019	Oct. 2019	Janv. 2020	Avril 2020	Juin 2020	Nov. 2020	Mars 2021	Nov. 2021	Fév. 2022	Juin 2022	Oct. 2022



Source : Décentralisation/cartographie du Mali, réalisé par O. Dembélé, coordinateur du projet Mali centre.

Les conflits liés aux ressources

Deux principales ressources font régulièrement l'objet de conflit : les terres de culture et les espaces de pâturage. Les conflits concernant ces ressources sont liés à la cohabitation entre l'agriculture et l'élevage, que ce soit dans la zone aménagée ou de culture sèche.



« Par le passé, il n'y avait pas autant de gens, la terre était disponible pour tous et les animaux pouvaient passer sans problème majeur. Mais de nos jours, le village a grandi et les hameaux de culture se sont multipliés c'est pourquoi, les animaux ont du mal à trouver leur chemin. Nous sommes beaucoup plus préoccupés par ce qu'on mange d'abord avant de donner de la place aux animaux. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Macina, avril 2019.

Dans le cas des périmètres irrigués de l'Office du Niger, les conflits proviennent de la pression exercée sur les animaux dans la zone d'attente. D'une part, le retour des animaux de la zone de transhumance coïncide généralement avec la période de récolte du riz : les animaux doivent patienter autour des périmètres que les producteurs aient terminé leurs récoltes. Cette attente provoque une pression aggravée par la diminution de l'herbe, mais aussi de l'eau, poussant les animaux à rentrer dans les casiers pour s'abreuver et brouter. Les dégâts causés par les animaux sont sources de conflits. La divagation des animaux est un autre problème majeur : en l'absence d'espace exclusivement réservé au passage des animaux, ces derniers, à la recherche d'eau, passent sur les champs, provoquant des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

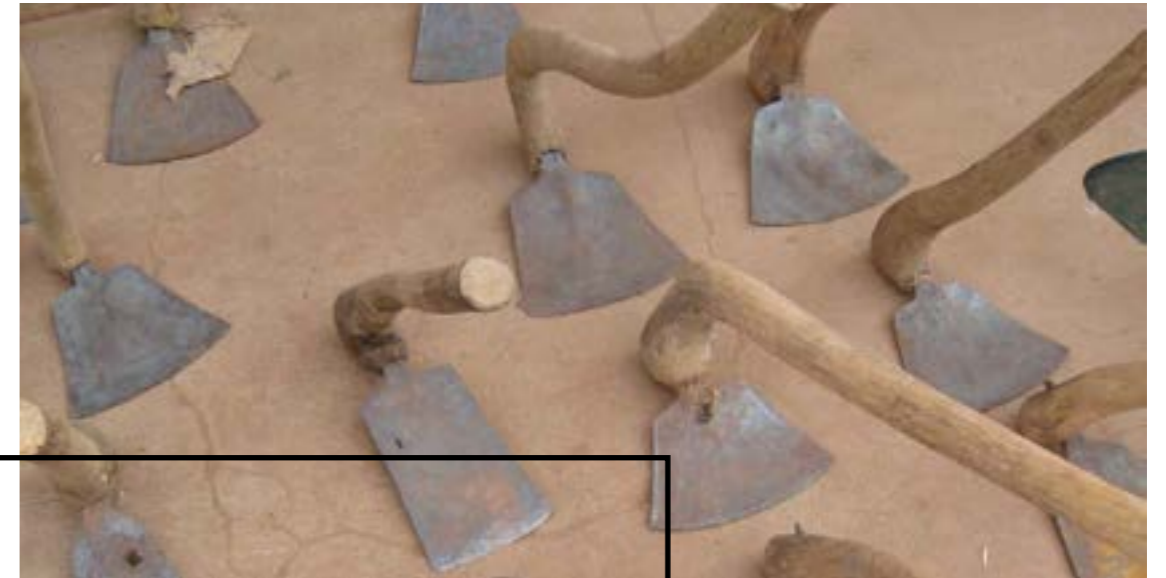
Les pratiques agricoles évoluent : l'usage de la charrue a permis d'accroître les rendements, encourageant les agriculteurs à l'utiliser. Des formations sont dispensées aux agriculteurs (sur les bonnes pratiques, les techniques de semis, la gestion des temps, etc.) par différents partenaires.

Selon un agent du secteur d'agriculture de Niono :

« Nous intervenons auprès des producteurs à travers l'approche champ-école. Nous leur formons directement sur les bonnes pratiques dans les champs. C'est les mêmes modes d'approches appliqués dans l'élevage. Après les démonstrations les producteurs adoptent facilement ces bonnes pratiques. »

Entretien réalisé avec un agent du service technique de l'agriculture, cercle de Niono, avril 2019.

Les agriculteurs s'adaptent aux nouvelles contraintes : diversification des cultures en adoptant des variétés de semences améliorées et des cycles courts - comme le niébé précoce - pour combler les périodes de soudure.



Dans les grandes familles, c'est le chef de famille qui est chargé d'acheter les équipements agricoles à la veille de l'hivernage. Il est rare de trouver une famille sans équipement et « ceux qui n'en ont pas peuvent les emprunter. On ne loue pas. On les donne à cause de la relation de parenté. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Bankass, avril 2019.

Sur la falaise, les équipements agricoles sont restés les mêmes parce qu'il existe peu de terres où l'usage de la charrue est facile. Selon un producteur et transformateur à Gologou : « les pratiques anciennes n'ont pas changé. Nous utilisons toujours les mêmes outils de travail. Nous n'utilisons pas les bœufs. C'est toujours avec la main. »

Entretien réalisé avec un producteur-transformateur des produits agricoles, cercle de Bandiagara, avril 2019.

En revanche à l'Office du Niger, c'est le contraire : « on achète les équipements agricoles. On peut louer mais emprunter ce n'est pas possible. Il faut tout simplement demander au propriétaire d'aller labourer ton champ c'est ce dernier qui donnera le prix. Ils disent 50 000 francs par hectare. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Niono, avril 2019.

CHAQUE PAYSAN ACHÈTE SON ÉQUIPEMENT COMME LA HOUE, LA CHARRUE, LES BŒUFS ETC.



Le recours à la main d'œuvre se fait sur de courtes périodes et pour des travaux payés à la tâche, comme la préparation du sol et du repiquage du riz dans la zone de l'Office du Niger, le sarclage ou le désherbage, les récoltes et des travaux de gardiennage du bétail. Ce recours à la main d'œuvre salariée est pratiqué partout mais il est plus important dans la zone de l'Office du Niger du fait de la riziculture.

LES ANIMAUX, À
LA RECHERCHE DE
L'EAU, PASSENT
SUR LES CHAMPS
PROVOQUANT DES
CONFLITS, SOUVENT
TRÈS VIOLENTS ENTRE
AGRICULTEURS ET
ÉLEVEURS.



Les relations avec les services techniques de l'État et les partenaires

Les agriculteurs travaillent avec les services techniques de l'État, comme ceux de l'agriculture, de l'élevage et la pêche, et les organisations non gouvernementales. Ils reçoivent des formations liées aux techniques agricoles ou à l'amélioration de la qualité de la production. Les partenaires techniques facilitent également l'accès aux intrants agricoles et ils sont très impliqués dans l'accompagnement des producteurs.

« C'est un projet qui est venu nous montrer cette technique. Nous le faisons avec du poison avant. Ils nous ont demandé de faire attention à ça. Il peut nous causer du mal ainsi que les produits que nous cultivons c'est pourquoi, nous avons adopté cette nouvelle technique. »

Entretien réalisé avec une transformatrice des produits agricoles, cercle de Macina, avril 2019.

Dans la contre saison, les paysans exercent d'autres activités comme le maraîchage, le petit commerce, l'embouche et la transformation des produits agricoles. Ces activités permettent de subvenir aux besoins alimentaires et aux petites dépenses quotidiennes, comme la santé et l'habillement.

« Le maraîchage et la vente des petits ruminants sont ces activités qui sont exercées après l'agriculture. Pendant trois mois on cultive de la salade, la pomme de terre, les choux, et puis de nombreuses femmes font de l'élevage et les petits commerces. Elles achètent les produits et les vendent dans d'autres cercles. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Bankass, avril 2019.

Activité traditionnellement pratiquée par les femmes, le maraîchage est aujourd'hui aussi souvent pratiqué par les hommes. Le maraîchage est un apport capital pendant les périodes de soudure et représente la forme de résilience la plus répandue dans les cercles étudiés.

De nombreux aménagements hydro-agricoles et périmètres maraîchers ont été réalisés dans les différents cercles, soutenus par plusieurs partenaires techniques et financiers et des banques, en coopération avec différentes structures publiques et privées. Ces aménagements sont gérés par des comités de gestion.



LE MARAÎCHAGE EST UN APPORT CAPITAL PENDANT LES PÉRIODES DE SOUDURE ET EST LA FORME DE RÉSILIENCE LA PLUS RÉPANDUE DANS LES CERCLES ÉTUDIÉS.



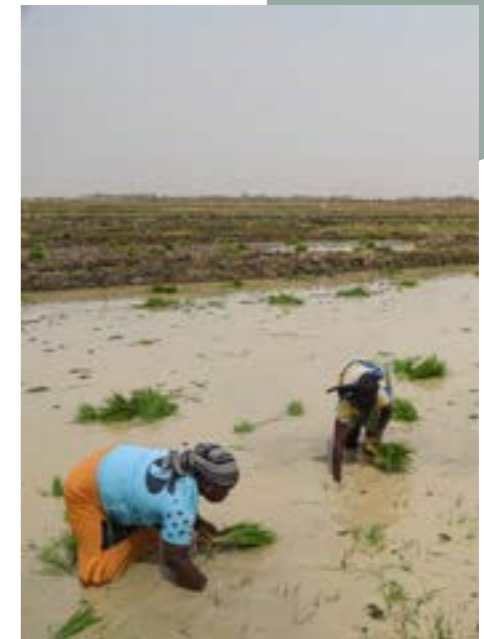
LES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICILES PERMETTENT DE MIEUX GÉRER L'INSÉCURITÉ CLIMATIQUE.

L'État, à travers les services de l'agriculture, et certaines ONG apportent les semences aux producteurs.

« Selon un producteur à Bankass, ces semences sont bonnes. Elles sont meilleures que celles dont nous avons. Les anciennes semences sont bonnes mais elles prennent du temps. La pluie peut s'arrêter sans qu'elles ne soient muries. Les semences actuelles avec 2 mois ou 2 mois et quinze jours on peut les récolter. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Bankass, avril 2019.

Cependant, le circuit commercial des semences n'est pas encore réellement développé.



Chaque année, les paysans cultivent les mêmes terres, ce qui les appauvrit, d'où la nécessité d'utiliser de l'engrais ou du fumier mais cela dépend des moyens dont le paysan dispose. Par exemple, le fumier suppose de posséder suffisamment d'animaux pour en produire. L'engrais est subventionné par le gouvernement et distribué par des commerçants ou grands fournisseurs, mais les paysans se plaignent de la faible quantité d'engrais qu'on leur apporte et ceux qui en ont les moyens s'approvisionnent en plus sur le marché, à un prix souvent plus élevé.

« Quand l'État donne à 11000 vous trouverez que les regroupements vont s'endetter auprès des banques donc il y a une petite marge donc ça va aller à 12500 (...) Ce sont les regroupements qui font la demande. Ce sont les associations villageoises et les regroupements villageois. C'est l'association villageoise qui prend les membres de son regroupement. Ils viennent déposer leur facture à l'office et ce dernier procédera au traitement de ces factures là pour faire la caution. C'est avec cette caution là qu'ils vont s'endetter à la banque. C'est le regroupement qui va s'endetter à la banque. Maintenant ils vont venir vers le commerçant pour acheter le produit. Ensuite ils donnent le produit aux paysans. Après la récolte, le paysan aussi rembourse. C'est chef de regroupement qui ira payer l'argent de la banque. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Niono, avril 2019.



• L'impact des facteurs exogènes sur la production agricole



Les difficultés sont multiples et variées dont le manque d'eau dû à la mauvaise pluviométrie, la sécheresse, les inondations, l'érosion hydrique et éolienne, la coupe abusive des bois, etc.

« TOUS LES GRANDS PRODUCTEURS QUI POUVAIENT PRODUIRE DES TONNES ET DES TONNES SONT REVENUS À KORO À CAUSE DE L'INSÉCURITÉ. LES ANIMAUX SONT ENLEVÉS. AUJOURD'HUI ON A TELLEMENT BESOIN DE LA PAIX. »



LA PSYCHOSE DES ATTAQUES EMPÊCHE LES ACTEURS D'EXERCER LEURS ACTIVITÉS.



●● Insécurité et production agricole

L'insécurité est une menace très importante pour l'agriculture, l'élevage et le monde rural en général.



Hier et avant-hier vers l'est de ma commune, les derniers hameaux avant que vous rentrez à Kassa, un peu plus loin au pâturage, les bandits sont venus, ils ont amené plus de deux cents têtes. Ils ont tué quatre personnes. Depuis avant-hier je suis en communication parce quelque part on a dit qu'ils ont vu les animaux. Donc je suis là en train de gérer avec les gens à Bamako, Mopti, Douentza et Diankabou parce qu'il y a un poste là-bas. Donc les gens si ça continue comme ça personne ne va aller au champ. Les gens vont tous fuir. Aujourd'hui vous voyez Koro est tellement peuplé. Tous les grands producteurs qui pouvaient produire des tonnes et des tonnes sont revenus à Koro à cause de l'insécurité. Les animaux sont enlevés. Aujourd'hui on a tellement besoin de la paix. Dans la région c'était le cercle le plus peuplé et les gens produisaient beaucoup. Mais tous ces gens ont accroché les dabs, laisser les charrues ils sont revenus à Koro. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Koro, avril 2019.

La peur des attaques empêche les agriculteurs d'exercer leurs activités. Les services techniques et les partenaires, comme les ONG, sont également limités dans l'exercice de leurs activités.



●● La difficile commercialisation des produits

Les réseaux de commercialisation ne sont pas très développés et une grande majorité des producteurs vendent leur production sur les marchés locaux. Les jours de marché, les petits producteurs chargent des camions, comme le mil souvent vendu par des femmes. Dans le cercle de Bandiagara, la commercialisation des produits agricoles concerne surtout le maraîchage et les produits vendus sont, entre autres, le chou, la tomate, l'oignon, la goyave, la pomme de terre, le piment, etc.



Nous n'avons pas de clients spécifiques. Nous sommes en train de chercher les clients petit à petit. Nous n'avons pas encore trouvé des gens qui peuvent exporter nos produits en dehors de Macina. Tout est vendu à Macina ici. Nous voulons avoir des clients à Ségou, Bamako, etc. Cette année, les projets sont venus nous aider c'est pourquoi, la transformation s'est développée ici. »

Entretien réalisé avec une transformatrice des produits agricoles, cercle de Macina, avril 2019.

Dans les casiers rizicoles de l'Office du Niger à Ségou, trois niveaux de commercialisation ont été identifiés.

- Le premier concerne les commerçants grossistes venant pour la plupart de la capitale, Bamako, pour acheter du riz, le stocker puis le revendre au marché. Pour certains enquêtés, ces derniers viennent toujours au moment où le prix du riz est encore très bas sur le marché et au moment où l'Office réclame le prix de l'eau, ce qui met les producteurs dans une situation de fragilité.

- Le second niveau touche des particuliers résidents à Niono et Macina, qui contractent des prêts avec les caisses de microcrédits pour acheter du riz paddy et le revendre dans les grandes villes.

- Le troisième niveau, ce sont les petits commerçants qui partent chercher du riz en période de récolte dans les villages pour venir le revendre aux grands commerçants.



Soulignons qu'avec l'insécurité croissante, les deux derniers niveaux sont devenus très incertains : nul ne peut désormais se déplacer avec de l'argent pour aller acheter du riz dans les villages sans être attaqué sur la route par des bandits. De même, personne ne peut de nos jours venir vendre son riz et retourner sans être attaqué. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Niono, avril 2019.

« NUL NE PEUT DÉSORMAIS SE DÉPLACER AVEC DE L'ARGENT POUR ALLER ACHETER DU RIZ DANS LES VILLAGES SANS ÊTRE ATTAQUÉ SUR LA ROUTE PAR DES BANDITS. »



LE COMMERCE EST TRÈS AFFECTÉ PAR L'INSÉCURITÉ. LES FOIRES HEBDOMADAIRES SONT MOINS FRÉQUENTÉES PAR LES POPULATIONS EN PROVENANCE DES COMMUNES ET VILLAGES VOISINS. L'ABSENCE D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES, L'EXISTENCE D'ENGINS EXPLOSIFS IMPROVISÉS SUR LES ROUTES ET LES BRAQUAGES RENDENT DANGEREUX TOUT DÉPLACEMENT.



L'activité commerciale est affectée par la situation d'insécurité. Les foires hebdomadaires ne sont plus ou sont rarement fréquentées par les populations en provenance des communes et villages voisins. L'absence d'infrastructures routières reliant les villages de la commune, l'existence d'engins explosifs improvisés et les braquages rendent dangereux tout déplacement dans les cercles de Bandiagara, Bankass, Koro, Macina et Niono. La quantité de produits agricoles mis sur le marché varie en fonction des périodes de commercialisation. C'est pendant la récolte que la commercialisation des produits est la plus importante mais les prix sont aussi très bas.

« La production c'est le marché. Le client c'est le marché. Je ne vous cache pas les circonstances actuelles ont fait de manière que ces prix de la production ont chuté à Macina ici. À cause de l'insécurité, le gros client de l'Office du Niger ou de Macina c'est Mopti. Aucun véhicule aucune pirogue ne peut quitter Mopti pour arriver à Macina. L'an dernier à cette époque-là le riz était allé jusqu'à 350 ou 350 et plus mais cette année on n'a même pas atteint 300 encore. C'est dans les 285 maximum on n'a pas atteint 300. Les Mopticiens sont nos clients beaucoup d'entre eux ne viennent plus à cause de l'insécurité. On ne peut pas circuler sur le fleuve. Les localités comme Diafarabé, Toguerekoumbé doivent toutes venir acheter du riz ici. Les gens de ces localités ne viennent plus. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Macina, avril 2019.

Dans les régions du centre du Mali, la production agricole est dépendante de la pluviométrie, de plus en plus irrégulière. Cette dépendance s'accroît d'année en année rendant la production difficile. Si l'accès aux ressources, comme l'eau, la terre et les fourrages, constitue le problème majeur des acteurs agricoles du centre du Mali, la sécurité reste le défi majeur ayant des conséquences sur les activités agricoles : les paysans travaillent leurs champs dans la crainte et les marchés sont moins fréquentés. La commercialisation des produits souffre du manque d'infrastructures, mais aussi de l'insécurité.

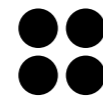


ÉLEVAGE

Plus de 70 % des enquêtés disent posséder du bétail. Le cheptel appartient en priorité au chef du ménage. Quand les ménages ne possèdent pas de bétail, c'est le plus souvent parce qu'ils manquent de moyens financiers pour en acheter ou parce que l'accès aux pâturages est limité. Quand des animaux leur sont confiés, c'est surtout par des parents et la famille.

Les produits de l'élevage sont principalement utilisés à des fins de subsistance, pour la consommation du foyer, mais également à la vente des produits au marché. Le bétail a aussi une valeur d'épargne, les ménages pouvant vendre le bétail pour faire face à des dépenses imprévues comme des dépenses de santé par exemple.

**+ DE
70 %
DES ENQUÊTÉS
POSSÈDENT DU BÉTAIL**



Le vol des animaux

Conséquence de l'insécurité, le vol des animaux par les groupes armés est devenu très courant et de grande ampleur. Cette menace modifie la pratique de l'élevage : les éleveurs choisissent de garder leur bétail près de leur maison et limitent les déplacements dans les zones de pâturage, ce qui a des conséquences sur le coût de l'élevage :

« Des actes de vol et enlèvements d'animaux sont monnaies courantes dans la zone ainsi l'élevage est devenu très coûteux à cause des achats des herbes et autres nourritures pour les animaux. »

Entretien avec les habitants, cercle de Bankass, février 2019.

Le vol des animaux, mais également l'inaccessibilité des pâturages ou la peur des exactions poussent les éleveurs à trouver d'autres moyens de subsistance, à limiter leurs activités d'élevage ou même à les cesser. Par exemple, dans le cercle de Ténenkou, zone traditionnelle d'élevage, le cheptel est déplacé vers le sud du Mali, Bamako, mais aussi vers la sous-région et, notamment la Côte d'Ivoire.

L'impossibilité de pratiquer l'élevage a de fortes répercussions économiques sur les éleveurs souvent contraints de trouver d'autres activités économiques :

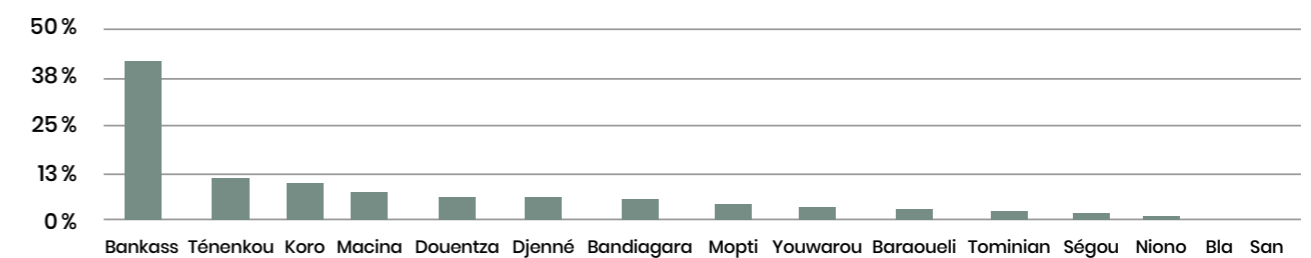
« Les éleveurs n'ayant pas d'espaces pour leurs animaux dans notre localité pour raison d'insécurité, d'exactions et de vol du bétail ont dû acheminer leur bétail vers d'autres horizons et se retrouvent soit dans le petit commerce soit sont inactifs. »

Entretien réalisé avec des éleveurs, cercle de Ténenkou, février 2019.



L'INSÉCURITÉ ET LE VOL DE BÉTAIL, PARFOIS À TRÈS GRANDE ÉCHELLE, POUSSENT LES ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS À DÉPLACER LEUR BÉTAIL, SOUVENT TRÈS LOIN.

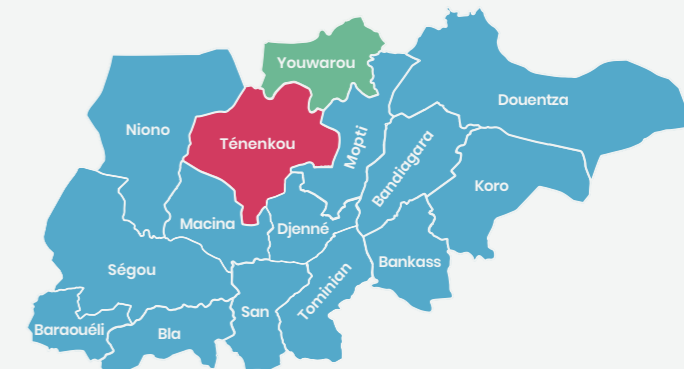
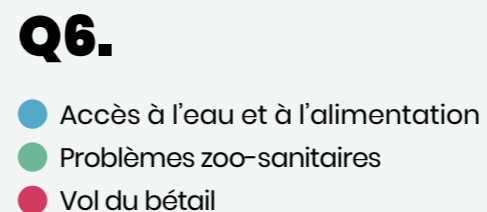
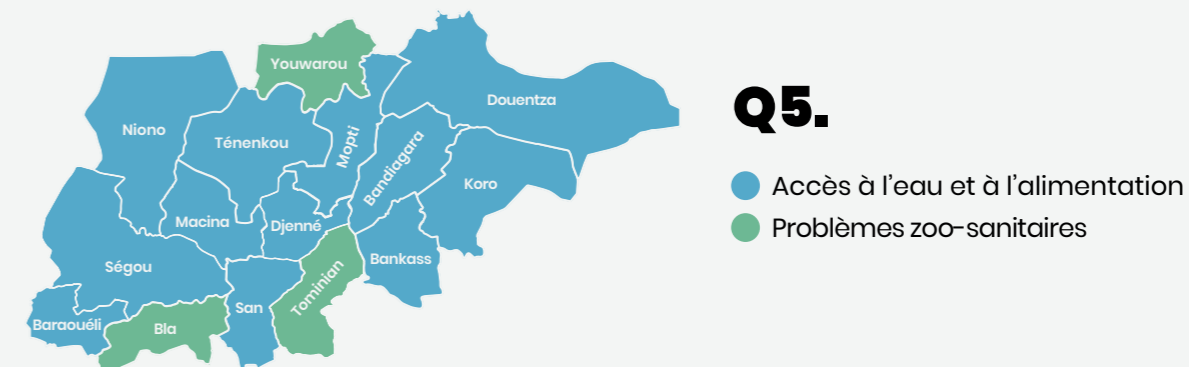
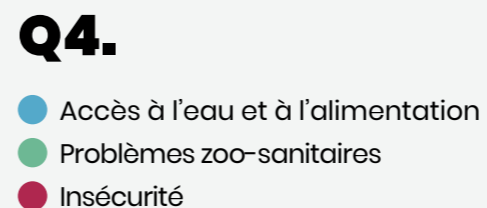
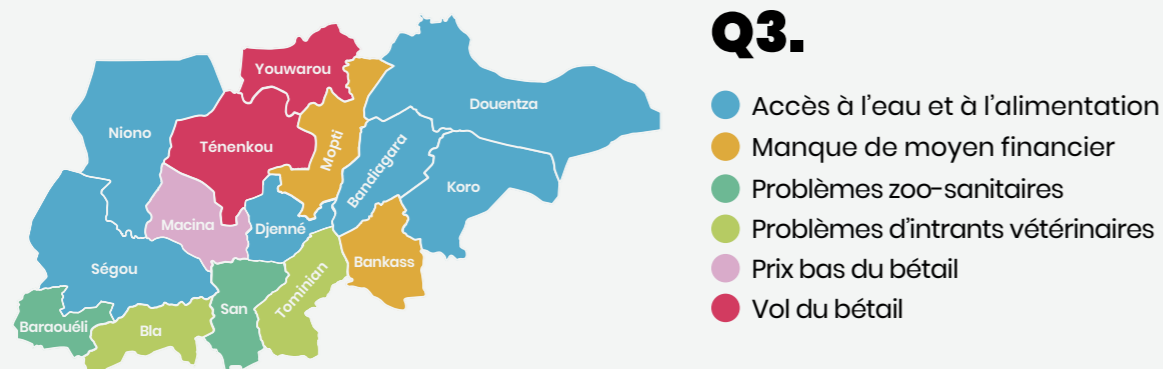
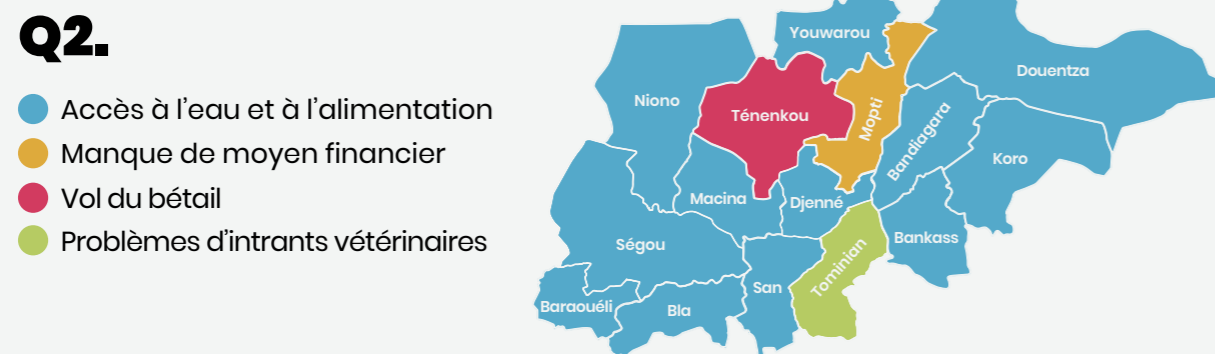
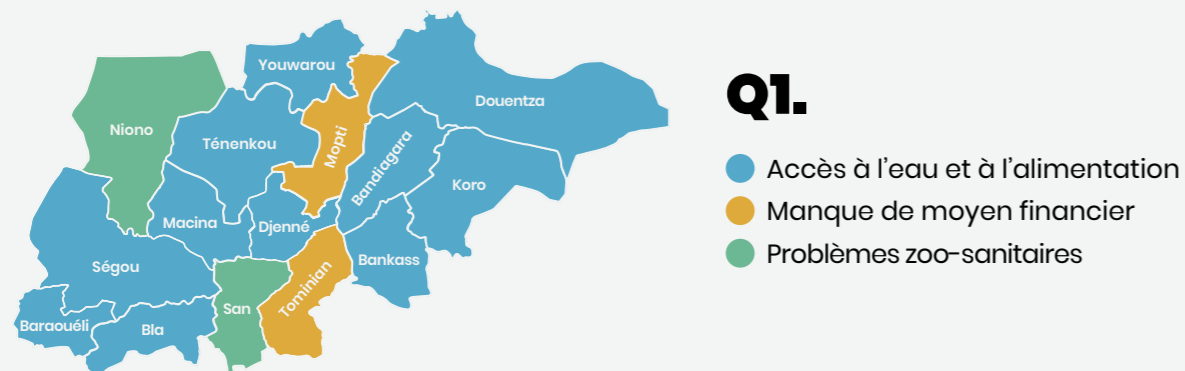
Le vol d'animaux est un problème récurrent à la pratique de l'élevage (2019-2022).





Les principaux problèmes liés à l'élevage

Q1.	Q2.	Q3.	Q4.	Q5.	Q6.	Q7.	Q8.	Q9.	Q10.	Q11.	Q12.
Mai 2019	Juill. 2019	Oct. 2019	Janv. 2020	Avril 2020	Juin 2020	Nov. 2020	Mars 2021	Nov. 2021	Fév. 2022	Juin 2022	Oct. 2022

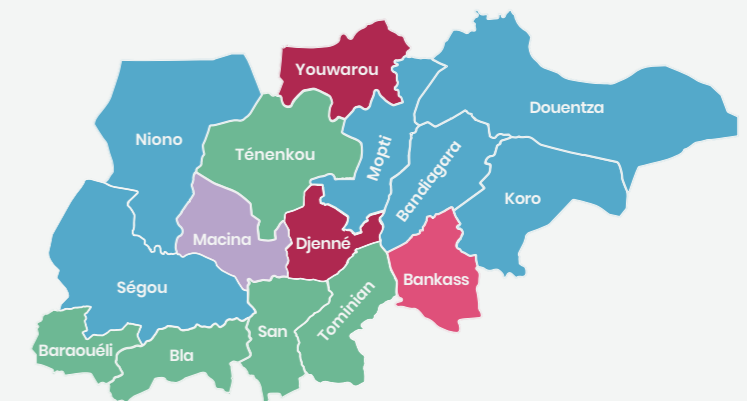
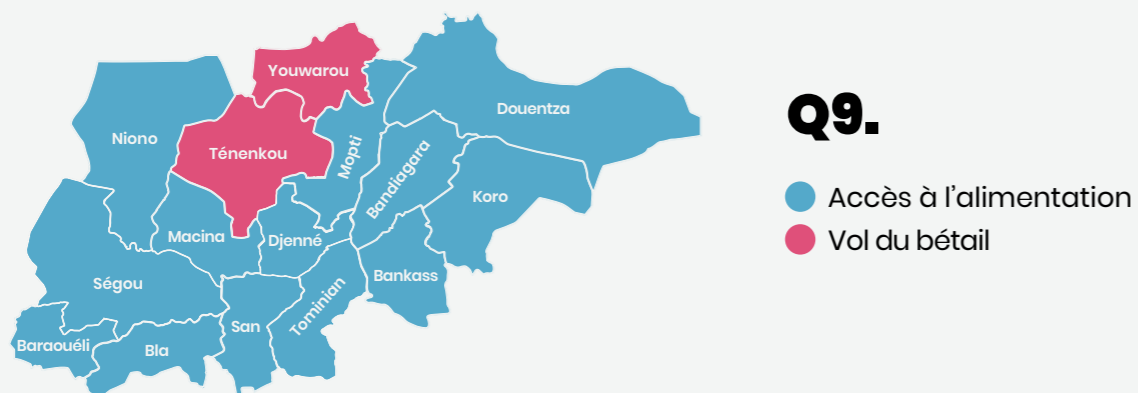
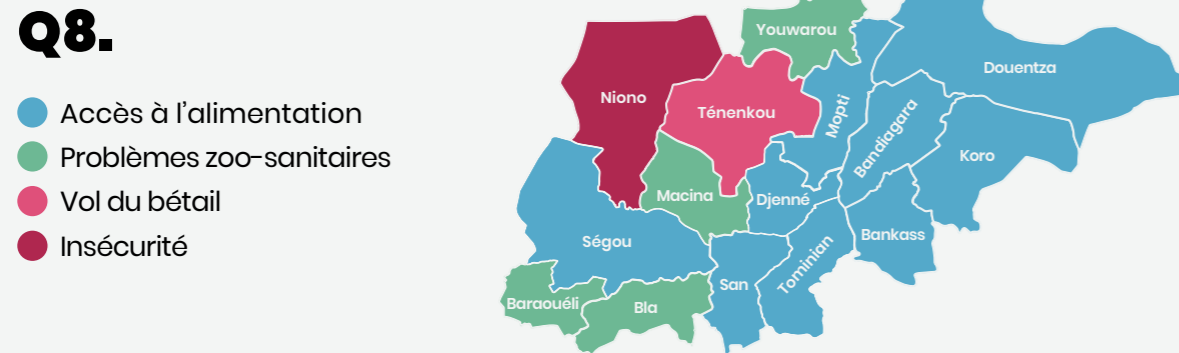
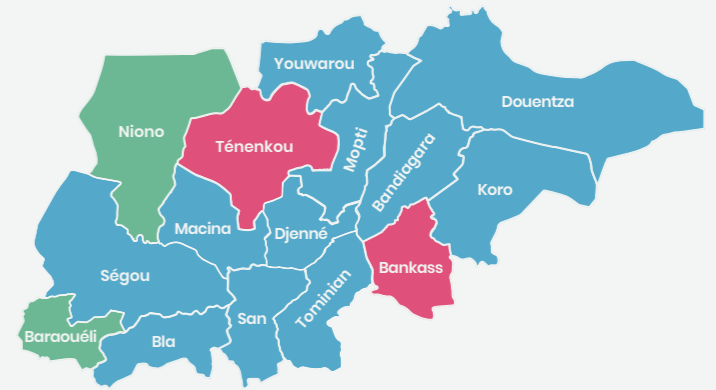
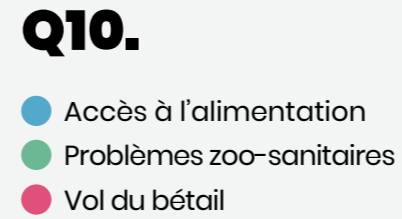
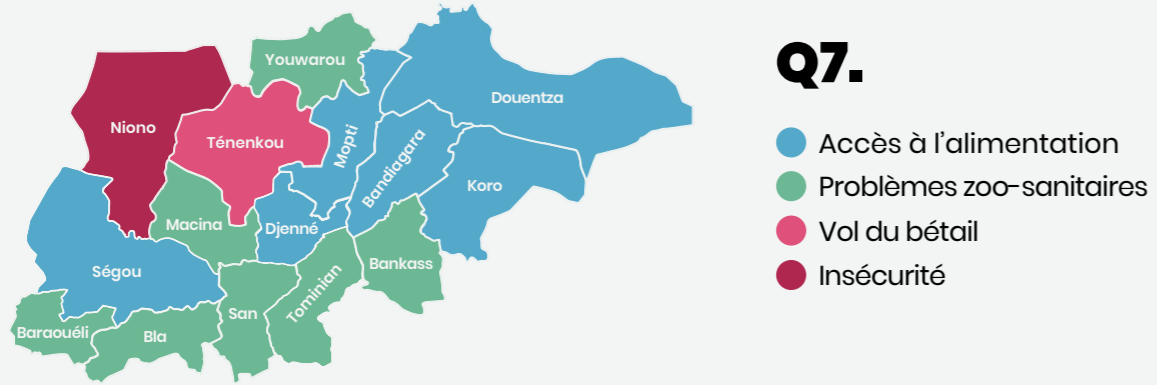


Source : Décentralisation/cartographie du Mali, réalisé par O. Dembélé, coordinateur du projet Mali centre.



Les principaux problèmes liés à l'élevage

Q1.	Q2.	Q3.	Q4.	Q5.	Q6.	Q7.	Q8.	Q9.	Q10.	Q11.	Q12.
Mai 2019	Juill. 2019	Oct. 2019	Janv. 2020	Avril 2020	Juin 2020	Nov. 2020	Mars 2021	Nov. 2021	Fév. 2022	Juin 2022	Oct. 2022



Source : Décentralisation/cartographie du Mali, réalisé par O. Dembélé, coordinateur du projet Mali centre.



La disponibilité des zones de pâturage est un autre problème. Le cercle de Bandiagara est particulièrement touché par le manque de zones de pâturage, en raison de sa situation géographique. De ce fait, la plupart des éleveurs pratiquent l'embouche et nourrissent les animaux avec des feuilles d'arachide, de niébé, d'haricot, etc.

« À Gologou, village situé à 10 kilomètres de Bandiagara, les terres non cultivables autour du village sont utilisées comme pistes de pâturage. Certains éleveurs se promènent aussi le long du Yamé pour nourrir leurs animaux et, en cas de conflit entre éleveurs et agriculteurs, l'incident est géré à l'amiable. »

Propos recueillis lors d'un entretien réalisé avec un président de coopérative, cercle de Bandiagara, février 2019.

Dans le Seno - Bankass et Koro - la céréaliculture est plus développée et les animaux ont facilement accès aux foins et aux pistes pastorales. Les éleveurs trouvent plus facilement de la nourriture pour les animaux que ceux du cercle de Bandiagara. Cependant, dans certains villages du Seno, les producteurs n'ont plus accès aux pâturages à cause de l'insécurité :

« Actuellement, il n'est pas facile de nourrir les animaux à cause de la dégradation de la situation sécuritaire. Il n'y a plus d'espace pour le pâturage. Nous sommes obligés d'acheter les tourteaux pour nourrir les animaux. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Bankass, février 2019.

Dans la zone de Macina, il existe des sites de pâturage et de transhumance destinés aux éleveurs de la localité. À Soroweli, à 4 km de Niono, le site de pâturage est fréquenté par les éleveurs venant de toutes les localités du cercle afin de nourrir les animaux.

Le manque de pâturage s'explique aussi par le fait que la plupart des espaces sont cultivés, en particulier dans les cercles de Bandiagara, Bankass et Koro. Il y a de moins en moins de jachère ou de rotation des terres entre agriculture et élevage. Cela rend difficile la gestion des espaces :

« Nous sommes tous des analphabètes, ce qui fait qu'on a très peu de notion d'organisation des espaces. Dans une telle condition, c'est la course pour l'occupation des espaces qui est la règle. C'est la principale raison qui fait que désormais on n'a plus d'espace pour nos propres animaux. »

Entretien réalisé avec un membre d'une organisation paysanne, cercle de Bankass, février 2019.

DANS LES RÉGIONS DU CENTRE DU MALI, CE SONT ESSENTIELLEMENT DES AGROPASTEURS, LES AGRICULTEURS ÉTANT LE PLUS SOUVENT AUSSI DES ÉLEVEURS.

« AUJOURD'HUI, IL N'Y A MÊME PLUS D'ESPACE OÙ GARDER LES ANIMAUX. D'AILLEURS BEAUCOUP DE GENS ONT DÉJÀ FUI LA ZONE CAR, À TOUT MOMENT, ON PEUT TE TUER ET TE RETIRER TOUS TES ANIMAUX. »

Dans le cercle de Bandiagara, la géographie constitue le principal obstacle à la création d'espaces pastoraux. Aussi, depuis fort longtemps, la communauté dogon - du plateau comme de la plaine - a noué des alliances avec la communauté peuhle de la région pour garder les troupeaux. Ces derniers, qui ont perdu la plus grande partie de leur bétail au cours de ces trois dernières décennies, conduisent désormais la plupart des bétails appartenant aux Dogons dans deux zones principales : la forêt de Ségué et celle de Samory, seules zones désormais pouvant abriter les animaux dans la région. Mais la montée des tensions intercommunautaires fragilise ce pacte.

De Niono à Macina, il est très difficile aujourd'hui de parler d'accès aux zones de pâturage. Il ressort en effet des différents entretiens qu'au niveau de ces deux cercles, tous les espaces réservés pour le pâturage sont occupés, tout comme la plupart des pistes de passage d'animaux et les points d'eau. Pourtant, plusieurs agents des services interrogés affirment que, depuis sa création, la zone Office du Niger a toujours été considérée comme une zone agropastorale, mais avec le développement récent de la culture irriguée, la question de l'espace pastoral a été mise au second plan, ce qui, selon plusieurs informateurs, serait à la base de plusieurs conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. Selon un producteur de la zone de Macina :

« Aujourd'hui, il n'y a même plus d'espace où garder les animaux. D'ailleurs beaucoup de gens ont déjà fui la zone car, à tout moment, on peut te tuer et te retirer tous tes animaux. C'est pour quoi, certains ont déjà amené leurs animaux vers Ségou et Sikasso. Il n'y a pas encore deux semaines qu'on a enlevé 64 de mes chèvres avec mon neveu berger. Mon voisin à Kokry-Bozo a perdu plus de 300 têtes de bœufs. Ses deux bergers ont été assassinés et jetés dans un puits. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Macina, avril 2019.

« À Niono, la zone qui est indiquée pour le pâturage n'est pas du tout appropriée. Même s'il y a de l'espace là-bas il n'y a pas d'eau, c'est ce qui pousse les animaux à un moment donné à redescendre dans les casiers à la recherche de l'eau. Cela trouve que la plupart des paysans n'ont pas encore fini la récolte. »

Entretien réalisé avec un producteur, cercle de Niono, avril 2019.

De multiples conventions ont été signées pour améliorer l'accès aux ressources pastorales et la cohabitation entre les éleveurs et les producteurs. Mais, avec l'insécurité actuelle, la confiance entre éleveurs et agriculteurs s'affaiblit. Ces divisions créent d'importantes tensions entre les communautés sur fond de compétition pour des ressources naturelles. La détérioration ou l'inaccessibilité de ces ressources a un impact considérable sur les ménages d'éleveurs, qui doivent trouver d'autres activités économiques pour compléter leurs revenus :

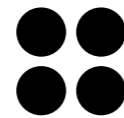
« La zone de Diafarabé (...) était une île qui répondait aux besoins de toutes les populations de la localité. Les échanges étaient fructueux. Chacun dans son domaine d'activité vivait et il n'y avait pas de concurrence. Ces temps-ci, la donne a changé, tout le monde fait la même activité et il n'y a rien à gagner. »

Entretien réalisé avec des commerçants, cercle de Ténenkou, février 2019.

PÊCHE

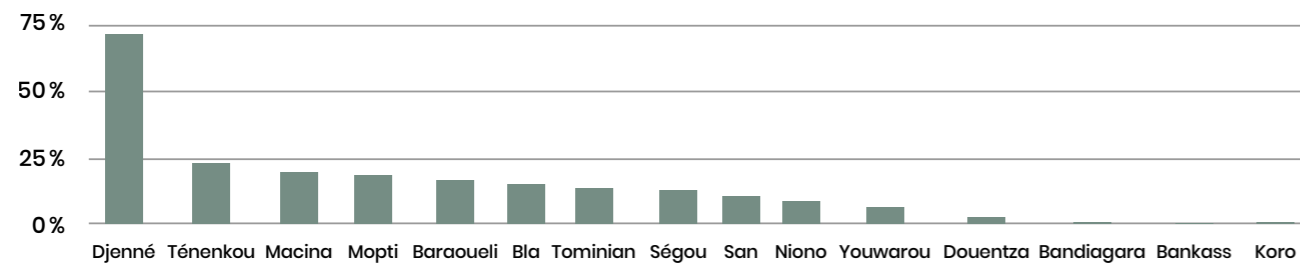


La pêche est essentiellement pratiquée dans les cercles de Djenné, Baraouéli, Ténenkou, Macina, Mopti et Tominian. Le principal moyen est le filet et les pêcheurs sont en grande majorité propriétaires de leurs outils de pêche.



La principale utilisation des produits de la pêche est la nourriture pour la famille et, dans une moindre mesure, la vente au marché. Cependant, le manque de poissons est un problème régulièrement rapporté, contribuant à l'augmentation des prix.

Votre ménage pratique-t-il ou a-t-il pratiqué la pêche au cours des trois derniers mois ?



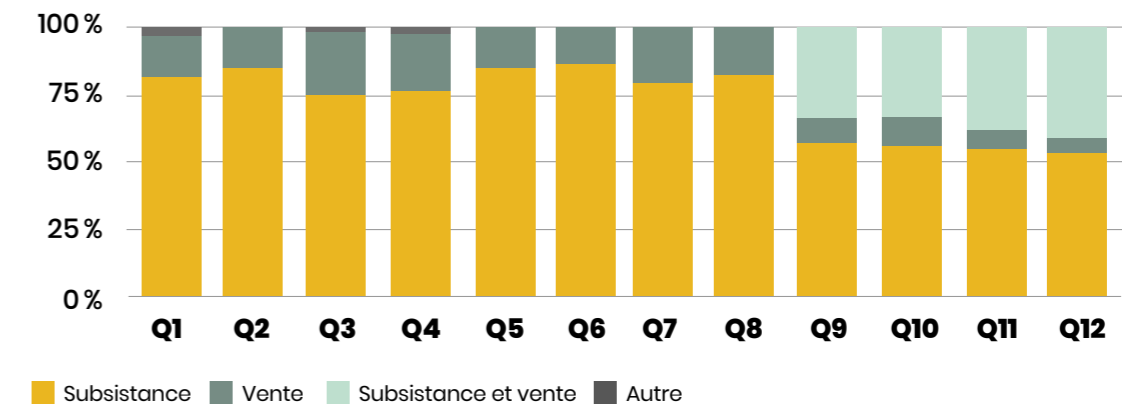
LA PRINCIPALE UTILISATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE EST LA NOURRITURE POUR LA FAMILLE

Comme pour l'élevage, les pêcheurs sont obligés de cumuler plusieurs activités ou de quitter leur village :

« L'état actuel de nos ressources naturelles est totalement différent de celui d'avant. La nature a totalement changé du fait de la sécheresse. (...) L'insuffisance de crue et de pluie fait que nous nous appauvrissons de jour en jour. L'agriculture et la pêche sont les deux principales activités de notre village. (...) Je pense qu'il y a quarante ans le lit du fleuve s'étendait jusqu'aux abords de notre village. Dans le temps le fleuve ne s'asséchait pas et nous avions du poisson toute l'année. (...) En revanche le fleuve s'est retiré et n'offre plus assez de poissons. »

Entretien réalisé avec des pêcheurs, cercle de Djenné, juin 2019.

Quelle est la principale utilisation des produits de la pêche ?



La présence des groupes armés aux alentours des zones de pêche limite fortement la mobilité des pêcheurs, affectant particulièrement les villages qui dépendent de cette activité. Les groupes armés régulent les mouvements aux abords des localités et sur le fleuve, jusqu'à imposer des directives aux pêcheurs :

« Le fleuve est plein de poissons, mais nous ne pouvons pas pêcher. Nous avons été empêchés de pêcher à certaines heures, ce qui a mis une interruption dans l'activité de la pêche. La pêche a cessé car même étant sur le fleuve, la menace est élevée. Il faut maintenant pêcher à des heures où le poisson n'est pas sur une bonne hauteur et même sur le fleuve, l'insécurité est persistante. »

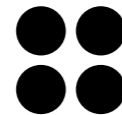
Entretien réalisé avec un pêcheur, cercle de Ténenkou, février 2019.

Face aux contraintes liées au changement climatique et à l'insécurité, les populations s'adaptent : pour pallier le manque de poisson, certains pêcheurs pratiquent l'aquaculture en transférant des petits poissons du fleuve vers leurs puits, où ils sont nourris, mais cela ne concerne qu'une minorité de pêcheurs, disposant de l'infrastructure nécessaire. Une grande partie des pêcheurs fait le choix de la migration, souvent à l'extérieur du pays, notamment vers la Côte d'Ivoire où la pratique de la pêche est plus aisée, ou change d'activité s'orientant vers l'orpaillage ou l'agriculture en complément d'activité.

COMMERCE



Le commerce est une autre activité très affectée par la situation sécuritaire, or c'est une activité régulière et quasi quotidienne pour la grande majorité des ménages qui se rendent au marché au moins une fois par semaine en zones rurales, et deux ou trois fois par semaine en zones urbaines.

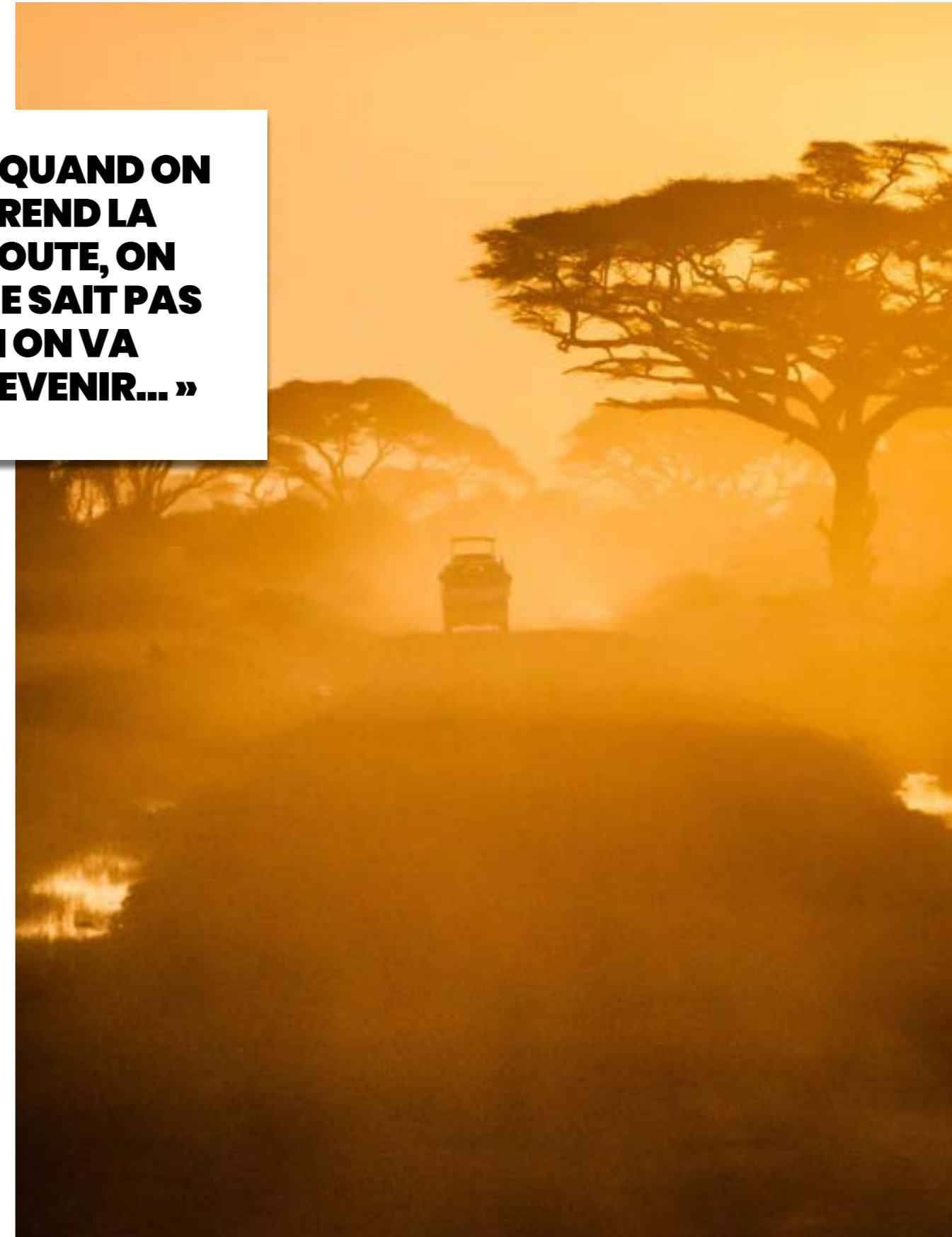


**LE COMMERCE
EST UNE ACTIVITÉ
TRÈS AFFECTÉE
PAR LA SITUATION
SÉCURITAIRE**

Les populations hésitent à se déplacer vers les marchés pour plusieurs raisons :

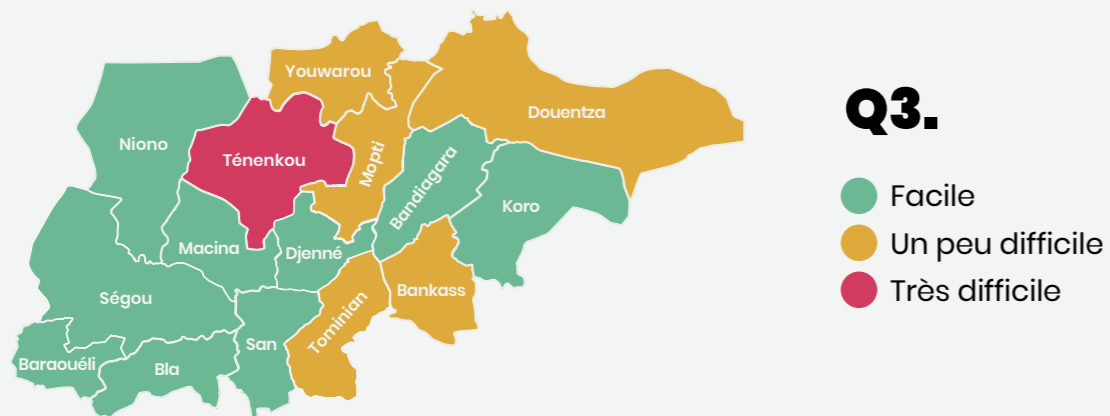
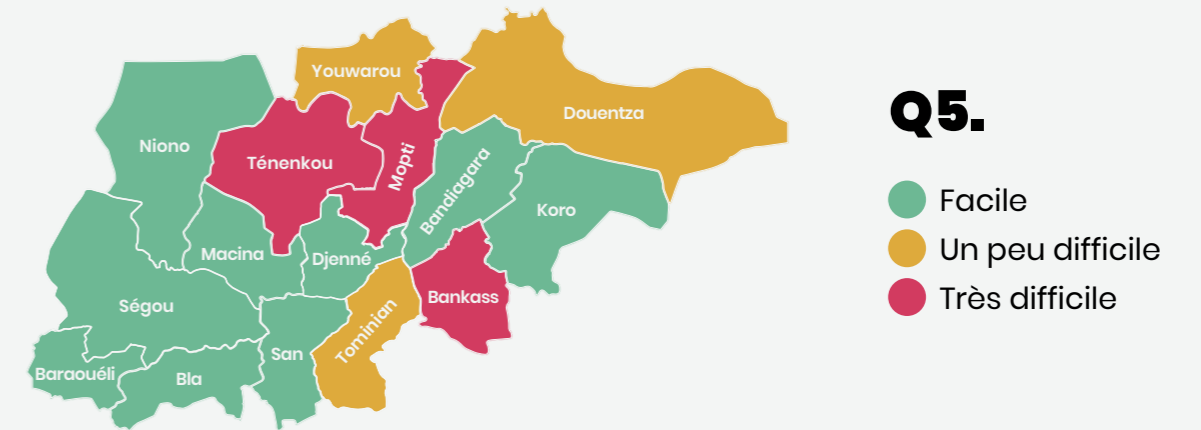
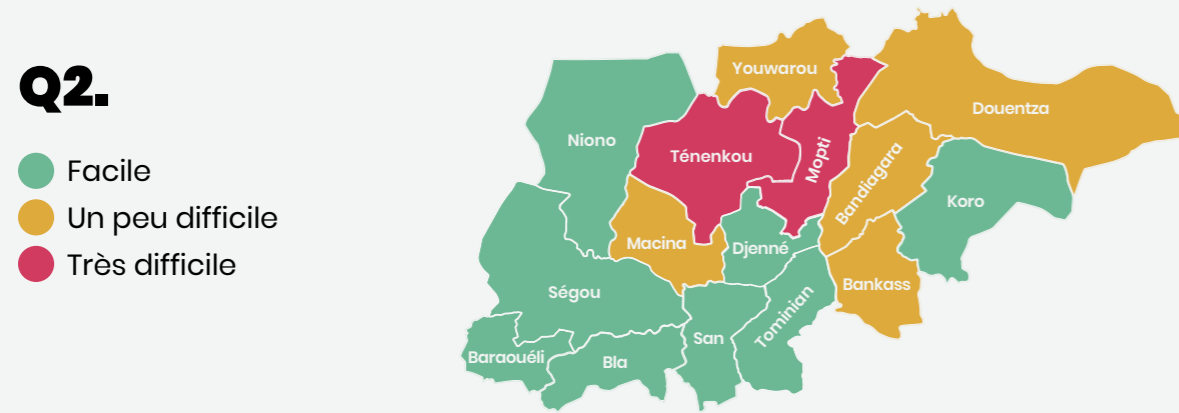
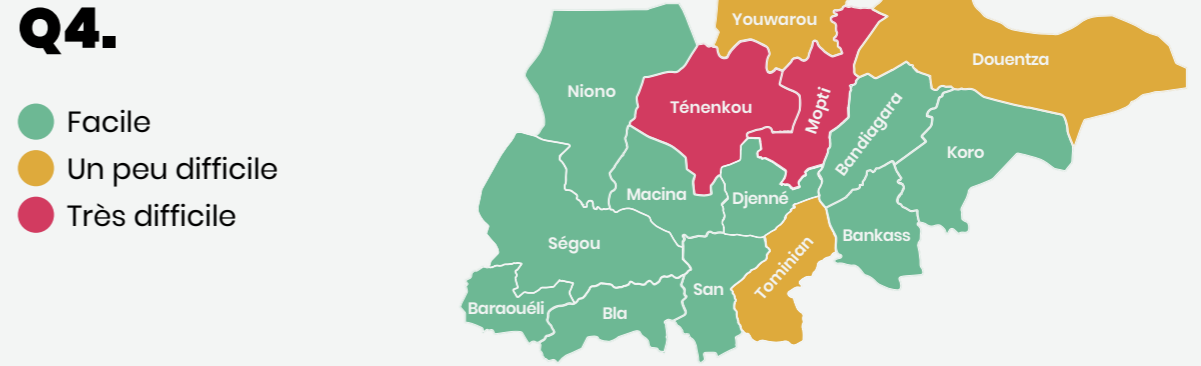
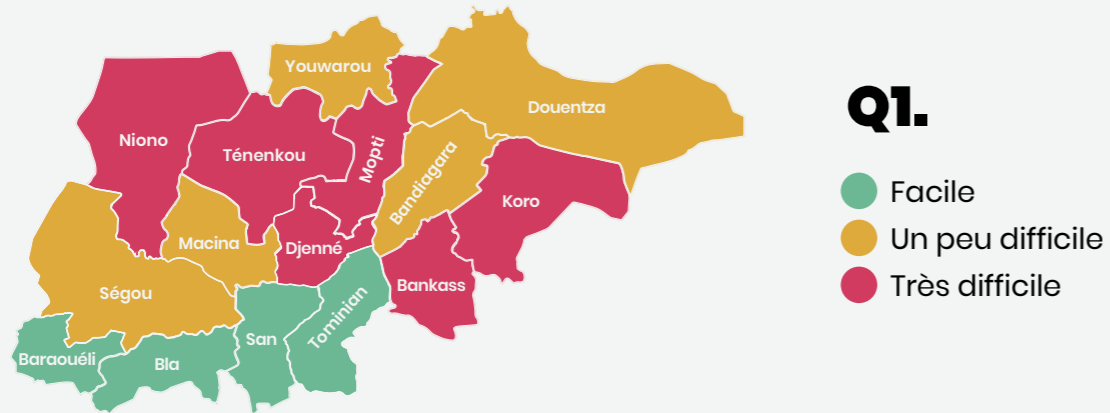
- présence de mines sur les routes ;
- attaques récurrentes contre les véhicules de transport en commun ;
- mauvais état des routes ;
- problèmes de transport et de véhicules, ces derniers étant moins disponibles à cause de la peur des attaques ;
- marchés qui ont cessé.

**« QUAND ON
PREND LA
ROUTE, ON
NE SAIT PAS
SI ON VA
REVENIR... »**



L'accès physique au marché

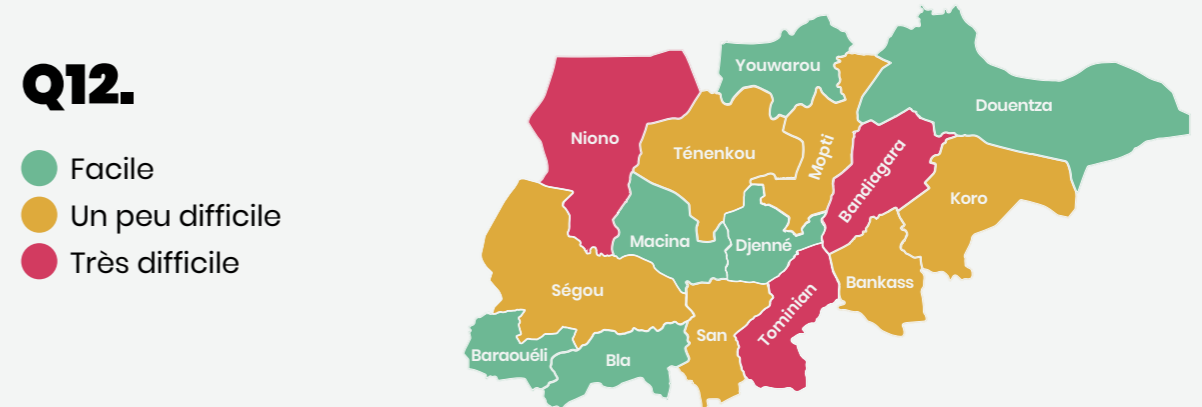
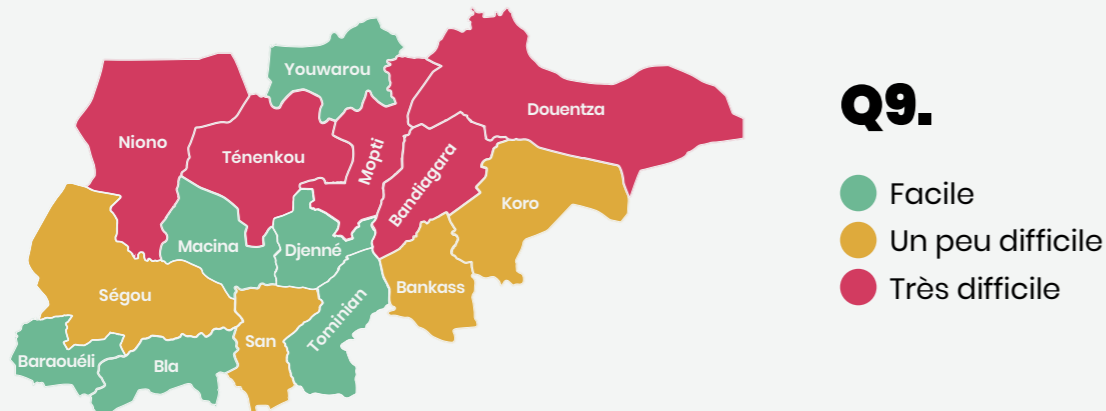
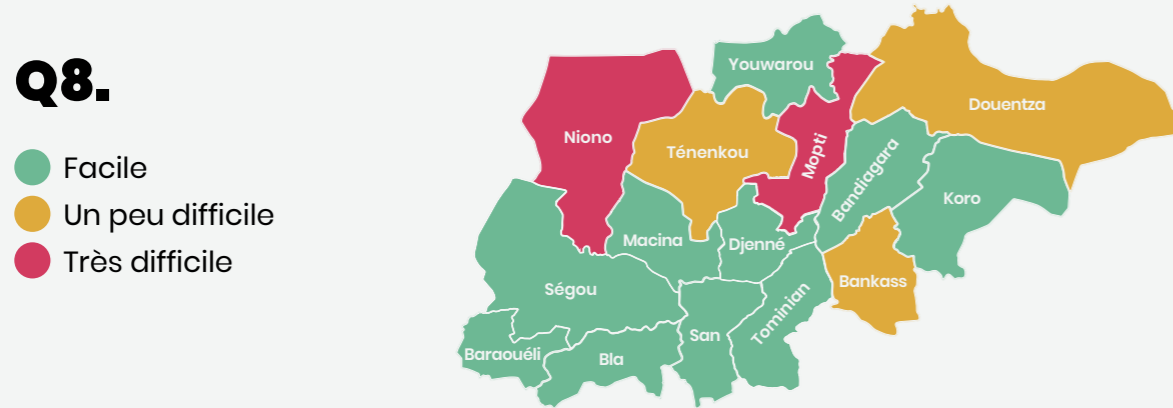
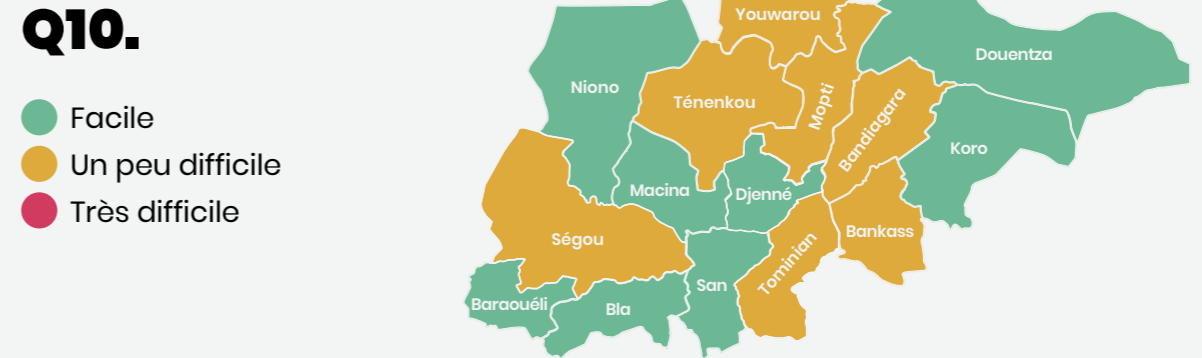
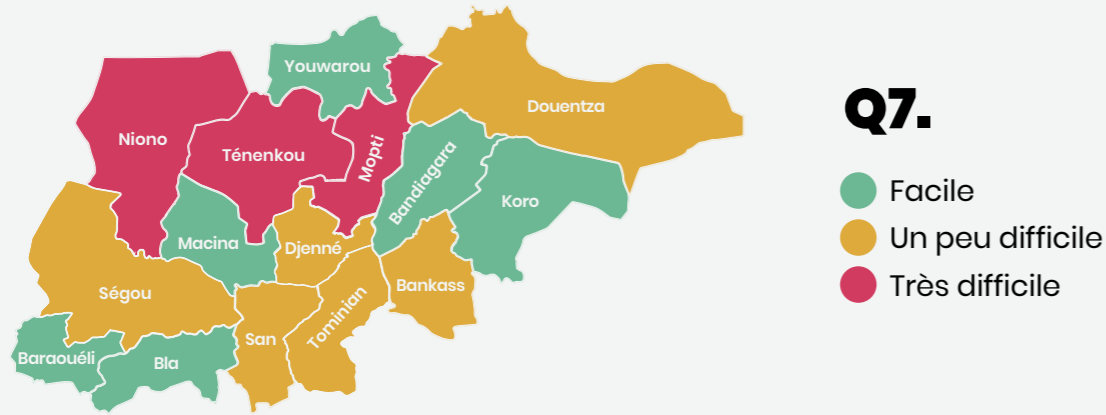
Q1.	Q2.	Q3.	Q4.	Q5.	Q6.	Q7.	Q8.	Q9.	Q10.	Q11.	Q12.
Mai 2019	Juill. 2019	Oct. 2019	Janv. 2020	Avril 2020	Juin 2020	Nov. 2020	Mars 2021	Nov. 2021	Fév. 2022	Juin 2022	Oct. 2022



Source : Décentralisation/cartographie du Mali, réalisé par O. Dembélé, coordinateur du projet Mali centre.

L'accès physique au marché

Q1.	Q2.	Q3.	Q4.	Q5.	Q6.	Q7.	Q8.	Q9.	Q10.	Q11.	Q12.
Mai 2019	Juill. 2019	Oct. 2019	Janv. 2020	Avril 2020	Juin 2020	Nov. 2020	Mars 2021	Nov. 2021	Fév. 2022	Juin 2022	Oct. 2022



Source : Décentralisation/cartographie du Mali, réalisé par O. Dembélé, coordinateur du projet Mali centre.

Comme on peut le voir sur les cartes ci-dessus, les activités de commerce – vente ou achat sur les marchés – sont affectées différemment selon les cercles. En particulier, l'accès au marché peut être limité par l'insécurité liée au déplacement et sa faisabilité. Cette insécurité est aussi due aux barrages imposés sur les routes par les groupes armés, mais également aux vols et braquages.

« Moi-même, mon mari est commerçant à Douentza. Auparavant il partait tôt le matin et retournait tard. Mais à cause de l'insécurité, ce n'est plus le cas. Il a été plusieurs fois menacé par les bandits. Finalement il ne sort que quand les autres gens commencent leurs déplacements et il revient rapidement. »

Entretien réalisé avec une femme, cercle de Douentza, mars 2019.

« Il y a eu un impact sur les activités économiques dans la zone puisqu'avant la crise de 2012 on se déplaçait de Gao jusqu'à Tombouctou pour faire le commerce; mais maintenant avec la limitation des déplacements tout est en ralenti. »

Entretien avec un chef de village, cercle de Tominian, février 2019.

« La situation sécuritaire a changé nos habitudes car les gens ne viennent plus à notre foire. (...) Et d'autres populations venaient chez nous le jour des foires pour vendre et acheter d'autres produits, mais avec la situation sécuritaire, les gens ont peur de venir. C'est ce qui a amené plusieurs difficultés dans la vie quotidienne. Tout est devenu cher. »

Entretien avec un jeune, cercle de Douentza, mars 2019.

Les commerçants indiquent également que le mauvais état des routes, l'absence ou le coût du service de transport des biens sont des contraintes importantes. L'interdiction d'utiliser les motos affecte notamment les commerçants :

« Il est formellement interdit de rouler en moto pour faire le commerce et le commerce est totalement ralenti. Auparavant on partait au pays dogon pour acheter les volailles et les bœufs et revendre au village, mais les motos ne peuvent plus circuler pour faire le commerce et ça ralentit la commercialisation de nos produits. »

Entretien réalisé avec un président de groupement de jeunes, cercle de Tominian, février 2019.



LES COMMERÇANTS, DE PEUR DE SE FAIRE VOLER ET/OU D'ÊTRE ATTAQUÉS, LIMITENT LEURS DÉPLACEMENTS AUX MARCHÉS PROCHES DE LEUR LOCALITÉ ET ILS ÉVITENT DE SE DÉPLACER VERS LES PLUS GRANDS MARCHÉS DU CERCLE.



«

Par exemple, les Bozos venaient vendre du poisson chez nous le jour de la foire. Ils ne viennent plus. Parce que c'est interdit de circuler à moto. Ça a tout changé. (...) Rien n'est facile. Tout simplement, ceux qui se débrouillent à venir, ils sont confrontés à toutes les difficultés du monde. »

Entretien avec un jeune, cercle de Douentza, mars 2019.

« DANS DE NOMBREUX CERCLES, LES CLIENTS SE FONT PLUS RARES, CE QUI PROVOQUE UNE BAISSSE DES PRIX ET AFFECTE LA SITUATION ÉCONOMIQUE TANT DES COMMERÇANTS QUE DES PRODUCTEURS. »

Propos recueillis lors de l'enquête Q0, journal de terrain du cercle de Niono, février-mars 2019.

LES QUESTIONS D'INSÉCURITÉ ET D'APPROVISIONNEMENT SONT ÉTROITEMENT LIÉES. LA PRÉSENCE DES GROUPES ARMÉS LIMITE LES POSSIBILITÉS D'APPROVISIONNEMENT DANS CERTAINES ZONES.

AU TRAVAIL NON À LA MENDI



“

Je fais le transport, je fais aussi le commerce qui actuellement n'est pas satisfaisant, les produits sont chers, les temps sont durs et il n'y a pas de mouvements aussi. Le commerce ça ne donne pas trop trop ça ne donne pas comme auparavant voilà. Je travaille sur place.

De façon virtuelle, je poste mes produits sur mon statut les gens voient ça et ils m'appellent et je fais tout pour aller les rendre les produits.

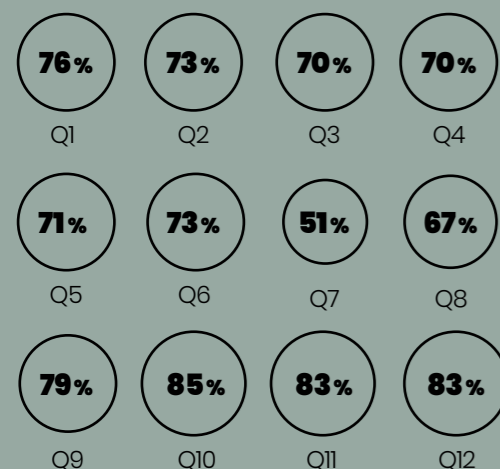
Maintenant je peux dire que c'est impossible d'aller dans les foires pour aller vendre tes marchandises parce que les bandits armés vont t'arrêter sur la route ou au retour des complices peuvent les dire que y a un tel personne sur la route qui est entrain de venir et ils vont t'attaquer ou t'enlèveront ou te kidnapper et c'est pour cela les gens ont peur d'aller dans les foires.

Tu sais nous risquons notre vie sur ces axes sur la route de Konna, Fatoma, Goundaga, Douentza et Bandiagara il y a toujours des mines sur ces axes et qui explosent souvent pour tuer les gens pour cela maintenant nous préférons de rester à la maison pour ne pas subir ces choses-là.»

Entretien avec un transporteur, cercle de Mopti, septembre 2022.

LA SITUATION SÉCURITAIRE AFFECTE TOUTES LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES

Votre activité économique (votre principale source de revenus) est-elle affectée par l'insécurité ? "Oui"



LE PRIX DU MIL EN AOÛT 2022 EST 163 % PLUS ÉLEVÉ DANS LA RÉGION DE SÉGOU ET 88 % DANS LA RÉGION DE MOPTI, PAR RAPPORT AUX PRIX D'AOÛT 2017.



36 % DES RÉPONDANTS AFFIRMENT QUE L'INSÉCURITÉ A ENTRAÎNÉ UNE BAISSÉ DES DENRÉES DISPONIBLES À LA VENTE.

L'impact de l'insécurité

La principale conséquence économique de l'insécurité sur les activités du ménage a varié dans le temps et selon les cercles.

74 % des ménages considèrent que leur source principale de revenus a été affectée par l'insécurité entre 2019 et 2022.

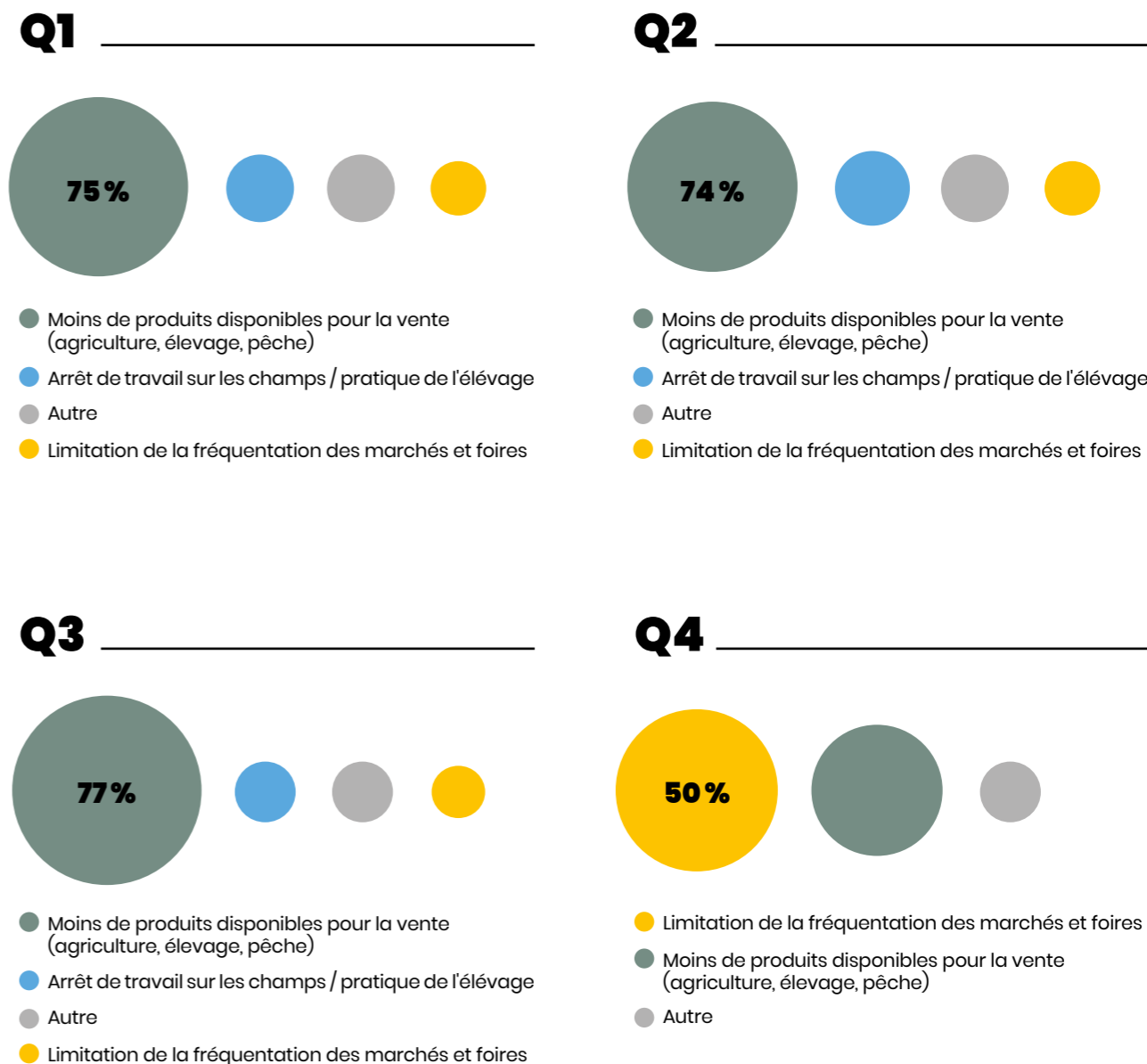
Le prix du mil en août 2022 est 163 % plus élevé dans la région de Ségou et 88 % dans la région de Mopti, par rapport aux prix d'août 2017. Durant la même période, le prix du riz local a connu une hausse de 29 % et 24 % respectivement à Mopti et à Ségou (Afrique Verte International 2022). Les prix ont particulièrement augmenté à partir d'octobre 2021 en raison des sanctions économiques décidées par la CEDEAO à la suite du coup d'état.

Entre août 2021 et août 2022, le prix du riz a connu une hausse de 29 % et 27 %, et le mil de 97 % et 147 % respectivement dans les régions de Mopti et de Ségou (Afrique Verte International 2022).

Entre 2019 et 2022 :

- 36 % des répondants affirment que l'insécurité a entraîné une baisse des denrées disponibles à la vente.
- Plus de 20% mentionnent l'augmentation des prix, réponse qui connaît une hausse significative entre mars 2020 et septembre 2022 : mars 2020 (19%), octobre 2021 (30%), septembre 2022 (48%).
- 16% des répondants disent limiter leurs déplacements aux marchés
- 11 % déclarent que leurs revenus ont changé.
- Certains évoquent l'incapacité à revendre leurs produits : les clients n'ont pas les moyens nécessaires pour les acheter (5 %).
- Enfin, près de 7% évoquent d'autres problèmes induits par l'insécurité, comme le manque de main d'œuvre ou la limitation de leur propre consommation.

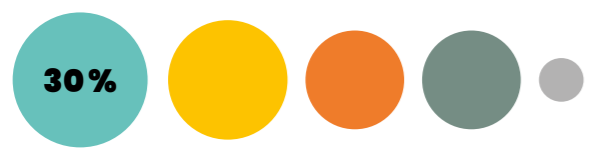
• Quelle est la principale conséquence économique de l'insécurité sur les activités de votre ménage ?



Q1.	Q2.	Q3.	Q4.	Q5.	Q6.	Q7.	Q8.	Q9.	Q10.	Q11.	Q12.
Mai 2019	Juill. 2019	Oct. 2019	Janv. 2020	Avril 2020	Juin 2020	Nov. 2020	Mars 2021	Nov. 2021	Fév. 2022	Juin 2022	Oct. 2022

• **Quelle est la principale conséquence économique de l'insécurité sur les activités de votre ménage ?**

Q5



- Moins de clients capables d'acheter mes produits
- Limitation de la fréquentation des marchés et foires
- Augmentation des prix des denrées
- Moins de produits disponibles pour la vente (agriculture, élevage, pêche)
- Autre

Q6



- Limitation de la fréquentation des marchés et foires
- Augmentation des prix des denrées
- Moins de clients capables d'acheter mes produits
- Moins de produits disponibles pour la vente (agriculture, élevage, pêche)
- Autre

Q1.	Q2.	Q3.	Q4.	Q5.	Q6.	Q7.	Q8.	Q9.	Q10.	Q11.	Q12.
Mai 2019	Juill. 2019	Oct. 2019	Janv. 2020	Avril 2020	Juin 2020	Nov. 2020	Mars 2021	Nov. 2021	Fév. 2022	Juin 2022	Oct. 2022

Q9



- Mes revenus on changé
- Augmentation des prix des denrées
- Moins de produits disponibles pour la vente (agriculture, élevage, pêche)
- Limitation de la fréquentation des marchés et foires
- Autre

Q10



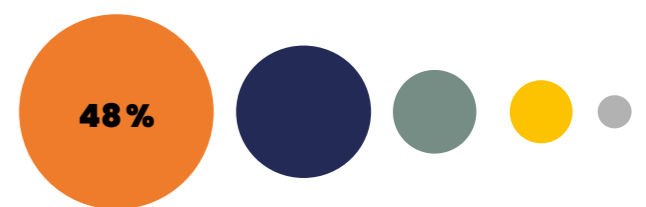
- Mes revenus on changé
- Augmentation des prix des denrées
- Moins de produits disponibles pour la vente (agriculture, élevage, pêche)
- Limitation de la fréquentation des marchés et foires
- Autre

Q11



- Augmentation des prix des denrées
- Mes revenus on changé
- Moins de produits disponibles pour la vente (agriculture, élevage, pêche)
- Limitation de la fréquentation des marchés et foires
- Autre

Q12



- Augmentation des prix des denrées
- Mes revenus on changé
- Moins de produits disponibles pour la vente (agriculture, élevage, pêche)
- Limitation de la fréquentation des marchés et foires
- Autre



L'ENQUÊTE REVÈLE QUE L'AUGMENTATION DES PRIX DES DENRÉES EST DEVENUE LA CONSÉQUENCE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE DE L'INSÉCURITÉ.

Au cours de différents groupes de discussion, les participants ont souvent confié leur difficulté à pratiquer leurs activités en raison de l'insécurité.

« Le conflit nous a créé des problèmes et des difficultés (...) Quand nous partons aux champs, nous sommes obligés de retourner tôt à la maison parce que vous pouvez être attaqués par les groupes armés ou des bandits. Nous ne pouvons plus voyager et faire nos activités de commerce entre les villages. Nous ne pouvons plus faire correctement et régulièrement nos cultures de champs et l'élevage de nos animaux. »

Propos recueillis auprès d'un jeune d'une communauté rurale, cercle de Douentza, juillet 2019.

Comme pour les activités mentionnées précédemment, l'insécurité oblige les populations à se reconvertir ou à exercer plusieurs activités en même temps. Par exemple, les éleveurs pratiquent le petit commerce en plus des activités de pâturage, mais cela crée aussi de la compétition pour les ressources :

« Les éleveurs n'ayant pas d'espaces pour leurs animaux dans notre localité pour raison d'insécurité, d'exactions et de vol du bétail ont dû acheminer leur bétail vers d'autres horizons et se retrouvent soit dans le petit commerce soit sont inactifs. Cet aspect a augmenté le nombre de personnes exerçant la même activité. »

Entretien réalisé avec un éleveur, cercle de Ténenkou, mars 2019.

Les prix dépendent de l'état des routes et des possibilités d'accès aux zones urbaines. Les véhicules des forains peuvent être arrêtés par les groupes armés ou interdits d'accès à certaines foires. Certains marchés sont de moins en moins fréquentés par les vendeurs, en particulier les marchés au bétail dans le cercle de Ténenkou par crainte des vols d'animaux. En mai 2022, les groupes armés ont lancé une attaque sur la ville de Ténenkou, le jour de la foire, faisant des victimes civiles. Le jour de la foire est désormais considéré comme très dangereux à Ténenkou. De même, beaucoup de marchés ne se tiennent plus, en partie à cause des mines sur l'axe entre Diondori et Ténenkou. La RN 15, qui relie Sévaré au Burkina en passant par Bankass et Koro, est particulièrement dangereuse avec de nombreuses attaques.



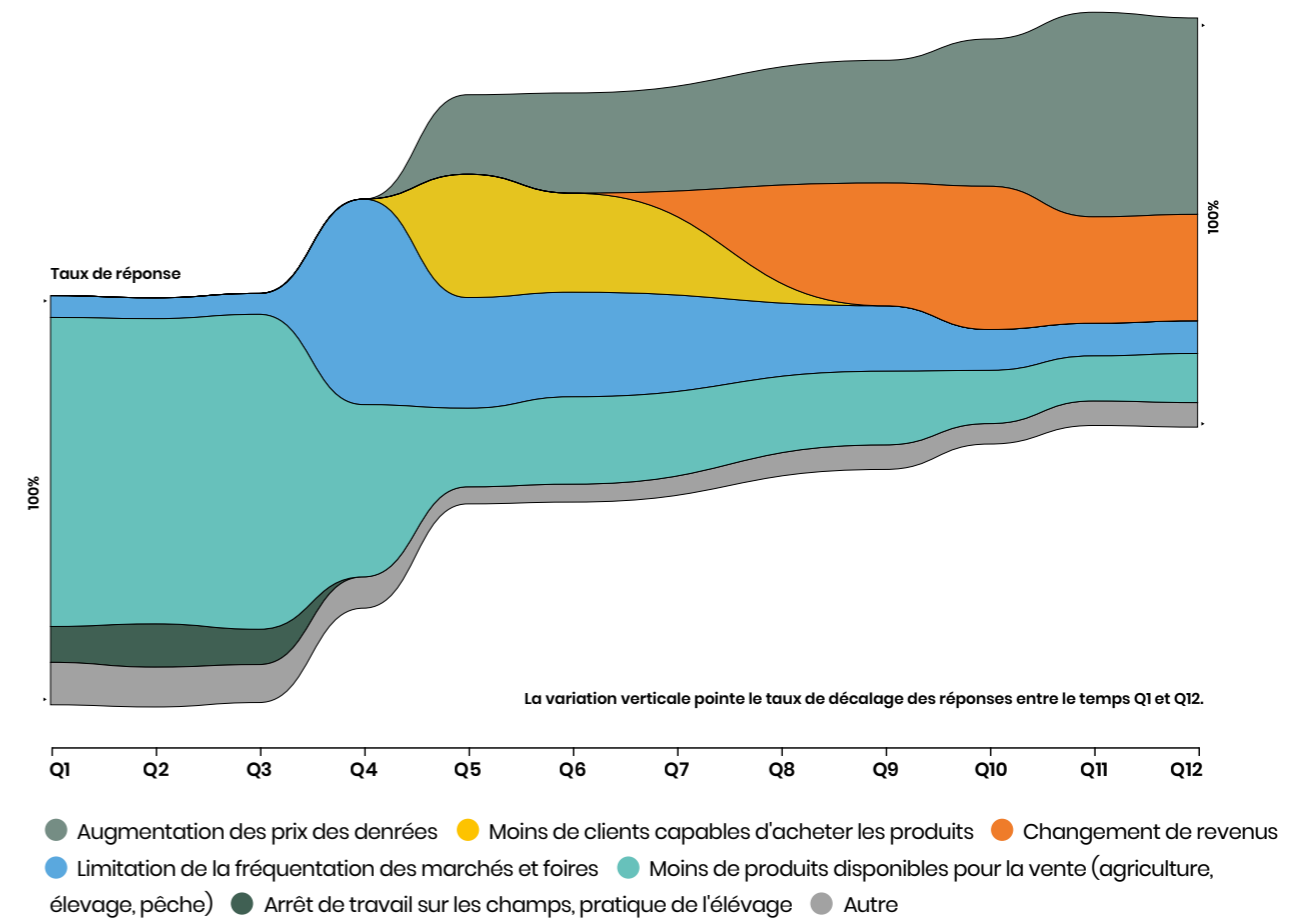
« Avant l'embargo nous payons le transport d'ici à Bamako à 8 000 FCFA avec les compagnies de transport, actuellement ce prix est revenu à 13 000 FCFA, donc impossible pour beaucoup d'effectuer les voyages maintenant. »

Propos recueillis lors de l'enquête, cercle de Koro, juin 2022.

Les conséquences sur les activités commerciales

Alors que 74% des ménages considèrent que leur source principale de revenus a été affectée par l'insécurité entre 2019 et 2022, la première conséquence est la baisse des denrées disponibles à la vente et l'achat, et donc une augmentation des prix.

Impact de l'insécurité sur les activités commerciales des communautés



Pour soutenir les familles, les jeunes partent en exode et reviennent pour les travaux des champs durant l'hivernage.

« Pour des raisons économiques, les jeunes sont autorisés par leurs familles à partir en exode rural à la fin de chaque hivernage. L'objectif c'est que ces jeunes aillent chercher leur argent de poche pour ne pas dépendre de quelqu'un d'autre financièrement. À l'approche de l'hivernage, ils doivent tous revenir. Mais cette année, deux de mes jeunes frères ne sont toujours pas revenus bien que notre père les ait appelés plusieurs fois pour qu'ils reviennent. »

Propos recueillis lors de l'enquête, cercle de Baraouéli, juin 2022.

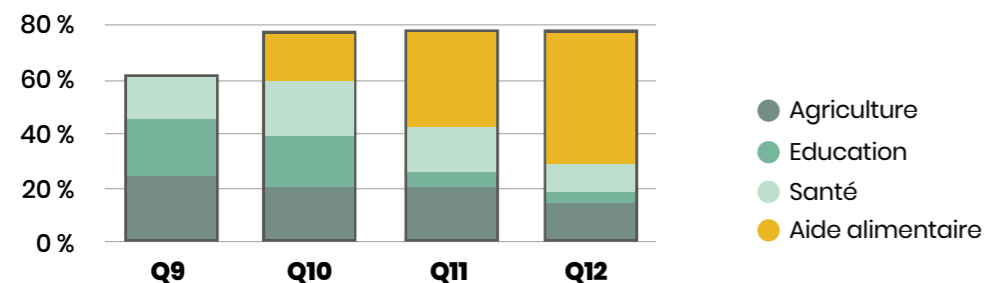
LA PÉNURIE DE CARBURANT EST UN AUTRE PROBLÈME SOUVENT RAPPORTÉ AU COURS DE CETTE ENQUÊTE. DANS LA RÉGION DE DOUENTZA, LE CARBURANT VIENT D'ALGÉRIE OU DE MAURITANIE.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

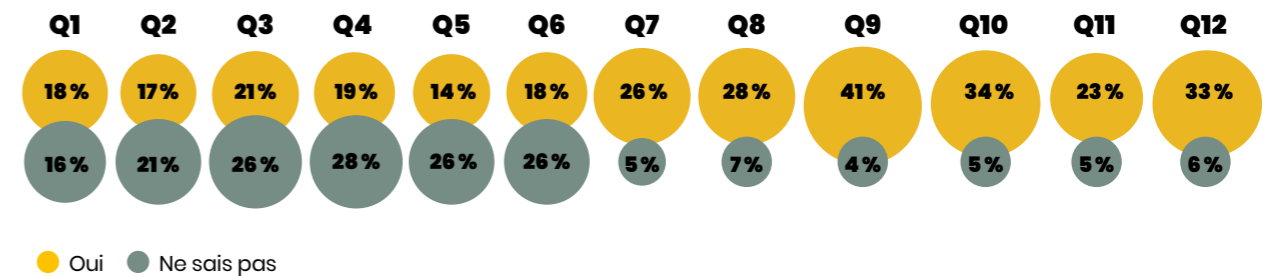
La diminution des programmes d'aides au développement, la réorientation de certaines aides ou l'arrêt d'activités en raison des risques sont d'autres conséquences de l'insécurité. D'un côté, les menaces qui pèsent sur les agents d'ONG, nationales et internationales, ont entraîné leur départ de certaines zones ; de l'autre, la présence de groupes armés empêche la mise en œuvre de certains projets, les infrastructures étant sabotées ou détruites. Or, la diminution et/ou la cessation des activités génératrices de revenus (AGR) ont des conséquences très importantes pour les populations et leur arrêt est revenu très souvent dans les entretiens comme un facteur de vulnérabilité.

Entre 2019 et 2022, les projets de développement ciblent majoritairement l'agriculture, l'éducation et la santé. Nous avons cependant constaté que les programmes d'aide humanitaire, et en particulier les programmes d'aide alimentaire, sont devenus prépondérants au détriment des programmes de développement. Ceci est particulièrement visible entre octobre 2021 (Q9) et septembre 2022 (Q12), où les programmes d'aide alimentaire représentent 48% des projets en raison de l'aggravation de la situation alimentaire.

Les sujets cibles des projets de développement au centre Mali
entre octobre 2021 (Q9) et septembre 2022 (Q12)



Dans votre village, savez-vous si un nouveau projet de développement a été initié au cours des 3 derniers mois ?



De manière générale, les populations connaissent rarement le nom du projet ou de l'organisation à l'origine du projet ou le groupe cible à moins d'en être directement bénéficiaires.

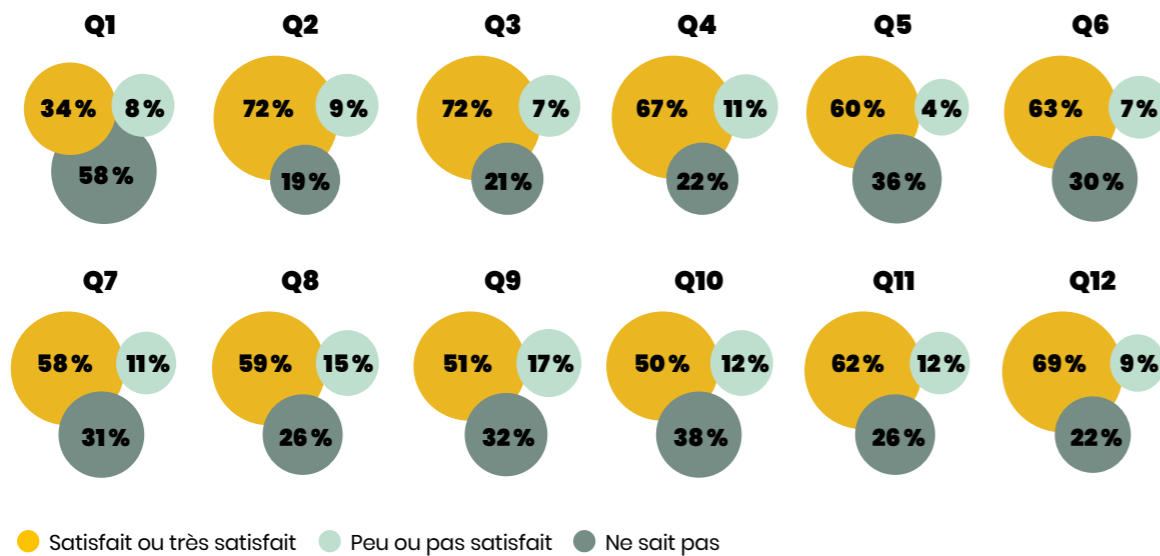
Entre 2019 et 2022 :

- 62% des enquêtés ne peuvent identifier l'organisation responsable de la mise en œuvre et/ou celle à l'origine du financement
- 55% ne connaissent pas le nom du projet
- 54% des répondants connaissent l'activité principale (éducation, agriculteur, santé, etc.)

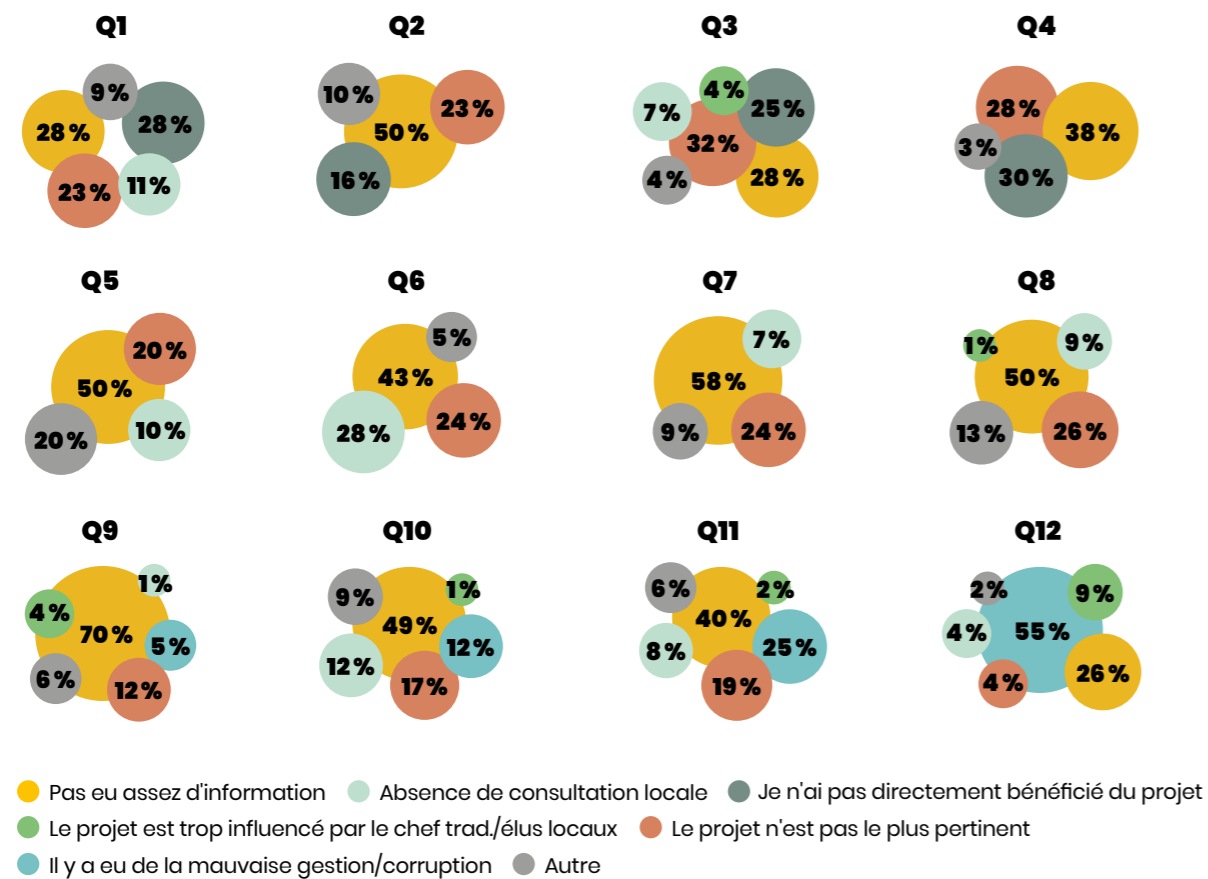
Pour ceux qui ont connaissance des projets, les répondants sont généralement satisfaits des nouveaux projets. En moyenne, entre 2019 et 2022, 44% des personnes se disent satisfaites et 15% très satisfaites.

Ceux qui ont connaissance des nouveaux projets et qui sont insatisfaits regrettent notamment ne pas avoir reçu assez d'informations sur le projet ou doutent de la pertinence du projet dans leur localité. Dans les dernières phases d'enquête, la corruption ou le fait que les répondants soupçonnent des malversations au niveau du comité de gestion est également devenue une raison importante d'insatisfaction.

Êtes-vous satisfait du projet ?



Quelle est la raison principale de votre insatisfaction concernant le projet ? par phase d'enquête



L'insertion professionnelle des jeunes

Enquête menée du 29 octobre au 12 novembre 2020 dans les cercles de Ségou, San, Bla, Baraouéli, Tominian, Macina, Mopti, Djenné, Bandiagara et Koro.

L'insertion professionnelle des jeunes est un défi majeur. Dans le cadre de cette recherche, 137 entretiens individuels et groupes de discussion ont été conduits auprès de groupes cibles, d'organisations de jeunes, élus communaux, services locaux de la jeunesse, ONG, etc.

Le chômage est très important chez les jeunes : en 2020, près de 29 % des jeunes entre 18 et 35 ans au Mali étaient considérés comme étant au chômage sans qu'ils suivent activement une formation, un apprentissage ou qu'ils soient à l'école (Coulibaly, 2020).



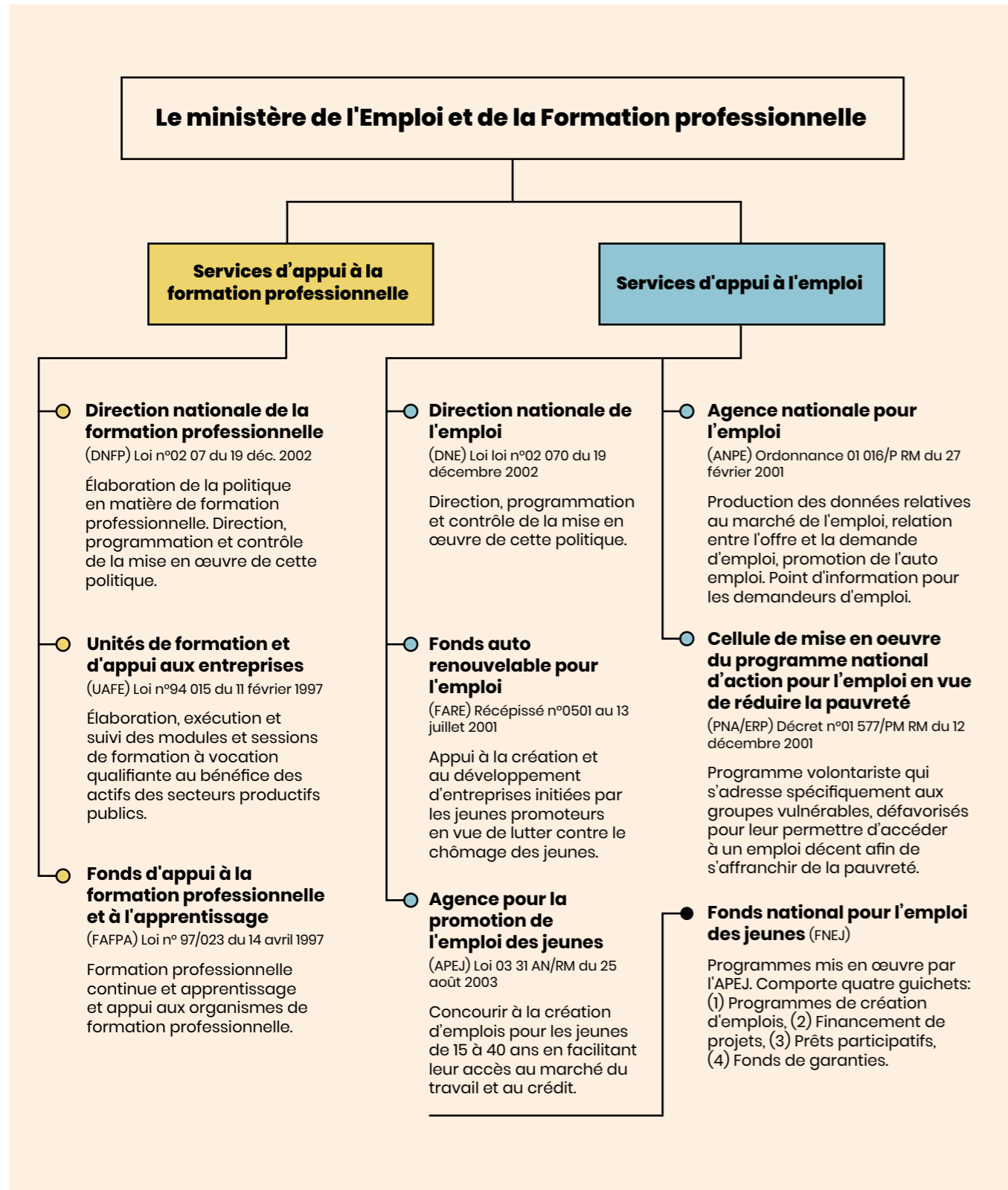
LES SECTEURS POURVOYEURS D'EMPLOI LES PLUS AFFECTÉS PAR LA CRISE SÉCURITAIRE SONT LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE, DU TOURISME ET DU COMMERCE.



L'insertion professionnelle des jeunes et les services étatiques

Plusieurs institutions et services étatiques ont été créés pour lutter contre le chômage et améliorer l'accès au marché du travail, notamment pour les jeunes. La majorité de ces services dépendent du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle dont l'Agence pour la promotion de l'emploi pour les jeunes (APEJ) et le Fonds national pour l'emploi des jeunes (FNEJ).

• Organigramme des services de l'emploi et de la formation professionnelle du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle



Depuis 2009, la politique nationale de la formation professionnelle consacre l'intervention de l'État, des collectivités mais également du secteur privé dans le cadre de la lutte contre le chômage.

Cette politique s'appuie sur la direction nationale de l'emploi (DNE) et la direction nationale de la formation professionnelle (DNFP). Sa réalisation repose sur les financements de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et de l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ), notamment pour subventionner la formation professionnelle.

Les catégories de jeunes en quête d'emploi

- **Les jeunes diplômés**, catégorie particulièrement touchée par le chômage.
- **Les recalés de l'école**, sans diplôme, ces jeunes se retrouvent dans tous les secteurs.
- **Les jeunes qui ne sont jamais allés à l'école**, souvent employés dans les activités agricoles et l'élevage. Cette catégorie se déplace peu.

« Dans ma famille, j'ai trois chômeurs chez moi. Il y a une qui est sortante de l'Institut de formation des maîtres (IFM) et l'autre a fini avec l'université Bazo. Il est technicien supérieur de la santé et enfin celle qui a fini la formation en couture. Ça c'est un exemple frappant. Il y a aussi l'exemple de la famille voisine, c'est la même situation. Il doit y avoir des chômeurs dans presque toutes les familles d'ici. »

Entretien avec un chef de service de l'élevage, cercle de Barouéli, novembre 2020.

Les principaux secteurs d'emploi des jeunes

Les grands secteurs d'activité sont l'agriculture et l'élevage, mais les jeunes sont aussi employés dans la menuiserie, la mécanique, la maçonnerie, l'artisanat ou encore la riziculture. Les secteurs d'emploi des jeunes sont différents selon les localités et dépendent des réalités socio-économiques et culturelles.



L'agriculture

Beaucoup de jeunes, hommes et femmes, travaillent dans ce secteur. Cependant, un certain nombre de jeunes interrogés ont rapporté ne pas considérer cette activité comme un emploi puisqu'elle ne leur apporte pas de revenus personnels, contrairement aux activités de maraîchage :

« Le travail que je fais dans le jardin est pour moi seul alors que ce que je fais dans le champ est pour la famille. Donc, ce n'est pas la même chose. »

Entretien avec un jeune agriculteur, cercle de Koro, novembre 2020.

Dans le cercle de Bandiagara où les terres sont moins disponibles pour l'agriculture, les jeunes pratiquent davantage le maraîchage.

La principale difficulté est l'accès à la terre : les terres agricoles sont les propriétés des familles et il est très difficile pour les jeunes d'acquérir un lopin de terre. Pour s'affranchir du cadre familial, certains jeunes se retrouvent dans des petits groupements en vue d'obtenir des lopins de terre auprès des maires ou des chefs de village.

Dans le cercle de Macina, les terres agricoles sont octroyées aux familles par l'Office du Niger.

« Nos jeunes ne peuvent avoir accès aux terres qu'en période de contre saison pour faire du jardinage dans lequel ils font beaucoup d'argent. S'ils arrivent à avoir des terres en leur nom, je sais qu'ils pourront aller loin. »

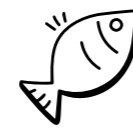
Entretien avec un élu, cercle de Macina, novembre 2020.

Dans la contre-saison, de nombreux jeunes partent en exode puis ils reviennent dans leurs localités pour aider les familles aux travaux champêtres avant de repartir dans les villes une fois ces travaux terminés. Certains partent aussi dans les zones d'orpaillage.



L'élevage

Les jeunes pratiquent beaucoup l'embouche bovine et ovine. Cette activité est plus accessible que l'agriculture et le revenu plus facile à obtenir que l'agriculture dont le revenu est géré par le chef de famille. Les jeunes femmes sont très actives dans la pratique de l'embouche, en particulier les jeunes mariées. Ce secteur est cependant confronté à deux problèmes majeurs : le manque de formation et de moyens. En effet, la pratique reste artisanale et la pauvreté extrême est un frein à l'achat de bétail ou de ruminants.



La pisciculture et l'aviculture

Ces activités sont de plus en plus pratiquées par les jeunes, mais les problèmes mentionnés relèvent aussi du manque de formation et du manque de suivi lorsque les financements ont été obtenus.



Le secteur touristique

Ce secteur générerait des milliers d'emplois, notamment dans les cercles de Djenné et Bandiagara, grâce à l'hôtellerie, les agences de voyage, les guides touristiques, le petit commerce des objets d'art et artisanaux, etc. Ce secteur est aujourd'hui quasiment à l'arrêt et nombre d'actifs ont dû se reconvertir.

Pour les autres secteurs, l'artisanat est pourvoyeur d'emplois :

menuiserie, teinture, mécanique, salon de coiffure, petit commerce, transport, tailleur, etc. Ce sont des domaines d'emploi pour lesquels certains ont reçu des formations et d'appui en matériels de la part des ONG partenaires.



Les stratégies d'accès à l'emploi

L'APEJ et l'ANPE s'occupent, au niveau local, de l'emploi des jeunes. Des ONG sont aussi actives dans ce domaine dont PROJES/GIZ, Orientation des jeunes sans emploi (OIJ), l'ONG ACTIF. Les jeunes s'informent sur les emplois à travers les services techniques de l'État et sur les réseaux sociaux. L'ANPE et les ONG diffusent les informations sur les opportunités d'emplois.

La recherche a permis de mettre en évidence cinq stratégies de recherche d'emploi.

1. Saisir les opportunités offertes par les services locaux et les ONG : « À chaque fois que nous entendons qu'une ONG ou une entreprise locale veut recruter les gens, nous amenons tous nos dossiers dans l'espoir d'être recrutés. »

Entretien avec un jeune leader, cercle de Macina, novembre 2020.

2. Déposer des dossiers dans les différents services ou ONG locales dans l'espoir d'être appelé un jour pour une opportunité d'emploi.
3. Se regrouper en association pour élaborer des projets qui sont ensuite déposés auprès des services étatiques et des ONG en vue d'obtenir des petits financements.
4. Se servir des réseaux sociaux via lesquels les jeunes partagent des informations relatives aux opportunités d'emploi.
5. Utiliser les relations interpersonnelles (amis ou des parents) : ce réseau va au-delà de la simple sphère locale puisqu'il vise à solliciter les parents ou amis installés dans les centres urbains.

Des projets et programmes existent pour former et appuyer les jeunes dans différents secteurs d'emplois :

« Le projet de formation professionnelle, insertion et appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER) est basé sur l'insertion des jeunes, les axes prioritaires sont l'élevage, l'embouche et l'agriculture. Certaines ONG viennent pour la formation et d'autres en appui donc c'est des actions complémentaires. Le projet FIER travaille aussi avec les caisses dans le but de financer les projets d'activités des jeunes. Pour bénéficier de l'appui de la caisse, il faut s'inscrire d'abord ensuite tu peux prendre des prêts à la caisse jusqu'à une somme de 500 000 FCFA. »

Entretien avec un chef de service SLPIA, cercle de Bla, novembre 2020.

À Bla, des associations des jeunes ont développé des solutions locales :

« Par exemple le groupement BADENYA-TON et SIGUIDIYA. Après les récoltes chaque membre cotise un sac de mil, ils vendent ensemble ces sacs de mil. Ensuite cet argent est donné à deux ou trois personnes du groupement. Ces deux personnes sont appuyées soit dans l'embouche soit dans le maraîchage. Pour la deuxième année, ils cotisent les sacs de mil et donnent cet argent à deux d'autres jeunes dans le groupement. Maintenant, pour la troisième année ceux qui ont bénéficié pour la première année remboursent l'argent. Ils appuient ensuite cinq autres jeunes ainsi de suite. »

Entretien avec un président de conseil communal, cercle de Bla, novembre 2020.

« Il y a beaucoup de jeunes qui ne maîtrisent point les stratégies de recherche d'emploi sur le réseau. Par exemple en cas d'opportunité sur les réseaux sociaux, certains ne savent même pas qu'il faut cliquer sur le lien pour avoir des informations relatives à l'emploi. Ils écrivent directement en bas de l'appel, je suis intéressé par le poste en décrivant leur spécialité et en disant qu'ils sont au chômage. »

Entretien avec le président d'une association des jeunes, cercle de Koro, novembre 2020.

Des initiatives existent cependant au niveau local pour aider les jeunes :

« La formation en informatique aujourd'hui est primordiale donc le conseil local de la jeunesse de Djenné a jugé nécessaire d'organiser de temps en temps avec ses propres moyens des formations en informatique à l'endroit de la jeunesse de Djenné. »

Entretien avec un chargé de développement du conseil local de la jeunesse, cercle de Djenné, novembre 2020.

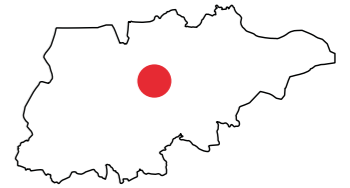
Principaux freins à l'embauche

- Faiblesses du système éducatif,
- Lacunes des dispositifs étatiques d'insertion professionnelle,
- Méconnaissance des procédures administratives,
- Problèmes d'accès à l'information.

« Les jeunes ont bénéficié des accompagnements en termes de formation, de motivation et de renforcement des capacités. Toutes ces initiatives ont été prises pour les jeunes afin de faire face à la problématique de l'emploi. Pour aussi que les jeunes femmes et jeunes hommes puissent décrocher des emplois dans les règles de l'art. »

Entretien avec un sous-préfet, cercle de Mopti, octobre 2020.

En dépit de ces initiatives, nombre de jeunes ruraux se plaignent du manque de structures d'orientation, d'encadrement et d'orientation et de ne pas être suffisamment accompagnés dans la recherche.



Genre et emploi des jeunes

Il ressort des entretiens que les jeunes femmes se sentent défavorisées par rapport aux jeunes hommes. Cette disparité sur les opportunités d'emploi est liée à plusieurs facteurs dont la crise sécuritaire, les barrières socio-culturelles, les mariages précoces, la forte dépendance au mari ou les maternités successives. Au Mali, le taux de fécondité reste très élevé avec 5.7 enfants par femme en 2020 (UNFPA, 2022) tout comme le mariage précoce avec un taux de 55 % en 2014 (Doumbia, 2020).

« Ils n'ont pas les mêmes opportunités d'emplois. Par exemple aujourd'hui est-ce qu'une ONG va recruter des femmes pour aller animer dans les villages lointains ? C'est impossible. Même si la volonté est là, la crise a frappé de plein fouet le genre. C'est la même chose pour les handicapés ; le contexte ne le permet pas d'avoir les mêmes chances. Je pense que s'il faut travailler aujourd'hui sur la promotion de l'emploi, il faut travailler sur la question du genre. L'inégalité est la cause la plus profonde pour maintenir les gens dans la pauvreté. Il faut promouvoir l'égalité de genre, rendre l'emploi accessible à tout un chacun. »

Entretien avec une personne, cercle de Bandiagara, octobre 2020.

La pratique de l'élevage, notamment l'embouche ovine, le maraîchage et le petit commerce ont été identifiés comme les principaux secteurs d'emploi des femmes, mais les jeunes femmes sont parmi les plus touchées par le chômage, avec près de 42% ayant entre 18 et 35 ans qui ne vont pas à l'école et qui sont sans emploi (Coulibaly, 2020). Cette inégalité dans l'emploi peut s'expliquer par le manque de formation initiale, mais aussi par des barrières culturelles. Les jeunes filles quittent l'école souvent plus tôt que les garçons, avec un taux d'achèvement du primaire de 39% pour les filles contre 47% pour les garçons en 2016 (Loua, 2021).



Toutefois, des évolutions ont été rapportées.

« Marié ou célibataire, jeune fille ou vieille, toutes les femmes cherchent de nos jours à faire quelque chose car, le travail des hommes ne peut plus suffire à régler les besoins des familles. »

Entretien avec une présidente d'organisation, cercle de Koro, novembre 2020.

L'emploi des femmes peut souffrir des barrières culturelles lorsque le travail des femmes reste soumis à l'autorisation du mari ou parce qu'il est encore mal perçu par la communauté, la femme devant s'occuper du foyer et de l'éducation des enfants.

« Dans la plupart des cas, le travail des femmes n'est accepté que dans le lieu où elle vit avec son mari. On refuse généralement que les femmes aillent travailler ailleurs où son mari est absent. »

Entretien avec un chef de service de l'agriculture, cercle de Koro, novembre 2020.

Cette perception tend à changer en raison de la scolarisation et surtout, selon les enquêtés, de la présence des ONG. Les partenaires au développement et les ONG insistent sur le recrutement local des femmes :

« Chez nous ici et du côté des jeunes dans le domaine de l'emploi, il y a eu un changement. Les femmes et les hommes ont les mêmes opportunités d'emploi parce que les partenaires qui viennent nous aider, insistent sur le genre. »

Entretien un président d'une association de jeunes, cercle de Djenné, novembre 2020.



Les conséquences de l'insécurité

L'agriculture est un secteur qui souffre considérablement de l'insécurité : dans certaines zones, les agriculteurs n'ont plus accès aux champs les plus éloignés des villages : « en allant au champ, chacun a peur d'être victime des djihadistes. C'est pourquoi, tous les champs qui sont situés loin de la ville ont été abandonnés. »

Entretien avec un président de jeunes ruraux, cercle de Macina, novembre 2020.

« Le maire de la même commune ajoute : « La culture du riz requiert un suivi particulier par les jeunes qui n'est plus possible depuis quelques années à cause de l'insécurité. »

Entretien avec un élu, cercle de Macina, novembre 2020.

Ces contraintes liées à l'insécurité auraient provoqué l'exil de plusieurs jeunes de la commune. L'insécurité affecte toutes les activités :

« Nous n'avons plus de clients depuis que les autorités ont interdit les mouvements des motos dans la ville. »

Entretien avec un jeune mécanicien, cercle de Koro, octobre 2020.

« DE NOS JOURS, JE NE SAIS MÊME PAS COMMENT M'EN SORTIR. »

« Je faisais du commerce de carburant entre les villages et les communes rurales et je gagnais vraiment bien ma vie. Mais depuis un moment les autorités ont interdit mon activité prétextant que les groupes djihadistes en profitent. Du coup, j'ai arrêté mon activité et les autorités n'ont rien fait pour m'aider. De nos jours, je ne sais même pas comment m'en sortir. »

Entretien avec un jeune commerçant de carburant, cercle de Koro, novembre 2020.



Le tourisme, un secteur sinistré

« Certains établissements ont déclaré définitivement fermé, d'autres provisoirement fermé. Cette situation a fait perdre des milliers d'emploi au niveau des jeunes surtout pour la gent féminine : restauration, entretien, serveuses, gardiens, gérant, etc. Plusieurs hôtels ont tenté de résister par tous les moyens en baissant souvent même le prix mais ça n'a pas marché. Sur l'ensemble de la région de Mopti, on compte 27 agences de voyage mais de nos jours, il n'y a plus que 4 qui sont réellement fonctionnelles. »

Entretien avec un responsable du secteur touristique, cercle de Mopti, novembre 2020.

« Le secteur le plus touché c'est le tourisme vous n'êtes pas sans savoir que Djenné est une ville qui vit du tourisme. En 2010 Djenné a reçu officiellement 30 000 touristes qui a fait rentrer à la mairie 30 000 000 FCFA sans compter ce que ça peut rapporter pour la population de Djenné en termes de restauration, des produits de l'artisanat, beaucoup de choses dépendaient du tourisme, avec la crise on a senti que la ville est paralysée, nous avons constaté aussi que beaucoup de guides sont en chômage même s'il y a des initiatives ce ne sont pas des initiatives suffisantes qui permettent de pouvoir s'insérer le maximum de jeunes dans la vie socio professionnelle. »

Entretien avec un responsable d'un centre de formation professionnelle, cercle de Djenné, novembre 2020.

« De nos jours, pas mal de jeunes sont en chômage. Ils étaient les guides touristiques. Ils n'ont pas appris d'autres métiers. Aussi, le secteur artisanal est le secteur le plus touché par le chômage des jeunes. Ce ne sont pas les guides seulement qui sont touchés par le chômage nous avons également l'hôtellerie, les secteurs touristiques, les artisans etc. Aujourd'hui, il est très important de mettre un accent particulier sur la reconversion de ces guides touristiques. »

Entretien avec un agent de l'APEJ, cercle de Mopti, octobre 2020.

Insécurité et offres d'emploi

Beaucoup d'ONG ont quitté les zones d'insécurité ou limitent leurs activités et ne recrutent plus autant. Beaucoup de projets et programmes ont dû s'arrêter :

« À cause de l'insécurité la plupart des zones sont inaccessibles. Sinon les recrutements des ONG créent de l'emploi même durable mais avec l'insécurité les recrutements sont moindres. Certaines ONG ont même débauché pour des raisons d'insécurité (...) La politique est là, elle est bien structurée même s'il y a des réaménagements à faire mais vu la question sécuritaire sa mise en œuvre connaît beaucoup de difficultés. »

Entretien avec un sous-préfet, cercle de Mopti, octobre 2020.



CERTAINES ONG ONT DÉBAUCHÉ POUR DES RAISONS D'INSÉCURITÉ.

Les stratégies de reconversion des jeunes

Deux types de reconversion peuvent être mis en évidence : la reconversion volontaire et celle imposée par la situation sécuritaire.

La première concerne les jeunes qui ont terminé leurs études et qui, ne trouvant pas de travail, se reconvertissent dans un autre domaine. La seconde est liée à la perte d'emploi du fait de la situation sécuritaire.

« Je faisais mon petit commerce entre Koro, Dounapen et Derou. Mais depuis que mes marchandises ont été attaquées, je ne fais plus de commerce car, je n'ai plus de fonds. Or, j'ai une famille à nourrir. Alors, comment faire ? C'est pourquoi, je suis obligé de faire le manœuvre pour subvenir au besoin de ma famille. »

Entretien avec un jeune commerçant, cercle de Koro, novembre 2020.

Les stratégies de reconversion existent :

« Oui les stratégies de reconversion ne manquent pas, si les filières exercées par les jeunes ne marchent plus ils peuvent s'orienter vers les filières porteuses. La reconversion est possible et elle se fait à plusieurs niveaux. Par exemple le tourisme, auparavant le tourisme marchait énormément maintenant il n'y a plus de touristes. La plupart des jeunes guides touristiques se sont orientés vers l'agriculture, le maraîchage et d'autres sont devenus des transporteurs. »

Entretien avec un chef de service agriculture, cercle de Bandiagara, octobre 2020.

« La reconversion se fait à plusieurs niveaux et c'est vraiment des motivations personnelles. Pas mal de jeunes, avant de perdre leurs emplois, prennent des dispositions en économisant quelques ressources pour faire des petites activités génératrices de revenu (AGR) comme l'embouche et le petit commerce. Par contre, d'autres vont en aventure en économisant de l'argent. D'autres se mettent en groupe pour créer des petites entreprises et c'est beaucoup fréquent. Les petites entreprises sont souvent centrées sur la vente des vivres, des sables, des herbes sèches etc. certains aussi étudient sachant bien avec leurs diplômes les opportunités sont limitées, ils essaient d'entreprendre des études les plus adaptées. »

Entretien avec un agent d'ONG, cercle de Bandiagara, octobre 2020.



Les jeunes mènent parfois plusieurs activités en même temps ou changent souvent :

« Ici à Bla il y avait beaucoup de jeunes qui étaient commerçants mais cela n'a pas marché ils sont revenus vers l'élevage. De l'élevage ils sont revenus encore dans le commerce. Il y a d'autres jeunes qui étaient soudeurs et à un moment donné il n'y avait pas de l'électricité ils se sont reconvertis à la maçonnerie et aujourd'hui avec l'appui de l'association des artisans ils sont revenus dans la métallurgie. »

Entretien avec une personne de ressource, cercle de Bla, novembre 2020.

« CERTAINS AUSSI ÉTUDIENT SACHANT BIEN AVEC LEURS DIPLÔMES LES OPPORTUNITÉS SONT LIMITÉES »



« Plus généralement chez nous les jeunes ont des emplois secondaires donc à la perte de leur emploi ils s'orientent soit vers le petit commerce, l'agriculture etc. Je connais même un jeune qui travaillait au compte d'une ONG mais le contrat a pris fin et il a commencé à vendre le poisson. Il part chercher le poisson à Mopti pour vendre à Bla et aujourd'hui il a pu ouvrir un magasin de vente des poissons. »

Entretien avec un président de conseil communal, cercle de Bla, novembre 2020.

Certains secteurs sont plus particulièrement convoités par les jeunes lors de leurs reconversions. Dans le cercle de Bandiagara, les secteurs visés par les jeunes sont l'agriculture et l'élevage :

« Pour moi, je pense que la première filière la plus convoitée par les jeunes est le maraîchage, deuxièmement l'embouche et ensuite les métiers et l'artisanat (...). Que ce soient le maraîchage, l'embouche, la pisciculture etc. Les échecs sont rares et le risque est minime. »

Entretien avec un chef de service d'agriculture, cercle de Bandiagara, octobre 2020.

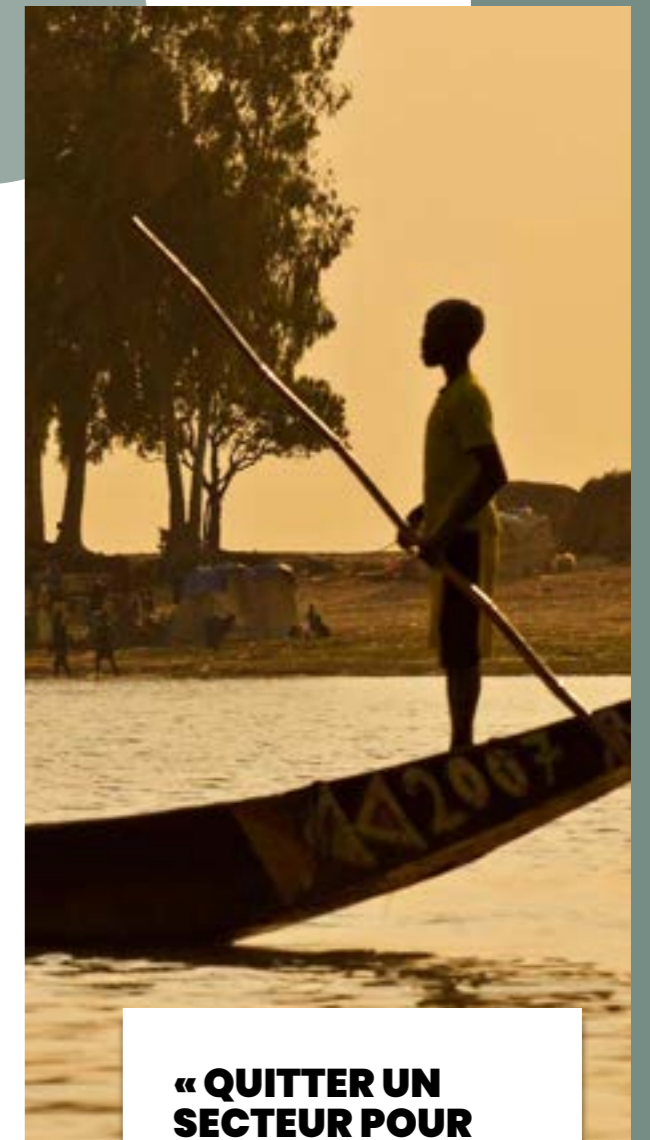
« Dans le cercle de Bla, les jeunes visent généralement des activités rurales et les activités aurifères et l'orpaillage. À Baraouéli, ils ont surtout le choix de l'embouche, du commerce et du maraîchage. »

Entretien avec un jeune, cercle de Baraouéli, novembre 2020.

La reconversion reste cependant difficile à cause du manque de moyens financiers, de formation initiale, du manque d'orientation et d'accompagnement :

« Le fait de quitter un secteur pour un autre secteur sans beaucoup de préparation préalable c'est vraiment difficile. Plus généralement la reconversion est très difficile. C'est une alternative si c'est bien fait on s'en sort bien mais dans le cas contraire on peut retomber dans le chômage, on peut aller en faillite et c'est catastrophique. »

Entretien avec une personne ressource, cercle de Bandiagara, octobre 2020.



« QUITTER UN SECTEUR POUR UN AUTRE SECTEUR SANS BEAUCOUP DE PRÉPARATION PRÉALABLE C'EST VRAIMENT DIFFICILE. »



La difficulté de retrouver un emploi a été évoquée par tous les répondants. Les structures qui sont censées offrir des conditions financières et techniques de création d'entreprises, des offres de stage de qualification ou d'emploi sont incapables d'absorber la population en demande d'emploi. Après des années de mise en œuvre, les jeunes ressentent peu les effets de ces dispositifs au niveau des régions, des cercles et communes.

La mairie constitue alors un espace clé pour trouver des nouvelles opportunités :

« Quand tu perds ton emploi, pour avoir un nouvel emploi, chez nous ici c'est la mairie qu'on informe et tu expliques le but de la perte d'emploi pour d'éventuelles solutions si possible. »

Entretien avec une jeune leader, cercle de Djenné, novembre 2020.

« Dans un premier temps il cherche à avoir le travail qu'il exerçait avant à défaut de ça, il se rend au conseil de cercle, à la mairie, si l'intéressé à une qualification il va vers le président de la chambre des métiers si ce dernier a des opportunités qui correspondent à sa formation il sera réintégré. »

Entretien avec une présidente de CAFO, cercle de Tominian, novembre 2020.

Un groupe de discussion, organisé avec les jeunes, à Djenné, a révélé que nombre d'entre eux souhaitent intégrer la fonction publique, en particulier parce que cela permet de bénéficier d'une retraite. Les ONG sont un autre secteur privilégié. En revanche, les jeunes sans diplôme préfèrent monter leur propre entreprise. À travers le programme PROJES financé par l'Union européenne, les jeunes sont formés de manière continue à différents corps de métiers (maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie bois et métallique...). À l'issue de leur formation, les jeunes gens sont dotés des kits et, aujourd'hui, beaucoup travaillent pour leur propre compte. Le projet vise les jeunes de 16 à 40 ans au chômage ou avec un emploi précaire dans les cercles du centre Mali.



• Des jeunes ruraux défavorisés

Les communes urbaines offrent plus d'opportunités que les zones rurales, notamment pour intégrer la fonction publique :

« Tout se décide généralement à Bamako ou à Mopti. Nos enfants, ne sont réellement informés des concours qu'à la veille et généralement, ils n'ont même pas le temps de se préparer. »

Entretien avec une femme, cercle de Koro, novembre 2020.

LES JEUNES SANS DIPLÔME PRÉFÈRENT MONTER LEUR PROPRE ENTREPRISE.

Les jeunes ruraux manquent d'information et de moyens pour réunir toutes les pièces administratives, se déplacer, etc., ce qui réduit leurs chances :

« Pour les questions d'emploi, les jeunes se renseignent beaucoup plus à travers leurs amis ou leurs parents installés à Bamako ou Mopti. »

Entretien avec une présidente de femmes rurales, cercle de Bankass, novembre 2020.

Cela est décourageant et ramène la recherche d'emploi à une affaire de relations sociales :

« Il faut avoir de bonnes relations pour avoir du travail, un fils de pauvre finit toujours par se consacrer au travail de la terre. »

Entretien avec un jeune diplômé, cercle de Macina, novembre 2020.

« IL FAUT AVOIR DE BONNES RELATIONS POUR AVOIR DU TRAVAIL. »



Cette situation défavorisante dans les milieux ruraux a souvent des conséquences importantes sur l'orientation professionnelle des jeunes, notamment en les poussant à s'engager dans des métiers bien différents de leur formation initiale :

« Mes deux enfants et ma belle-fille ont fini leurs études depuis plus de deux ans. Mais par manque de boulot, les deux premiers ont été obligés de s'engager dans le jardinage. Et la troisième qui est ma belle-fille fait la couture alors qu'elle a un diplôme de secrétariat. »

Entretien avec une présidente de CAFO, cercle de Koro, novembre 2020.

L'un des problèmes mentionnés relève de l'application de la loi et de la méconnaissance des besoins locaux de la part des services étatiques :

« En matière de politique d'emploi des jeunes, le problème ne se situe dans les textes et encore moins dans les intentions mais plutôt dans son application. C'est là où se posent toutes les manigances des politiques et même des agents de services techniques. C'est pourquoi, nous apprécions de plus en plus l'approche nouvelle des ONG partenaires qui consiste à venir directement identifier les besoins et les groupes concernant l'activité des jeunes. »

Entretien avec une élue communale, cercle de Macina, novembre 2020.

« La politique d'emploi des jeunes est très mal adaptée car, la formation ne correspond point aux emplois disponibles au niveau local. De nos jours, beaucoup de nos jeunes sont formés avec des diplômes dont on n'a pas les compétences sur le terrain. Ceux qui ne sont pas des diplômés que nous appelons jeunes ruraux n'ont pratiquement pas de moyens financiers pour exercer les activités qu'ils veulent. »

Entretien avec un élu, cercle de Ségou, novembre 2020.



EN MATIÈRE DE POLITIQUE D'EMPLOI DES JEUNES, LE PROBLÈME NE SE SITUE NI DANS LES TEXTES, NI DANS LES INTENTIONS, MAIS PLUTÔT DANS L'APPLICATION.

Cependant, dans certaines localités enquêtées, les jeunes se sont montrés plus confiants grâce à la mise en place de nouvelles structures soutenues par PROJES. Installées dans les différentes zones d'enquête (Ségou, Koro, Macina et Mopti), ces structures constituent désormais des espaces d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les jeunes en quête d'emploi qu'ils soient diplômés ou sans formation. Plusieurs jeunes ont exprimé leur espoir de trouver un emploi grâce à ces structures mais restent déçus.

« Nous avons pensé qu'ils donnent de l'emploi aux jeunes mais en réalité ce n'est pas ça. Ils veulent juste écouter nos problèmes sans rien faire de sérieux, c'est ce qui est décourageant. Or, les gens disaient qu'ils sont venus pour donner de l'emploi aux jeunes d'ici. »

Entretien avec un jeune leader, cercle de Macina, novembre 2020.

• Perceptions locales sur le chômage des jeunes

Le chômage des jeunes est globalement mal perçu par les populations. Si certains accusent l'État d'être défaillant dans l'insertion des jeunes, d'autres pensent que c'est plutôt la situation sécuritaire qui est en cause. Le risque le plus évoqué est le basculement vers le banditisme ou les groupes djihadistes.

« Ils (les djihadistes) sont très riches et ils payent bien tous ceux qui leur fournissent des bonnes informations. Alors, la tentation pourrait être forte chez certains jeunes qui n'ont plus rien à faire. »

Entretien avec un maire, cercle de Macina, novembre 2020.

« Je suis convaincu que la rébellion, le djihadisme et les autres fléaux qui entravent le développement et la paix à Mopti, prendront fin si les jeunes trouvent de l'emploi. Beaucoup de jeunes s'orientent vers la rébellion par ce qu'ils n'ont rien d'autres à faire. La plupart pensent que le djihadisme peut leur permettre de subvenir à leurs besoins. »

Entretien avec un élu local, cercle de Mopti, novembre 2020.

Les jeunes vivent mal le regard des aînés et cela engendre aussi des conflits entre générations :

« La communauté pense que nous les jeunes nous n'avons pas la volonté de travailler. Les jeunes diplômés sans emploi sont souvent accusés le fait qu'ils ne veulent pas exercer les travaux ruraux (...). Les jeunes vivent avec désespérément face au phénomène du chômage. Nous n'avons pas d'avenir. Pourtant nous sommes appelés un jour à prendre en charge nos dépenses et celles de notre famille. Ici à Baraouéli si tu ne travailles pas c'est très difficile d'avoir une fille en mariage, les prises de décision dans la famille est aussi pareil sauf si tu fais les travaux physiques de la famille. »

Entretien avec un jeune responsable d'une association, cercle de Baraouéli, novembre 2020.

« LES JEUNES FILLES SE BATTENT AVANT DE SE MARIER SINON APRÈS LE MARIAGE LEUR AMBITION DE QUÊTE D'EMPLOI TOMBE DANS L'OUBLIETTE. »



Beaucoup de jeunes vivent cette situation de chômage avec angoisse. En manque d'avenir, ils sont parfois déconsidérés par les familles. Les jeunes filles et les personnes en situation de handicap sont les catégories qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi. Le manque d'opportunités économiques est un handicap social : sans autonomie financière, cela retarde leur indépendance. Les jeunes ne peuvent se marier et fonder une famille que s'ils peuvent subvenir aux besoins de leur (future) famille mais aussi de leurs parents. Cela compromet aussi les perspectives socio-professionnelles.

« Très généralement les jeunes filles se battent avant de se marier sinon après le mariage leur ambition de quête d'emploi tombe dans l'oubliette. »

Entretien avec un agent d'ONG, cercle de Djenné, novembre 2020.

Le chômage est aussi perçu localement comme le résultat de la mauvaise gouvernance et de la mauvaise politique de l'État. Les populations attendent de l'État des mesures pour lutter contre le chômage.

« Nous voulons une orientation vers l'entrepreneuriat pour pallier les problèmes de chômage. De nos jours, la fonction publique ne recrute plus, nous voulons être formés, accompagnés par exemple la création d'usine. »

Entretien avec un président de conseil local de jeunesse, cercle de San, novembre 2020.

Les leaders locaux blament l'État pour le manque d'engagement dans la lutte contre le chômage des jeunes :

« Le chômage des jeunes dans notre localité est vécu comme une négligence de la part des autorités. Ceux qui ont terminé les études sont victimes d'injustice car ils n'ont pas eu ce qu'ils méritent. Les jeunes diplômés ont accompli la mission qui leur a été confiée donc la balle est dans le camp des autorités maintenant. Les jeunes diplômés voient ça comme une trahison et ceux qui n'ont pas été à l'école ou qui ont abandonné les bancs pensent qu'ils sont négligés aussi par l'État car ils sont des Maliens comme tous les autres. Certains se sentent trahis d'autres comme victimes de négligence. Ces grognes sociales ne doivent pas être négligées car c'est des bombes à retardement. »

Entretien avec un conseiller de chef de village, cercle de Djenné, novembre 2020.



ÉDUCATION

L'éducation au Mali est, depuis des années, en situation très difficile : si le taux d'alphabétisation a été en hausse continue depuis le milieu des années 70, atteignant 35% des personnes âgées de 15 ans ou plus en 2018, les estimations de 2020 présentaient un taux de 31%, soit équivalent à la situation de 2010 (Banque mondiale et ISU UNESCO 2022). Cette baisse est également visible chez les jeunes de 15 à 25 ans, où le taux d'analphabetisation passe de 50 % en 2018 à 46 % en 2020 (Banque mondiale et ISU UNESCO 2022).

Aux faiblesses structurelles de l'éducation au Mali – les grèves des enseignants ont particulièrement perturbé l'école au début du projet – s'ajoute la crise sécuritaire, avec pour conséquence concrète la fermeture d'écoles par les groupes armés et le départ des enseignants de certaines zones lorsque leur vie est menacée. Dans les cercles du centre Mali, la fermeture des écoles affecte au moins 325 200 enfants (Save the Children et UNICEF 2022). Les cercles les plus touchés sont ceux de Bankass, Douentza, Koro, Ténenkou et Youwarou.

Écoles fermées à cause de l'insécurité.



Pourcentage d'écoles fermées à cause de l'insécurité.
Novembre 2019.
(Save the Children et UNICEF 2019)

Pourcentage d'écoles fermées à cause de l'insécurité.
Mai 2020.
(Save the Children et UNICEF 2022)

Taux de variation
(en points de pourcentage)

Bandiagara	23 %	23 %	0
Bankass	22 %	60 %	+38
Douentza	66 %	68 %	+2
Djenné	14 %	22 %	+8
Koro	29 %	47 %	+18
Mopti	29 %	27 %	-2
Ténenkou	78 %	58 %	-20
Youwarou	84 %	84 %	0
Baraouéli	0 %	0 %	0
Macina	0 %	4 %	+4
Niono	5 %	14 %	+9
Ségou	9 %	10 %	+1
Bla	Pas de données	Pas de données	Pas de données
San	Pas de données	Pas de données	Pas de données
Tominian	Pas de données	Pas de données	Pas de données

L'INSTITUTION SCOLAIRE AU MALI

L'éducation est un secteur particulièrement affecté par la crise sécuritaire et l'institution scolaire est devenue une cible, que ce soient les bâtiments ou le personnel. Pour comprendre la situation, une recherche qualitative **sur la situation de l'éducation** a été menée par une équipe de quatre chercheurs, du 15 au 29 janvier 2020, dans les cercles de Bandiagara, Mopti, Macina et Niono.

L'institution scolaire au Mali

Plusieurs types d'institutions éducatives co-existent : l'école publique dite classique, l'école privée, les écoles communautaires (ou « écoles de base »), les médersas et les écoles coraniques.

L'école classique, réformée en grande partie par la loi 99-046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation, met en œuvre les méthodes décidées par la direction nationale de la pédagogie (DNP) et dispense des enseignements suivant le curriculum national, à savoir l'ensemble des méthodes, des thématiques et des matériels validés par le ministère de l'Éducation nationale (Loua 2017). La gestion des écoles est confiée aux mairies et est appuyée par les services techniques du ministère, notamment les centres d'animation pédagogique (CAP) et les académies d'enseignement (AE).

Les médersas, sont des écoles franco-arabes, qui proposent un programme centré sur l'enseignement de la langue et la culture arabe. Le français est enseigné en seconde langue. Elles ne dépendent pas du système public et l'État exerce uniquement une fonction d'encadrement, notamment à travers un secrétariat d'État chargé de l'enseignement bilingue.

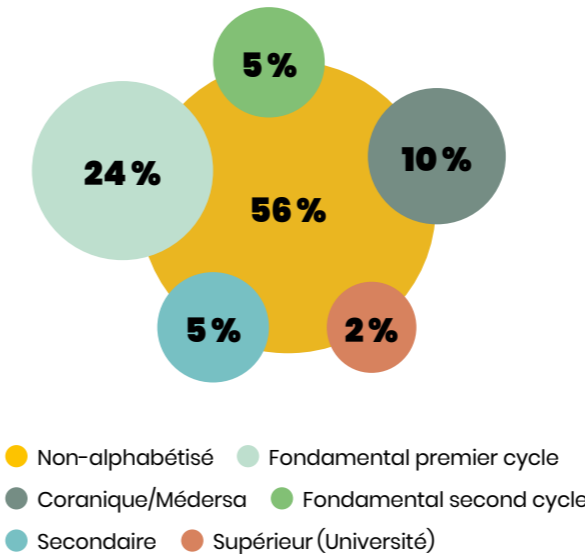
Les écoles privées, sont reconnues par la loi n°94-032-AN-RM du 25 juillet 1994 portant statut de l'enseignement privé. La création des écoles privées a notamment été encouragée pour pallier les défauts et insuffisances des écoles publiques. Ces écoles sont tenues de respecter les orientations pédagogiques nationales.

Les écoles communautaires, relèvent de la loi n°94-032-AN-RM du 25 juillet 1994 portant statut de l'enseignement privé, mais ces écoles sont gérées par des communautés ou des associations au niveau communautaire. Leur mission est de permettre aux enfants d'accéder « à un minimum d'éducation ». Les enseignants sont recrutés au niveau national et perçoivent un salaire de l'État, notamment à travers le CAP et l'AE, ou des contributions en nature (céréales, animaux) de la part des communautés bénéficiaires.

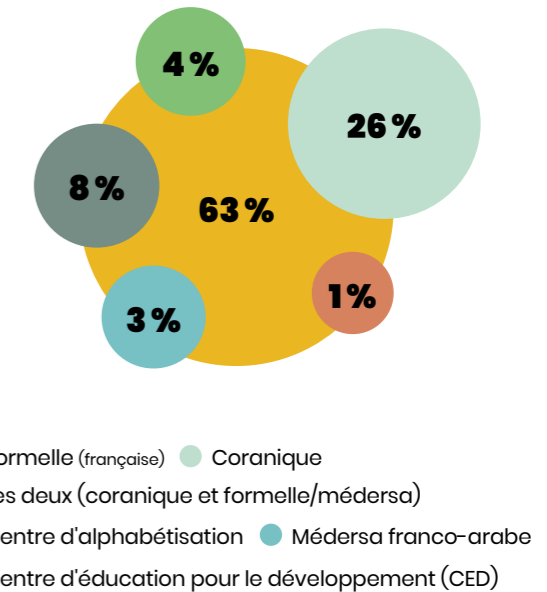
Les écoles coraniques, sont basées sur l'enseignement du Coran et tous les cours dispensés relèvent de l'étude et de la mémorisation du Coran et des *hadiths*. L'État n'exerce aucun contrôle sur ces écoles, qui évoluent souvent dans un contexte relativement informel et qui dépendent du maître coranique. Par ailleurs, ces écoles ne sont pas tenues de présenter un programme ou tenir un calendrier scolaire. L'enseignement est souvent dispensé à proximité de la résidence du maître, tôt le matin ou après le crépuscule.

Le niveau d'éducation

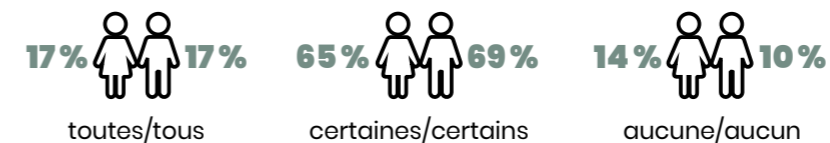
Niveau d'éducation moyen des répondants entre 2019 et 2022



Type d'établissement fréquenté par les répondants entre 2019 et 2022



Entre octobre 2021 et septembre 2022 (la distinction a été ajoutée à partir du Q9), les filles et les garçons sont scolarisés dans des proportions similaires :



Les enfants sont scolarisés dans la grande majorité dans les écoles fondamentales 1^{er} et 2^e cycle (67 % pour les filles et 70 % pour les garçons) ou dans les deux écoles fondamentales et coraniques (18 % pour les filles et 19 % pour les garçons).

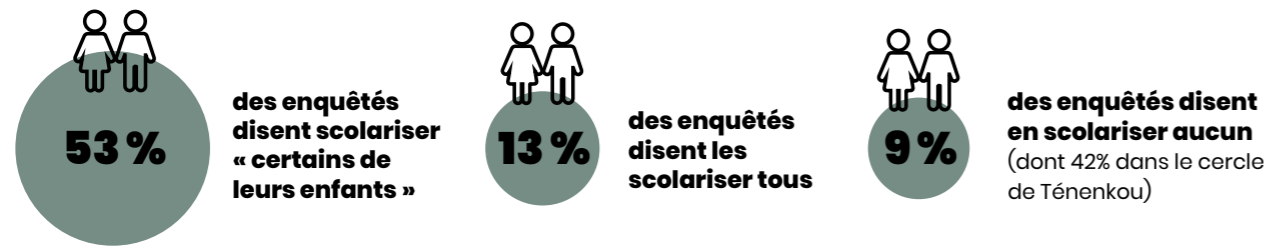
Les filles sont aussi nombreuses que les garçons parmi les élèves mais elles abandonnent plus souvent l'école après le cycle 1.

« Les filles sont nombreuses dans les classes pour les 4-5 années du premier cycle. Cependant, il y a une rupture à partir de la 6^e année. Nombreuses sont celles qui abandonnent. L'une des raisons, en ce qui concerne mon école, est le manque de soutien familial. Une femme qui a 3-4 filles inscrites à l'école située à une distance parfois de 2 km. La mère n'étant qu'une ménagère et elle n'a pas suffisamment de moyens pour habiller, entretenir et même faire manger ces enfants. Donc elle encourage les plus âgées à partir en exode pour chercher ses trousseaux de mariage que la mère considère comme un soutien économique au foyer... Maintenant avec l'insécurité, les mères ont aussi peur que leurs grandes filles ne soient victimes de viols ou d'agressions de la part des groupes armés terroristes. Du coup, les parents décident de leur maintenir à la maison. D'autres sont victimes de mariages précoces aussi... »

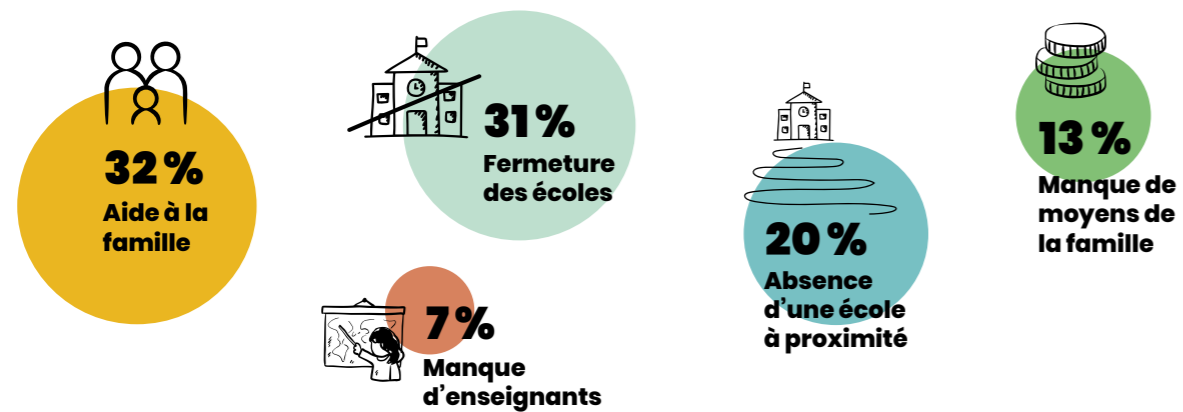
Entretien réalisé avec un enseignant, cercle de Bandiagara, janvier 2020.

« MAINTENANT AVEC L'INSÉCURITÉ, LES MÈRES ONT AUSSI PEUR QUE LEURS GRANDES FILLES NE SOIENT VICTIMES DE VIOLS OU D'AGRESSIONS DE LA PART DES GROUPES ARMÉS TERRORISTES. DU COUP, LES PARENTS DÉCIDENT DE LEUR MAINTENIR À LA MAISON. »

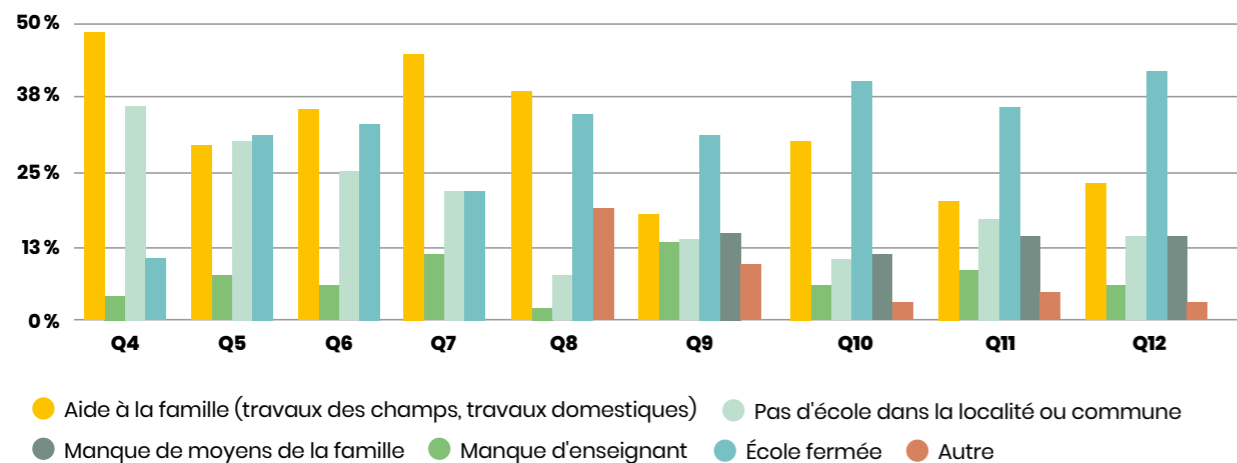
Concernant les enfants en âge d'être scolarisés (6-18 ans), entre octobre 2021 et septembre 2022 :



Entre 2020 et 2022, les raisons de la non-scolarisation des enfants sont variées :



Raisons principales de non-scolarisation dans une école formelle des enfants par phase d'enquête :



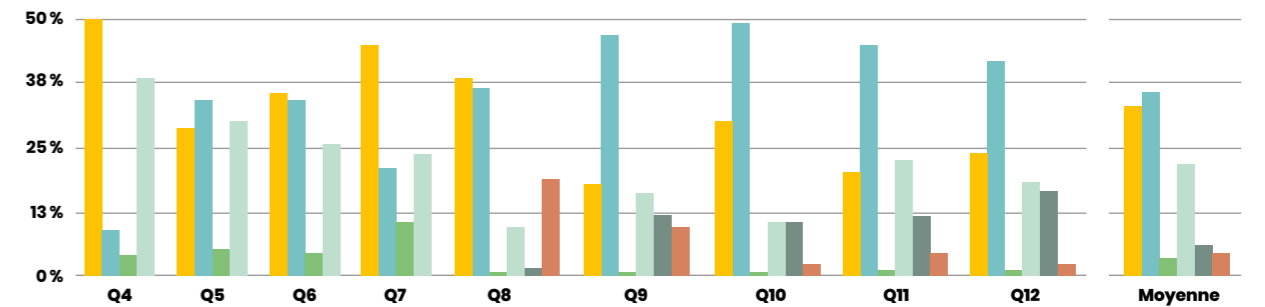
LORS DES QUATRE DERNIÈRES ENQUÊTES, LA FERMETURE DES ÉCOLES ÉTAIT LA PRINCIPALE RAISON À LA NON-SCOLARISATION DES ENFANTS.

Les raisons de non-scolarisation des enfants diffèrent cependant au niveau des cercles. Alors que l'aide à la famille reste le motif majoritaire dans un bon nombre de cercles, comme ceux de Ségou, de Macina et de San, dans les cercles de Mopti, de Bandiagara et de Koro, il s'agit davantage de la fermeture des écoles par les groupes armés.

L'insécurité accentue les difficultés comme cela est particulièrement reflété dans le cercle de Douentza où, entre janvier et novembre 2020, la principale raison de non-scolarisation était l'absence d'écoles, pour plus de 70 % des répondants. Dans le même cercle, en septembre 2022, plus de 80 % des enquêtés indiquaient que la fermeture des écoles par des groupes armés était la raison principale de non-scolarisation des enfants.

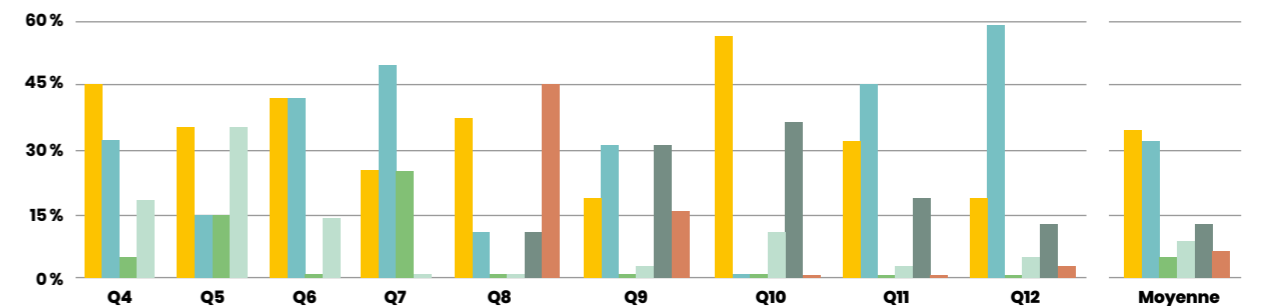
Raisons principales de non-scolarisation dans une école formelle des enfants en fonction du lieu d'habitation

EN MILIEU RURAL



● Aide à la famille (travaux des champs, travaux domestiques) ● Pas d'école dans la localité ou commune
● Manque de moyens de la famille ● Manque d'enseignant ● École fermée ● Autre

EN MILIEU URBAIN



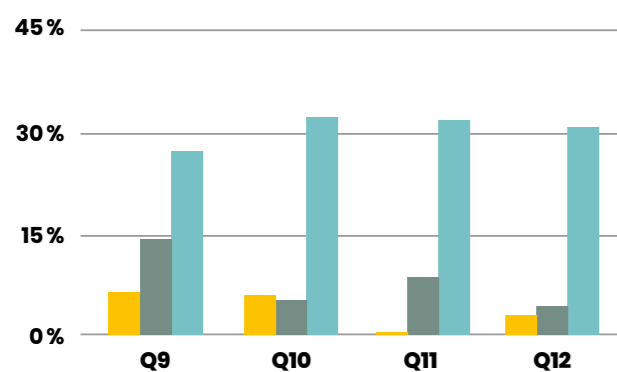
● Aide à la famille (travaux des champs, travaux domestiques) ● Pas d'école dans la localité ou commune
● Manque de moyens de la famille ● Manque d'enseignant ● École fermée ● Autre

● ●
Q2 - Juillet 2019 - Hivernage
Q4 - Janvier 2020 - Vacances d'hiver
Q6 - Juin 2020 - Vacances d'été
Q12 - Septembre 2022 - Hivernage

Des différences existent entre le milieu urbain et le milieu rural. Dans les deux cas, l'aide à la famille et la fermeture des écoles représentent les plus grands motifs de non-scolarisation. Les populations urbaines sont mieux desservies par la présence des écoles et entre janvier 2020 et septembre 2022, l'absence des écoles représente en moyenne 21 % des raisons de non-scolarisation en milieu rural, contre 10 % en milieu urbain. Cependant, les populations urbaines semblent plus fortement limitées par le manque de moyens matériels : 12 % des familles en milieu urbain entre 2020 et 2022, contre 5 % en milieu rural.

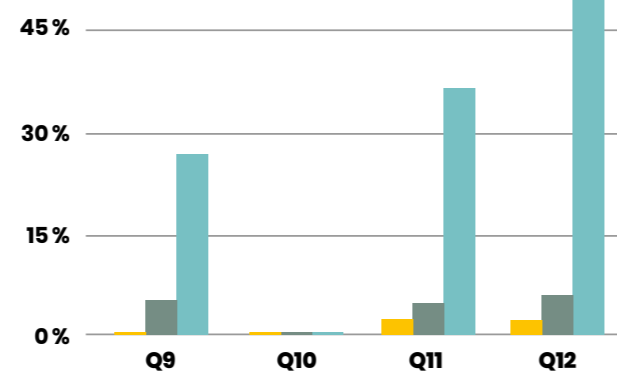
● ●
Raisons de la fermeture des écoles entre octobre 2021 (Q9) et septembre 2022 (Q12)

EN MILIEU RURAL



● École fermée (bâtiment défaillant ou détruit) ● École fermée (manque d'enseignants)
 ● École fermée par les groupes armés non étatiques

EN MILIEU URBAIN



● ●
Entre octobre 2021 et septembre 2022, la raison principale est la fermeture forcée par les groupes armés tant en milieu rural qu'urbain. Depuis octobre 2021, la fermeture des écoles par les groupes armés non-étatiques représente 25 % de la non-scolarisation des enfants en milieu urbain, contre 26 % en milieu rural. En septembre 2022, cela représente 52 % en milieu urbain et 34 % en milieu rural. En une année, les milieux urbains ont connu une dégradation rapide liée à la présence des groupes armés, notamment dans les cercles de Douentza et Mopti, ainsi que Ténenkou et Ségou.



La situation des enseignants

L'éducation au centre du pays souffre d'un manque d'enseignants principalement à cause de l'insécurité. Les enseignants sont particulièrement menacés par les groupes armés et beaucoup sont contraints de se réfugier dans les chefs-lieux de communes ou de cercles.

Ces départs affectent considérablement le fonctionnement des écoles. Par exemple, les CAP regroupent les enseignants dans des zones sécurisées et les remplacent par des ressortissants des villages, diplômés volontaires, pour assurer la continuité des cours mais la question de la qualification des personnes ainsi recrutées se pose.

Dans certaines localités, les autorités communales recrutent des diplômés et des « recalés » du baccalauréat ou demandent aux conseillers communaux d'assurer les cours :

« Les enseignants qui ont eu peur, nous les avons redéployés dans d'autres villages. Grâce à nos jeunes frères là, qui sont dans les villages, nous avons rouvert ces écoles. Aujourd'hui ces classes sont tenues par eux. Parmi eux, nous avons fait des sacrifices. Parce que nous avons demandé aux conseillers tous ceux qu'ils peuvent enseigner là de prendre les craies. Nous avons transformé certains conseillers en enseignants. »

Entretien avec un maire, cercle de Bandiagara, janvier 2020.

• Les attaques contre les bâtiments

Les actes de violence ciblent particulièrement les locaux et les équipements éducatifs. Dans l'ensemble, les infrastructures éducatives sont très dégradées, non-clôturées et, aujourd'hui, détruites par les groupes armés.

« Les infrastructures ont été toutes détruites, cassées, brûlées par ces présumés djihadistes. Ils ont ouvert les salles de classe, brûlé les tables-bancs, les livres, les directions presque ils ont tout détruit. Rien n'existe là-bas à part les bâtiments. Même si on doit faire la réouverture de ces écoles, l'État doit faire un double effort. »

Entretien avec un maire-adjoint chargé de l'éducation et de la santé, cercle de Niono, janvier 2020.

L'état des infrastructures varie selon les zones géographiques : par exemple, en milieu rural, les écoles, souvent construites en banco ou en paille, ne sont pas clôturées. En ville, les écoles sont plus souvent construites en dur, mais, partout, les classes sont insuffisantes et les effectifs sont pléthoriques.



La problématique de l'insertion des enfants déplacés

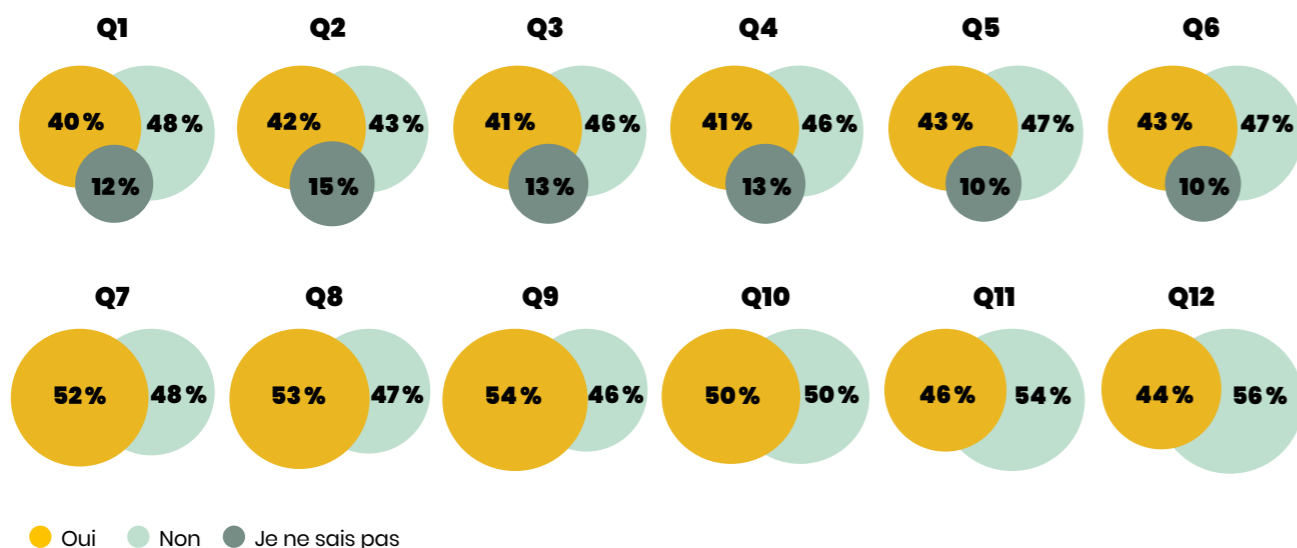
Une des conséquences de l'insécurité est le déplacement des populations dont les enfants en âge d'être scolarisés. L'affluence d'élèves en provenance de villages vers les chefs-lieux de communes et de cercles requiert des services de protection, d'accueil et d'insertion dans les structures éducatives :

« Non seulement nous avons reçu des enfants déplacés aussi des enfants d'autres communes là où les écoles sont fermées. »

Entretien avec un conseiller communal, chargé de l'éducation et de la santé, cercle de Niono, janvier 2020.

Les écoles de Macina accueillent, par exemple, des élèves déplacés de Ténenkou, de Diarafabé et d'autres villages du cercle Ténenkou. La fermeture des écoles en milieu rural accentue les pressions sur celles des chefs-lieux de communes ou de cercles, ce qui se traduit par les effectifs pléthoriques.

Votre village/quartier accueille-t-il des personnes déplacées ? par phase d'enquête.



L'augmentation des effectifs des écoles publiques et privées dans les localités d'accueil nécessite une prise en charge par les acteurs de l'éducation.

Les enfants sont souvent hébergés dans des familles d'accueil et ils bénéficient parfois de cours de mise à niveau. Cependant, aucune mesure réglementaire n'a été formalisée pour faciliter l'insertion de ces élèves déplacés. Au contraire, il incombe à chaque directeur d'école de s'arranger avec l'élève et ses parents afin de l'insérer dans les groupes scolaires. Les difficultés concernent aussi la nourriture et l'hébergement de ces élèves.



Les facteurs d'abandon et de déperdition scolaires

Les raisons de la fermeture des écoles sont diverses : cela peut être dû au départ des enseignants à cause des menaces qui pèsent sur eux ; dans certaines localités, les écoles restent ouvertes, mais les cours ne sont plus assurés faute de personnel ; enfin, les effectifs surchargés rendent difficile le suivi des cours et beaucoup d'enfants abandonnent.

Toutes ces difficultés constatées dans les écoles classiques publiques peuvent encourager les parents à opter pour un modèle éducatif alternatif que ce soit dans les médersas ou dans des écoles classiques privées ou à les envoyer en apprentissage. Mentionnons également les enseignants qui abandonnent les écoles publiques et ouvrent des cours privés.

« [...] si les choses fonctionnent mal (dans les écoles publiques), certains parents retirent leurs enfants de l'école pour les envoyer dans les corps de métiers (la mécanique, la menuiserie). Ils pensent que cela n'est pas un obstacle à l'éducation. D'autres retirent définitivement leurs enfants de l'école. C'est récurrent. »

Entretien avec un conseiller communal chargé de l'éducation et de la santé, cercle de Niono, janvier 2020.



L'impact de l'insécurité

Avec l'insécurité, élèves et enseignants craignent de se rendre à l'école.

« Je garde encore en mémoire les messages de menaces reçus quelques semaines avant l'attaque. Je me souviens avoir dit à mes enseignants de rentrer à Bandiagara ou Sangha. Le jour de l'attaque, nous faisons partis des survivants après le départ des terroristes. Je n'arrive pas à enlever de mon esprit les corps de quatorze de mes élèves brulés vifs qui s'étaient réfugiés dans les chambres avec leurs parents. C'est dur... l'école est fermée depuis... j'ai été redéployé ici à Bandiagara. »

Entretien avec un ancien directeur d'école, cercle de Bandiagara, janvier 2020, en référence au massacre commis les 9-10 juin 2019.

• Les mécanismes de résilience

Différentes stratégies sont utilisées pour limiter les risques, comme la non-signalisation des écoles pour éviter leur identification par les groupes armés.

« Il y a eu des coups de tirs ce qui fait que même le drapeau, on ne pratique pas le drapeau c'est pour éviter qu'à des distances, qu'ils voient que là-bas c'est une école. »

Entretien avec un enseignant, cercle de Macina, janvier 2020.

« Après la signature d'un « Accord d'Entente le 3 août 2019 » entre les communautés peulhs et les chasseurs dans le cercle de Macina, les chasseurs ont facilité l'exfiltration d'enfants des zones de conflits et escortés par camion jusqu'à Macina. »

Entretien avec un enseignant, cercle de Macina, janvier 2020.



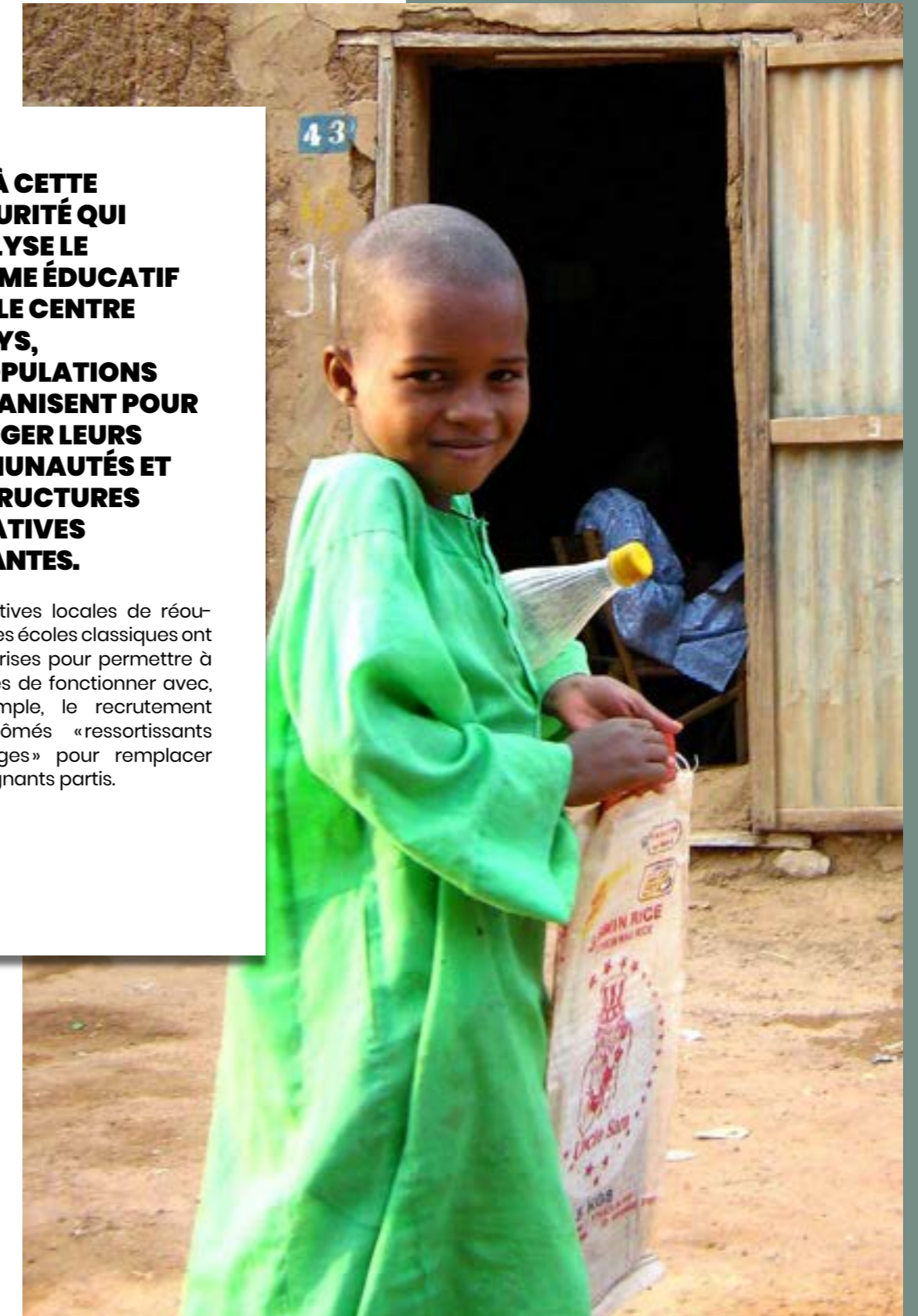
Tout comme à Konna, la population de Niono résiste à l'insécurité au sein des établissements scolaires et dans la ville :

« On va faire avec (l'insécurité) dans la mesure où nous sommes tous des maliens. Nous ne pouvons pas tous fuir. »

Entretien avec un maire, chargé de l'éducation et de la santé, cercle de Niono, janvier 2020.

FACE À CETTE INSÉCURITÉ QUI PARALYSE LE SYSTÈME ÉDUCATIF DANS LE CENTRE DU PAYS, LES POPULATIONS S'ORGANISENT POUR PROTÉGER LEURS COMMUNAUTÉS ET LES STRUCTURES ÉDUCATIVES EXISTANTES.

Des initiatives locales de réouverture des écoles classiques ont pu être prises pour permettre à ces écoles de fonctionner avec, par exemple, le recrutement des diplômés « ressortissants des villages » pour remplacer les enseignants partis.



RARÉFACTION DES RESSOURCES ET MIGRATIONS

Enquête de perception sur la raréfaction des ressources et les migrations dans le centre du Mali (juillet 2019).

Trois principaux résultats :

1.

• Les populations des régions du centre du Mali ont un accès limité à la fois aux ressources naturelles (ressources halieutiques, points d'eau et terres agricoles) et aux produits de consommation (céréales, fruits, lait, légumes, poisson et viande). Cette indisponibilité s'explique par les contraintes climatiques (irrégularité des pluies, sécheresse, inondations et crues, érosion et appauvrissement du sol, etc.) et sécuritaires (présence de groupes armés). La raréfaction des ressources naturelles et des produits de consommation pose la question fondamentale de la sécurité alimentaire des populations majoritairement rurales qui vivent d'agriculture, d'élevage et de pêche.

2.

• En dépit de la raréfaction des ressources et des conditions précaires d'existence, 78 % des populations interrogées n'envisagent pas de quitter leurs localités. Cela ne signifie pas que les populations ne sont pas mobiles. Au contraire, 43 % des répondants ont rapporté qu'un membre de leur ménage a vécu plus de trois mois hors de la localité. Ceux qui décident de partir le font principalement pour des raisons économiques, notamment le chômage et l'accès limité à l'emploi dans leur localité. Pour les jeunes en particulier – y compris des diplômés à la recherche d'un emploi – la migration est un moyen d'échapper à leur statut de « chercheur d'emploi », socialement peu valorisant. De manière générale, les mobilités sont motivées par la nécessité de trouver une activité génératrice de revenus dans des localités offrant plus d'opportunités d'emploi afin de soutenir les familles.

3.

• Les mobilités sont majoritairement inter-régions et de courte durée, souvent entre zones rurales, d'une zone rurale à une zone urbaine ou, encore, entre zones urbaines. Bamako reste la destination principale dans la mesure où la capitale offre un plus grand accès aux services sociaux de base et à différentes opportunités d'emploi. Mais, de plus en plus, les populations se déplacent vers les régions du sud du pays devenues attrayantes en raison des opportunités économiques qu'offrent les secteurs aurifères. Cette migration économique en direction de Bamako et des sites d'orpaillage est différente de la transhumance pratiquée par les éleveurs et les pasteurs qui vont généralement dans les zones écologiques du Delta du Niger. Les migrations internationales restent limitées et concernent davantage les mouvements vers les pays africains que vers les pays européens et ceux du Moyen-Orient.

LES RÉGIONS DU CENTRE DU MALI SONT MARQUÉES PAR D'IMPORTANTES MOUVEMENTS MIGRATOIRES INTERNES.

Comprendre les raisons qui motivent la mobilité des populations, leurs destinations principales, la durée de leur séjour a constitué l'objectif principal de cette enquête.



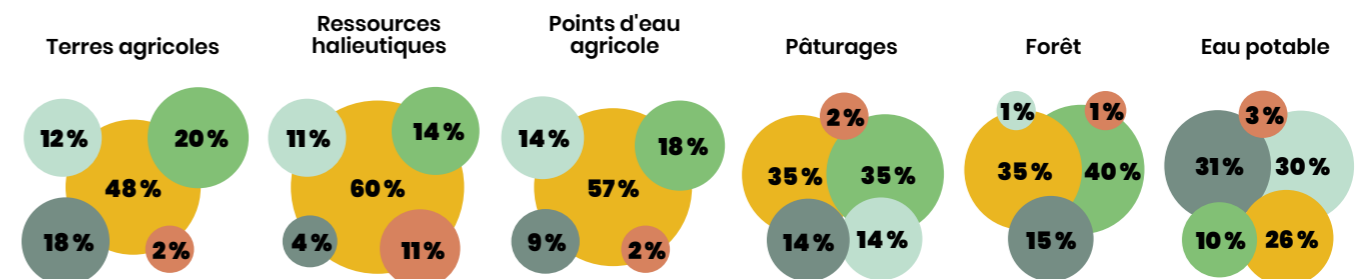
Raréfaction des ressources naturelles

Les populations des régions du centre du Mali ont un accès limité aux ressources naturelles et aux produits de consommation. En effet, les contraintes climatiques et sécuritaires affectent l'activité économique dans ces régions à vocation agro-pastorale et où les populations, majoritairement rurales, vivent d'agriculture, d'élevage et de pêche.

La rareté des ressources naturelles : insécurité et mauvaise gouvernance

Cette enquête a montré que la rareté des ressources naturelles affecte les ressources forestières, les pâturages, les terres agricoles, les points d'eau agricole, les ressources halieutiques et l'eau potable. Les raisons avancées pour justifier cette raréfaction sont par ordre d'importance : les contraintes naturelles/climatiques, l'insécurité, le surpeuplement et les politiques publiques.

Raisons avancées concernant la raréfaction des ressources naturelles :



● Contraintes naturelles/climatiques ● Politique de l'État ● Surpeuplement ● Insécurité ● Je ne sais pas

Les contraintes naturelles/climatiques sont relatives à l'irrégularité et à la mauvaise répartition des pluies, la sécheresse, les inondations et crues, l'érosion et l'appauvrissement du sol, etc. Elles touchent plus particulièrement les ressources halieutiques, les points d'eau agricole et les terres agricoles.

“

Si nous parlons de terre, c'est pour faire de l'agriculture. Mais nous ne disposons pas de terres pour faire la culture du riz, du mil ou du sorgho. Par contre, pour pratiquer le maraîchage, il y a un peu de terre dans la ferme de Sonikoura. Il y a plus de deux cents familles qui cultivent dans cette ferme qui est d'ailleurs menacée de disparition. On ne peut pas considérer cette ferme comme un endroit pour faire de la culture, mais elle permet à la famille de gagner quelques sacs de légumes.»

Propos d'un tailleur lors d'un groupe de discussion, cercle de Ségou, juillet 2019.

“

Imaginez, Tiemena ne dispose que d'un seul château d'eau grâce à l'ONG VISION plus. Vous voyez que c'est très insuffisant pour approvisionner en eau les populations et les bétails qui en ont accès de manière alternative. Autrement dit, l'utilisation de l'eau du château est autorisée aux populations pendant l'hivernage. À partir du mois d'octobre, l'eau du château est exclusivement dédiée aux bétails. Bref, c'est pour vous dire que les populations de Tiemena n'ont pas accès à l'eau potable pour la consommation des ménages.»

Propos d'un agriculteur lors du groupe de discussion organisé dans un village, cercle de Bla, juillet 2019.

LA RARÉFACTION DES TERRES CULTIVABLES EST UNE CONSÉQUENCE DIRECTE DE L'URBANISATION CROISSANTE, DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'INSÉCURITÉ QUI ONT POUSSÉ CERTAINS AGRICULTEURS À ABANDONNER LES CHAMPS LES PLUS ÉLOIGNÉS.

L'insécurité touche plus particulièrement les ressources forestières qui englobent les arbres fruitiers (tamarinier, baobab, karité et autres), les aliments pour bétail et surtout le bois, dont l'exploitation représente la principale source de revenu des populations qui pratiquent le bûcheronnage et le charbonnage.

Certaines forêts et zones de pâturage sont aujourd'hui contrôlées par des groupes armés. Une participante à un groupe de discussion organisé dans le cercle de Douentza rapportait que :

« À l'époque, à la fin des récoltes, je partais chercher les aliments de bétail dans la brousse. Avec l'insécurité, nous ne pouvons plus partir loin. Or, pour trouver des aliments de bétail, il faut aller loin de Douentza. »

Propos recueilli auprès d'un jeune lors d'un groupe de discussion, cercle de Douentza, juillet 2019.

La demande en pâturage étant supérieure à l'offre, les prix des aliments pour le bétail ont considérablement augmenté, rendant la pratique de l'élevage très difficile :

“

Nous n'avons pas accès aux zones de pâturage à cause de l'insécurité. Tu ne peux pas conduire tes troupeaux en dehors de Douentza parce que les gens armés sont partout dans les environs de Douentza. Il s'agit des groupements de bandits, des djihadistes, etc. Quand tu laisses tes animaux aller dans la brousse, ces gens les récupèrent pour ravitailler le marché en viande. Même si tu les vois, tu ne peux pas aller expliquer nulle part ; personne ne peut te satisfaire. Maintenir les animaux à la maison, c'est actuellement difficile si tu n'as pas les moyens. Les aliments de bétail coûtent cher. Une tige d'herbe coûtait 100 à 150 FCFA ; vu l'insécurité aujourd'hui cela coûte 450 à 500 FCFA. Ceux qui partent dans la brousse pour chercher les aliments bétail ont peur car quand tu pars et que tu croises ces bandits, ils te maltraitent. Ils tuent des gens très souvent. C'est difficile de faire l'élevage quand nous n'avons pas accès aux aliments de bétails.»

Propos recueilli auprès d'un jeune lors d'un groupe de discussion, cercle de Douentza, juillet 2019.

Les politiques publiques sont également citées comme une cause de la rareté des ressources halieutiques (11 %), des points d'eau agricole (14 %), mais l'impact est plus marqué concernant l'eau potable (30 %). Parmi les raisons avancées, l'insuffisance des branchements et la vétusté des systèmes d'adduction d'eau sont incriminés.

Différents facteurs sont responsables de la raréfaction des ressources naturelles : **la raréfaction des terres cultivables** est une conséquence directe de l'urbanisation croissante, des politiques publiques et de l'insécurité qui ont poussé certains agriculteurs à abandonner les champs les plus éloignés. Pour répondre à la croissance démographique, la politique d'urbanisation se traduit par une expropriation des terres cultivables et les conséquences de ces politiques sont nombreuses parmi lesquelles : la pression sur les terres agricoles (spécialement dans les cercles de Ségou et Baraouéli) ou encore la disparition de certains points d'eau qui servaient d'abreuvoir pour le bétail. L'accroissement de la population affecte l'approvisionnement en eau de qualité et requerrait de l'État des investissements dans les infrastructures hydrauliques et institutionnelles, indispensables pour stocker et distribuer l'eau de manière efficace et permanente.



Disponibilité des produits de consommation

La majorité des répondants estimaient que les produits de consommation ne sont « pas assez » ou « pas du tout » disponibles. Ces produits incluent les fruits, le lait, les légumes, le poisson et la viande. La seule exception concerne les céréales -notamment le riz, le mil, le sorgho et le maïs qui sont des produits de subsistance -que 54 % des enquêtés estiment trouver en quantité suffisante, malgré certaines zones déficitaires dans les cercles de Mopti, Bankass, Bandiagara et Douentza.

“

Je peux dire que les céréales sont disponibles. Il y a l'Office du Niger dans la région de Ségou. Mais il arrive des moments où le prix des céréales grimpe. Des fois, le kilo du riz grimpe jusqu'à 425 francs CFA alors qu'en temps normal, il ne dépasse pas 300 francs CFA. Cette hausse des prix peut durer jusqu'à 4 à 5 mois. Sinon, les céréales sont disponibles en général.»

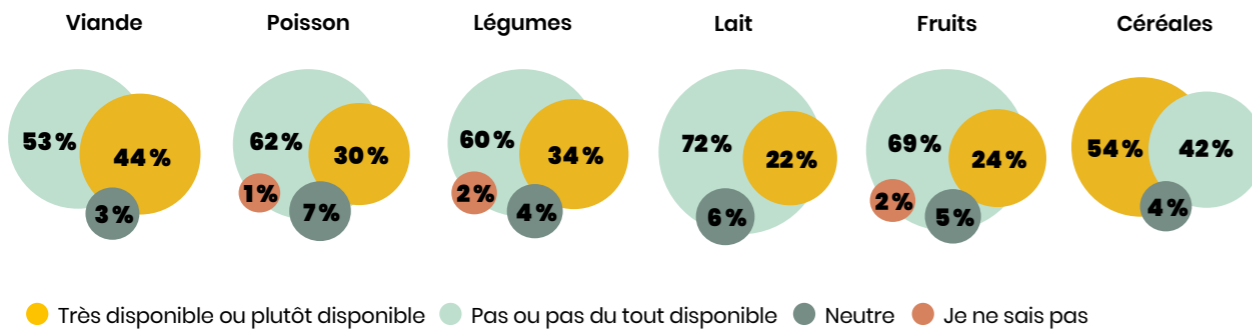
Propos d'un étudiant lors d'un groupe de discussion, cercle de Ségou, juillet 2019.



LES GENS ARMÉS SONT PARTOUT DANS LES ENVIRONS DE DOUMENTZA

La disponibilité des produits de consommation varie selon les cercles. Ainsi, les fruits sont considérés comme rares dans la plupart des cercles à l'exception de Ségou, zone de production maraîchère et fruitière grâce à l'existence du vaste espace hydroagricole de l'Office du Niger et, dans une certaine mesure, à Baraouéli, bassin de production agricole au sud du fleuve Niger.

La disponibilité des produits de consommation :



La raréfaction des ressources naturelles et des produits de consommation

« La disponibilité des ressources halieutiques dépend du niveau d'eau dans le fleuve. Nous avons beaucoup de poissons dans les années de hautes eaux (crue). Ainsi, des espèces comme le tilapia, le silure, le capitaine sont pêchés lors de l'hivernage dernier (2018). Le poisson rentre beaucoup dans la consommation familiale. Quand il y a le surplus comme ça a été le cas l'année dernière, nous en avons vendu pour assurer le prix des condiments. Ici, toutes les activités sont liées à la pluie, que ce soient l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Alors, s'il n'y a pas de pluie, la pauvreté s'installe. Les bonnes années de pluviométrie comme celle de 2018 sont rares. »

Propos d'une jeune ménagère lors du groupe de discussion avec des femmes, cercle de Djenné, juillet 2019.

« L'eau c'est la vie, c'est la santé. Dans notre quartier, les robinets sont insuffisants. Pendant la saison sèche (mars, avril, mai) nous souffrons beaucoup. Les femmes sont obligées de se lever à 3 h du matin pour faire la queue devant les robinets publics pour avoir la quantité journalière en eau. Et même là, tout le monde n'est pas servi. Beaucoup de gens sont obligés de faire recours aux eaux des puits. D'autres aussi font recours à l'eau du fleuve, alors qu'il nous a été déconseillé de boire l'eau du fleuve. Comment allons-nous faire ? L'être humain ne peut pas vivre sans eau ! Tout le monde ne peut pas se procurer un robinet chez lui. Les gens n'ont pas les moyens. Ils sont obligés de boire l'eau du fleuve. Normalement l'eau potable doit être à la portée de n'importe qui. Si l'État peut faire face à ce problème d'eau, cela nous fera plaisir. »

Propos d'un animateur rural lors d'un groupe de discussion, cercle de Ségou, juillet 2019.

Le phénomène migratoire au centre du Mali

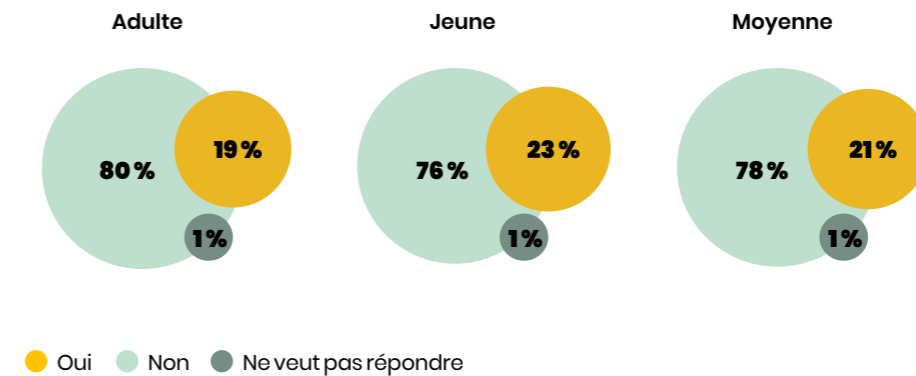
En dépit de la raréfaction des ressources et des conditions précaires d'existence, les populations interrogées sont peu enclines à quitter leurs localités. C'est la variable économique – en particulier le chômage et l'accès limité à l'emploi dans leurs localités – qui pèse le plus sur la décision de migrer.

Informations générales sur la migration dans le centre du Mali

À la question « Avez-vous vécu plus de trois mois hors du village/quartier ? », 78 % répondent « non » (dont 80 % d'adultes et 76 % de jeunes). Toutefois, des disparités par cercles sont constatées : Bla (50 %) et Mopti (46 %) enregistrent la proportion la plus importante de répondants qui disent avoir vécu plus de trois mois hors de leur localité. Ces deux cercles sont aussi les cercles les plus affectés par la raréfaction des ressources pour des raisons naturelles ou climatiques (cercle de Bla) et sécuritaire (cercle de Mopti).

EN DÉPIT DE LA RARÉFACTION DES RESSOURCES ET DES CONDITIONS PRÉCAIRES D'EXISTENCE, LES POPULATIONS INTERROGÉES SONT PEU ENCLINES À QUITTER LEURS LOCALITÉS.

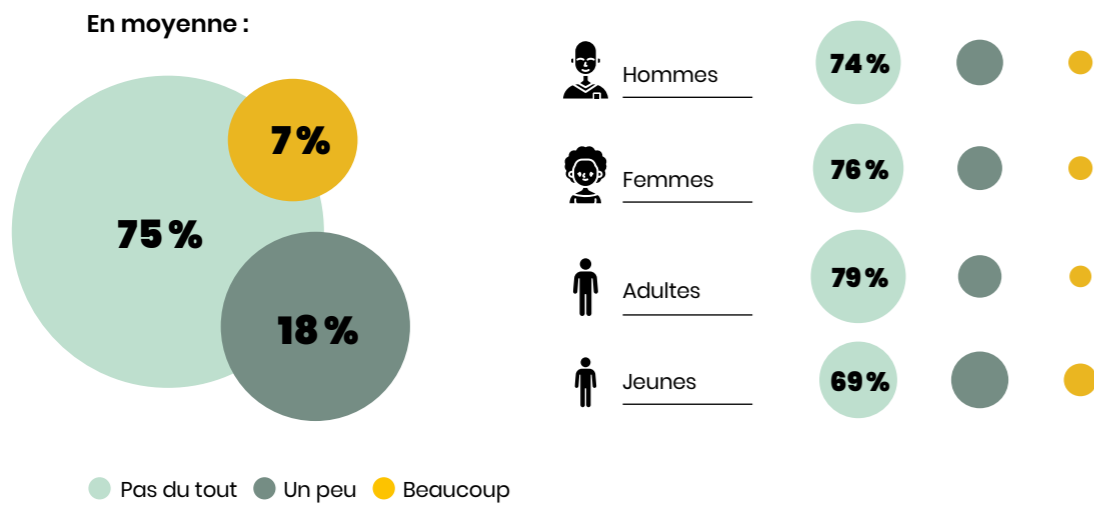
Avez-vous vécu plus de trois mois hors du village/quartier ?



Lorsque l'on demande aux répondants à quel point ils ont pensé émigrer ou se déplacer, 75% disent ne pas l'avoir du tout envisagé. Parmi eux, les adultes (79%) sont plus nombreux que les jeunes (69%) et les femmes (78%) que les hommes (74%).

75% DES PERSONNES DISENT N'AVOIR PAS DU TOUT ENVISAGÉ L'ÉVENTUALITÉ DE MIGRER OU DE SE DÉPLACER

À quel point avez-vous pensé à émigrer/vous déplacer au cours de la dernière année ?



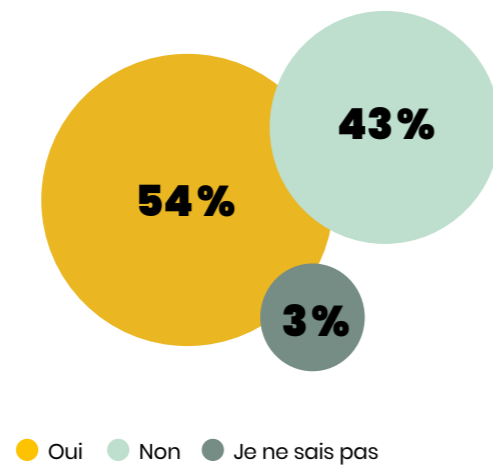
54 % des personnes interrogées déclarent qu'un membre de leur foyer a vécu plus de trois mois hors du village/quartier. Dans la plupart des cas, il s'agit de jeunes qui effectuent la migration saisonnière pour des raisons économiques.

« Nous avons chacun au moins un membre de notre famille en exode rural. Ces migrants sont composés à la fois d'hommes et de femmes. Mais les femmes vont en migration interne pour aller servir comme domestiques surtout à Bamako. Nous-mêmes, nous sommes des anciennes migrantes internes. Moi par exemple, j'ai été à Bamako où j'ai fait cinq ans et à Sikasso où je suis restée seulement une saison sèche. C'était dans le but de constituer mon trousseau de mariage, mais pas pour aider ou nourrir une famille. »

Propos d'une ménagère lors du groupe de discussion avec des femmes, cercle de Djenné, juillet 2019.



Un membre de votre ménage a-t-il vécu plus de trois mois hors du village/quartier ?

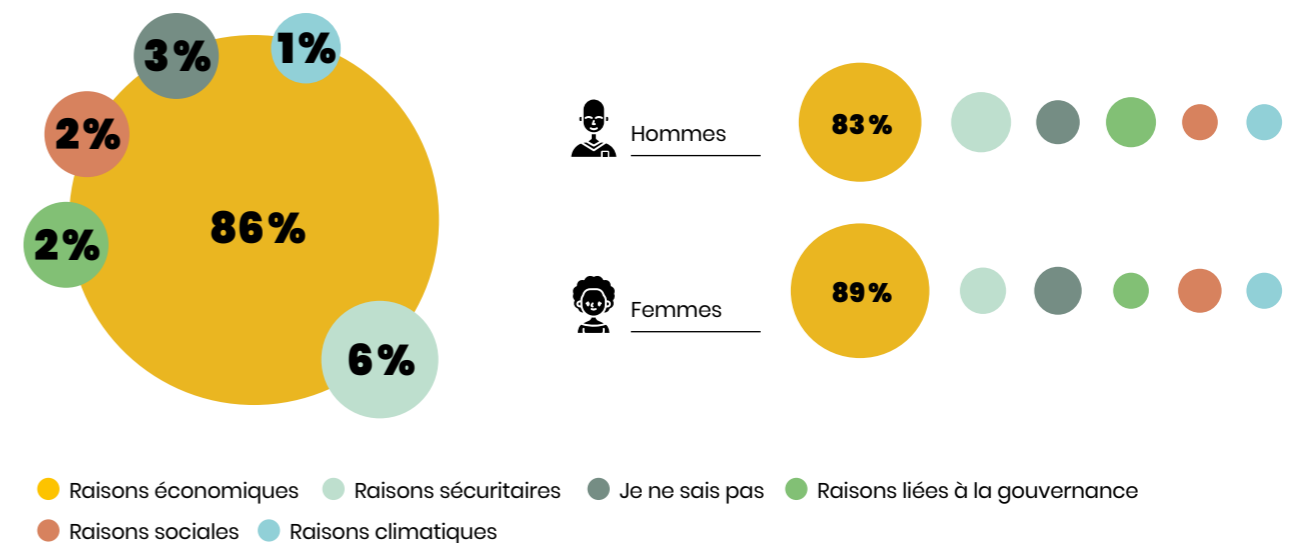


• Les facteurs de départ

Plus de 85 % des répondants avancent des facteurs économiques pour justifier les migrations. Les problèmes sécuritaires viennent loin derrière (6,5 %). Les autres raisons – la gouvernance (2 %) ou les raisons climatiques (1 %) – ne sont pas avancées comme déterminantes par les personnes interrogées. Par ailleurs, les réponses concernant les raisons principales qui poussent les gens à partir ne varient pas selon l'âge et le sexe.

+ DE 85 % DES RÉPONDANTS AVANCENT DES FACTEURS ÉCONOMIQUES POUR JUSTIFIER LES MIGRATIONS.

Facteur principal qui pousse les personnes à émigrer/se déplacer, en moyenne et par sexe :



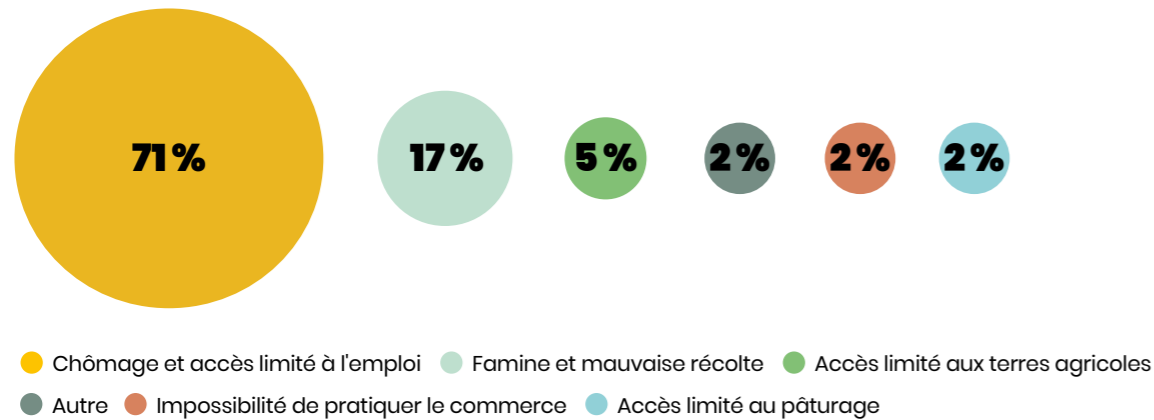
Les facteurs économiques expliquent majoritairement le phénomène migratoire : le chômage ou l'accès limité à l'emploi arrivent en tête des préoccupations (72 % des répondants), suivis par la famine ou les mauvaises récoltes (17 %) et l'accès limité aux terres agricoles (6 %).

Les causes de départ sont donc multiples, mais l'apport financier des migrants est crucial pour l'entretien des ménages, surtout pendant les périodes de soudure, c'est-à-dire la période avant les premières récoltes quand le grain de la récolte précédente commence à s'épuiser.

« Chez nous aujourd'hui c'est la migration qui nous nourrit. Sans l'apport des migrants, c'est la catastrophe. Dans le temps, on produisait beaucoup de riz au point d'en vendre et se procurer d'autres biens d'équipement (bœufs, charrettes et autres) mais présentement, on ne peut même pas nous nourrir à forte raison acquérir des biens d'équipement. Il faut donc que les enfants partent en migration. Ce sont leurs revenus qui sont utilisés pour acheter le complément de céréales sur les marchés locaux. »

Propos d'un participant à un groupe de discussion, cercle de Djenné, juillet 2019.

Raisons économiques de la migration



Pour se procurer de la nourriture pendant les périodes de soudure, le plus souvent accompagnées d'une hausse des prix, les populations en rupture de stocks familiaux sont obligées de s'endetter en nature ou en espèce. La migration temporaire est alors envisagée comme une alternative permettant de faire face à une conjoncture plus difficile. Cette option est d'autant plus attrayante que beaucoup de personnes, notamment les jeunes, manquent d'opportunités d'emploi satisfaisantes sur des marchés locaux ayant de faibles capacités d'absorption de main d'œuvre.

Pour autant, d'autres raisons ont été évoquées lors des groupes de discussion, notamment de la part des jeunes y compris des diplômés à la recherche d'un emploi.

« Je n'ai pas fait de déplacement, mais j'ai un frère qui est parti il y a plus de trois ans. Et l'autre frère fait des va-et-vient, des fois 2 à 4 mois. Un d'entre eux est parti à cause de la pression familiale parce que quand tu ne travailles pas, c'est gênant dans la famille. L'autre par contre est parti pour poursuivre une carrière professionnelle et il ne vient que pour les vacances ou pour des raisons sociales. Nous sommes tous tentés de partir mais la situation économique est dure partout. Moi, je crois qu'il vaut mieux rester au pays, trouver un petit boulot et nourrir sa famille. »

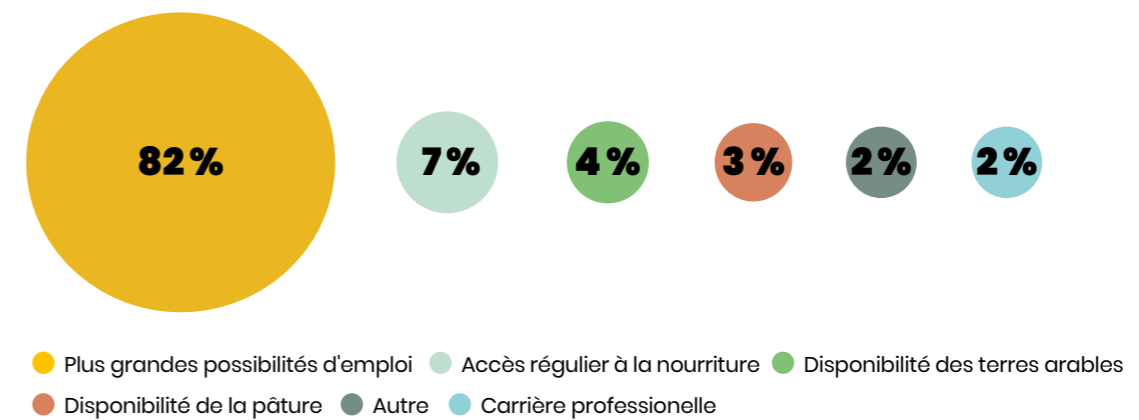
Propos d'un ouvrier lors d'un groupe de discussion, cercle de Ségou, juillet 2019.

Des migrants en quête d'opportunités économiques

Les gens, en quête de meilleures opportunités économiques, migrent vers des lieux susceptibles d'offrir des possibilités d'emploi. Les résultats de l'enquête montrent que le choix des lieux de destination est très peu motivé par la disponibilité des terres arables, du pâturage ou encore une carrière professionnelle qui impliquerait, au contraire, la nécessité de s'installer pour une longue durée.



La motivation économique principale dans les lieux d'arrivée



Les facteurs d'incitation et d'attraction de la migration

« Je pense que c'est essentiellement pour des raisons économiques que les gens s'en vont dans ces villes. Le chômage et le manque d'opportunité, surtout pour la jeunesse, poussent celle-ci à la migration. Avec une croissance démographique de la population dans le village, le chômage est dangereux pour la stabilité et la cohésion sociale. C'est dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles dans le village que les populations émigrent. Parce qu'il est facile de trouver des opportunités d'emploi rémunéré dans ces villes. Tandis que le village n'a aucune opportunité à offrir aux gens. »

Propos d'un cultivateur lors d'un groupe de discussion, cercle de Baraouéli, juillet 2019.

« Nous n'aimons pas que nos enfants partent en migration parce qu'ils souffrent beaucoup. Dans cette aventure, certains font la prison, d'autres trouvent la mort sur les sites d'orpaillage. Mais on n'a pas le choix parce que c'est la seule alternative qui reste. Sans l'apport de nos migrants, ce serait la famine car la production ne suffit plus à assurer les besoins céréaliers de la famille. Imaginez chez les Peulhs, dans le temps, les femmes ne partaient pas en exode rural. Mais aujourd'hui, elles vont parce que chacun doit apporter sa contribution à la survie de la famille. »

Propos d'une participante à un groupe de discussion, cercle de Djenné, juillet 2019.

« Ce qui attire les jeunes vers ces zones de destination, c'est d'abord le manque de travail dans leur localité d'origine et la quête de l'argent. Prenons un exemple sur nous-mêmes ici : nous passons toute la journée à prendre du thé par manque d'emploi. Si vous avez la volonté et le cœur pour travailler, vous sautez sur n'importe quelle opportunité d'emploi, même si vous n'y gagnez rien. Vous allez travailler juste pour que les gens vous voient travailler. Mais si cette possibilité de travail n'existe pas dans le village, qu'allez-vous faire ? Le peu que gagnent les parents est dépensé dans les nourritures que vous consommez et vous-mêmes vous ne faites rien. En réalité, tout est lié au problème d'emploi. Quand vous allez en Algérie ou sur les sites d'orpaillages au moins vous allez travailler là-bas. »

Propos d'un élève lors d'un groupe de discussion, cercle de Baraouéli, juillet 2019.

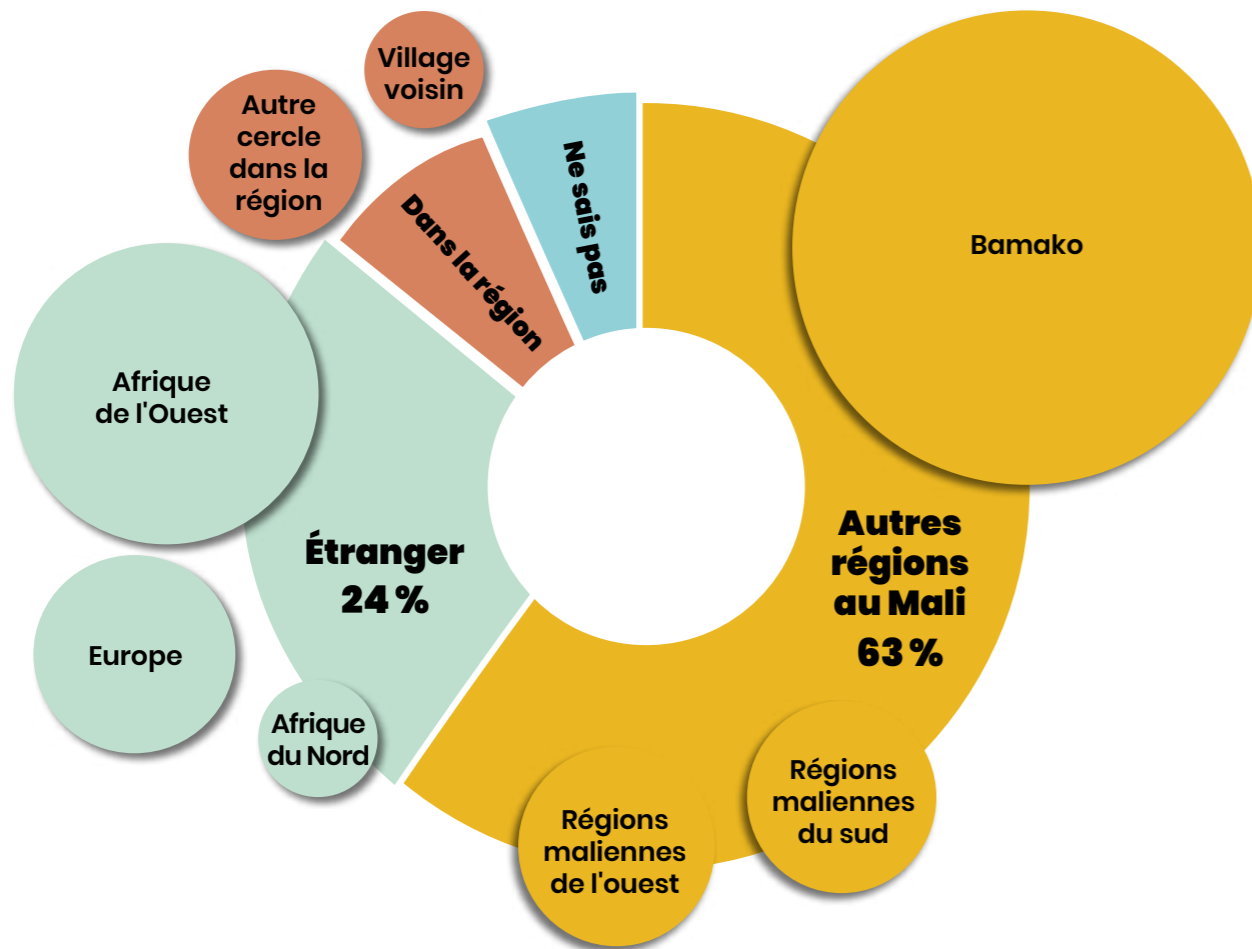
Destinations et durée du séjour des migrants

Fréquentes, dynamiques et variées, les mobilités internes sont généralement de courte durée et interviennent de façon circulaire entre zones rurales, d'une zone rurale à une zone urbaine, ou encore entre zones urbaines. Bamako reste la destination principale, même si les mobilités se font de plus en plus vers les régions sud du pays qui sont devenues attractives en raison des opportunités économiques qu'offrent leurs secteurs aurifères artisanaux.

Migrations internes versus migrations internationales

L'essentiel des migrations se fait à l'intérieur du pays. Bamako reste la destination principale pour 45 % des migrants du centre. Pour beaucoup, la capitale offre un plus grand accès aux services sociaux de base (éducation, santé et autres infrastructures), mais surtout de plus importantes opportunités d'emploi.

Les destinations principales des migrants/déplacés au cours de l'année 2021 :



“

Bamako est la plus grande destination de nos migrants. À chaque fois que l'on va quelque part, on reste un peu de temps pour chercher du travail. Sinon, on va vers une autre destination. Certains jeunes vont directement dans les zones d'orpaillage. Mais en réalité, on est en perpétuelle quête d'emploi. On bouge beaucoup, on va d'une zone à une autre, jusqu'à ce que l'on trouve un travail assez rémunérateur. On dit que la chance se trouve au bout du pied. Tant qu'on ne reste pas sur place, on peut espérer tomber un jour sur un bon boulot.»

Propos d'un participant au groupe de discussion avec les jeunes, cercle de Koro, juillet 2019.



Les autres destinations privilégiées sont les régions de l'ouest (8%) et du sud (10%) du Mali, avec une forte proportion des répondants des cercles de Ténenkou et de Macina. Lors des discussions de groupe, les enquêtés ont indiqué que les zones traditionnelles d'orpaillage du sud du Mali (les régions de Koulikoro, Kayes et Sikasso), étaient devenues des lieux d'affluence des personnes en quête de ressources.

Il convient de distinguer la migration économique, en direction de Bamako et des sites d'orpaillage, de la transhumance pratiquée par les éleveurs et pasteurs dont les destinations privilégiées sont les zones écologiques du Delta du Niger. Les enquêteurs ont rapporté que, durant la saison sèche, les animaux convergent vers ces lieux à fort potentiel fourrager et qui disposent d'important points d'eau pour l'abreuvement du cheptel.

Certains éleveurs disent ainsi se rendre dans les pays frontaliers en s'appuyant sur les réseaux familiaux et/ou communautaires :

“ Il y a quelques-uns de mes enfants qui n'ont pas pu continuer les études ; ils sont partis. Mon mari fait rarement un mois dans le ménage. Il voyage beaucoup. Nos jeunes qui ont quitté, sont partis conduire les troupeaux chez leur oncle au Burkina Faso. Après, ils vont vendre le bétail pour acheter de la marchandise et la ramener au pays. »

Propos d'une ménagère lors d'un groupe de discussion, cercle de Ségou, juillet 2019.

Les migrations internationales restent limitées : 15 % des répondants indiquent envisager de migrer vers un pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier la Mauritanie, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, notamment pour la saison de la pêche, mais aussi la Guinée Équatoriale. La saison de la pêche s'étend d'octobre à février, période au cours de laquelle le commerce du poisson est le plus important. À partir du mois de mai débute une longue période de soudure qui dure jusqu'à la reprise de la saison en octobre. Entre-temps, les jeunes se rendent dans des pays comme la Côte d'Ivoire où la pêche est ouverte presque toute l'année.

IL CONVIENT DE DISTINGUER LA MIGRATION ÉCONOMIQUE EN DIRECTION DE BAMAKO ET DES SITES D'ORPAILLAGE DE LA TRANSHUMANANCE PRATIQUÉE PAR LES ÉLEVEURS ET PASTEURS.



En dehors des pays de la sous-région, seuls 6% des sondés citent l'Europe comme destination. Les pays du Maghreb et du Golfe sont très peu cités, 3% pour les premiers et 0,3% pour les seconds. Les discussions de groupe ont révélé que la crise libyenne a limité les déplacements de populations vers les pays de l'Afrique du Nord.

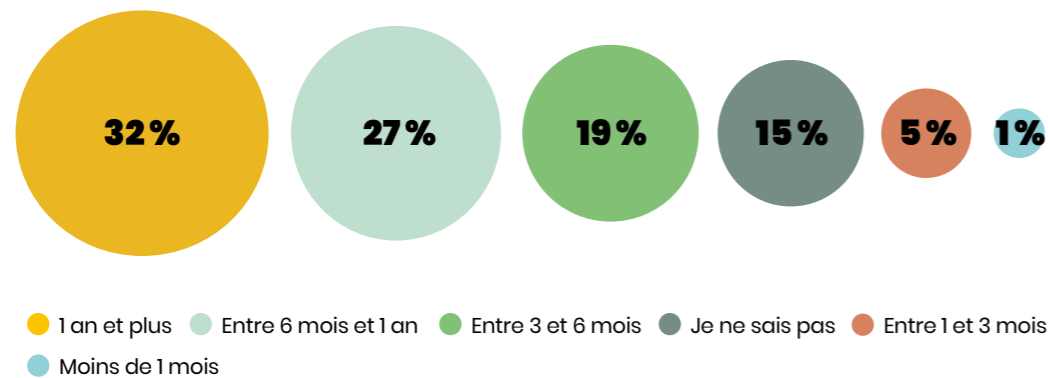
« Les gens d'ici ne partent plus dans les pays du Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie. Ils préfèrent migrer vers Bamako et Abidjan. Depuis que les Berbères ont commencé à maltraiter nos gens là-bas, ils ont abandonné ce pays-là. Sinon ils partaient en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Quand nos jeunes migrent certains pouvaient rester là-bas pendant 5 à 6 ans. Certains ne retournaient pas. Par contre d'autres font 1 à 2 ans et retournent pour cultiver. »

Propos d'une participante au groupe de discussion avec les femmes, cercle de Douentza, juillet 2019.

• Durée du séjour des migrants

Une proportion relativement importante (32%) des répondants évalue la durée moyenne de séjour à un an et plus. Pour 27%, cette durée se situe entre 6 mois et un an. Les réponses sur la durée du séjour ne varient pas selon le sexe, mais la durée du séjour et la destination des migrants dépendent des raisons qui ont motivé le départ.

Durée moyenne des séjours des personnes émigrées ou déplacées



« Ceux qui vont vers les sites d'orpaillages ne dépassent pas cinq à neuf mois. Mais ceux qui vont à l'extérieur peuvent faire jusqu'à huit ans. D'autres y restent de manière permanente. »

Propos d'un agriculteur lors du groupe de discussion, cercle de Douentza, juillet 2019.

Dans les zones où la recherche de pâturage et d'eau pour l'abreuvement des animaux constitue les principales raisons de la transhumance, les périodes de départ ou de retour des pasteurs et des troupeaux varient. Ainsi par exemple, le tarissement précoce des points d'eau dans certaines zones de la région de Mopti oblige les troupeaux transhumants à descendre vers les rizières des zones inondées du sud pays. En revanche, ces retours précoces des troupeaux coïncident généralement avec la période des récoltes, ce qui provoque régulièrement des conflits entre éleveurs et agriculteurs qui – pour certains répondants de la région de Mopti – ont annexé des terres autrefois réservées au pastoralisme.



Retours d'expérience

« Les principales destinations des migrants chez nous, c'est Bamako. Après d'autres continuent vers les zones minières ou d'orpaillage, c'est-à-dire les régions de Kayes et Sikasso. Pour Bamako, la durée la plus courte est souvent de trois mois et la longue durée est de six mois. Pour la zone minière, ce n'est qu'une question de chance. La plus courte durée est d'un mois, mais d'autres peuvent aller jusqu'à plus d'un an, voire cinq ans. »

Propos d'un villageois, cercle de Tominian, juillet 2019.

« Nos migrants vont à l'intérieur comme à l'extérieur de notre pays. Ceux qui restent au Mali vont dans les sites d'orpaillage dans les régions de Sikasso et Kayes. Par contre ceux qui vont à l'extérieur se rendent généralement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Dans ces pays, ils mènent des activités de pêche, d'ouvriers agricoles notamment les travaux de défrichage et d'orpaillage. Leur séjour ne dépasse pas souvent un à deux ans. Les femmes qui y vont ne partent pas à l'extérieur. Elles vont généralement à Bamako. »

Propos d'une ménagère lors d'un groupe de discussion avec des femmes, cercle de Djenné, juillet 2019.

« Les migrants n'ont pas de destination fixe. Ils se fixent là où ils obtiennent un emploi bien rémunérateur. Certains font six mois d'autres font huit mois. D'autres encore font deux ans ou six ans. Enfin, certains encore s'y installent définitivement. Par exemple, le jeune frère de mon père a duré quinze ans dans les mines d'or en migration. Mon père a été le chercher et il est revenu sans l'argent. »

Une participante au groupe de discussion, cercle de Ségou, juillet 2019.

EN SYNTHÈSE

Les mobilités des populations des régions du centre sont majoritairement internes (saisonniers, transhumance, etc.) et sous-régionales, même si certains peuvent tenter des départs vers l'Europe.

Il est dès lors important d'envisager la mobilité interne dans les régions du centre du Mali comme un élément structurel et régulier, conséquence des conditions économiques très précaires, de la rareté de l'emploi et de la difficile subsistance des populations.

Le phénomène est inscrit dans la longue durée et les raisons économiques sont davantage responsables des migrations que le contexte sécuritaire. La migration garde un profil essentiellement localisé ; elle est circonscrite dans le temps et d'ordre principalement économique.

Cependant, l'insécurité aggrave les raisons économiques et modifie les dynamiques. Ces migrations sont des options de survie, qui permettent aux familles restées aux villages de faire face aux besoins de première nécessité. Elles témoignent d'une paupérisation toujours croissante des populations dans le centre du Mali.



ÊTRE JEUNE AU CENTRE DU MALI

De l'enquête thématique, quantitative et qualitative, conduite entre avril et mai 2019 auprès d'un échantillon représentatif de jeunes, trois résultats principaux ont été mis en évidence :

1. L'analyse des opinions et perceptions sur les enjeux actuels en matière de gouvernance, de développement socio-économique et de sécurité montre que les adultes ont une opinion plus négative de la situation que les jeunes.

2. La prise de décision au niveau local appartient majoritairement aux hommes de plus de 35 ans, *a contrario* de leur poids démographique dans la société. La possibilité pour les plus jeunes de participer aux processus de prise de décision (public et/ou privé) reste donc largement déterminée par le contexte politique et culturel et, en particulier, les normes patriarcales et gérontocratiques qui continuent de dicter l'organisation de la communauté au Mali.

3. Les résultats démontrent un certain nombre d'inquiétudes sur les situations actuelles et futures. Les raisons sont diverses mais la crise de l'éducation et l'absence d'opportunités économiques sont les plus souvent citées. L'emploi apparaît comme le problème le plus courant, l'écrasante majorité des répondants (90%) souhaitant posséder de la terre et s'investir dans l'agriculture, avoir un troupeau et pratiquer l'élevage (89%) ou encore créer leur propre entreprise dans leur localité (82%).

Ce poids démographique des jeunes implique des défis importants en termes d'éducation, d'accès aux ressources, d'insertion socio-professionnelle, d'accès aux instances de décision, d'engagement citoyen et de réalisation des aspirations personnelles ou familiales.

Définition de la notion de « jeune »

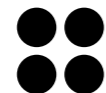
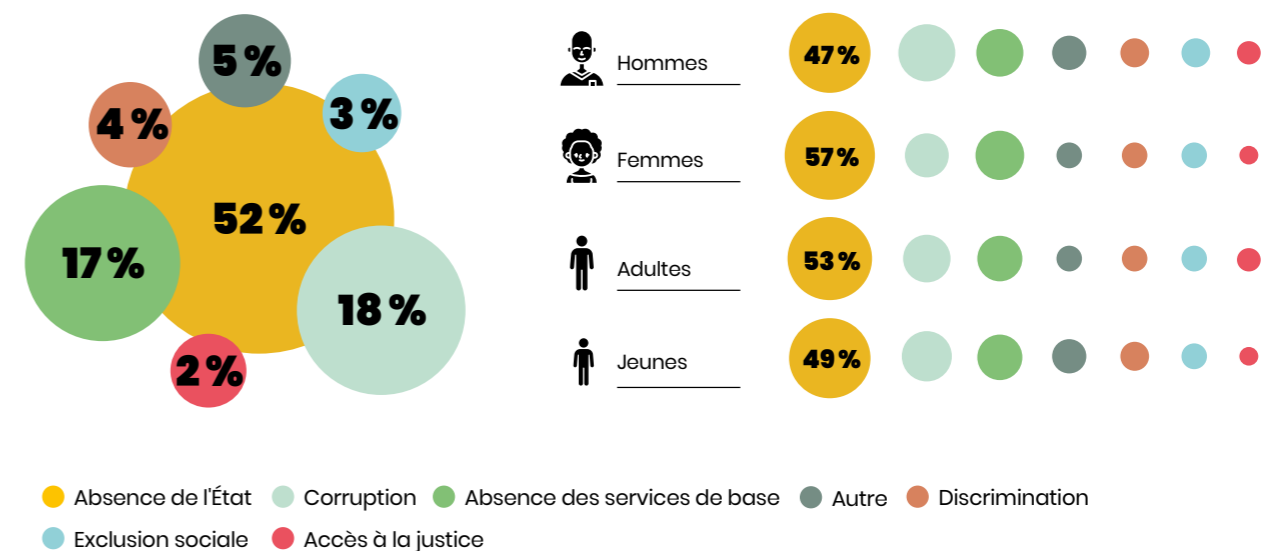
En Afrique subsaharienne en général et au Mali en particulier, la « jeunesse » fait référence aux conditions sociales qui marquent le début de l'adolescence jusqu'au passage à l'âge adulte. Ainsi, une femme au Mali n'est plus considérée comme jeune lorsqu'elle se marie et/ou après la naissance de son premier enfant, tandis qu'un homme perd son statut de jeune lorsqu'il entre dans la vie professionnelle et/ou qu'il fonde une famille. Comme ailleurs, la frontière entre les deux groupes d'âge a tendance à se brouiller en raison de l'allongement de la transition des jeunes vers la vie active et familiale. L'Observatoire de l'Emploi et de la Formation au Mali définit comme jeune toute personne ayant entre 15 et 40 ans. Dans le cadre de cette étude, nous avons ciblé les jeunes âgés de 18 à 34 ans.

Les problèmes de gouvernance

En tête des problèmes de gouvernance, 52 % des répondants mentionnent en premier l'absence de l'État.

L'inégale présence de l'État sur le territoire, la faiblesse structurelle dans la délivrance des services sociaux de base, auxquelles s'ajoute une situation sécuritaire détériorée et volatile, accentuent cette perception d'absence de l'État, qui fait principalement référence à l'absence des forces de défense et de sécurité.

Les problèmes de gouvernance les plus importants



La deuxième préoccupation est la corruption (18%). Le Mali est classé 136^e sur l'index de la perception de la corruption présenté par Transparency International, selon lequel 60% de la population malienne a perçu des pratiques corrompues en 2021. En dépit d'initiatives visant à encourager la transparence de la vie publique, la persistance de ce phénomène aux niveaux national et local renforce la perception négative des populations vis-à-vis des pouvoirs publics.

La troisième préoccupation (17%) est l'absence de services sociaux de base – eau potable, éducation, soins de santé, etc. Les conséquences de l'accès limité aux services sociaux de base sont vécues de manière différenciée, les femmes étant plus affectées, notamment pour l'accès aux soins de santé.

« Quand nous prenons le domaine de la santé, nous avons beaucoup de difficultés à cause de l'insécurité. Au centre de santé communautaire de Koubéwel Koundia (cercle de Douentza), on recevait beaucoup d'aides de la part des ONG et des partenaires techniques et financiers. Du matériel sanitaire et des médicaments étaient reçus de la part de ces projets. Mais, à cause de l'état de nos routes et de l'insécurité ces projets sont arrêtés. Nous ne recevons plus d'aides, ni de l'État ni de ces projets (...). Les femmes enceintes venaient régulièrement pour le suivi des grossesses, parce qu'elles avaient accès aux médicaments gratuits ou moins chers. Actuellement, avec la crise, ce n'est plus possible. Nous sommes en rupture de médicaments et beaucoup de femmes en état de grossesse préfèrent rester chez elles et ont recours aux traitements traditionnels pour leur grossesse. Ce qui n'est pas sans conséquence (pour leur santé). »

Propos d'une matrone lors d'un groupe de discussion avec des jeunes femmes, cercle de Douentza, avril-mai 2019.

Parmi les conséquences de l'insécurité, la fermeture momentanée des structures de santé en raison des attaques, l'arrêt temporaire des interventions de l'État et des partenaires de santé ou l'immobilisation des véhicules d'urgence dans les zones de conflits ont également été rapportés.

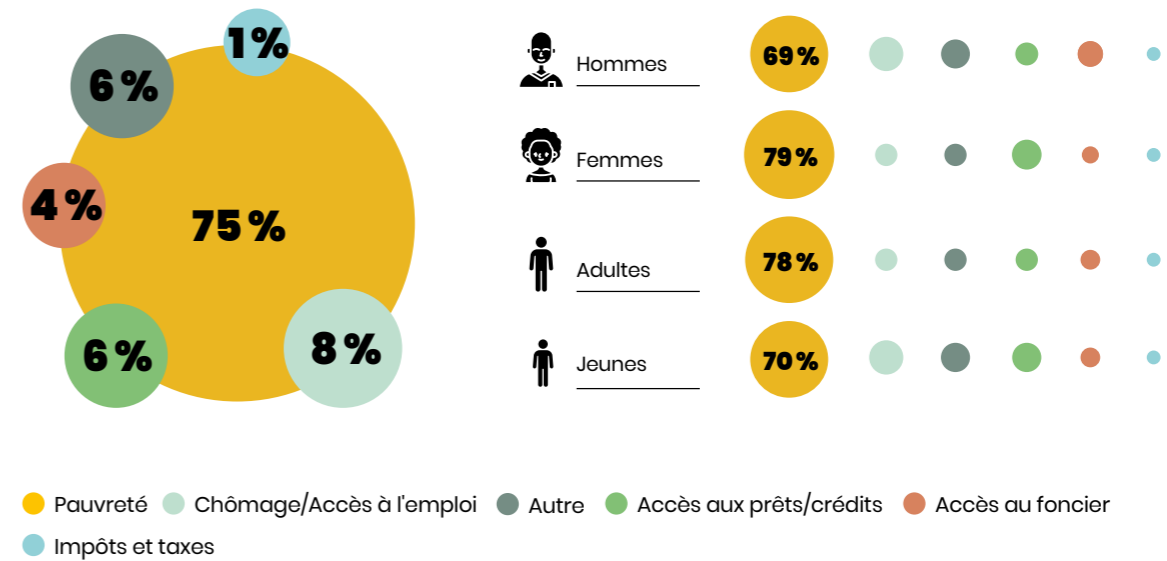
Les problèmes économiques



À 75%, les populations perçoivent la pauvreté comme étant le problème économique le plus important.

Ceci s'explique, en grande partie, par la précarité de l'activité économique des ménages qui dépend fortement de la production ou de la vente des produits agricoles. Cette production est elle-même fortement dépendante des ressources naturelles en eau (pluie, eaux de canal et de rivière), et est principalement destinée à la nourriture de la famille.

Les problèmes économiques les plus importants



L'insécurité empêche l'exploitation des champs éloignés et perturbe non seulement la production, mais aussi le transport et la commercialisation des produits. Les interdictions récurrentes de circuler à moto dans certaines localités accentuent la vulnérabilité économique des ménages.

« Tout est devenu cher au marché. Si tu n'as pas d'argent, tu ne peux rien acheter au marché. Que ce soient les vivres, les épices : tout est cher présentement. Nos maris ne travaillent pas maintenant et il n'y a pas de salaire. Dans le cercle de Mopti, la majorité des fonctionnaires sont des enseignants. S'il n'y a pas de travail et s'il n'y a pas de salaire, comment les gens peuvent-ils être tranquilles ? (...) Nous n'avons pas d'alternative, sinon faire seulement le petit commerce. Nous nous débrouillons avec ce petit commerce. Souvent, si tu vas au marché, mais tu ne vends rien. Et les hommes n'ont rien à donner aux femmes. »

Participant au groupe de discussion avec de jeunes femmes, cercle de Douentza, avril-mai 2019.



Un des facteurs aggravant de la pauvreté est le difficile accès à l'emploi auxquels les jeunes (11%) font davantage référence que les adultes (5%) et les hommes (12%) plus que les femmes (4%). Les femmes sont en revanche plus nombreuses à rapporter l'accès aux prêts comme un problème important (9% contre environ 4% d'hommes).

« Nous les jeunes femmes, nous n'avons pas d'emploi. Même si tu veux prendre du crédit à la banque pour démarrer ton activité, la banque te demande une garantie. Une personne qui n'a rien, qu'est-ce qu'elle va donner comme garantie ? A moins que tu donnes les papiers de ta maison ! Et quel homme va remettre les papiers de sa maison à sa femme pour qu'elle les donne en garantie ? Donc, ce n'est pas facile ! Il faut que nous ayons des financements pour que nous puissions travailler. »

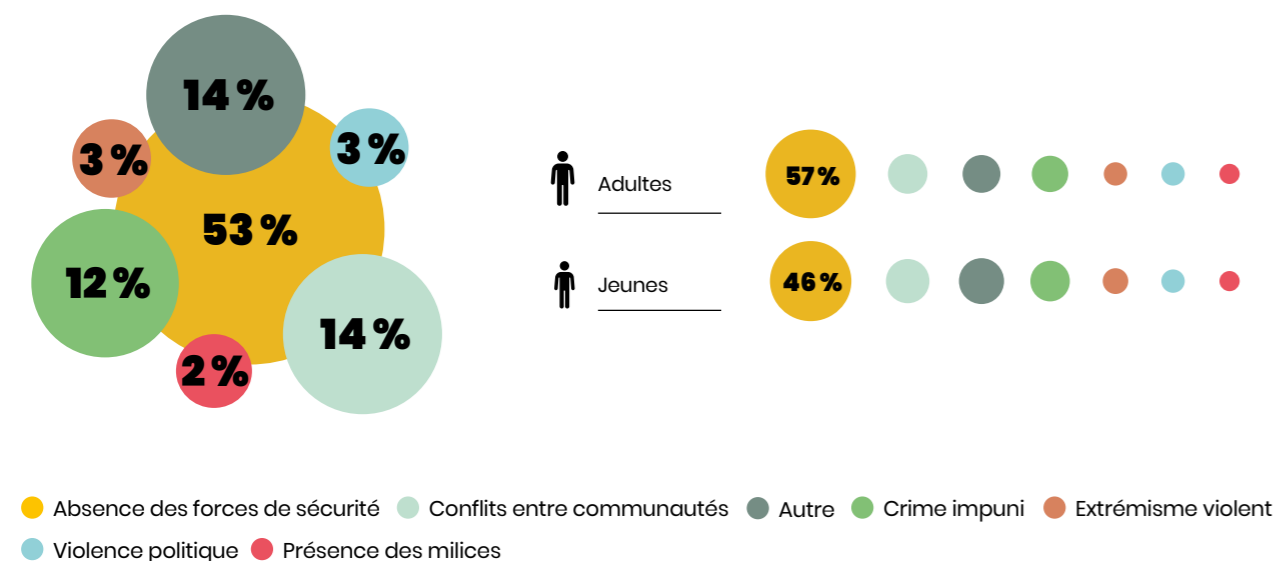
Propos d'une participante au groupe de discussion organisé avec des jeunes femmes, cercle de Baraouéli, avril-mai 2019.

En raison de la rigidité du système bancaire et financier privé, les populations ont recours à des circuits financiers informels, dont les tontines. Ces tontines permettent de se retrouver à intervalles plus ou moins réguliers pour mettre en commun des cotisations d'un montant fixe, distribuées tour à tour à chacun des membres, généralement par tirage au sort.

Les problèmes sécuritaires

Les personnes enquêtées estiment que le problème sécuritaire le plus important n'est ni l'extrémisme violent (3%), ni la violence politique (3%) ou la présence des milices (2%), mais l'absence des forces de sécurité (environ 53%).

Les problèmes de sécurité les plus importants



Dans la plupart des localités d'enquête, les jeunes qui ont participé aux groupes de discussion attribuent l'émergence des acteurs non étatiques à l'absence des forces de défense et de sécurité.

« Étant donné qu'il n'y a aucune force de sécurité nationale dans notre commune, c'est nous-même qui assurons la sécurité. Le pays est vaste, l'État n'a pas les moyens d'assurer la sécurité dans tous les villages. C'est dans ce contexte que nous avons eu une initiative locale de mettre en place des comités et des brigades de chasseurs traditionnels dans nos villages respectifs. Les chasseurs dozo sont venus des cercles de Macina et de Djenné nous exposer clairement les dangers que les populations courent dans le septentrion malien. Ces chasseurs, au nom de leur confrérie dozo ont procédé à la mise en place des unités de sécurité dans les villages. Ces chasseurs veillent jour et nuit pour que les populations dorment tranquillement. Sinon auparavant, les biens des personnes, notamment les animaux, étaient volés quotidiennement sans la moindre réaction des autorités administratives. Les populations du centre du pays étaient abandonnées à leur propre sort. Depuis que les chasseurs sont entrés en action, nous ne constatons plus de cas de vol ou de perte d'animaux dans nos forêts. Depuis que les dozo ont commencé la sécurisation, les populations et leurs biens sont en sécurité. »

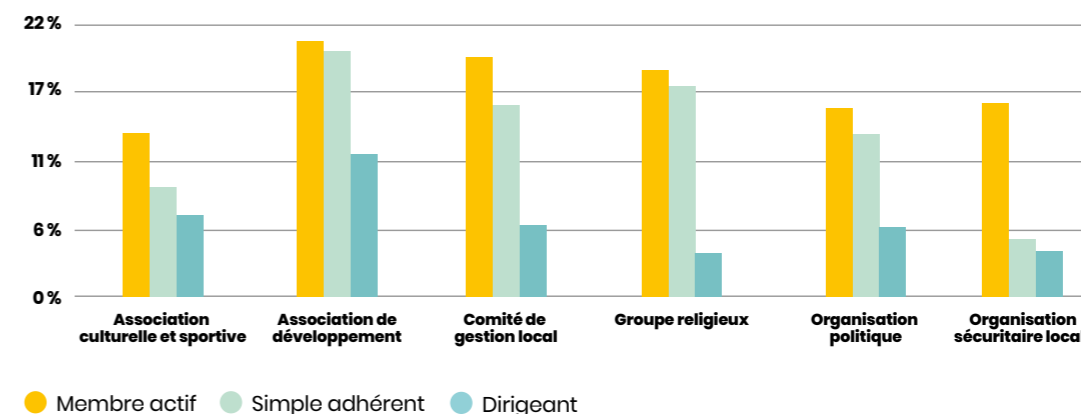
Propos d'un participant au groupe de discussion avec des jeunes hommes, cercle de San, avril-mai 2019.

Ces propos témoignent du dilemme sécuritaire auquel les populations sont confrontées et tendent à expliquer, dans une certaine mesure, leur disposition à accueillir plutôt favorablement les acteurs sécuritaires non étatiques, comme les groupes d'auto-défense, qui assurent des fonctions sécuritaires et avec lesquels les populations négocient parfois leur sécurité.

Les jeunes et la prise de décision

L'implication des jeunes dans la prise de décision au niveau aussi bien local que national peut avoir une influence sur la façon dont ils envisagent leur avenir.

Engagement associatif et niveau de responsabilité



On constate que les jeunes sont particulièrement impliqués comme membres actifs dans les associations culturelles et sportives, les associations de développement et les organisations sécuritaires locales.



Les jeunes s'engagent moins que les adultes dans les associations et ils y occupent moins de postes à responsabilité.

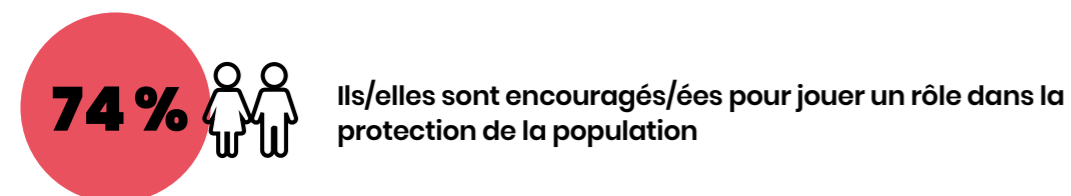
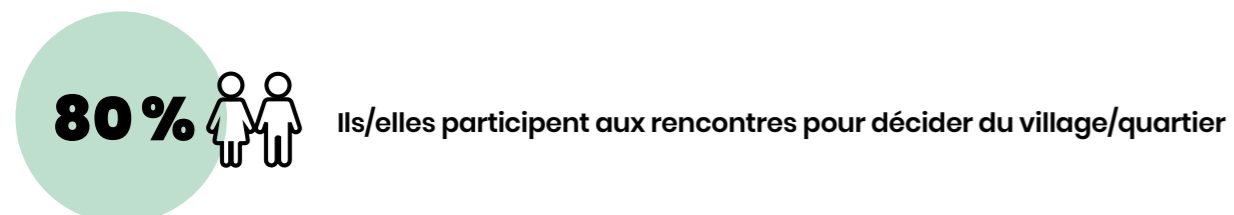
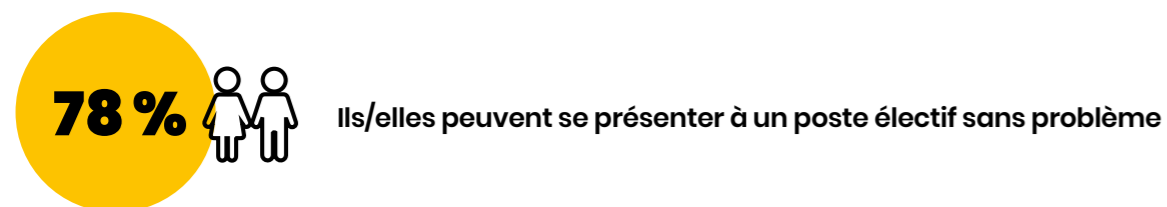
Les femmes sont davantage investies dans les associations de développement (47%), mais elles occupent moins de positions de responsabilité que les hommes.

L'ensemble des répondants indique également que les personnes influentes du village (chefs traditionnels et religieux) écoutent et appuient les jeunes qui participent aux rencontres pour décider des affaires du village/quartier.

LES JEUNES ONT UNE OPINION PLUS FAVORABLE CONCERNANT LEUR IMPLICATION DANS LA PRISE DE DÉCISION AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE.

Opinions des jeunes dans la prise de décisions

% des jeunes enquêtés d'accord avec ces affirmations :



Les différents groupes de discussion avec les jeunes et des observations de terrain ont montré que leur inclusion dans la gestion de leur communauté pouvait prendre plusieurs formes :

- participation aux actions de plaidoyer ou de sensibilisation initiées par les ONG,
- participation aux réunions de leur village pour s'informer des affaires courantes,
- collaboration avec les autorités municipales sur des initiatives d'utilité publique comme l'assainissement ou encore pour l'élaboration des plans de développement socio-économique et culturel, etc.

« Les jeunes mettent aussi en place des « patrouilles pour protéger les personnes et de leurs biens, surtout les animaux. »

Propos d'un participant au groupe de discussion avec les jeunes, cercle de Baraouéli, mai 2019.



Les jeunes dans la vie publique

77 % des populations interrogées disent accepter qu'un jeune de leur localité se présente à un poste électif et les jeunes sont à 53 % « d'accord » et 25 % « tout à fait d'accord » avec cette réponse.

Les jeunes se sentent écoutés (d'accord à 68 %), peuvent participer aux rencontres pour décider de l'avenir du village (d'accord à 69 %) et ils considèrent à 60% qu'ils peuvent influencer sur les décisions.

« En tant que conseiller communal, je pense que les jeunes souhaitent s'impliquer davantage dans la gouvernance locale, mais les obstacles qui les empêchent sont l'illettrisme, le manque de formation et le manque de sensibilisation. Je suis le seul représentant des jeunes auprès du conseil de village et en même temps au sein du conseil communal. Mais j'avoue que mon avis n'est pas pris en compte au sein du conseil du village. Ma parole n'est guère considérée ; les vieux me considèrent comme un enfant. Cela est à peu près pareil au niveau du conseil communal. Quelques personnes âgées monopolisent la parole et ont toujours le dernier mot sur les décisions. »

Propos d'un jeune conseiller municipal et participant au groupe de discussion avec de jeunes hommes, cercle de San, mai 2019.

Si les personnes disent accepter que les jeunes se présentent aux postes électifs, cela ne semble pas se traduire dans les faits puisque la plupart des jeunes interrogés dénonce l'occupation des postes à responsabilité par des personnes plus âgées. Les jeunes démontrent une tendance à s'auto exclure afin d'éviter les rivalités avec les adultes qui semblent sous-estimer la capacité des jeunes - et des femmes - à assumer des responsabilités publiques.

77% DES POPULATIONS INTERROGÉES DISENT ACCEPTER QU'UN JEUNE DE LEUR LOCALITÉ SE PRÉSENTE À UN POSTE ÉLECTIF.



« Nous n'avons pas de jeune qui est responsabilisé, nous n'avons pas de jeunes à la mairie. Tous les travailleurs de la mairie de Douentza sont des vieilles personnes. Les jeunes ne sont pas impliqués dans les services publics de Douentza (...) »

Propos d'une participante au groupe de discussion avec des jeunes femmes, cercle de Douentza, avril-mai 2019.

La pauvreté économique et sociale peut expliquer la dépendance des jeunes vis-à-vis de leurs familles et des aînés. 48 % des jeunes affirment ne pas être en mesure d'épouser la personne de leur choix sans le consentement des parents et 43 % des jeunes interrogés rapportent qu'ils sont encouragés à s'expatrier pour soutenir financièrement leurs familles.



LA PLACE DES JEUNES DANS LA VIE PUBLIQUE

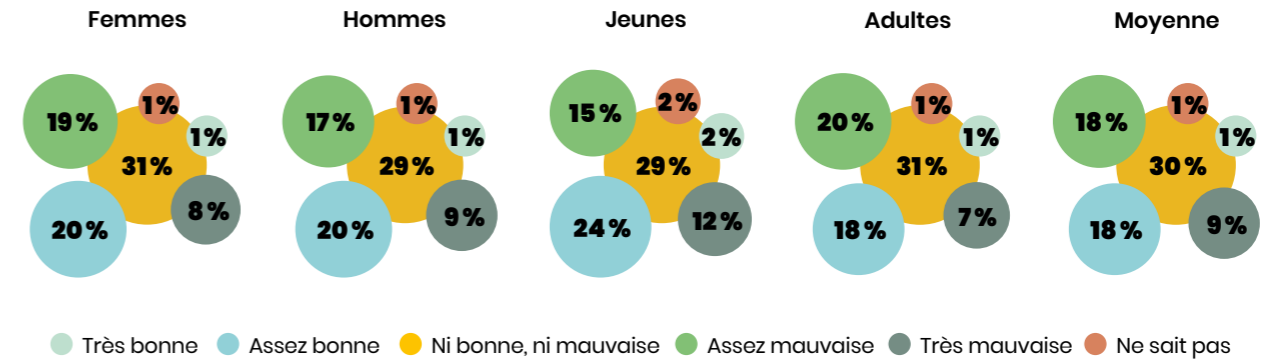
« L'implication de la jeunesse dans la politique est faible ici parce qu'il y a des difficultés (...). Toutes les personnes qui s'impliquent dans la politique sont des personnes qui ont le même âge que nos papas. Nous craignons de nous engager sur le terrain politique au même titre que ces vieux-là et d'être leurs adversaires. »

Participant au groupe de discussion avec des jeunes hommes, cercle de Bankass, mai 2019.

LES JEUNES FACE A L'AVENIR : ÉCLAIRAGE SUR LES ASPIRATIONS

Perceptions sur la situation actuelle

31 % des enquêtés perçoivent leur situation actuelle comme n'étant « ni bonne, ni mauvaise », contre 27 % qui l'estiment « assez mauvaise » (18 %) ou « très mauvaise » (9 %) et 21 % qui, au contraire, la considèrent « assez bonne ».



« Moi j'avais l'esprit plus tranquille avant la crise sécuritaire dans le pays. Je n'étais pas riche, mais il y avait suffisamment de nourriture dans la famille. Je vendais un peu de produits agricoles, mais maintenant pour avoir de l'argent, je fais la cueillette des feuilles de tamarin que je transforme en poudre pour la vendre ensuite au marché de San. J'ai peur quand je vais en brousse, car les bandits ou terroristes peuvent m'attaquer à tout moment. La zone n'est pas sécurisée. »

Propos d'une participante au groupe de discussion avec des jeunes femmes, cercle de Baraouéli, mai 2019.

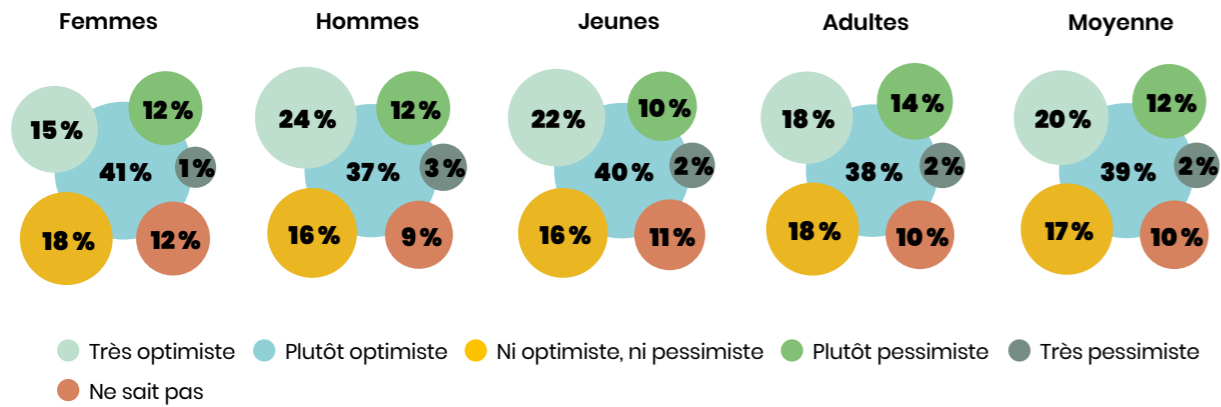


• Perceptions sur l'avenir

En dépit de la détérioration de la situation dans le centre du Mali, les résultats de l'enquête montrent que les populations se déclarent « plutôt optimistes » sur leur avenir (environ 39%), avec des taux similaires entre les répondants jeunes et adultes (38% et 39%).

En revanche, si les femmes sont plus nombreuses à se déclarer « plutôt optimistes » (41%) que les hommes (37%), 24% des hommes se disent « très optimistes » contre 15% pour les femmes. Enfin, 22% des jeunes se déclarent « très optimistes » contre 18% d'adultes.

Perceptions sur l'avenir



Lorsque l'on approfondit la discussion, plusieurs participants confient néanmoins leur pessimisme à l'égard de leur situation. À la question « **Comment envisagez-vous votre avenir ?** »

« *Anw ka sini niaya sigui be dibi la.* »

(« Notre avenir est dans l'ombre, dans l'obscurité »). San, mai 2019.

• Les aspirations professionnelles et économiques des jeunes

La majorité des enquêtés a exprimé son souhait de trouver un emploi et/ou de suivre une formation professionnelle. À la proposition « faire une formation et réussir sa carrière professionnelle », 69% expriment leur accord ('d'accord' ou 'tout à fait d'accord'), dont 78% de jeunes.

Concernant l'emploi, 90% des répondants souhaitent « avoir des terres et s'investir dans l'agriculture », 89% voudraient « avoir un troupeau et s'investir dans l'élevage » et 82% « créer (leur) propre entreprise dans (leur) localité ».



Aspirations et projets futurs des jeunes

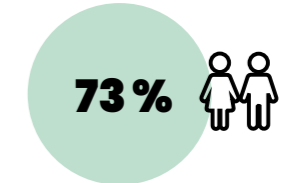
% de jeunes enquêtés d'accord avec ces affirmations



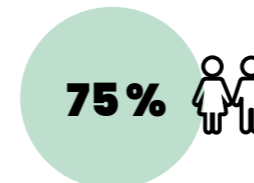
Quitter le village et tenter la migration vers l'étranger



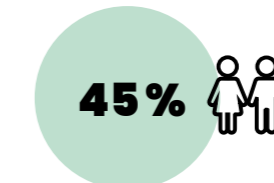
Aucune alternative



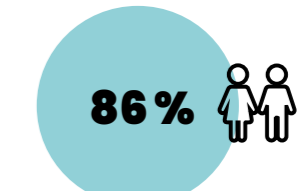
M'investir activement dans la sécurité de mon pays



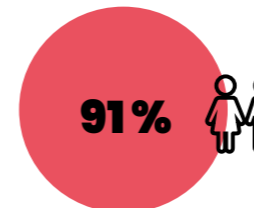
M'investir activement dans la sécurité de ma communauté



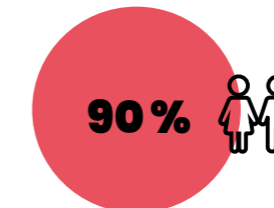
M'engager dans la politique et être un élu local



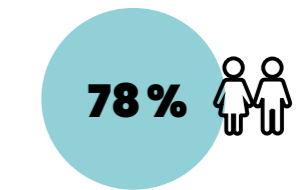
Fonder une famille et élever mes enfants



Avoir un troupeau et m'investir dans l'élevage / Avoir des terres et m'investir dans l'agriculture.



Créer ma propre entreprise dans le village/quartier



Faire une formation et réussir sa carrière professionnelle

Les aspirations sociales : entre migrer et fonder une famille, les enquêtés marquent une nette préférence pour la seconde option (79% sont 'd'accord' ou 'tout à fait d'accord'), particulièrement les jeunes (86% contre 72% pour leurs aînés). Seulement 13% des répondants indiquent en effet souhaiter migrer contre 73% qui ne le souhaitent pas.

Le phénomène migratoire existe, mais il se limite généralement aux activités saisonnières et dans une certaine proximité géographique :

« Pour pouvoir s'en sortir, les jeunes sont obligés d'aller en immigration au Burkina, en Côte d'Ivoire et à l'intérieur du Mali, notamment dans les zones aurifères pour s'adonner à l'orpaillage traditionnel. C'est cet orpaillage qui nous sauve la vie. Après la fin des récoltes, tous les jeunes partent en exode sur les sites d'orpaillage et ne reviennent qu'au début de l'hivernage. »

Propos d'un participant au groupe de discussion avec des jeunes hommes, cercle de San, avril-mai 2019.

Les aspirations civiques et communautaires : les répondants, tous âges confondus, ont également massivement indiqué leur souhait de se mettre au service de leur communauté et de leur pays.



82% des enquêtés indique souhaiter rester dans leur localité et travailler avec les organisations communautaires de base.

- Les jeunes sont plus nombreux que les adultes (86% contre 78%)
- Les hommes sont plus nombreux que les femmes (84% contre 79%).
- Il est intéressant de remarquer qu'environ 74% des répondants (adultes et jeunes confondus) souhaitent s'investir activement dans la sécurité de leurs communautés.

EN SYNTHÈSE

Les jeunes de moins de 35 ans cristallisent les inquiétudes, voire des menaces. Or, cette recherche dresse un portrait plus contrasté de cette catégorie qui subit fortement les effets de la crise, mais qui est aussi relativement confiante et souhaite s'engager pour les communautés.

Cette enquête de terrain a ainsi mis en lumière l'ancrage des jeunes dans leurs villages et localités, par l'exercice d'une activité professionnelle de subsistance (agriculture et élevage principalement) et une volonté de participation à la vie locale.



SANTÉ

La santé est un autre secteur très touché par l'insécurité. Si les vaccinations des enfants se poursuivent, l'insécurité a des conséquences sur la disponibilité du personnel, l'approvisionnement en médicaments et, plus globalement, sur l'accès des populations aux structures de santé.



Le secteur de la santé au Mali

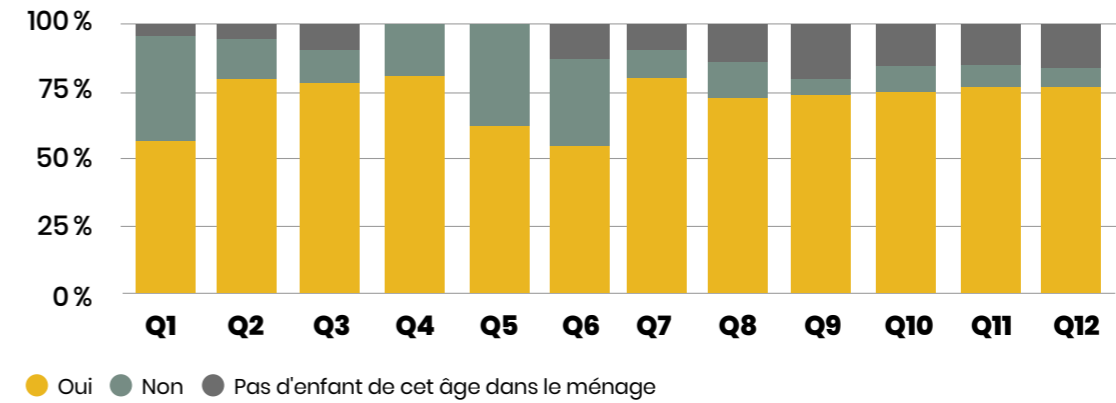
Au Mali, l'offre de santé repose sur les services suivants :

- **Centres de santé communautaires (CSCOM)**, service de santé des communes, dispensaires avec maternité qui s'occupent des soins de santé primaire.
- **CSREF au niveau des cercles**, qui s'occupent des cas urgents ou complexes dépassant le niveau de compétence des CSCOM.
- **Au niveau régional, les hôpitaux** qui reçoivent les malades transférés par les CSCOM et les CSREF pour les cas qu'ils ne peuvent traiter.

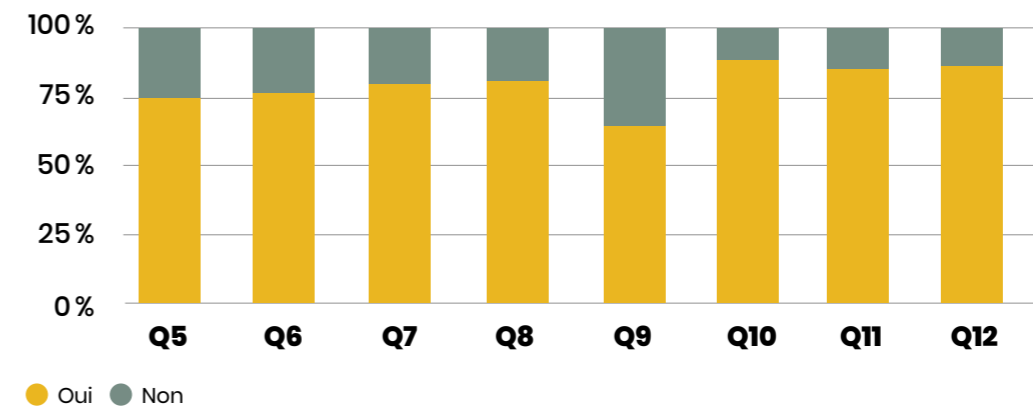
Au plan administratif, chaque cercle correspond à un district sanitaire ; chaque district sanitaire comprend plusieurs CSCOM, gérés par des associations de santé communautaire (ASACO).

Les ONG, nationales et internationales, accompagnent les acteurs communautaires que ce soit dans le recrutement, la prise en charge des personnes déplacées, la distribution gratuite de moustiquaires imprégnées ou le paiement des salaires de certains agents de santé communautaire.

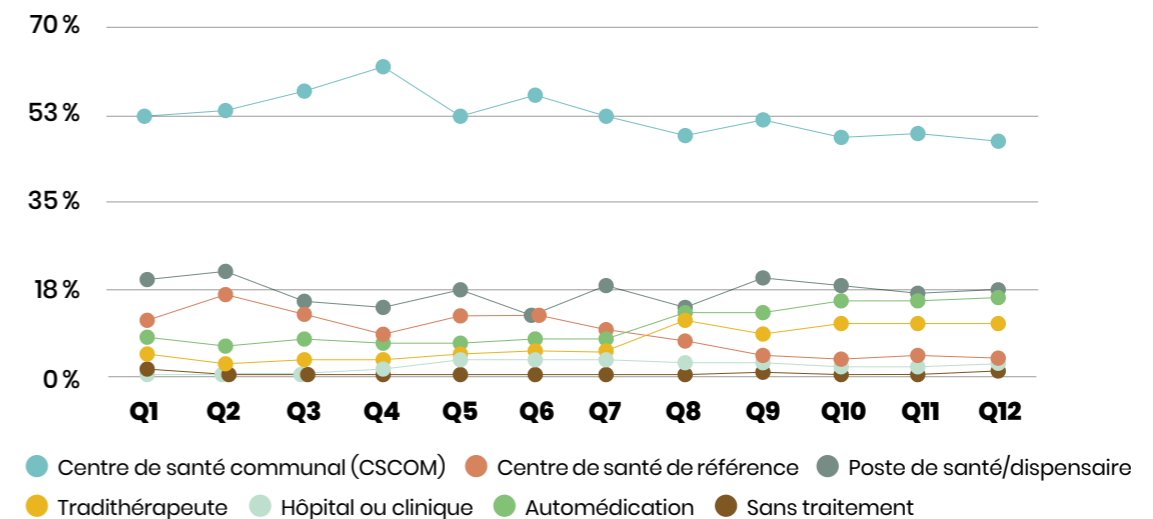
Les enfants (en âge d'être vaccinés 0-5 ans) de votre ménage ont-ils reçu des vaccinations récemment ?



Disponibilité d'un centre de santé opérationnel dans la localité



En cas de maladie, à qui les membres de votre ménage s'adressent-ils en priorité ?



En cas de maladie, les populations se rendent d'abord au CSCOM, en zone rurale comme en zone urbaine, ou au dispensaire. Cependant, au niveau des villages, les tradithérapeutes constituent souvent le premier – ou le seul – recours pour un bon nombre de personnes, notamment pour les fièvres, le paludisme, les rhumatismes, les problèmes de foie, les fractures, les cas de diarrhée, etc.

« Beaucoup d'entre eux commencent chez les tradithérapeutes. Après ils partent dans les pharmacies. Ce sont les membres de la famille qui demandent un traitement par les médicaments traditionnels d'abord. Quand je dis les membres de la famille cela dépend des membres de la famille. C'est le chef de famille qui demande un traitement par les médicaments traditionnels d'abord. Si on n'arrive pas à traiter on part au centre de santé. »

Entretien avec un utilisateur, CSCOM de Djenné, janvier 2020.

Concernant la collaboration entre les différents acteurs de la santé, le président de la fédération régionale de Ségou estime que :

« Les prestataires modernes travaillent en collaboration avec les tradithérapeutes, dans cette collaboration nous avons informé les tradithérapeutes qu'en cas de complication de certaines maladies il faut envoyer les intéressés dans les structures sanitaires modernes. Chaque localité a ses réalités qui lui sont propres chez nous à Saminè les tradithérapeutes et les agents de santé travaillent main dans la main. »

Entretien à la fédération régionale de la santé de la région de Ségou, janvier 2020.

Une autre catégorie est constituée des personnes qui, après avoir eu recours à la médecine moderne, retournent ensuite chez les tradithérapeutes. Il s'agit généralement des gens qui soit ne sont pas satisfaits des résultats de la médecine moderne soit qui ont été influencés par leur entourage prétextant que leur maladie n'est pas guérissable par la médecine moderne.

« Chez nous, les gens disent généralement que les maladies ne sont pas les mêmes. Il y en a qui peuvent être traitées par la médecine moderne et d'autres par nos tradithérapeutes. Il y a de ces maladies, même si nous les amenons chez les médecins, certains parents finissent par nous orienter chez les tradithérapeutes. Ces genres de pression sont si fortes qu'il est difficile de refuser. »

Entretien avec un utilisateur au CSCOM de Djenné, janvier 2020.

« En tout cas chez nous, ce n'est pas le centre qui est notre premier recours. Nous essayons toujours les médicaments traditionnels d'abord. Si cela ne donne rien ou si l'état du patient s'aggrave de plus et qu'on a peur, c'est en ce moment qu'on se rend au centre de santé. »

Entretien avec un déplacé d'un camp de réfugiés, cercle de Bankass, janvier 2020.

Nous retrouvons la même attitude concernant les médicaments entre ceux qui se rendent à la pharmacie, tandis que d'autres font de l'automédication. Dans les zones étudiées, le premier recours est aussi souvent la « pharmacie par terre », c'est-à-dire les médicaments à bon prix, accessibles. En effet, la peur du coût des ordonnances et des analyses pousse de nombreuses personnes à rechercher des médicaments moins chers mais sans contrôle de leur qualité. Selon un médecin à Mopti, de nombreuses personnes ont recours à l'automédication en cas de maladie en achetant les médicaments par terre au marché noir.

LES POPULATIONS SE RENDENT D'ABORD AU CSCOM, EN ZONE RURALE COMME EN ZONE URBAINE.



« Si elles constatent qu'il n'y a pas d'amélioration de la santé elles se dirigent vers le centre de santé. »

Entretien à la direction régionale de la santé de Mopti, janvier 2020.

« Très généralement beaucoup font de l'automédication ou bien ils partent souvent voir les tradithérapeutes. Voilà s'ils voient qu'en tout cas le traitement n'a pas donné effet, ils viennent vers nous. Comme la population est demi lettrée, on va le dire comme ça, il n'y a pas assez de fonctionnaires, sinon les enfants qui ont des parents fonctionnaires en tout cas eux ils amènent au tout début de la maladie. En cas de forte suspicion de fièvre ou bien autres symptômes moins graves ils les amènent, mais le reste de la population vraiment il passe toujours par l'automédication d'abord. Vous n'êtes pas sans savoir que nos marchés sont plein de pharmacies par terre. Le marché est derrière nous. Les gens partent s'approvisionner à tort et à travers donc c'est ça. »

Entretien au CSCOM de Sévaré II, janvier 2020.

« L'affaire de santé est un problème d'argent, alors si tu n'as rien, tu es obligé de voir d'abord nos soigneurs traditionnels. C'est lorsque cela ne marche plus qu'on se rend au dispensaire. »

Entretien avec un patient, cercle de Ségou, janvier 2020.

Les conditions d'accès aux services de santé

L'accès aux structures de santé diffère selon que l'on habite en milieu urbain ou en milieu rural. La distance constitue un frein à la fréquentation des centres de santé tout comme le manque de moyens de déplacements ou d'argent pour les payer. S'agissant des communes rurales, l'accès est très difficile comme le rapporte une patiente à Djenné :

« Si une femme enceinte arrive au niveau du CSCOM pour son accouchement en cas de complication, l'intéressée doit payer 5 000 FCFA pour être référée par ambulance au CSREF de Djenné. Sans les 5 000 FCFA l'ambulance n'effectuera jamais le déplacement. Les malades qui doivent être référés à Bamako sans compter le prix du gasoil l'intéressé doit payer 250 000 FCFA. »

Entretien au CSCOM de Djenné, janvier 2020.

Les utilisateurs ont souvent rapporté que le personnel était très dévoué, en particulier pour les cas compliqués, en revanche, ils se plaignent du manque d'équipement et d'infrastructures.

L'ÉVACUATION DES PATIENTS À BAMAKO COÛTE CHER ET BEAUCOUP DE PERSONNES NE SONT PAS EN MESURE D'EFFECTUER LE DÉPLACEMENT POUR S'OCCUPER DU MALADE SUR PLACE.

Dans les communes rurales, certaines populations ont des difficultés à se rendre dans les centres de santé, situation aggravée avec l'insécurité. Par exemple, la situation des communes rurales situées sur la rive gauche du cercle de Mopti semble plus préoccupante :



« Il nous arrive des fois qu'on négocie avec certains détenteurs d'armes pour avoir accès à la population mais souvent d'autres n'acceptent pas du tout, ce qui rend la situation très compliquée. »

Entretien à la direction régionale de la santé de Mopti, janvier 2020.

L'insécurité se manifeste par de multiples attaques qui se déroulent dans les villages et sur les différents axes routiers.



« Depuis le début de la crise les gens ont beaucoup souffert. Surtout quand il a été interdit de circuler sur des engins à deux roues, c'est pendant ce temps-là que les choses vraiment ont changé. Parce qu'il faut reconnaître c'était très difficile pour les gens ; Bon parce les moyens de déplacement par excellence des uns et des autres ça c'est les motos. Maintenant quand on interdit aux citoyens de circuler en moto tu vois ce que ça fait. »

Entretien à la fédération locale des associations de santé communautaire, Djenné, janvier 2020.

En revanche, en milieu urbain, les populations n'ont pas de difficultés majeures à se rendre dans les différentes structures de santé :

« Nous ne sommes pas loin du centre de santé, à peu près 2 km. Nous n'avons pas d'ambulance dans notre CSCOM, elle se trouve au niveau du CSREF. Les malades qui fréquentent le CSCOM utilisent les moyens qu'ils ont à leur possession généralement ils viennent en moto et en charrette surtout les gens qui sont dans nos villages sont loin du CSCOM. Ces patients qui viennent des différents villages sont confrontés à des difficultés comme l'insécurité, la distance... j'aurais préféré qu'ils songent aussi à construire des CSCOM dans leurs villages, cela facilitera leur prise en charge et ils auront moins de dépenses à faire. »

Entretien avec une utilisatrice au CSCOM central de Tominian, janvier 2020.

Le coût de la santé

Pour les populations rurales, le manque de moyens de déplacement ou de moyens financiers posent problèmes. Sans moyens, elles ont recours aux médicaments traditionnels tandis que ceux qui ont un peu de moyens viennent se soigner au CSCOM.

Le coût de la santé expliquerait, pour certains de nos interlocuteurs, la faible fréquentation des centres de santé moderne. Normalement, comme rapporté ci-contre, le coût « d'entrée » doit être limité et le même pour tous les utilisateurs :

« Les coûts de prestation dépendent de la maladie mais pour accéder aux prestataires, tu prends le ticket à la porte à 1 000 FCFA et il ne te restera plus qu'à payer ton ordonnance ou de faire des examens si nécessaire. Pas plus longtemps, j'ai été à l'hôpital deux fois à part mes ordonnances et le ticket d'entrée je n'ai pas payé d'autres sous. En ce que je sais aussi, en cas d'hospitalisation la chambre est payée à 2 000 FCFA par jour. »

Entretien à l'hôpital régional de Mopti, janvier 2020.

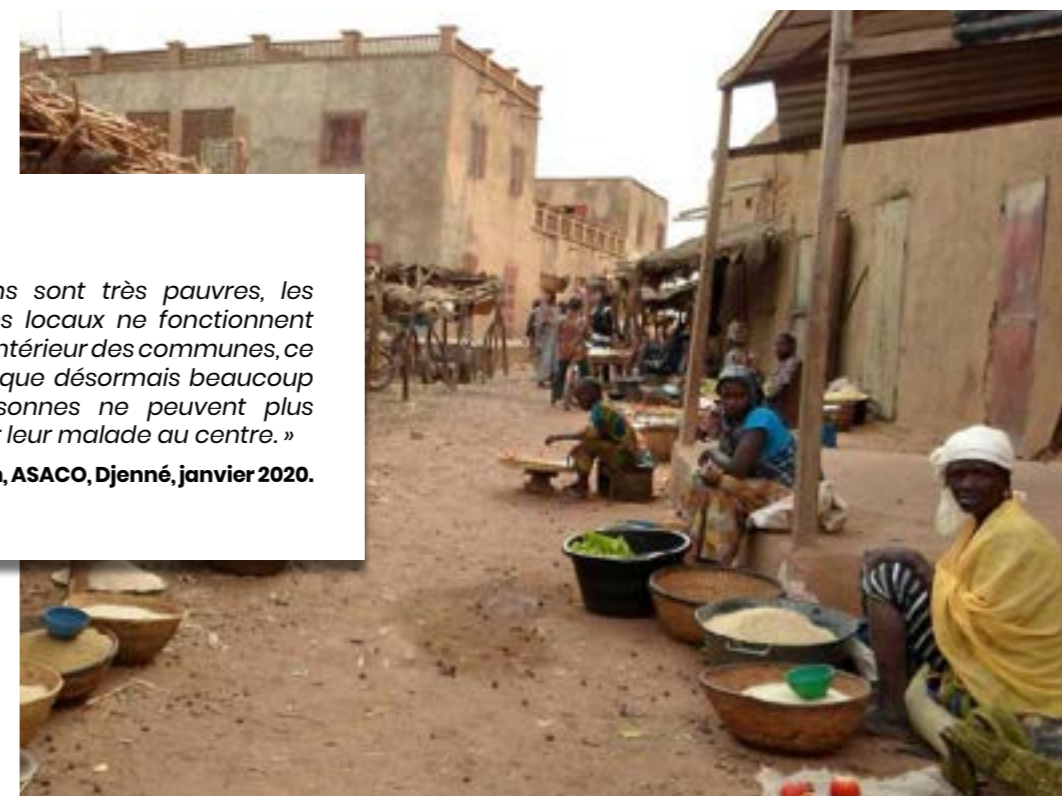
Les difficultés d'accès aux structures de santé s'expliquent par deux éléments majeurs : la pauvreté et l'état des infrastructures. L'accentuation de la pauvreté occasionnée par la stagnation de l'économie locale constitue un frein pour bon nombre de personnes qui n'arrivent plus à amener leur patient au dispensaire.

**DEUX PRINCIPALES
CONTRAINTES :
LA PAUVRETÉ ET L'ÉTAT
DES INFRASTRUCTURES.**

«

Les gens sont très pauvres, les marchés locaux ne fonctionnent plus à l'intérieur des communes, ce qui fait que désormais beaucoup de personnes ne peuvent plus amener leur malade au centre. »

Entretien, ASACO, Djenné, janvier 2020.



L'impact des faiblesses structurelles sur la qualité des soins

Dans les cercles de Mopti, Djenné, Tominian et Ségou, le problème de plateau technique a été régulièrement souligné. Les propos ci-dessous montrent le souci des agents de santé :

« Le plateau technique n'est pas aussi à hauteur de souhait. C'est au niveau du bloc opératoire où nous n'avons pas de boîte de césarienne à hauteur de souhait ou n'avons pas de boîte d'hernie. Des fois dans les maternités, surtout aujourd'hui nous avons 47 maternités qui doivent être renforcées en équipement surtout en termes d'accouchement. C'est-à-dire renouveler les boîtes d'accouchement au niveau des maternités qui sont à la base et au CSREF. Nous avons aussi des besoins en logistiques roulants. Nous n'avons qu'un seul bon véhicule de supervision pour 23 centres de santé communautaire. »

Entretien avec un personnel de santé au CSREF de Djenné, janvier 2020.

La qualité des soins de santé est diversement appréciée. Pour certains, la baisse de la qualité des soins est liée à l'insécurité qui règne un peu partout dans les cercles. De nombreux centres de santé dans le pays dogon (Bankass, Bandiagara, Douentza et Koro) et dans les communes de la zone inondée (Mopti, Youwarou, Ténenkou) n'ont pas assez d'agents de santé sur place, puisque souvent repliés dans les centres urbains.



« Que Dieu nous en garde car, en cas d'épidémie, ces éléments de santé résidant dans ces localités ne peuvent absolument rien faire. Même les djihadistes en pâtiront, ce que leur dit à chaque fois qu'on se rencontre pour discuter de l'accès aux populations pour des soins de santé. »

Entretien à l'ASACO, Mopti, janvier 2020.

La qualité des soins de santé est souvent liée à la présence ou au manque de personnel qualifié dans les structures de santé.

L'impact de l'insécurité sur l'offre de soins



L'insécurité fragilise le système de santé et l'accès aux soins des populations. Parmi les principaux problèmes rapportés, nous pouvons mentionner la fermeture, parfois momentanée, de certaines structures de santé dont certaines ont fait l'objet de pillage et de saccage ; la suspension des interventions de l'État ainsi que des partenaires de santé et l'immobilisation des véhicules dans les zones de conflits où l'accès est devenu très difficile.

De façon générale, la fréquentation des structures de santé a connu une baisse dans tous les cercles étudiés, y compris les structures des centres urbains. Les agents se déplacent de moins en moins pour apporter des soins aux populations rurales ou dans les zones les plus reculées y compris pour vacciner les enfants. Un agent de la santé au CSCOM central de Tominian disait :

« On ne peut pas risquer la vie de nos agents. »

Entretien au CSCOM central de Tominian, janvier 2020.

Un adjoint au maire de Djenné chargé des questions de santé ajoute que :

« Aucun agent n'ose désormais s'aventurer au-delà de 5 à 10 km des centres urbains sinon on peut y laisser sa vie. »

Entretien au CSCOM de Djenné, janvier 2020.

De nombreux agents de santé sont repliés dans les centres villes. La peur des attaques et des mines antipersonnel sur les différents axes routiers empêche non seulement la population de fréquenter les structures de santé mais aussi l'approvisionnement en médicaments des communes éloignées.

« Nous sommes confrontés aussi à un problème de mobilité des agents. Il faut comprendre aussi que personne ne veut travailler dans une zone d'insécurité raison pour laquelle on se base souvent sur des autochtones du village qui sont des matrones pour faire certaines activités même si elles ne sont pas qualifiées donc problème de personnel qualifié. »

Entretien avec une agente d'ONG, Djenné, janvier 2020.

Le cas des déplacés a été évoqué dans de nombreuses localités. Leur présence est parfois considérée comme un problème. À Mopti, les déplacés venaient de Sofara, Koro, Douentza pour s'installer dans un quartier proche d'un nouveau CSCOM :

« Le CSCOM n'a pas les moyens pour assurer la prise en charge des déplacés qui sont beaucoup à fréquenter le centre sans les frais de consultation ni de soins. »

Entretien CSCOM de Sévaré II, janvier 2020.

LA PANDÉMIE DE LA COVID-19



Le monde a été frappé par la pandémie de la COVID-19 et, à partir de mars 2020, les confinements, plus ou moins stricts, ont touché les populations. Comme tous les pays, le Mali a informé les populations à travers diverses campagnes radio et télévision et pris des mesures visant à protéger les populations.

Le projet centre-Mali a intégré des questions relatives à la COVID-19 pour les Q6, Q7 et Q8, soit entre juin 2020 et février 2021, pour comprendre les perceptions des populations sur cette pandémie.

LA PANDÉMIE A EU UN IMPACT SUR TOUTES LES ACTIVITÉS ET ENTRAÎNÉ UNE BAISSÉ DES REVENUS.



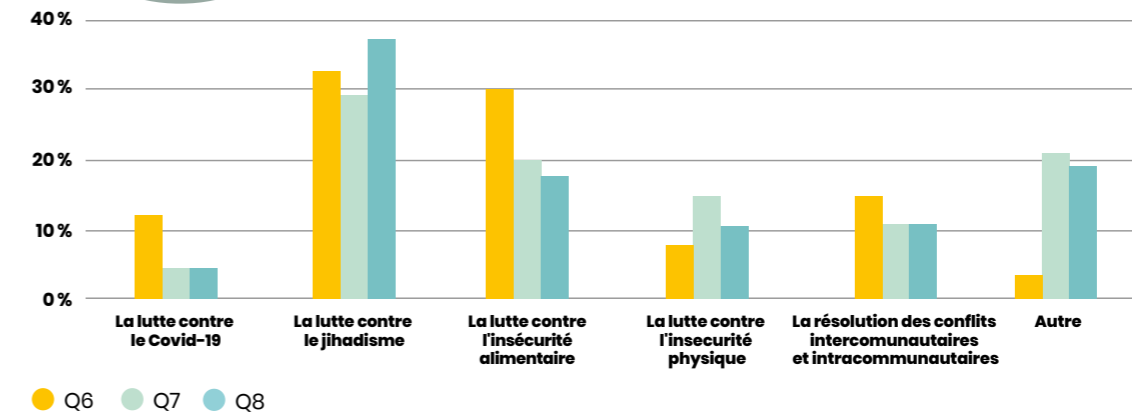
Les principaux résultats sont les suivants :

- La principale mesure a été le lavage des mains plus fréquent, mais les populations se sont plaintes du manque de mise à disposition de masques.
- Les cas graves ont été traités dans les CSRef.
- L'école a été l'activité sociale la plus touchée.
- Le commerce a été l'activité économique la plus touchée.
- La pandémie a eu un impact sur toutes les activités et entraîné une baisse des revenus.



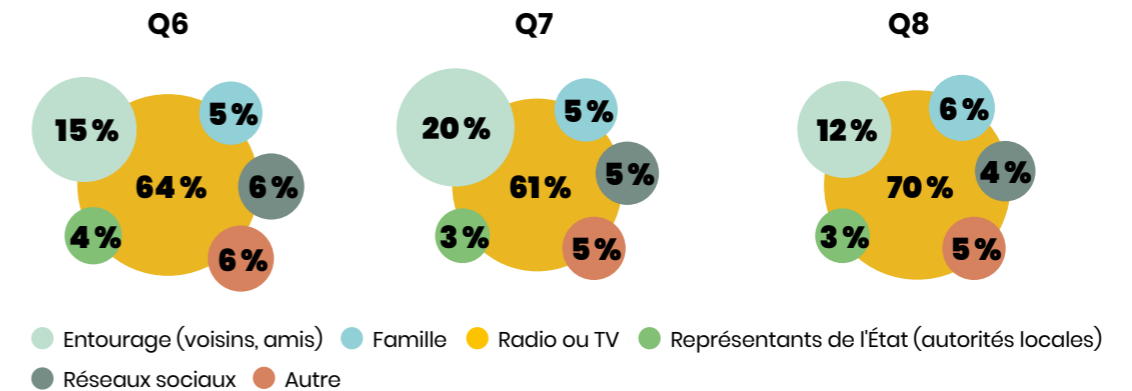
Quelle devrait être la priorité du gouvernement ?

entre juin 2020 (Q6) et février 2021 (Q8)



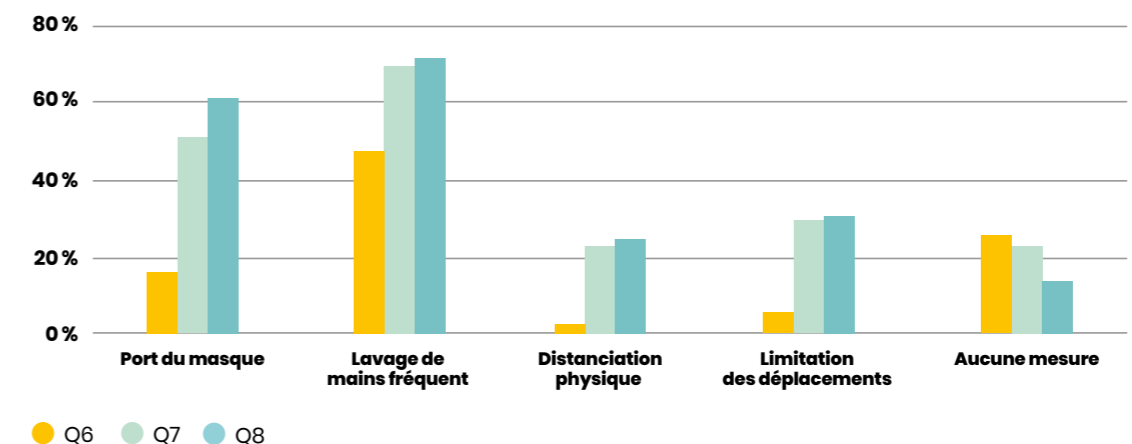
Comment avez-vous été informé sur la pandémie ?

entre juin 2020 (Q6) et février 2021 (Q8)

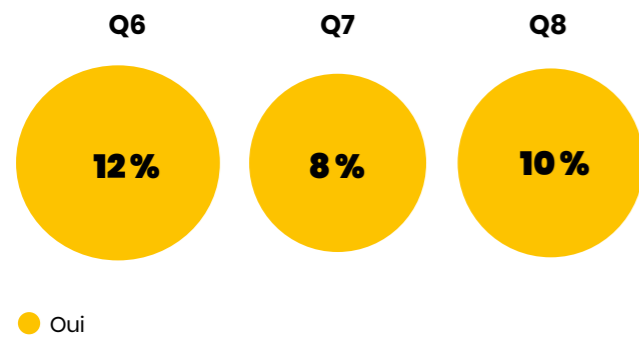


Comment avez-vous modifié vos habitudes ?

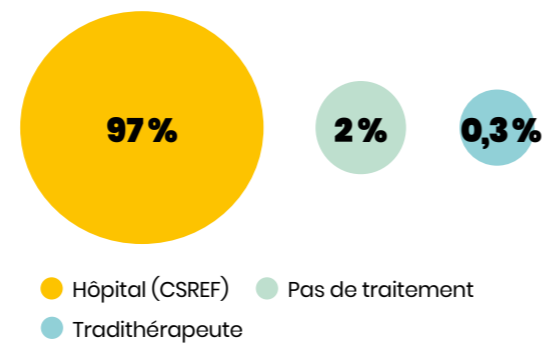
entre juin 2020 (Q6) et février 2021 (Q8)



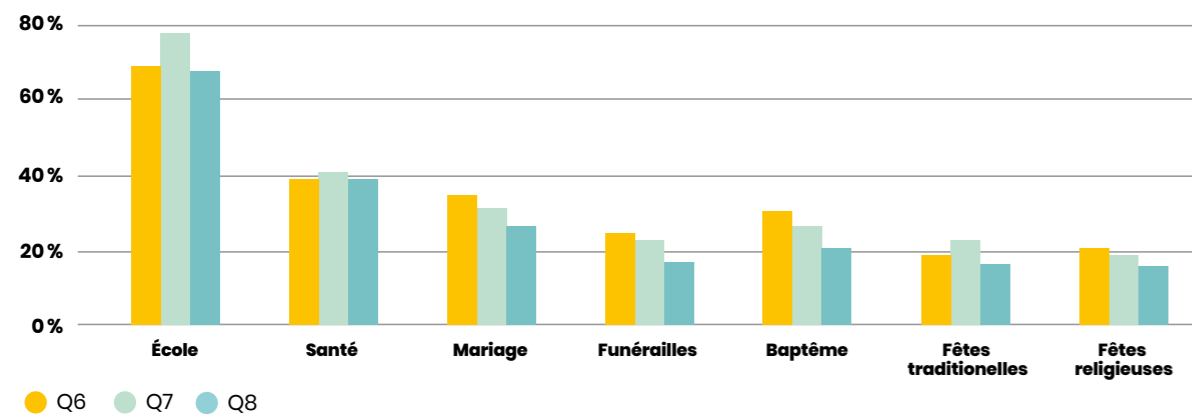
Avez-vous eu connaissance de cas dans votre localité ? entre juin 2020 (Q6) et février 2021 (Q8)



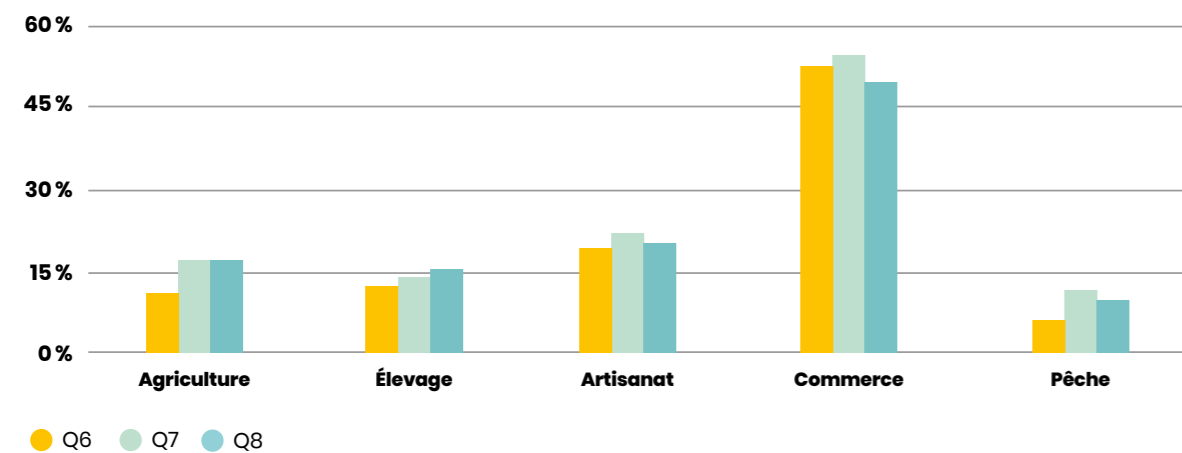
Savez-vous où étaient traités ces cas de COVID-19 ?



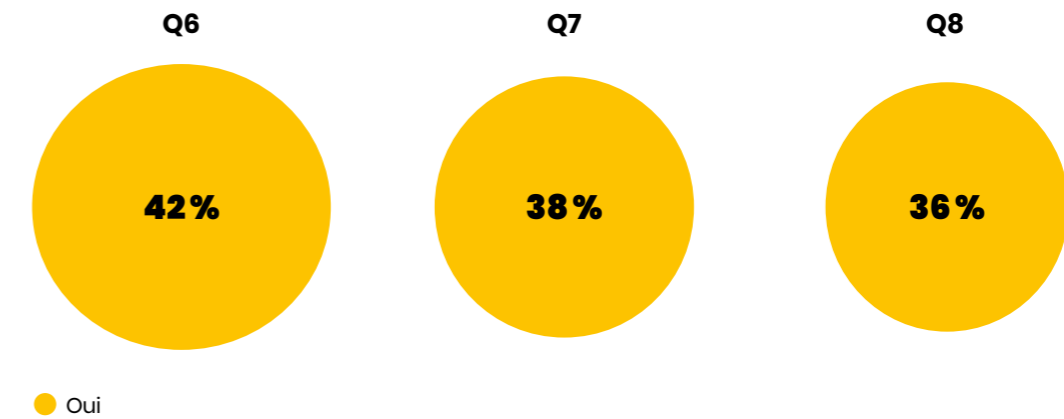
Quelles sont les activités sociales affectées par la pandémie de COVID-19 ? entre juin 2020 (Q6) et février 2021 (Q8)



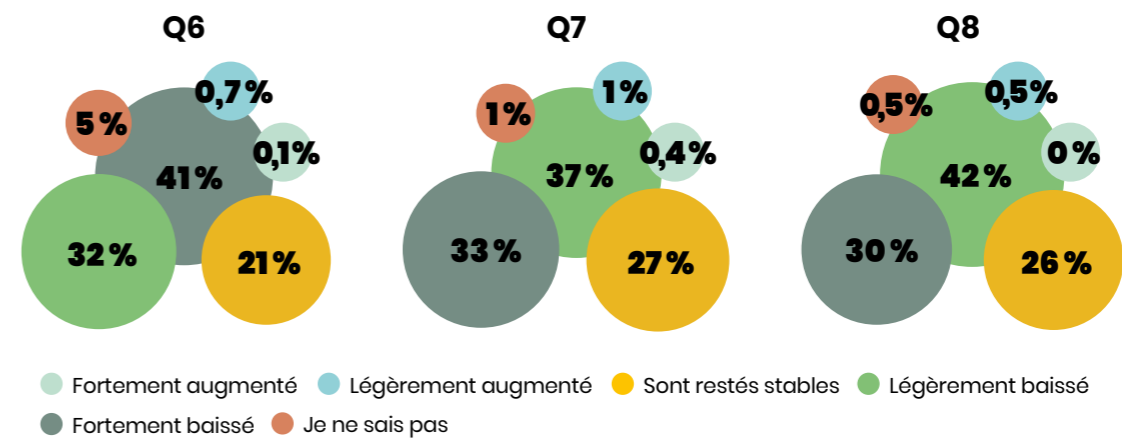
Quelles sont les activités économiques affectées par la pandémie de COVID-19 ? entre juin 2020 (Q6) et février 2021 (Q8)



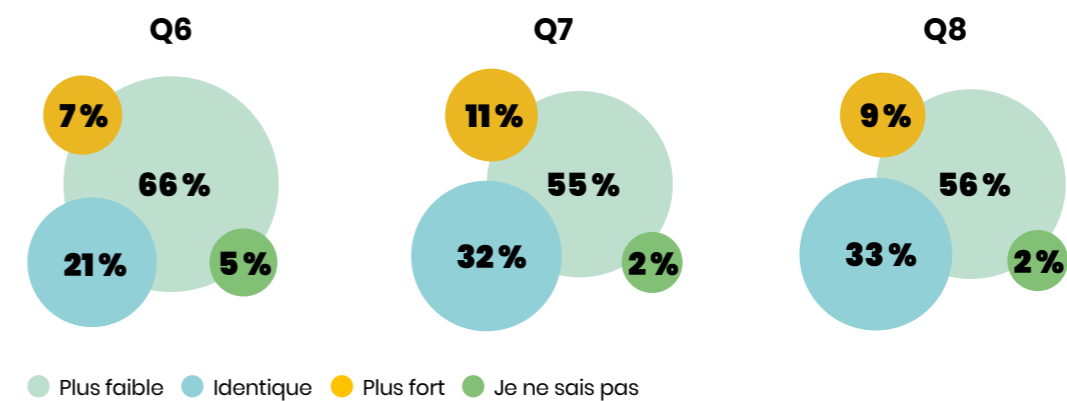
Votre activité professionnelle a-t-elle été affectée par la pandémie ? entre juin 2020 (Q6) et février 2021 (Q8)



Incidence de la pandémie sur les revenus des ménages. Vos revenus ont-ils :

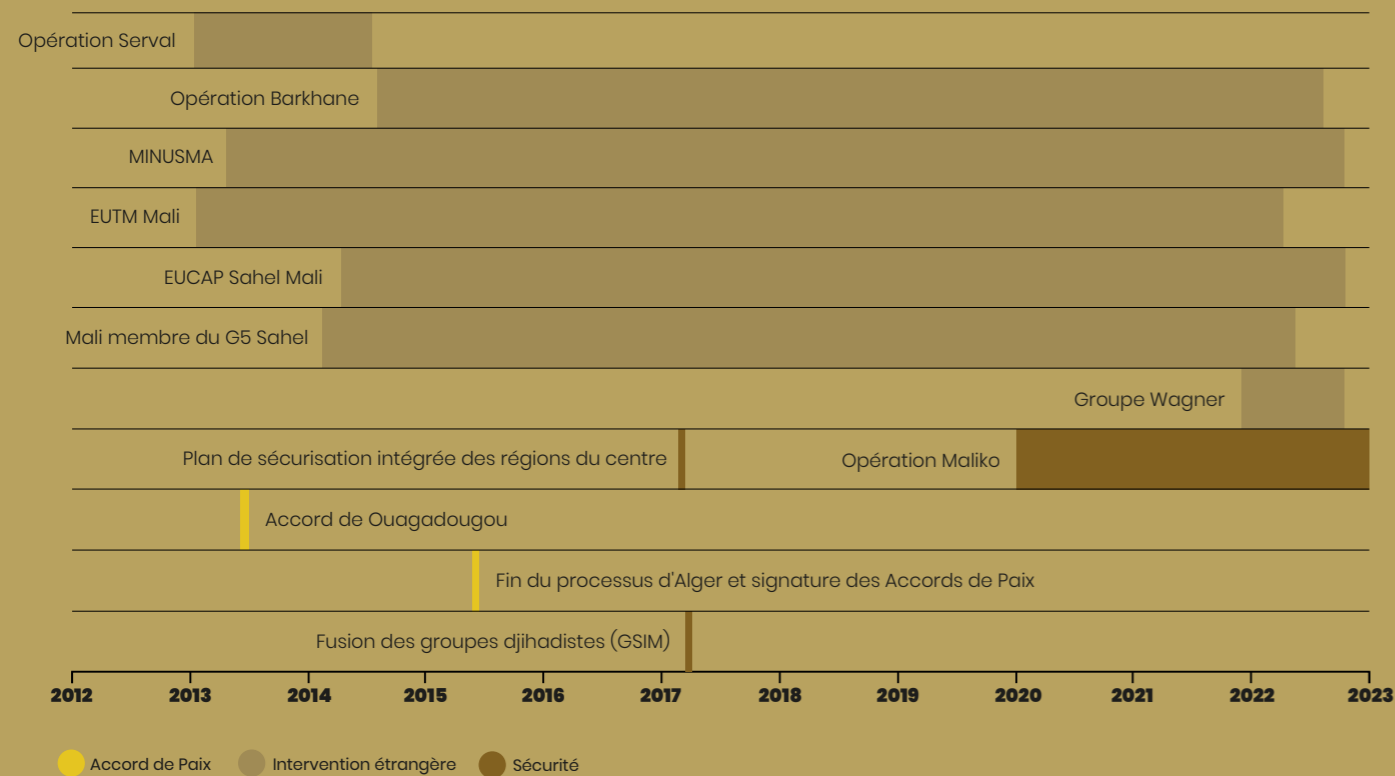


Évolution des revenus des ménages enquêtés par rapport à l'année précédente entre juin 2020 (Q6) et février 2021 (Q8)



3. INDICATEURS DE SÉCURITÉ

Frise chronologique des évolutions stratégiques et sécuritaires au Mali (2012–2022)



168. Sécurité

- Perceptions de l'(in)sécurité
- La présence des acteurs sécuritaires
- La confiance dans les acteurs de sécurité
- Les discriminations
- Perceptions des actions entreprises par l'État
- Les menaces auxquelles sont confrontés les localités
- En synthèse

200. Cohésion sociale

202. La MINUSMA

De 2019 à 2022, nous avons interrogé les ménages sur leurs perceptions de l'(in)sécurité, des forces de défense et de sécurité, des forces étrangères, des menaces qui pèsent sur eux et des moyens de sortie de crise.

SÉCURITÉ

À partir de 2015, la violence s'est étendue aux régions du centre du Mali, qui ont connu des épisodes de violences intercommunautaires et subissent quotidiennement des attaques de groupes armés contre les populations civiles.

Jusqu'en 2022, en dépit de la présence de nombreux acteurs sécuritaires – FDS, casques bleus, Force conjointe du G5 Sahel, opération Barkhane, Takuba – la situation n'a cessé de se détériorer.

Si les populations civiles sont les premières victimes, les FDS, les fonctionnaires de l'État et les autorités traditionnelles et coutumières sont particulièrement ciblés par les groupes armés et les violences ne cessent de s'intensifier. Selon ACLED, les premiers six mois de 2022 sont plus meurtriers que l'année 2021 tout entière, avec la majorité d'incidents localisés dans le centre du pays (Nsaibia, 2022).



En 2017, le gouvernement malien a développé un plan de sécurisation intégrée des régions du centre (PSIRC, décret n°2017-0701/P-RM du 17 août 2017) et, en janvier 2018, une politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme et son plan d'action (PNLEVT, 2018-2020). Le premier était centré sur l'identification de pôles sécurisés de développement et de gouvernance (PSDG) et le second vise à « renforcer (les) capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles pour empêcher le développement de l'idéologie et des actes d'extrémisme violents » et à rétablir la confiance entre l'armée et les populations (Ministère des affaires religieuses et du culte, Document de politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme et son plan d'action 2018-2020, janvier 2018). La gestion de la crise est aujourd'hui assurée par le Cadre politique de gestion de la crise au Centre, sous la coordination de son secrétaire permanent.

D'un côté, le passé de l'armée malienne – en particulier les dures répressions menées contre les populations dans les années post-indépendance – ont creusé un fossé entre l'armée et les populations ; de l'autre côté, le manque d'équipements, de formation et le ressentiment de la troupe envers les haut

gradés ont accru les dissensions au sein des forces armées maliennes, jusqu'au coup d'état de 2012 et celui de 2020. L'expansion des groupes djihadistes, en 2012, a exposé avec force les faiblesses de l'armée malienne, son sous-équipement, le manque de coordination et les problèmes de commandement. L'armée a subi de très lourdes pertes et c'est une armée vaincue qui a pris le contrôle du pays en 2012. Commence alors, avec le soutien de partenaires, notamment européens via les missions EUTM et EUCAP, un long processus de reconstruction de l'armée malienne.

Si l'armée subit toujours de très lourdes pertes aujourd'hui face à des ennemis qui disposent d'un armement plus puissant et qui maîtrisent mieux le terrain, l'armée est en meilleur état en 2022 qu'elle ne l'était 10 ans plus tôt. La détérioration de la situation sécuritaire d'abord au nord puis au centre du Mali et maintenant dans le sud du pays montre que la menace est toujours aussi forte. Au moment de leur prise de pouvoir, en août 2020, les autorités militaires ont mis en avant le manque de résultats dans la lutte contre le terrorisme et annoncé des mesures pour rétablir la situation sécuritaire. De fait, à partir de la fin 2021, les FAMA ont été redéployées sur le terrain (opération Keletigui-Plan Maliko) avec une activité plus visible pour les populations, qui dénonçaient davantage leur inaction dans les premières années du projet. Autre conséquence du changement de régime à la suite du renversement du président Ibrahim Boubacar Keïta (août 2020) et des tensions entre le Mali et ses partenaires traditionnels, l'opération Barkhane a pris fin, et le Mali, en retirant ses troupes de la force conjointe du G5 Sahel et des instances politiques, a conduit à la suspension des activités du G5 Sahel.

En 2019, le paysage sécuritaire était dominé par la MINUSMA, la FC-G5 Sahel, l'opération Barkhane et les missions européennes EUTM et EUCAP. À partir de 2021, à la suite des choix stratégiques opérés par les autorités de transition en direction de la Fédération de Russie, les partenariats ont changé : l'opération Barkhane a officiellement pris fin le 8 novembre 2022, les missions EUTM et EUCAP sont suspendues, plus d'une dizaine de pays ont annoncé leur retrait de la MINUSMA (Côte d'Ivoire, Tchéquie, Suède, etc.) et la FC-G5 Sahel n'est plus opérationnelle. Arrivé en décembre 2021, le groupe Wagner est présent au Mali et appuie les FAMA sur le terrain, comme cela a été rapporté lors de nos enquêtes. C'est sans aucun doute le paysage sécuritaire qui a le plus changé au cours de ces quatre années d'enquête. Les populations civiles paient le prix fort du conflit, ciblées par tous les groupes armés qui sévissent dans le Centre, groupes radicaux ou groupes d'auto-défense, et par les forces de défense et de sécurité et leurs alliés.

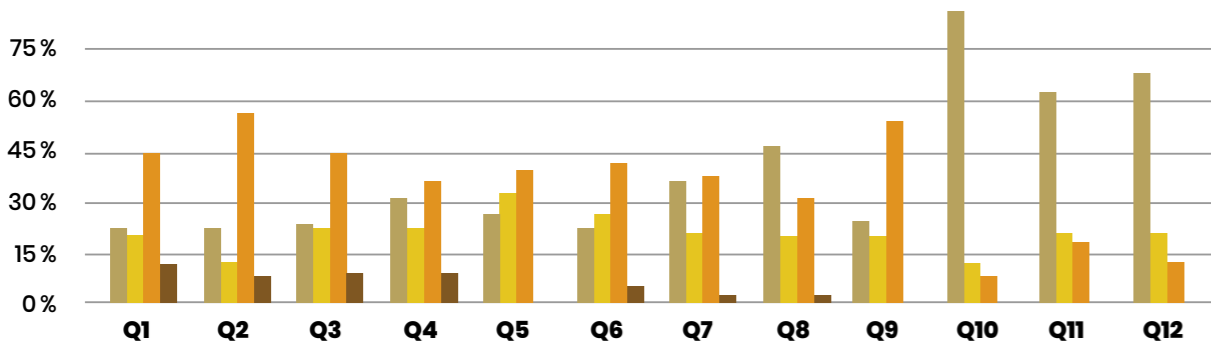
**LE PAYSAGE
SÉCURITAIRE EST
CELUI QUI A LE
PLUS CHANGÉ AU
COURS DE CES
QUATRE ANNÉES
D'ENQUÊTE.**

Les perceptions de l'(in)sécurité

• La sécurité au niveau national

Au cours des enquêtes, les perceptions de la sécurité ont été mesurées aux niveaux national et local. Il était important de comprendre la différence entre la perception de la situation au niveau local, qui généralement est bien meilleure qu'au niveau national. De manière globale, une majorité des répondants considère que la situation au niveau de leur localité s'améliore ou ne change pas alors qu'au niveau national, une majorité des répondants estime que la situation se détériore. Toutefois, à partir du mois de février 2022, la situation s'est inversée et une majorité a considéré que la situation au niveau national s'améliorait.

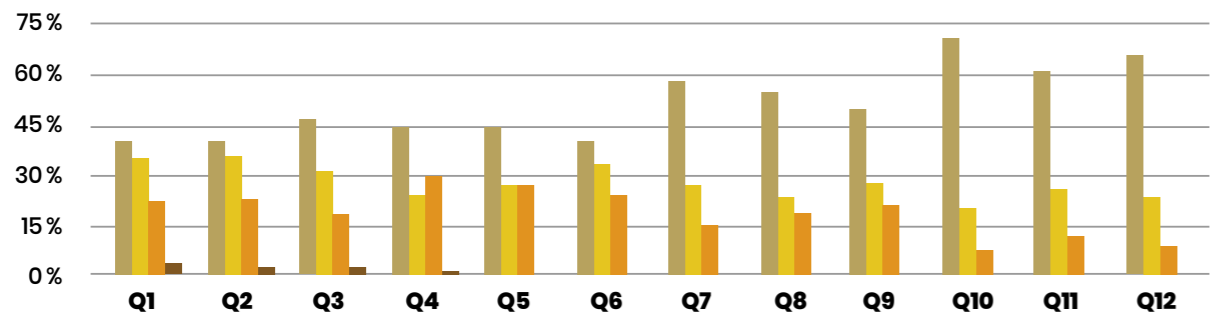
Que pensez-vous de la situation sécuritaire au Mali ?



● S'est améliorée ● N'a pas changé ● S'est détériorée ● Je ne sais pas

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, la perception de la situation au niveau local tend à être meilleure. Les questions portant sur les perceptions de l'évolution de la sécurité au Mali, et dans les communautés concernées par l'étude montrent le rôle de la communication et de la subjectivité dans l'interprétation de la situation sécuritaire. Si les personnes interrogées pensent que la situation s'est détériorée au niveau national, elles sont plus enclines à rapporter une amélioration dans leur environnement immédiat. L'insécurité est toutefois une préoccupation majeure pour une grande partie des personnes et une importante proportion d'entre elles déclare ainsi se sentir personnellement en danger.

Au cours des trois derniers mois, que pensez-vous de la situation sécuritaire dans votre village/quartier ?



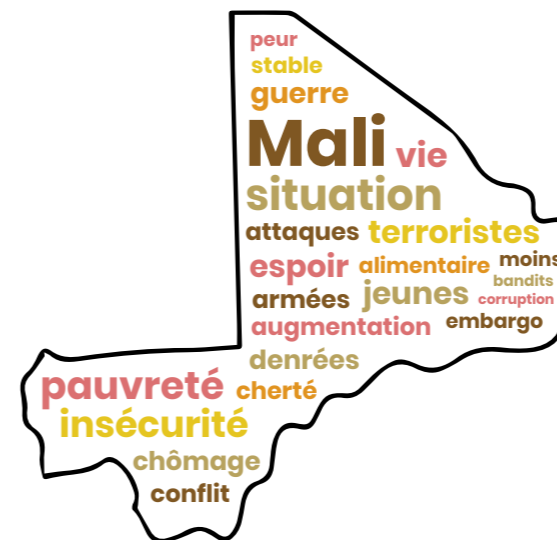
● S'est améliorée ● N'a pas changé ● S'est détériorée ● Je ne sais pas



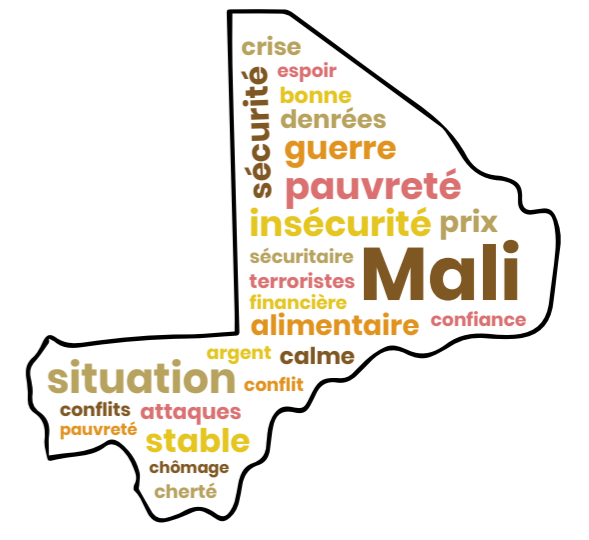
Q9



Q10



Q11



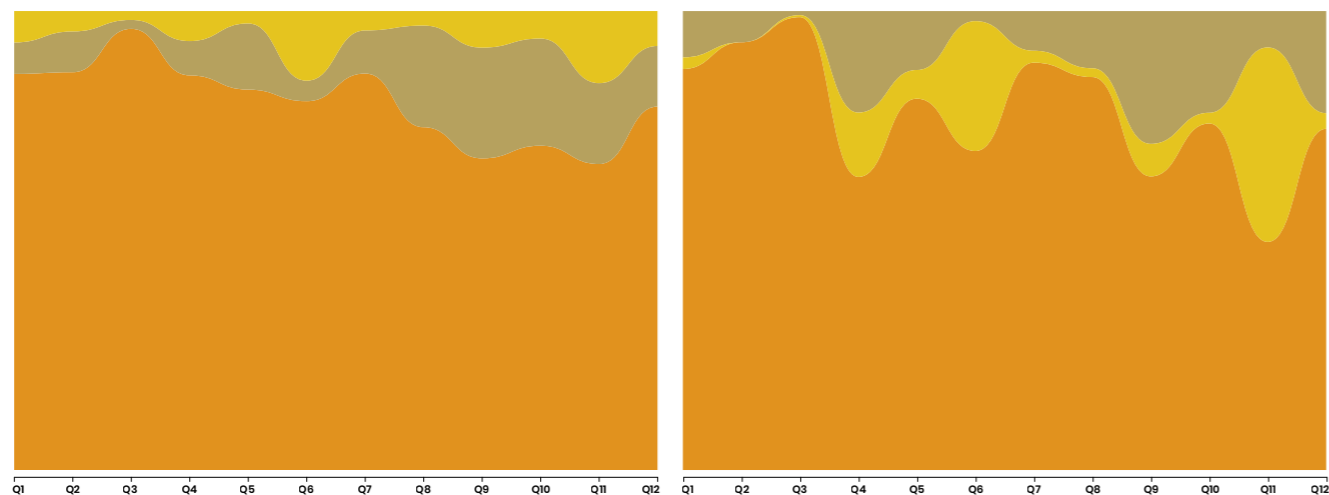
Q12

Le fleuve représente une frontière entre les zones sous contrôle étatique et celles sous influence des groupes radicaux, comme les cercles de Ténenkou (Diondori par exemple) ou Youwarou.

Évolution de la distribution de la violence par zone selon :

Nombre d'incidents :

Nombre de décès :



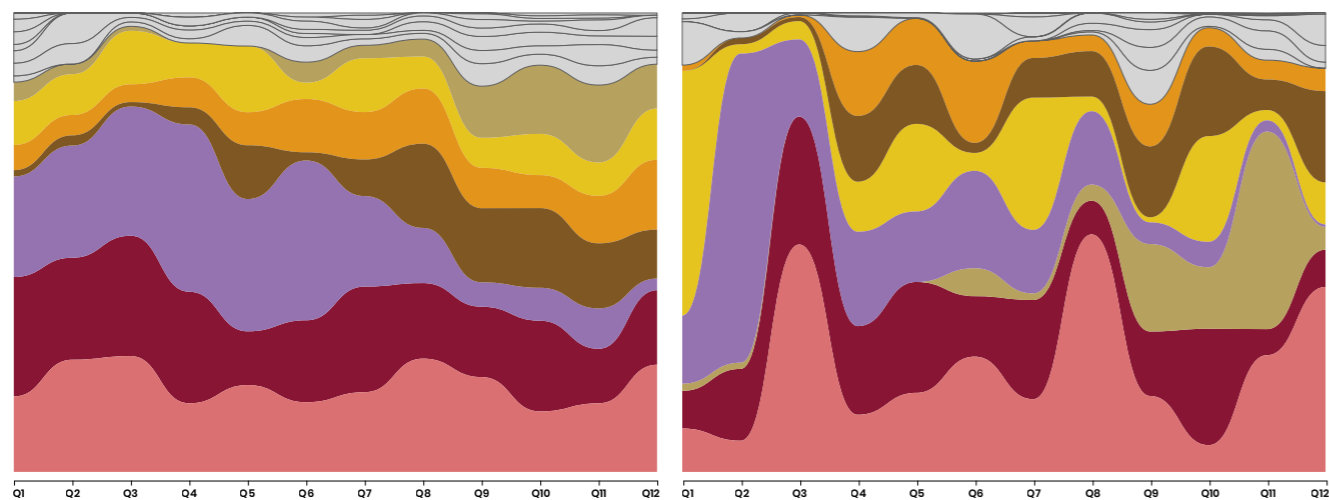
● Rive gauche ● Delta ● Rive droite

Données ACLED - Réalisation : Joseph Benita, mars 2023

Évolution de la distribution de la violence par cercle selon :

Nombre d'incidents :

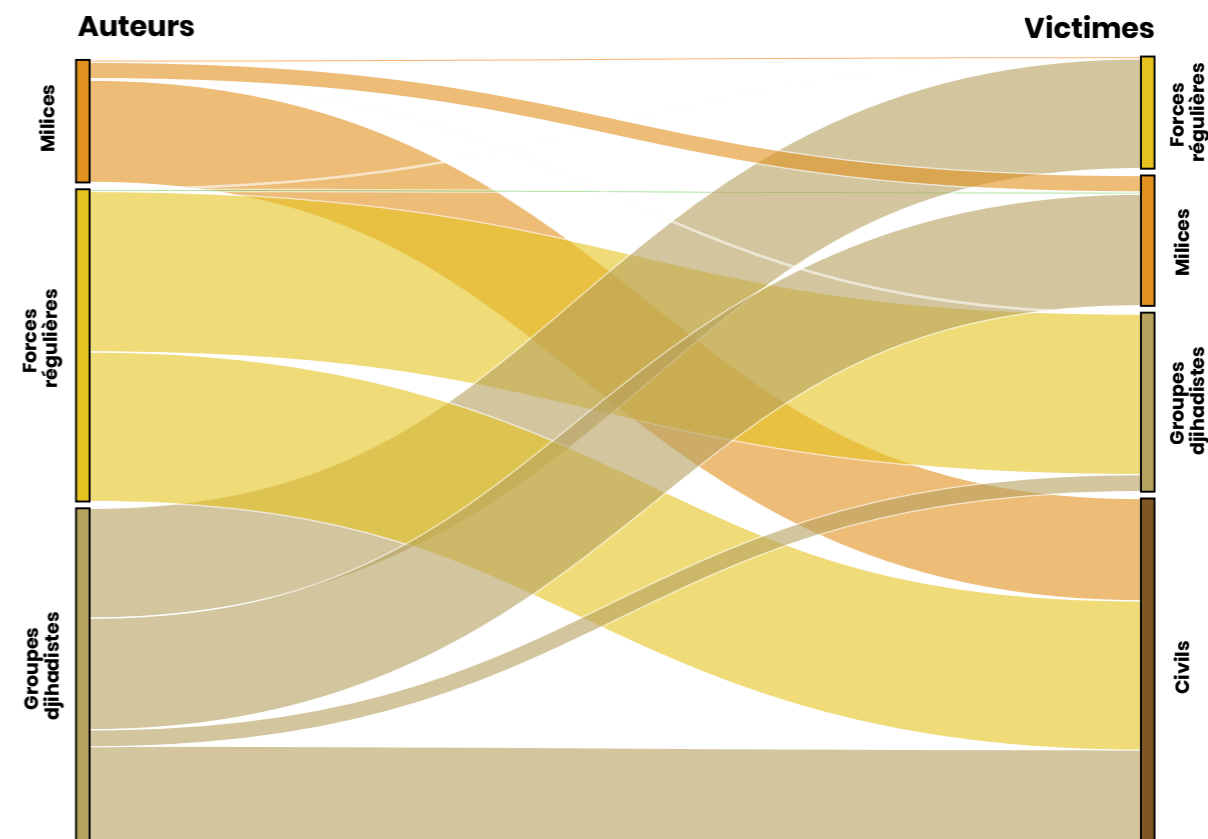
Nombre de décès :



● Djenné ● Mopti ● Bankass ● Niono ● Koro ● Bandiagara ● Douentza ● Autres cercles

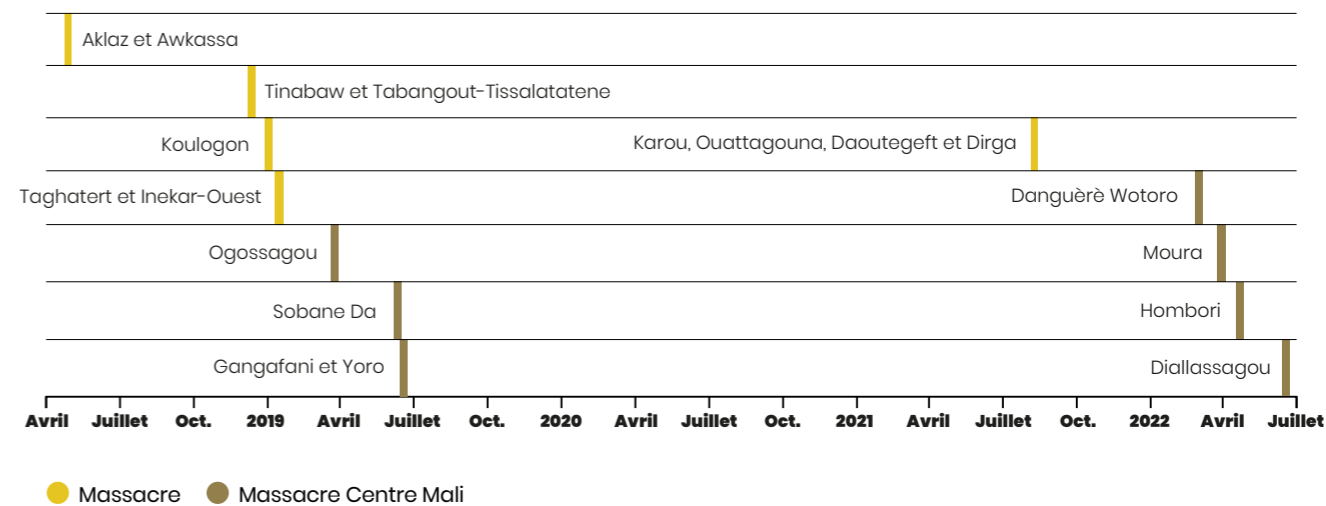
Données ACLED - Réalisation : Joseph Benita, mars 2023

Répartition des auteurs et victimes de la violence par type et selon le nombre de décès, sur toute la période de l'enquête fév. 2019 > sept. 2022



Données ACLED - Réalisation : Joseph Benita, mars 2023

Frise chronologique des massacres au Mali (2018-2022) :



• La sécurité au niveau local

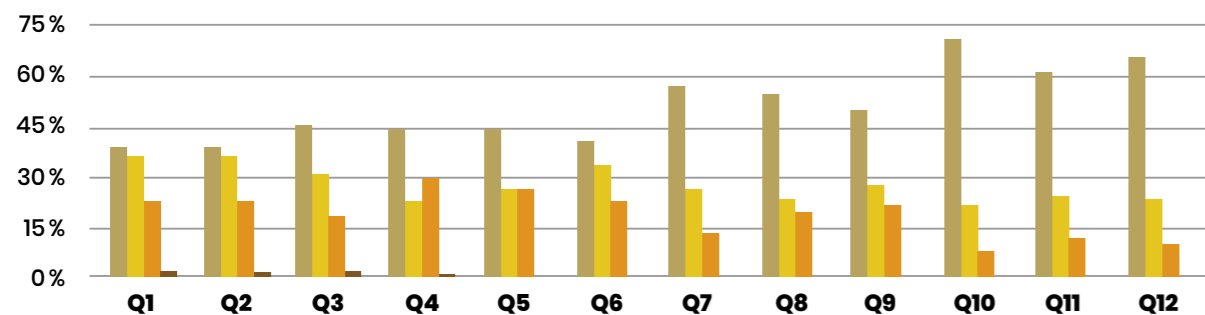
La perception de la situation au niveau local tend à être meilleure que celle au niveau national.

Si les perceptions sont le plus souvent les mêmes pour les différentes catégories de populations (hommes/femmes, jeunes/adultes), nous avons remarqué des variations selon le lieu de résidence (urbain/rural) et les cercles, reflétant généralement la situation spécifique de la localité et qui a pu évoluer au cours du projet. Les perceptions au niveau local sont liées à l'environnement immédiat et aux événements qui surviennent dans les semaines précédant chaque enquête.

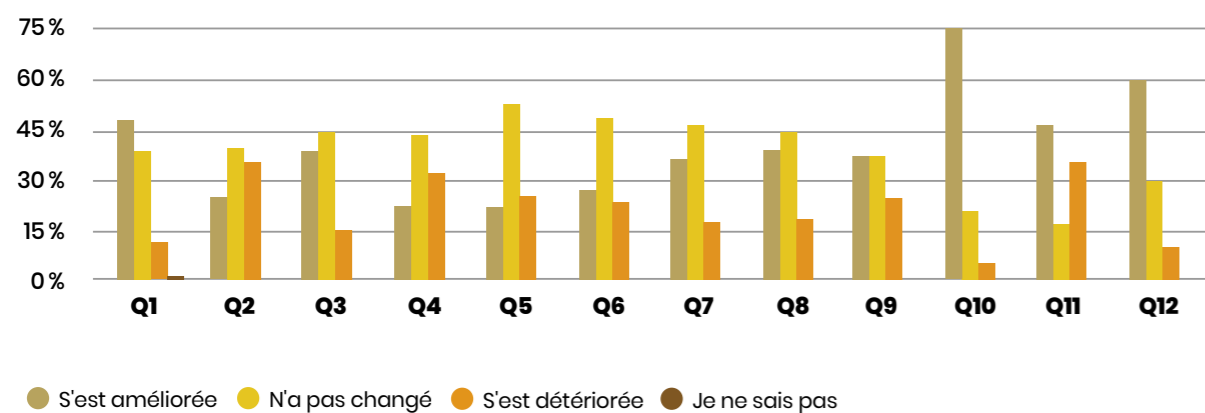
LA PERCEPTION DE LA SITUATION AU NIVEAU LOCAL TEND À ÊTRE MEILLEURE QUE LA PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ AU NIVEAU NATIONAL.

Au cours des trois derniers mois, que pensez-vous que la situation sécuritaire dans votre village/quartier ?

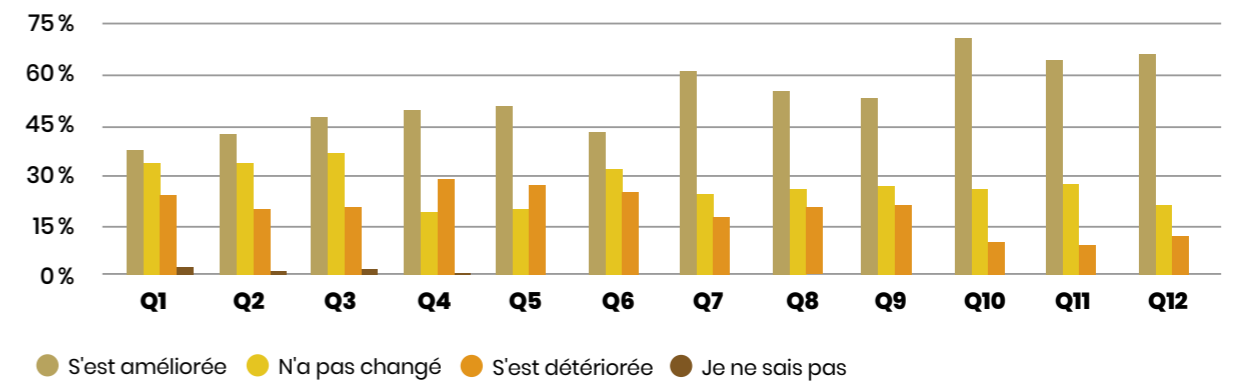
Général



Urbain



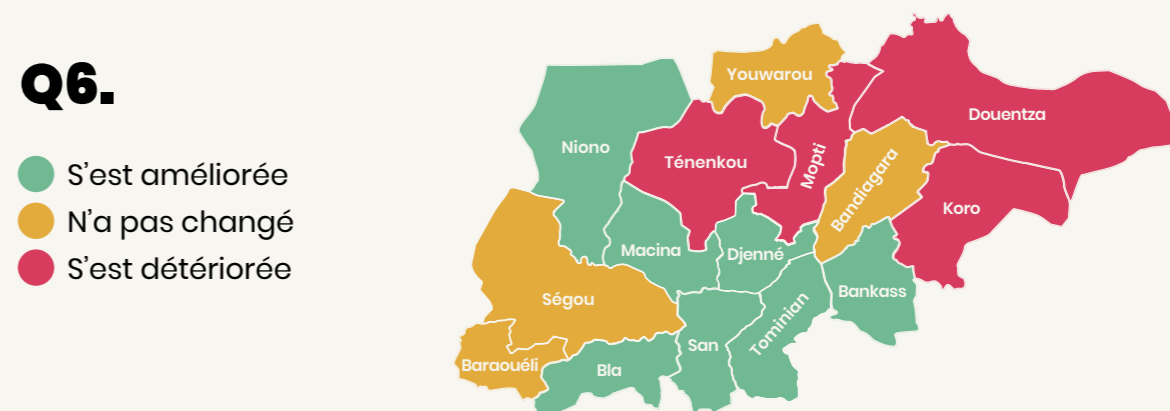
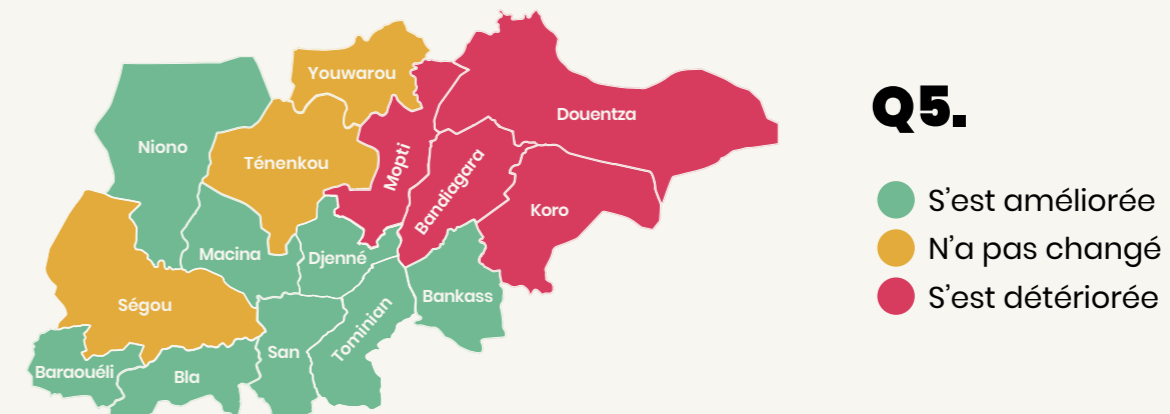
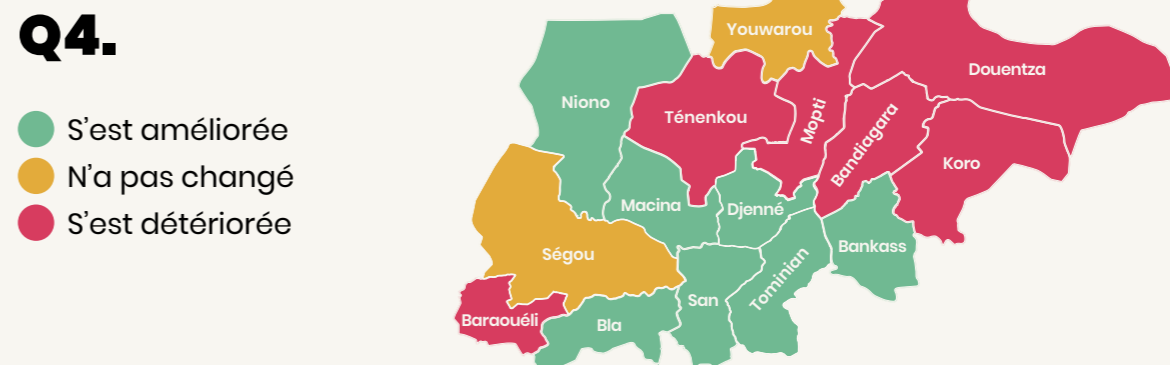
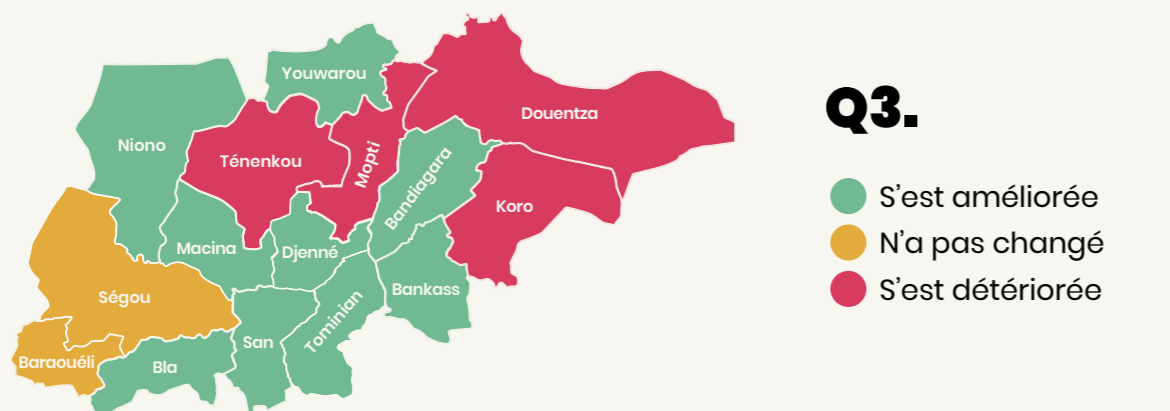
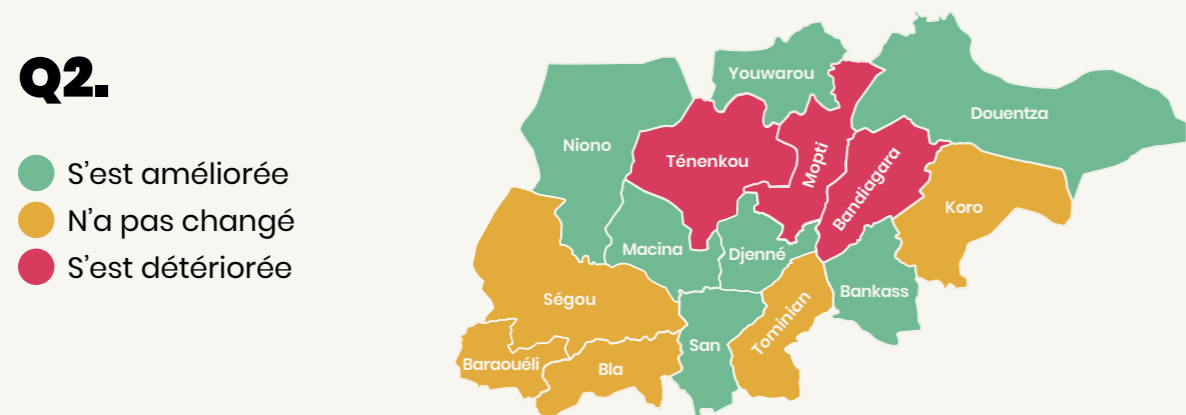
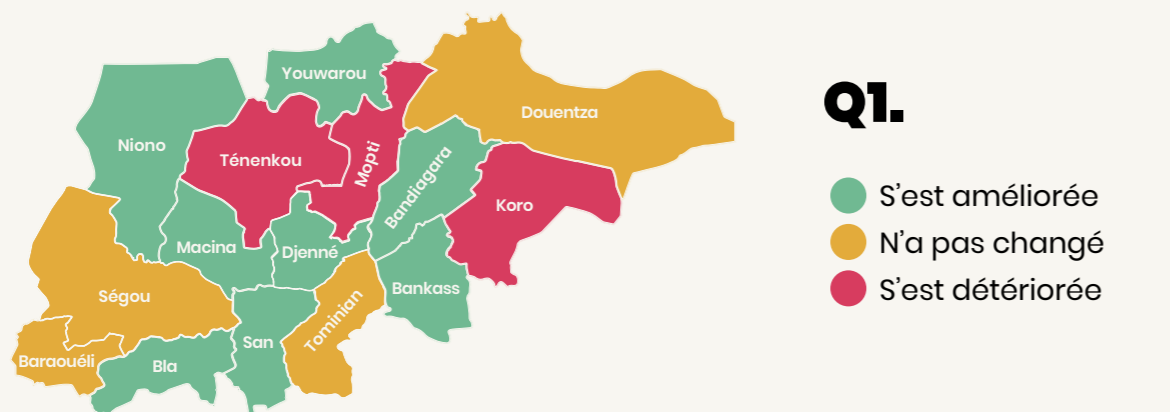
Rural



Dans le cadre de ce projet, la perception de la sécurité renvoie à l'interprétation subjective des conditions sécuritaires objectives. La sécurité doit être vue comme « un sentiment et une réalité ». La réalité de la sécurité est mathématique et est basée sur la probabilité des risques divers et sur l'efficacité des contre-mesures, tandis que la perception de la sécurité s'appuie sur les réactions psychologiques aux risques ainsi qu'aux contre-mesures (Schneier, 2008). La perception de la sécurité est un indicateur subjectif qui ne doit donc pas être confondu ou utilisé comme substitut aux indicateurs de la sécurité objective. Les différentes recherches indiquent qu'il y a souvent une différence importante entre la sécurité objective et la perception de sécurité, qui est influencée par des expériences personnelles et les identités (Stoetman, 2020).

La situation sécuritaire dans les cercles

Q1.	Q2.	Q3.	Q4.	Q5.	Q6.	Q7.	Q8.	Q9.	Q10.	Q11.	Q12.
Mai 2019	Juill. 2019	Oct. 2019	Janv. 2020	Avril 2020	Juin 2020	Nov. 2020	Mars 2021	Nov. 2021	Fév. 2022	Juin 2022	Oct. 2022

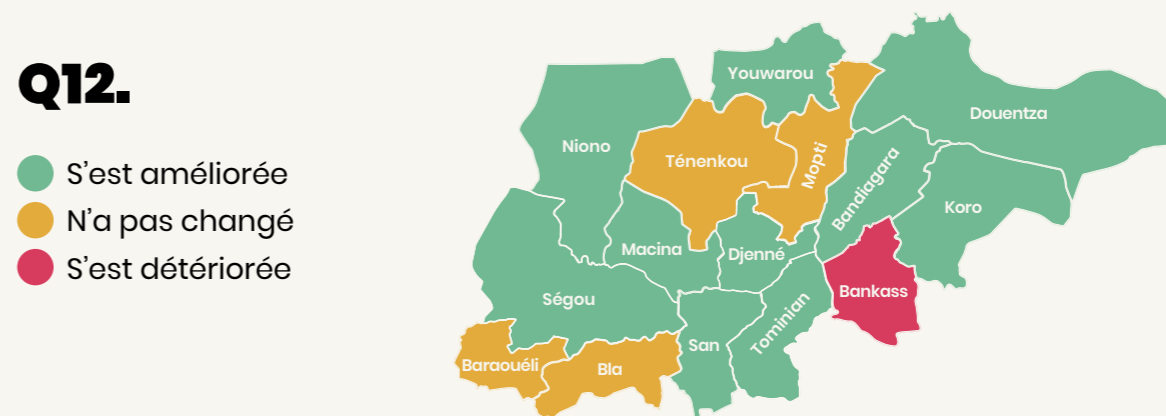
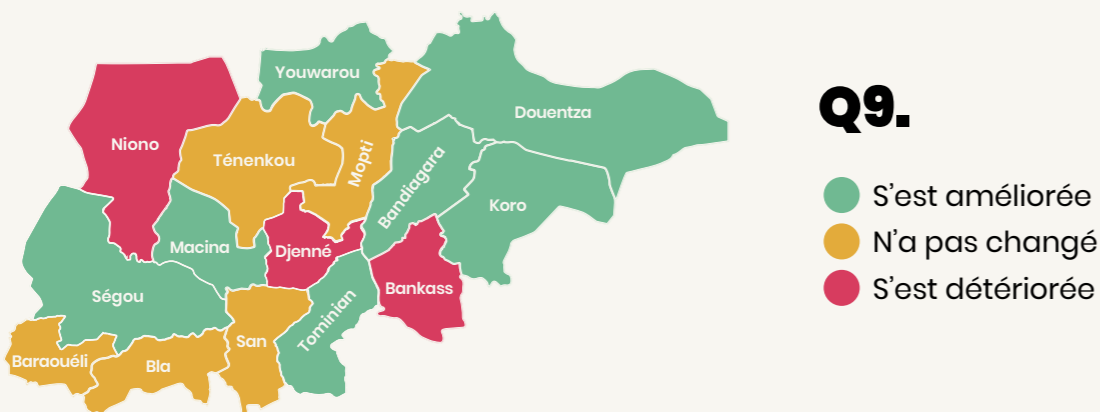
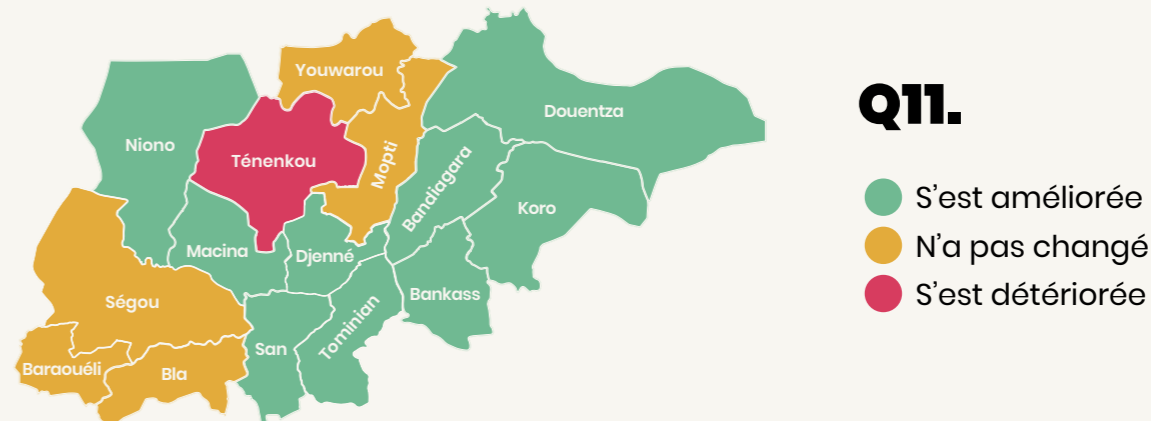
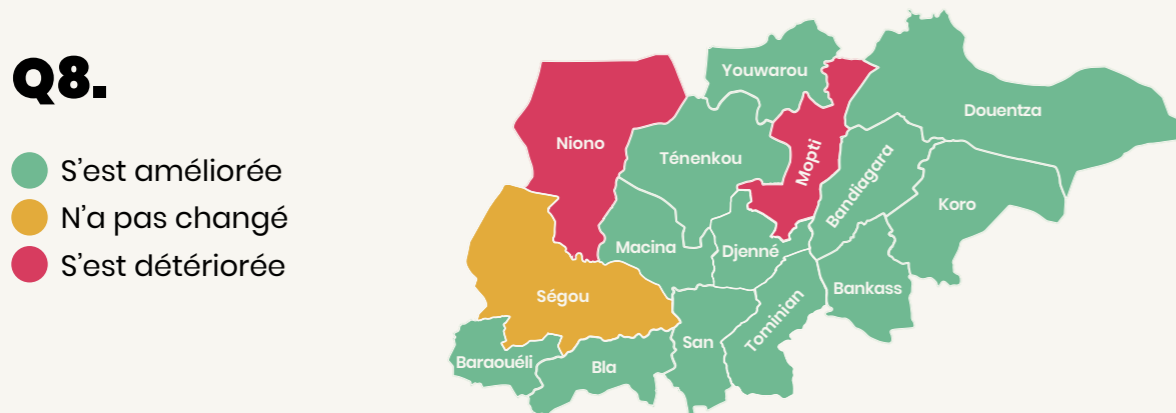
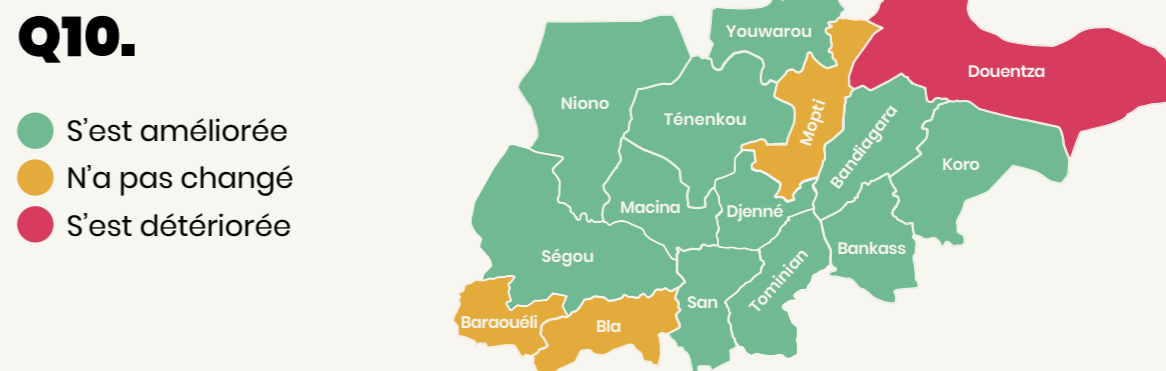
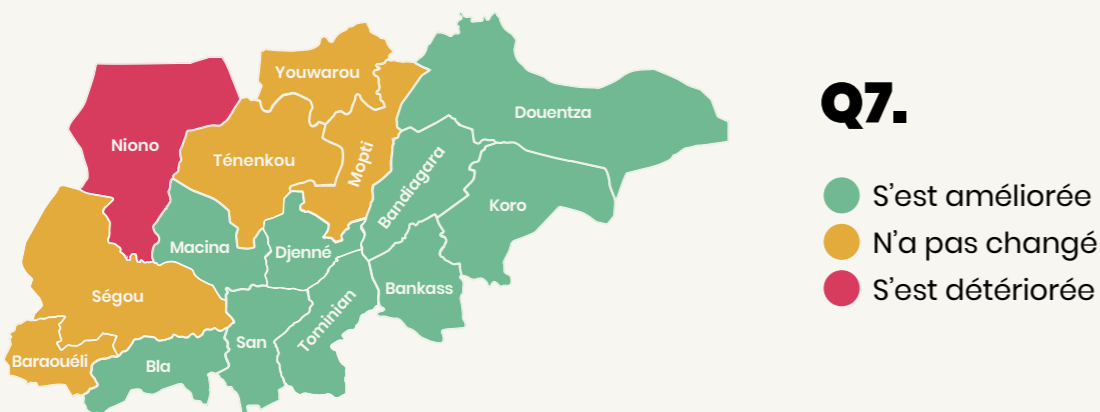


Source : Décentralisation/cartographie du Mali, réalisé par O. Dembélé, coordinateur du projet Mali centre.



La situation sécuritaire dans les cercles

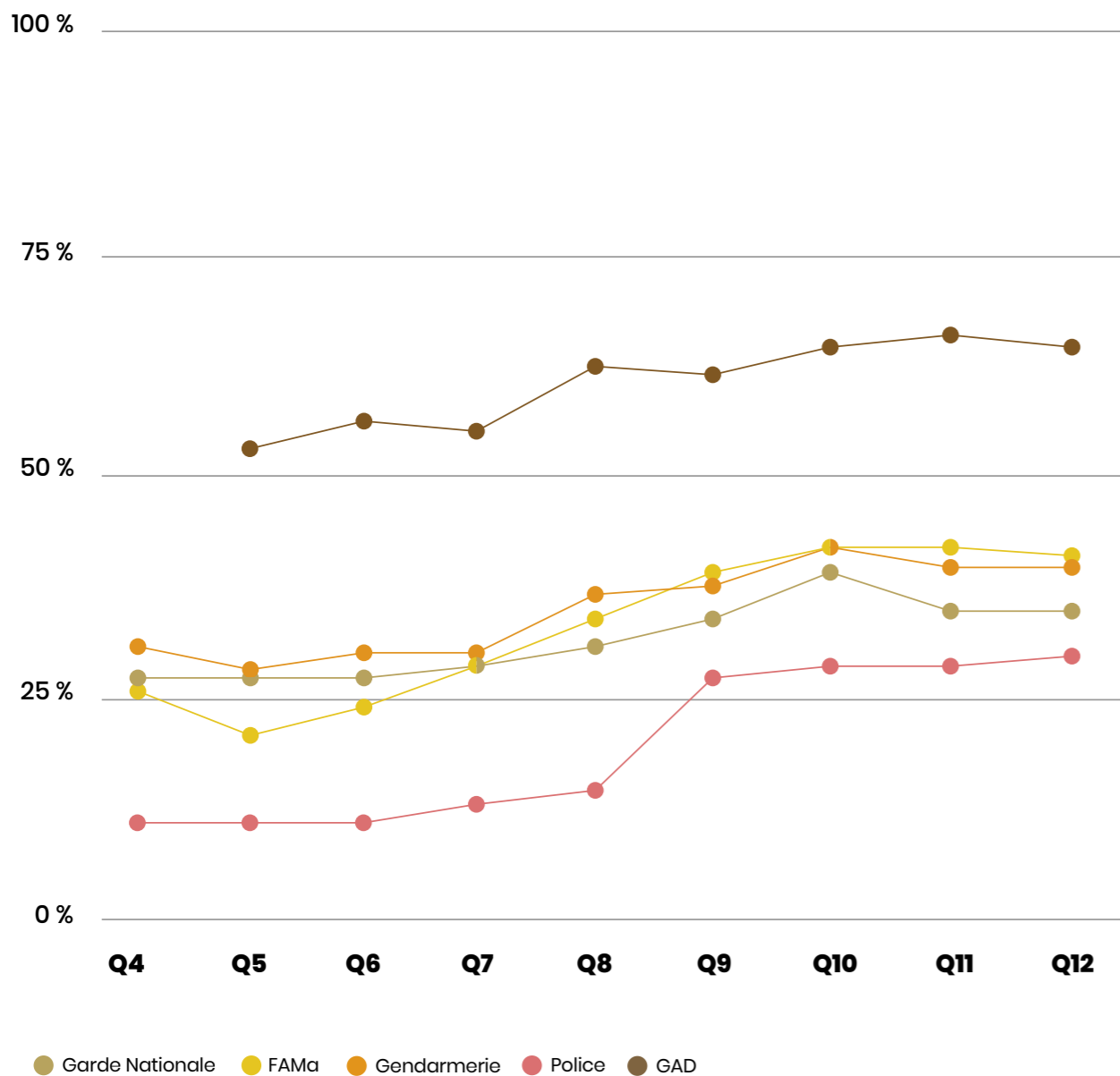
Q1.	Q2.	Q3.	Q4.	Q5.	Q6.	Q7.	Q8.	Q9.	Q10.	Q11.	Q12.
Mai 2019	Juill. 2019	Oct. 2019	Janv. 2020	Avril 2020	Juin 2020	Nov. 2020	Mars 2021	Nov. 2021	Fév. 2022	Juin 2022	Oct. 2022



Source : Décentralisation/cartographie du Mali, réalisé par O. Dembélé, coordinateur du projet Mali centre.

La présence des acteurs sécuritaires

Percevez-vous la présence des acteurs sécuritaires suivants ? "OUI"



Généralement, les répondants peuvent identifier les FAMa, la garde nationale, la gendarmerie et la police. En revanche, concernant les forces internationales, les populations ont du mal à les reconnaître, y compris la MINUSMA puisque les bataillons patrouillent peu dans les zones rurales.

La MINUSMA occupe, dans le secteur centre, deux camps : le premier entre Sévaré et la ville de Mopti et le deuxième à Douentza. Une troisième base existait à Diabaly, cercle de Niono, jusqu'en décembre 2019. Un bataillon devait être déployé à Bandiagara, mais face à l'hostilité des populations locales, la base n'a pas été construite. Dans les premiers questionnaires étaient mentionnés Barkhane et le G5 Sahel, mais ces forces n'étant pas visibles dans le centre du Mali, moins de 5 % des répondants étaient en mesure de les identifier.

LA DIFFÉRENCE ENTRE LES FORCES – ET ENTRE LES UNIFORMES – N'EST PAS TOUJOURS ÉVIDENTE POUR LES POPULATIONS INTERROGÉES.



La confrérie des chasseurs

L'institution coutumière de la confrérie des chasseurs est très présente dans les localités de Koro et Bandiagara avec une milice dénommée « Da Na Amassagou » (« à Dieu, nous nous confions ») et de Djenné appelée « Dozo-ton » (« groupement de chasseurs »). Dans le contexte d'insécurité actuel, ces groupes dozos se sont multipliés, ils assurent des activités de protection, d'escorte et de sécurisation des personnes et des biens. L'absence régulière des forces de défense et de sécurité leur a donné l'occasion de combler le vide sécuritaire.

Les chasseurs continuent de s'appuyer sur la symbolique liée à la chasse, aux savoirs traditionnels, mais ils sont devenus les acteurs sécuritaires les plus présents, pour se transformer dans certains cas en supplétifs de l'armée sur la base d'arrangements informels (Helweg, 2012 ; Quidelleur, 2022). Si l'État avait demandé la dissolution de la milice en 2019, cela n'a pas été suivi d'effet.

Ces groupes entretiennent des relations étroites avec les chefs des villages, qui coordonnent parfois les actions des groupes :

« Les dozos ne peuvent pas travailler sans nous les chefs du village. Les dozos respectent les chefs du village et ceux-ci les respectent de façon réciproque. Pour preuve, quand les dozos arrêtent un malfrat, ils le conduisent chez le chef du village d'abord pour concertation avant de faire ce qu'il y a eu lieu de le faire. Le chef du village donne son avis et plus généralement cet avis est respecté. »

Entretien réalisé avec un chef de village, cercle de San, septembre 2020.

Néanmoins, les groupes chasseurs ont été accusés de violences contre les populations civiles. Les populations, quoiqu'elles jugent souvent indispensable la présence des dozos, ne se sentent pas complètement en sécurité :

« On se sent à l'insécurité puisque ce sont les dozos seuls qui sécurisent le village, donc on ne peut pas dire qu'on ne se sent pas à l'insécurité. (...) Souvent certains dozos peuvent faire des choses qui sont contraires à nos cultures et valeurs. Par exemple, certains dozos exigent à la population de donner une somme forfaitaire et d'autres font le vol des bétails sans que leur hiérarchie ne soit au courant. Sinon les dozos font de travail remarquable pour la sécurisation des biens et des personnes, et sans les dozos, nous ne serions pas ici aujourd'hui. »

Entretien réalisé avec un pasteur, cercle de Bandiagara, septembre 2020.

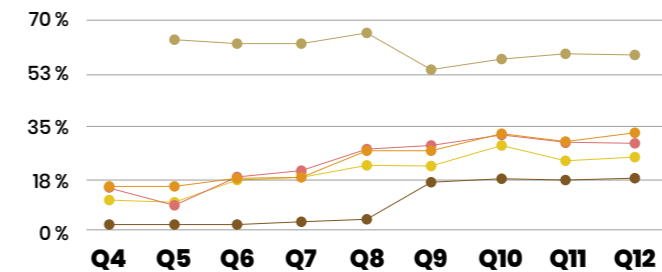


Au niveau local, le paysage sécuritaire est différent dans les zones urbaines et rurales :

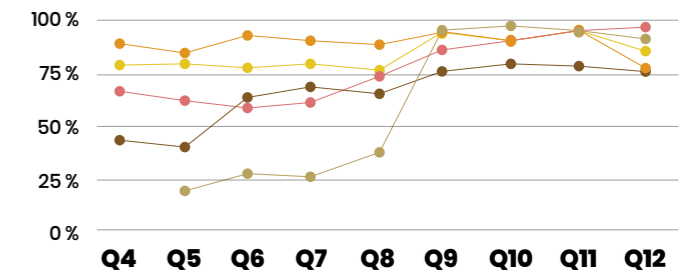
dans les zones urbaines, la plupart des acteurs sont présents avec des patrouilles des forces de défense et de sécurité et de la MINUSMA. Les patrouilles sont beaucoup plus rares dans les zones rurales et ce sont les groupes d'auto-défense, souvent des groupements villageois et des brigades de jeunes, qui assurent la défense des populations.

Perception de la présence des acteurs de sécurité par lieu de résidence

Rural



Urbain



● GAD ● Garde nationale ● FAMa ● Gendarmerie ● Police

L'État malien ne dispose plus du monopole de la violence physique légitime et, dans certains cas, il s'agit d'une co-construction de la sécurité au niveau local visant à défendre les communautés contre les « Nkunko kônô mōgōw » ce qui signifie « les gens de la brousse ». Les chasseurs se sont octroyé la fonction de protecteurs des villages et des communautés. Dans certaines situations, les groupes d'auto-défense acquièrent plus de légitimité que les forces de sécurité étatiques.

Les différends entre les FDS et les groupes d'auto-défense sont parfois réglés par les chefs des villages :

« Au temps il y avait l'incompréhension entre [les FAMa et les dozos] mais depuis qu'ils [les FAMa] sont eux-mêmes venus ici pour discuter et s'unir ça va. Même maintenant, les opérations qui se mènent actuellement sont avec nos groupes [dozos] car ce sont eux qui maîtrisent bien les lieux. Cette opération se déroule en brousse avec l'appui de nos soldats et des porteurs blancs. Actuellement il n'y a rien de grave entre eux, et s'il y a une réunion à Mopti, [les FAMa] informent nos dozos de tout ce qui a été décidé. »

Entretien réalisé avec un agriculteur, cercle de Mopti, septembre 2022.

« Nous avons rencontré des difficultés liées à la prise de décision avec les groupes d'auto-défense sur l'interdiction de la circulation pendant la crise sécuritaire. La prise la décision unilatérale sans l'implication de la jeunesse par les groupes d'auto-défense a créé des chevauchements entre les deux acteurs communautaires. La jeunesse n'était pas contre cette décision mais voulait apporter une contribution en modifiant les heures du couvre-feu villageois de 22h à 6h du matin. Tandis que les chasseurs ont décidé de [l'imposer] de 18h à 6h du matin avec des interdictions inédites. Cependant, nous avons essayé de gérer les petits différends pour travailler ensemble main dans la main. Parce que ce sont les jeunes qui montent la garde pendant la nuit pour protéger le village. »

Entretien avec un président d'organisation de jeunes, cercle de Macina, septembre 2022.

« Le groupe d'auto-défense intervient promptement et à temps s'il y a une attaque, c'est pourquoi nous les apprécions plus que les FAMa. Ils sont disponibles et entièrement à notre disposition, pour notre sécurité. »

Entretien réalisé avec un cultivateur, cercle de Bankass, janvier 2020.

CE SONT LES JEUNES QUI MONTENT LA GARDE PENDANT LA NUIT POUR PROTÉGER LE VILLAGE.



Dans certains contextes, une collaboration entre les forces de sécurité, les groupes d'auto-défense et les groupes de jeunes a été rapportée. Souvent, les militaires communiquent avec les chefs de ces groupes pour coordonner des actions, discuter du partage des tâches et obtenir des renseignements.

« Avec les actuelles autorités de la transition, les gendarmes sont retournés à Kimparana. Les gendarmes font la patrouille dans les villages pour rassurer la population. Ces gendarmes travaillent étroitement avec les dozos. Il y a un contact régulier entre les gendarmes et les dozos. Pour l'instant, on remercie Dieu, tout se passe bien entre les dozos et ces gendarmes. »

Entretien réalisé avec un chef de village, cercle de San, septembre 2022.

Les FDS sont surtout présentes dans les chefs-lieux de cercles ou de région. Les zones urbaines sont les mieux pourvues en forces de sécurité alors que les zones rurales sont délaissées. Les forces – nationales et internationales – patrouillent peu sur les axes secondaires, ce qui est régulièrement dénoncé par les populations rurales.

Les camps des FDS sont le plus souvent présents soit dans la localité, quand elle est un chef-lieu de commune ou de cercle, ou à moins d'une journée de voyage, mais les forces sont régulièrement accusées de « ne pas intervenir quand on les appelle. »



« Les FAMA et les autres acteurs sécuritaires ne réagissent pas à temps lorsqu'on appelle à l'aide. On les appelle lorsqu'il y a un village qui est menacé d'être attaqué, ils viennent 24h ou 48h après. À quoi bon ? Les acteurs sécuritaires n'ont jamais réagi immédiatement dans notre localité nous ignorons les raisons du silence des autorités. »

Entretien réalisé avec des hommes, cercle de Bankass, janvier 2020.

« Au moment des attaques ou lors des menaces, les forces de sécurité ne viennent pas. J'ai été une fois victime de menace, nous avons appelé les forces sécuritaires, ils n'ont pas réagi jusqu'à 1 heure du matin. Ils disent qu'à partir de 18h qu'ils ne viendront jamais pour intervenir. (...) L'attaque de l'autre jour à Synda, ce n'est pas loin du camp de la MINUSMA, mais ils ne sont pas sortis. J'ai appris que les forces sécuritaires ont dit qu'à partir de 18h ils n'ont pas le droit de sortir. »

Entretien réalisé avec des habitants, cercle de Douentza, janvier 2020.

« LES FAMA ET LES AUTRES ACTEURS SÉCURITAIRES NE RÉAGISSENT PAS À TEMPS LORSQU'ON APPELLE À L'AIDE. »



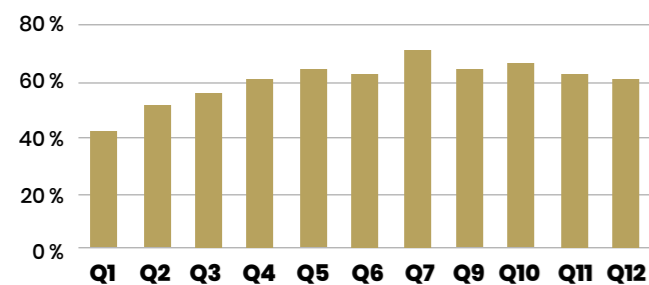
La confiance dans les acteurs de sécurité

La confiance envers les FDS a toujours été positive, bonne envers les GAD et moyenne envers la MINUSMA.

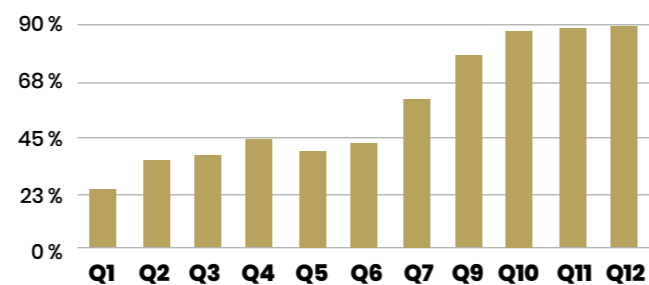
Si les populations se tournent vers les acteurs informels, c'est surtout parce qu'ils sont plus présents au niveau local et considérés comme plus efficaces. Pourtant, les données montrent que la confiance dans les GAD est moins bonne dans les cercles où ils sont plus présents (notamment Mopti et Ténenkou). Cette tendance renforce encore les risques sécuritaires, en mettant en avant le peu de contrôle étatique sur les interventions sécuritaires et les risques d'abus.

Confiance dans des forces de sécurité

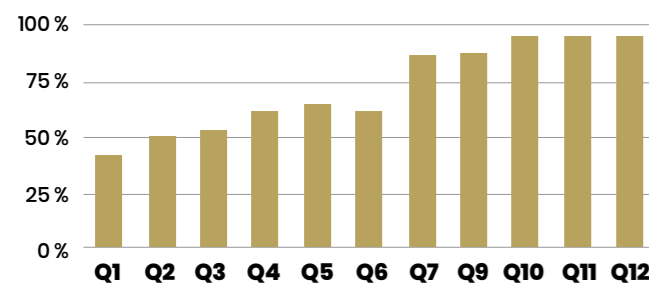
Groupe d'auto-défense



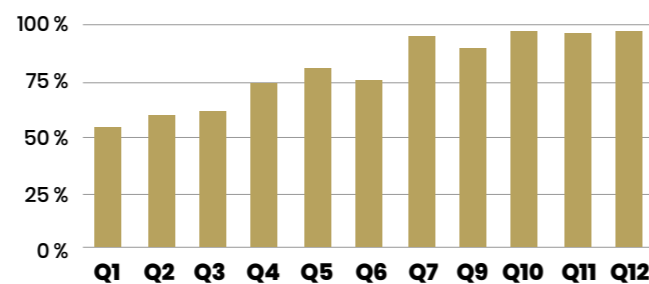
Police



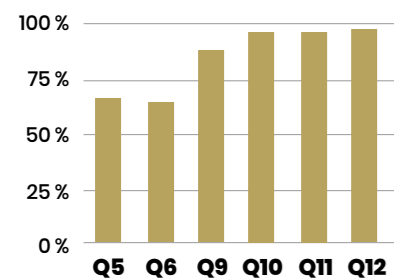
Gendarmerie



FAMa



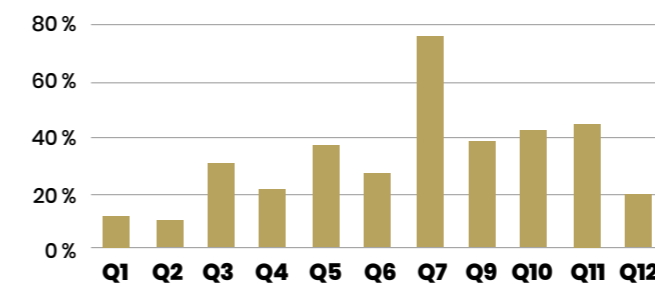
Garde nationale



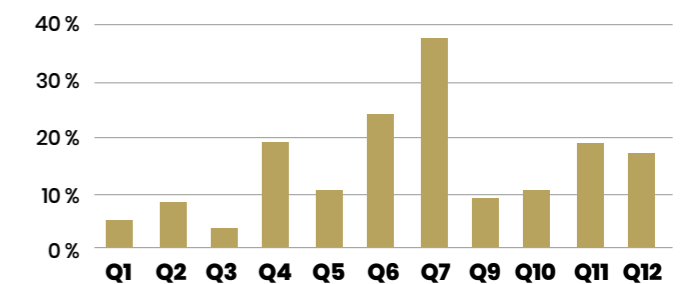
● Confiance

Confiance dans les groupes d'auto-défense dans les cercles de Mopti et Ténenkou

Mopti

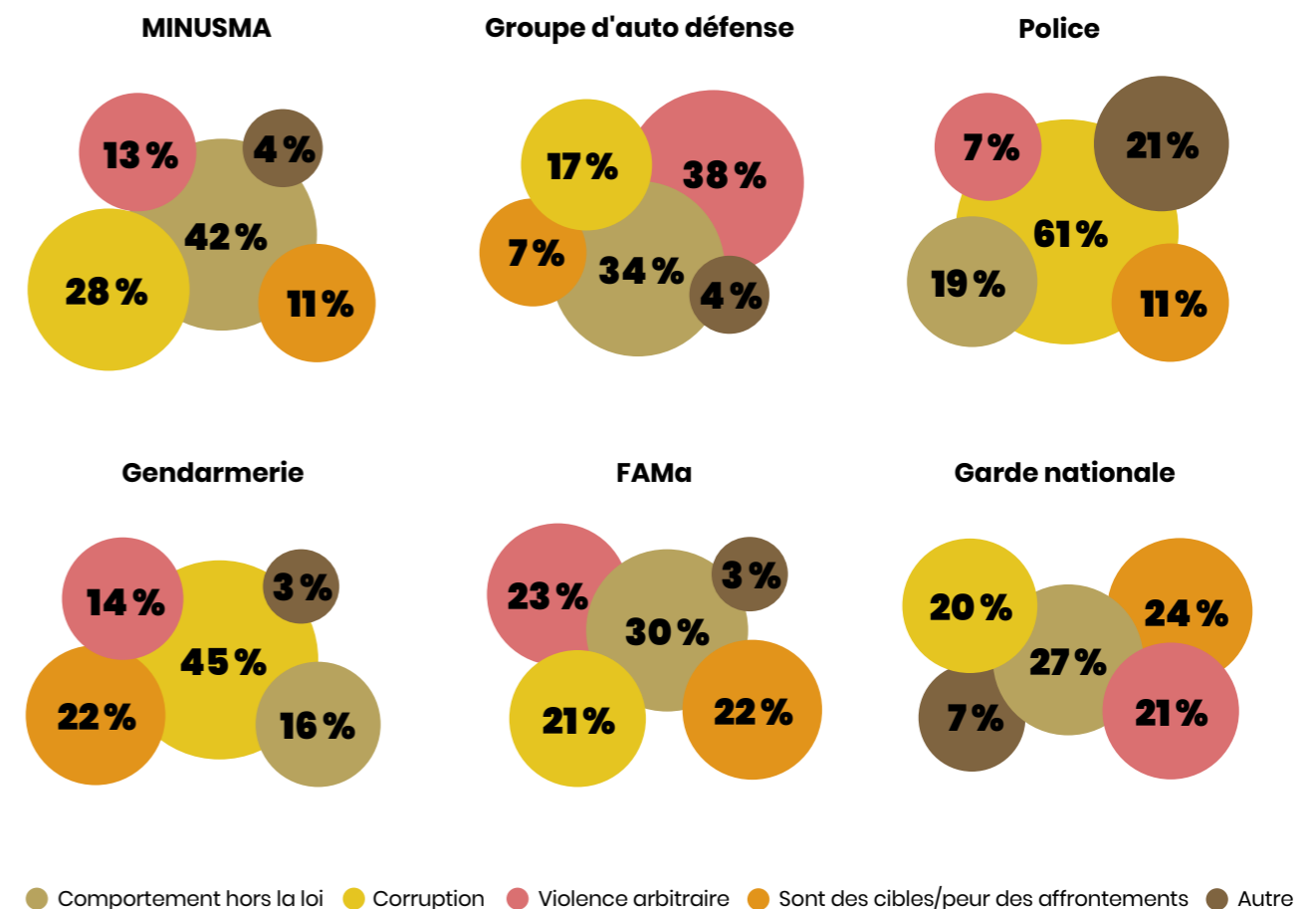


Ténenkou



Ces forces peuvent aussi être considérées comme des sources potentielles d'insécurité, mais les raisons sont différentes selon les forces. Pour ceux qui les considèrent comme pouvant être des sources d'insécurité, les raisons sont les suivantes :

Pourquoi dites-vous que cet acteur est une source d'insécurité ? par force de sécurité, moyenne de toutes les phases d'enquête.





Les discriminations

En dépit des exactions commises contre certains groupes de populations et des violations de droits de l'homme perpétrées par les forces armées nationales (rapports MINUSMA), la confiance reste élevée. Généralement, si les populations disent ne pas percevoir de discriminations de la part des forces de défense et de sécurité, près de 40 % de la population considère que les groupes d'auto-défense peuvent être à l'origine des discriminations. Ainsi, les dozos peuvent adopter un comportement différent avec les personnes à la « peau blanche » ou « claire » :

« Hier je parlais à Bankass, la milice dozo nous a fait arrêter et ils ont procédé à la vérification des cartes d'identité (...). Quand ils ont vu une personne claire du nom Maiga, ils l'avaient mis de côté l'enquêté, ils l'ont menacé afin de savoir s'il est réellement Maiga ou pas. Souvent ce genre de comportement d'amalgame peut conduire une personne à la mort, à un enlèvement, à la punition corporelle et tout autre violence. »

Entretien réalisé avec un jeune, cercle de Mopti, janvier 2020.

Les groupes djihadistes sont ceux qui suscitent le plus d'inquiétudes et dont les comportements violents sont les plus rapportés.

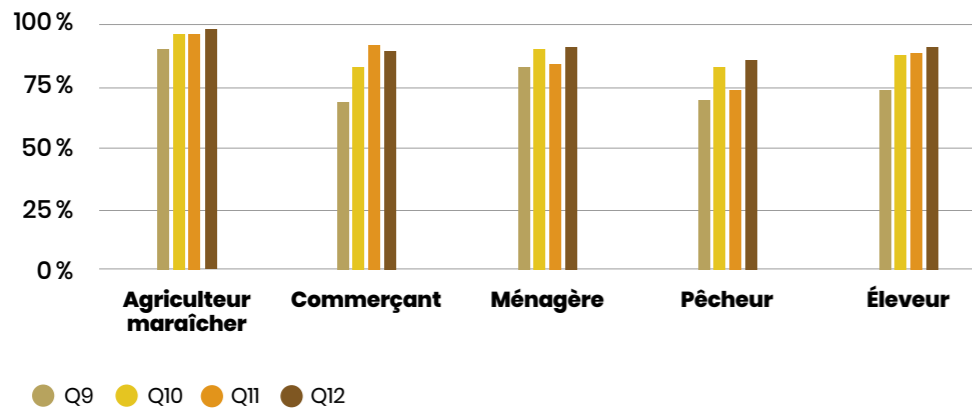
Généralement, les populations ont une opinion assez négative de la MINUSMA, notamment car les casques bleus ne répondent souvent pas aux appels d'aide de la population. Alors qu'aucun cas concret de discrimination n'a été rapporté, les répondants indiquent souvent qu'ils ont l'impression que les casques bleus ne les considèrent pas et ne veulent pas faire d'effort pour les protéger.

LA CONFIANCE RESTE ÉLEVÉE, EN DÉPIT DES EXACTIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME PERPÉTRÉES.

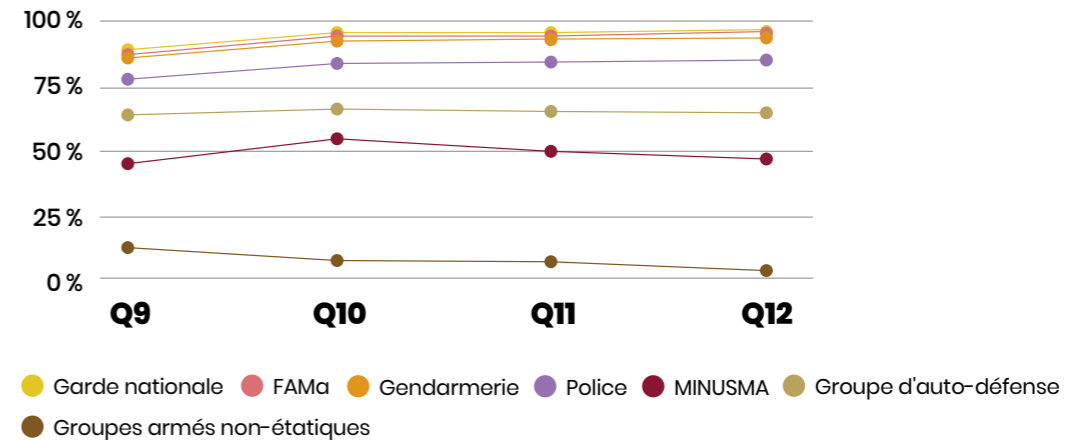


Pensez-vous que les FAMA respectent les populations sans discrimination ?

% des "oui" par catégorie socio-professionnelle



Pensez-vous que ces acteurs respectent les populations sans discrimination ? par acteur et phase d'enquête

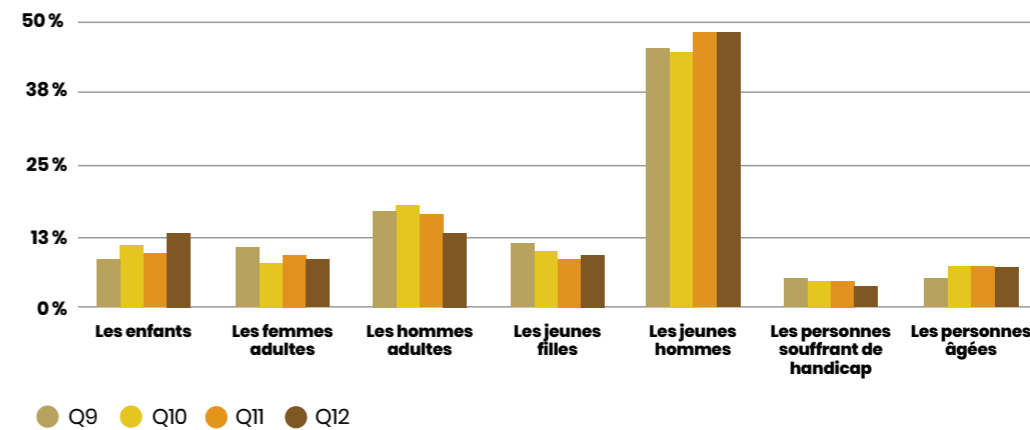


D'après les enquêtés, les jeunes hommes seraient les victimes principales des discriminations, suivis par les hommes adultes, les femmes et les jeunes filles.

Les questions ouvertes ont permis de déterminer que les hommes semblent être soumis à des discriminations par les forces de sécurité, qui s'acharnent souvent sur les personnes qu'elles jugent suspectes et/ou associées aux groupes armés, mais également par les groupes d'auto-défense et des groupes djihadistes. Les femmes et les jeunes filles sont principalement menacées par les hommes de leurs localités, mais également par les dozos, avec des cas de viols rapportés par les populations.

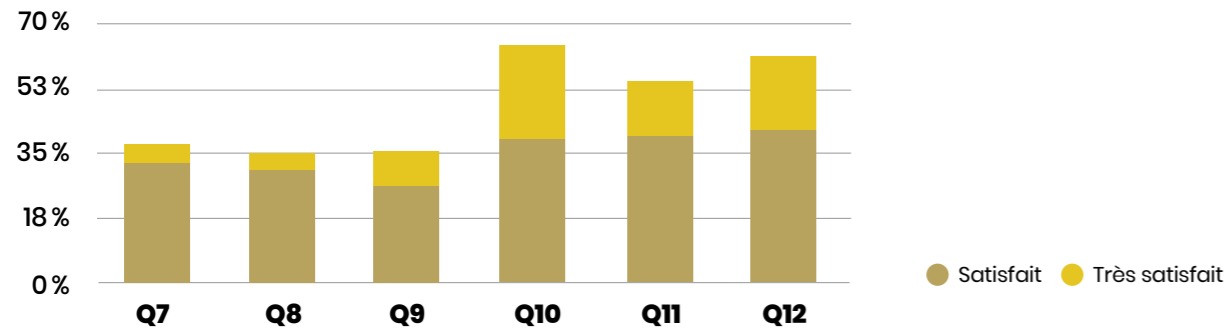
LES FEMMES ET LES JEUNES FILLES SONT PRINCIPALEMENT MENACÉES PAR LES HOMMES DE LEURS LOCALITÉS.

Quelle catégorie de population vous semble la plus à risque de discrimination ou de violence ? par phase d'enquête



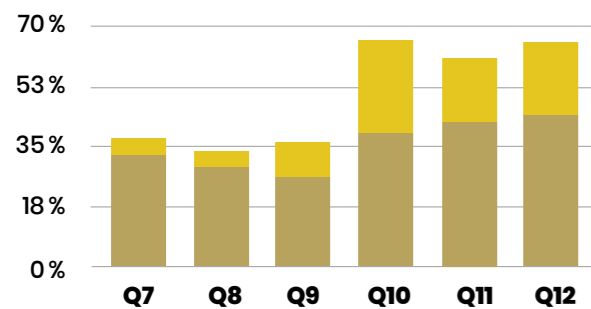
Les perceptions des actions entreprises par l'État

Êtes-vous satisfait des actions entreprises par l'État pour lutter contre l'insécurité ?

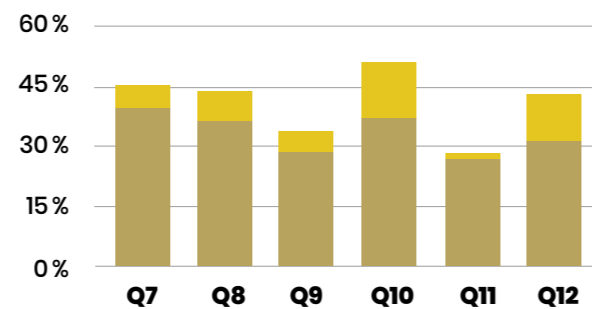


Êtes-vous satisfait des actions entreprises par l'État pour lutter contre l'insécurité ? par phase d'enquête, par type de lieu de résidence et par sexe.

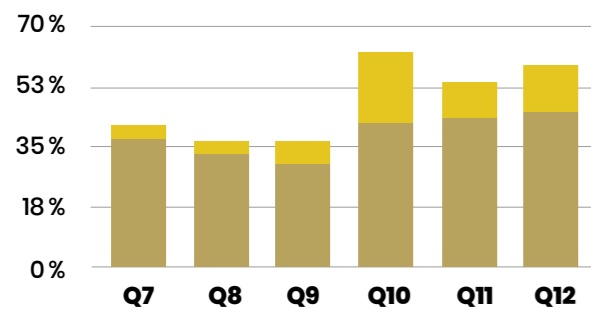
Rural



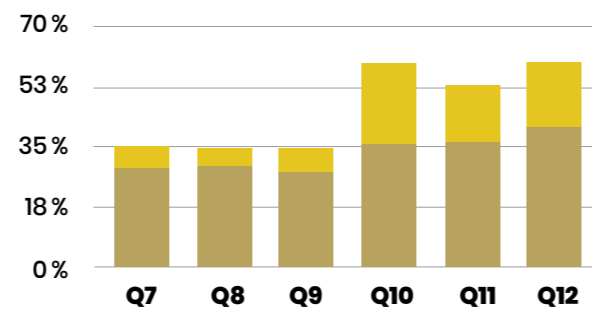
Urbain



Féminin



Masculin



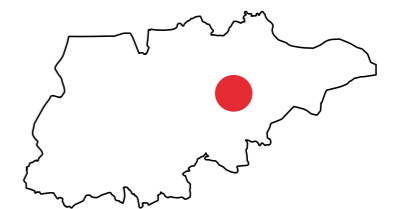
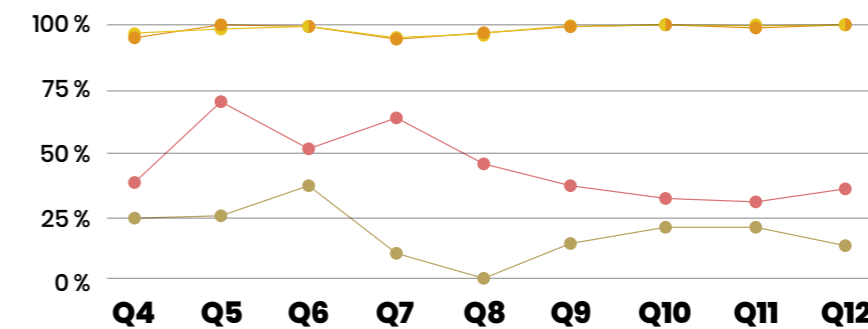
● Satisfait ● Très satisfait

Les menaces auxquelles sont confrontées les localités

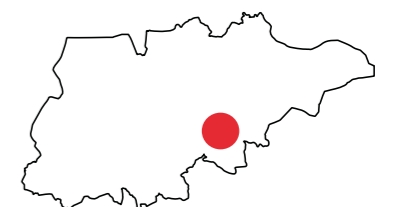
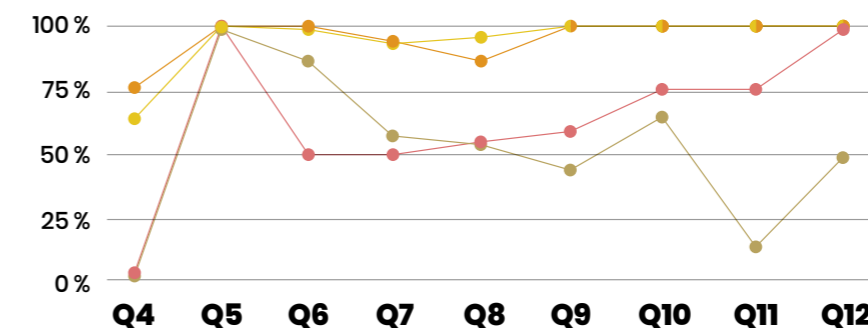
Toutes les enquêtes ont montré que la pauvreté / le chômage et l'insécurité alimentaire sont les deux principales menaces perçues par les populations. En moyenne entre 2020 et 2022, elles sont perçues comme menaces par 96 % et 88 % des répondants. Dans la même période, les agressions physiques sont perçues comme menaces par 42 % des répondants et les conflits agriculteurs-éleveurs par 36%. Ce sont donc les questions de sécurité humaine qui sont les plus importantes.

Importance des menaces pour les répondants

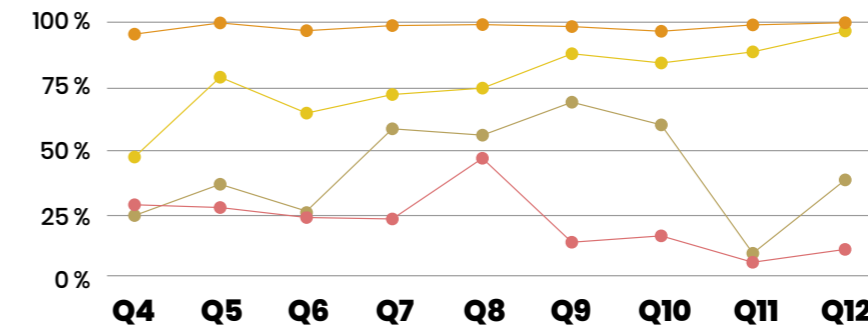
Bandiagara



Bankass

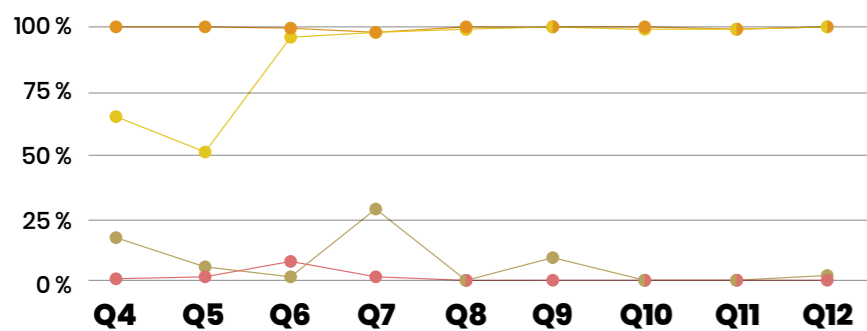


Baraouéli

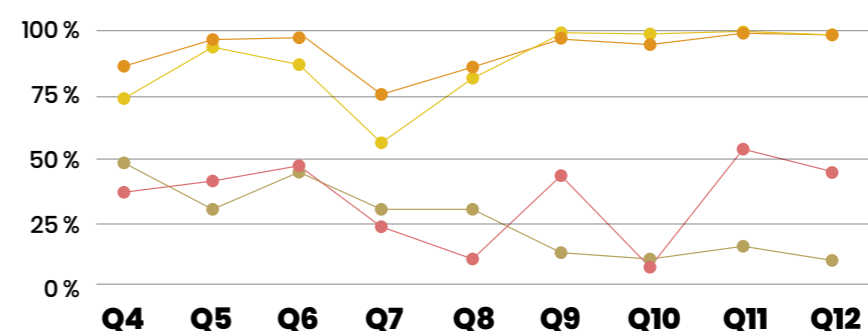


● Insécurité alimentaire ● Chômage et pauvreté ● Agression physique ● Conflit agriculteur-éleveur

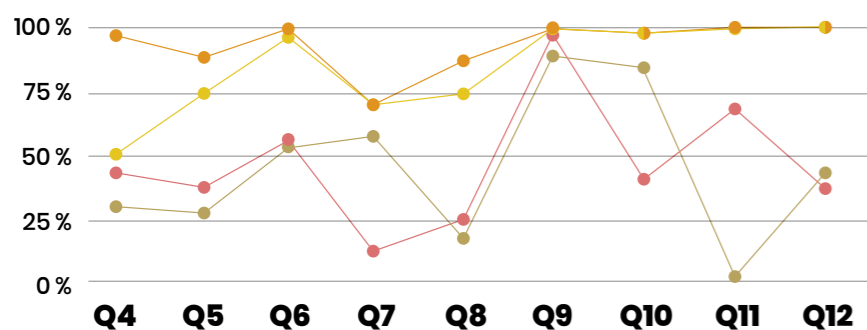
Bla



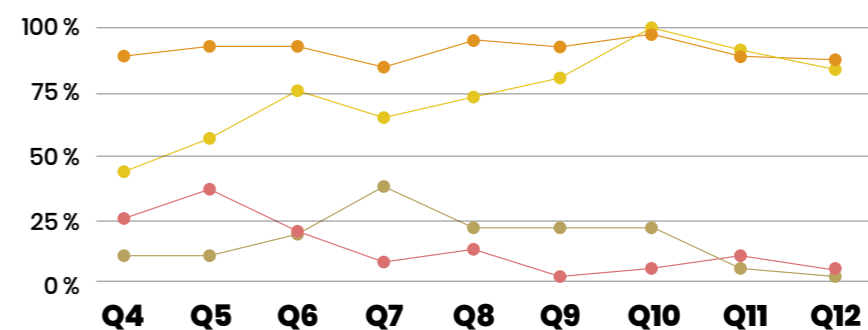
Koro



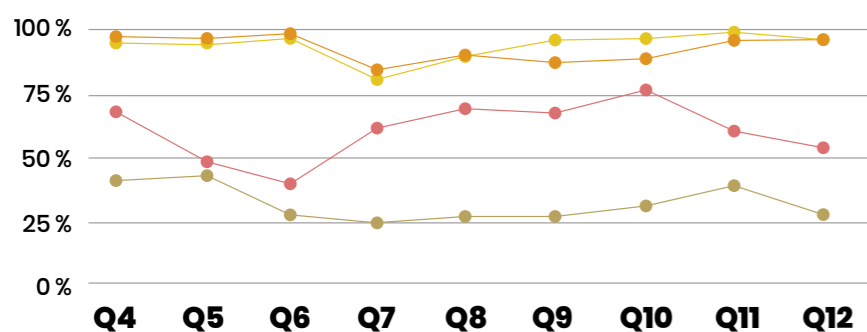
Djenné



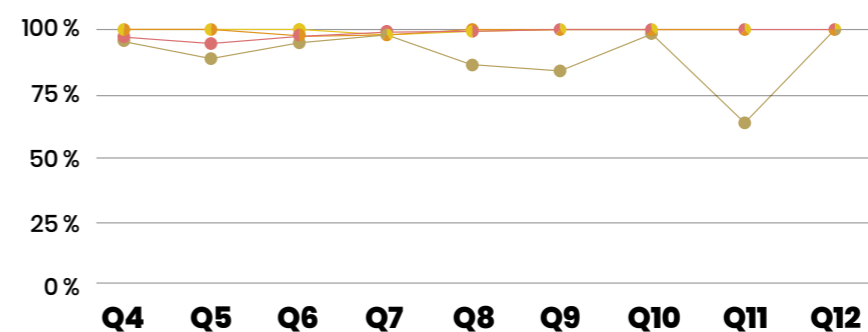
Macina



Douentza



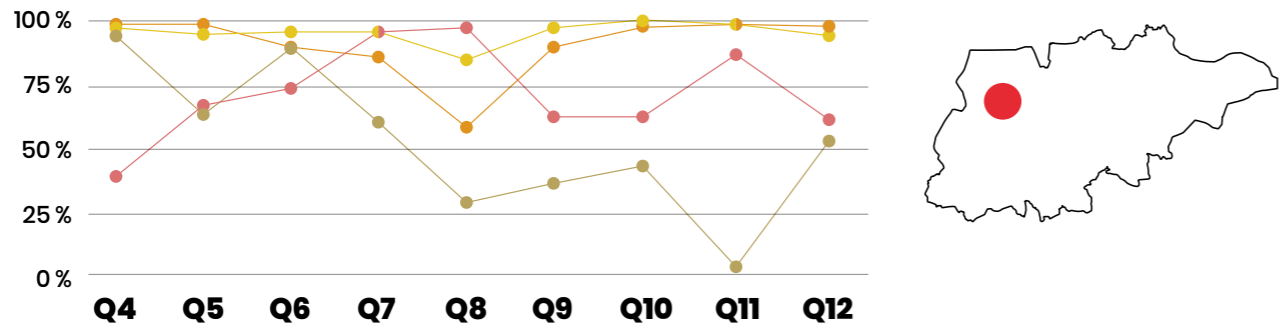
Mopti



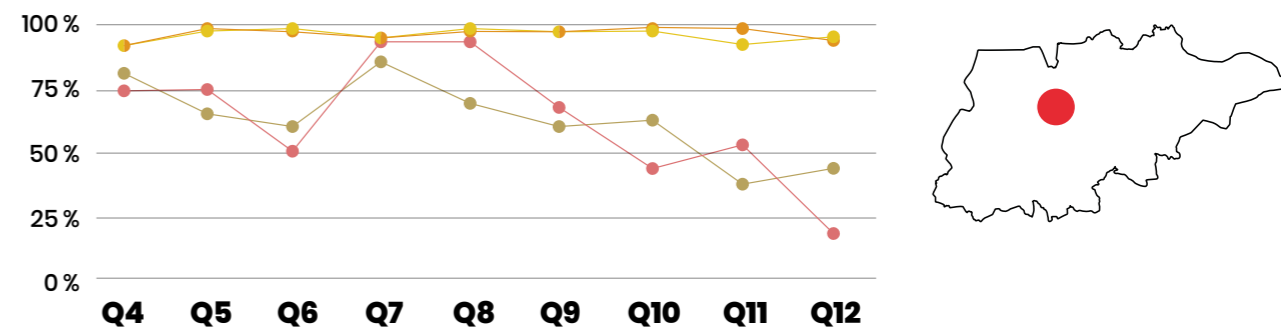
● Insécurité alimentaire ● Chômage et pauvreté ● Agression physique ● Conflit agriculteur-éleveur

● Insécurité alimentaire ● Chômage et pauvreté ● Agression physique ● Conflit agriculteur-éleveur

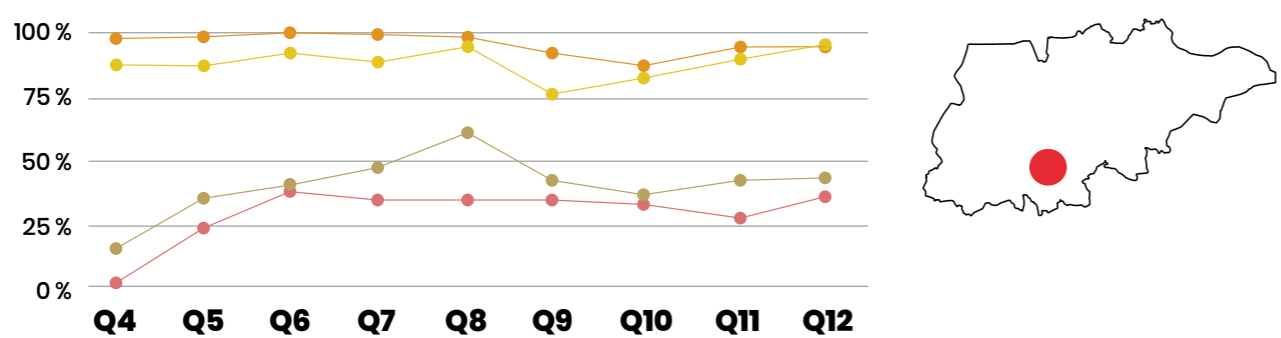
Niono



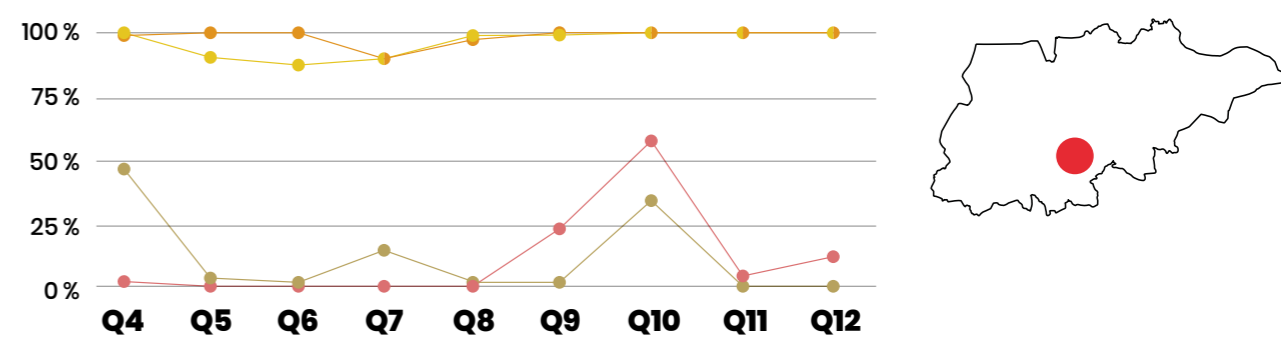
Ténenkou



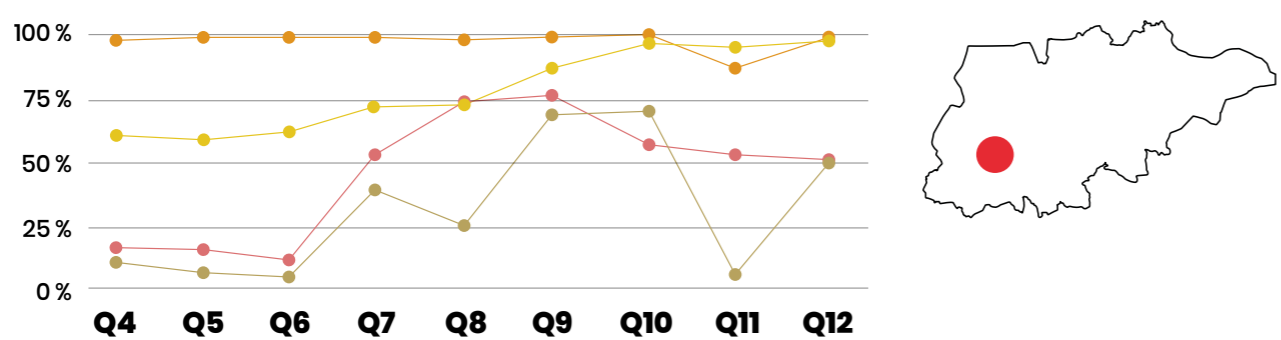
San



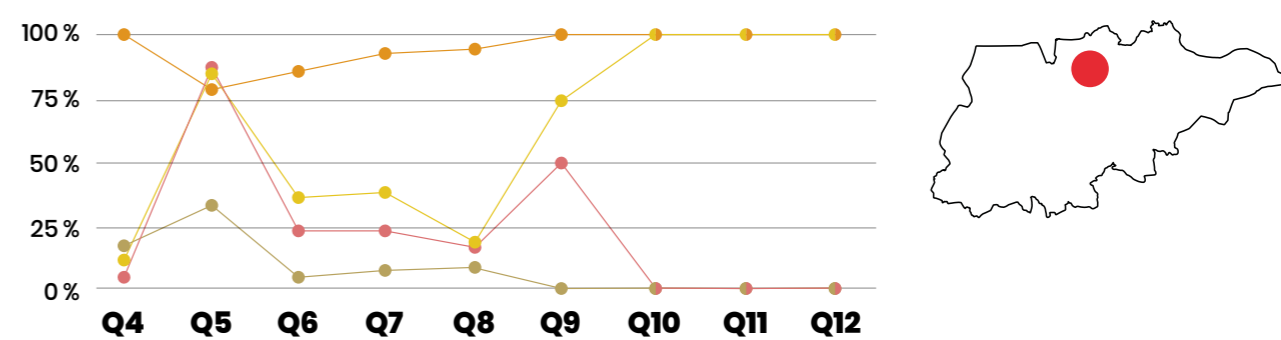
Tominian



Ségou

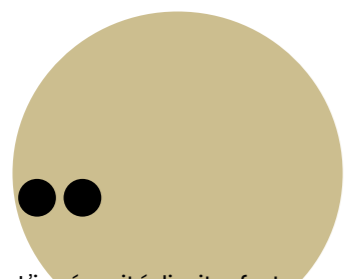


Youwarou



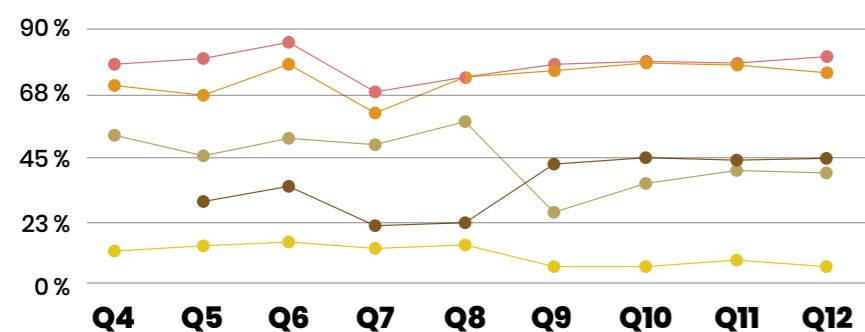
● Insécurité alimentaire ● Chômage et pauvreté ● Agression physique ● Conflit agriculteur-éleveur

● Insécurité alimentaire ● Chômage et pauvreté ● Agression physique ● Conflit agriculteur-éleveur



L'insécurité limite fortement les déplacements des populations, ce qui a des conséquences importantes sur l'accès aux services ou la conduite de leurs activités économiques (accès aux marchés, échanges de biens). Pour faire face aux menaces, les populations adaptent leurs comportements.

Mécanismes d'adaptation des populations pour faire face à l'insécurité



● Création ou soutien d'un groupe d'auto-défense ● Acquisition d'armes ● Limitation des mouvements
● Changement des modalités de déplacement ● Nouvelle répartition des rôles dans la famille

Pour faire face à l'insécurité, les modalités les plus employées par les populations consistent en la limitation des déplacements, qui concerne à peu près **75 %** des personnes, et les changements des modalités de déplacement, pour plus de **70 %** de personnes. Des nouvelles répartitions des tâches dans la famille peuvent également être rapportées et ont connu une hausse non-négligeable pendant le temps de l'enquête. L'acquisition des armes reste un mécanisme d'adaptation marginal, restreint surtout aux membres des groupes d'auto-défense. En l'absence de résultats tangibles des actions entreprises par l'État, la création de groupes d'auto-défense apparaît comme une modalité importante à laquelle les populations ont recours pour faire face à l'insécurité. **44 %** des répondants y ont recours, particulièrement dans les cercles de Koro, Djenné, mais aussi à Bankass et dans le Macina.

Il ressort des différentes discussions organisées dans les localités que de plus en plus de jeunes se constituent en groupes de veille pour protéger leurs villages, particulièrement la nuit, contre d'éventuelles attaques.

« On s'était mis d'accord qu'on allait mettre en place une brigade pour sécuriser le village par les jeunes. (...) Ces instruments de sécurité sont faits uniquement pour sécuriser pendant la nuit. Personne ne les voit. En ce qui concerne la sécurité, nous comptons sur nous-mêmes et les forces de sécurité. C'est nous qui pouvons sécuriser notre village. Avant que les forces de sécurité viennent, nous les jeunes du village doivent être présents au premier rang. Il faut être armé à tout moment. »

Entretien réalisé avec un commerçant, cercle de Ségou, septembre 2022.

Les groupes des jeunes peuvent parfois être encadrés par les dozos :

« Là où nous sommes, nous n'avons pas l'esprit tranquille, chaque jour nous avons peur ici. Nous avons donné des jeunes du village au groupe dozo et les jeunes se sont constitués en brigade de jeunes pour sécuriser le village en cas d'attaques. »

Entretien réalisé avec un agriculteur, cercle de Douentza, septembre 2022.

EN SYNTHÈSE

TOUTES LES ENQUÊTES ONT MONTRÉ QUE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA PAUVRETÉ / LE CHÔMAGE SONT LES DEUX PRINCIPALES MENACES PERÇUES PAR LES POPULATIONS.

Ce sont donc les questions de sécurité humaine qui sont les plus importantes. L'insécurité physique se manifeste sous plusieurs formes : conflits entre agriculteurs et éleveurs, conflits intercommunautaires et braquages et vols avec violence. Les populations emploient alors plusieurs mécanismes pour faire face et s'adapter à la situation dans leur localité.



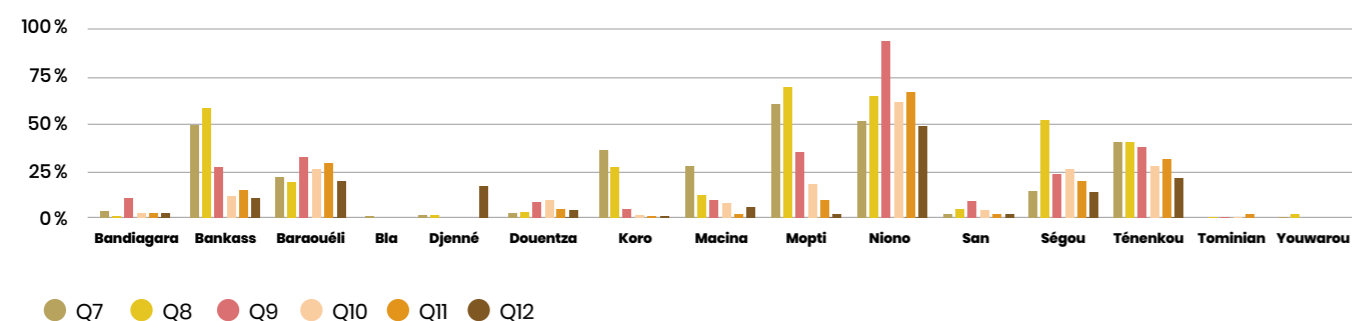
COHÉSION SOCIALE



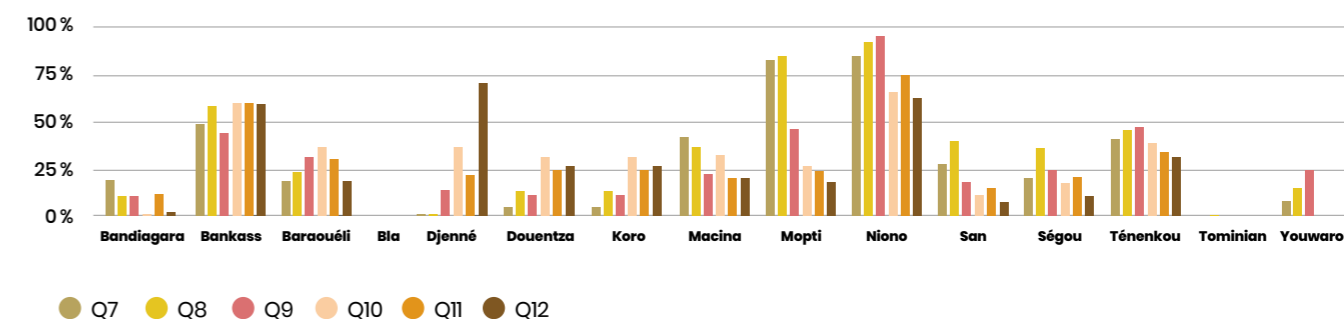
Les populations participent régulièrement à des activités communautaires : il s'agit essentiellement des baptêmes, mariages et funérailles ou encore d'activités collectives de récolte ou fêtes traditionnelles. Dans les cercles les plus touchés par l'insécurité, comme celui de Ténenkou, les mariages durent désormais trois jours au lieu d'une semaine il y a encore quelques années, le nombre de personnes est limité et la fête s'arrête à 18h. Dans les zones sous influence djihadiste, les rassemblements peuvent être simplement interdits. En 2022, les grandes pêches collectives dans le cercle de San et les journées culturelles de cohésion sociale dans le cercle de Koro se sont tenues.

Au niveau de la cohésion sociale, les relations entre membres d'une même communauté, ou de différentes communautés, ont varié selon les périodes d'enquête. Le cercle de Niono a souvent fait figure d'exception, les relations étant plus mauvaises que dans les autres cercles. Les relations dans le cercle de Bankass se sont dégradées.

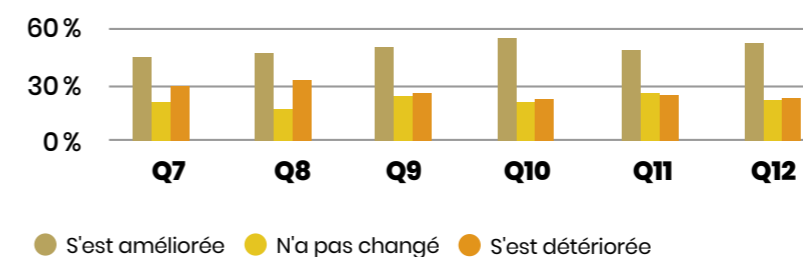
Les relations avec les membres d'une même communauté se sont détériorées.



Les relations avec les membres des autres communautés se sont détériorées.



Relations avec les autres communautés.



« Ils disent que les djihadistes enlèvent surtout les ressortissants du cercle de Bankass plus que les ressortissants de Koro, parce que tout le cercle de Bankass n'a pas signé l'accord de paix. »

Propos recueillis lors de l'enquête, cercle de Bankass, juin 2022.

La négociation de pactes entre les communautés elles-mêmes ou avec les groupes armés – dozos ou groupes djihadistes – a été rapportée dans certaines localités. Ces accords se font au détriment de l'État en imposant la fermeture des écoles ou encore le refus de toute collaboration avec l'armée – dont l'implantation d'un poste de sécurité – ou de toute intervention de l'État.

« La signature des accords avec les djihadistes n'est pas de leur faute, c'est plutôt pour ne pas mourir de faim ou d'être tués inutilement par ces bandits armés que les chefs du village acceptent généralement la signature des accords avec les djihadistes. »

Propos recueillis dans le cercle de Bankass, février 2022.

Le non-respect des pactes entraîne souvent des mesures de rétorsion ou des attaques contre les villages récalcitrants, mais cela permet aussi la reprise d'activités et de la circulation pour certaines localités. La signature de ces accords est une question de survie.

« tu ne peux plus rien faire dans la zone sans consulter les groupes armés. On est soumis à leurs lois et règlements. »

Propos recueillis dans le cercle de Ténenkou, juin 2022.

LA MINUSMA

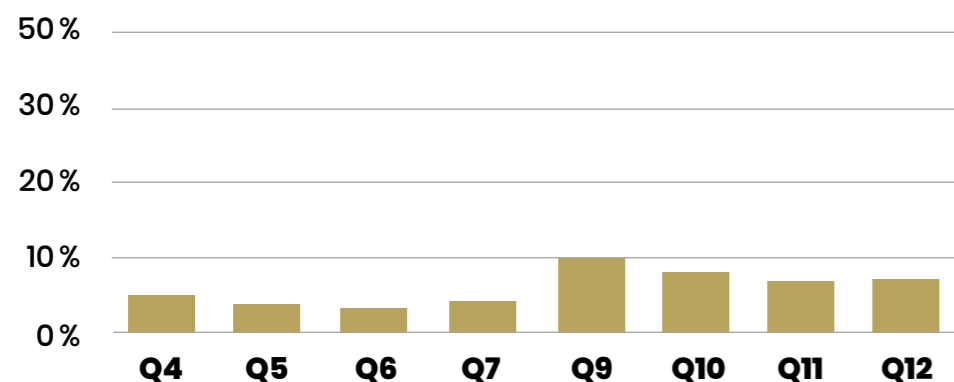
La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).



Déployée au Mali depuis 2013, la MINUSMA a étendu son mandat au centre du Mali depuis l'adoption de la Résolution 2295 (2016).

Plusieurs contingents ont alors été déployés dans la région de Mopti, à Sévaré et à Douentza, ainsi que dans la région de Ségou, à Diabaly. Dans le centre du Mali, le mandat de la MINUSMA se concentre sur la stabilisation et la restauration de l'autorité de l'État et l'appui au redéploiement des forces de sécurité maliennes ainsi que la protection des populations civiles.

Perception de la présence de la MINUSMA dans les cercles enquêtés



La grande partie des contingents déployés au centre du Mali sont originaires des pays ouest-africains, notamment du Sénégal et du Togo, ainsi que du Burkina Faso jusqu'à la rétrocession de la base de Diabaly aux FAMA en 2019. En effet, les unités burkinabèes présentes dans le camp ont été rappelées en 2019, au moment où le Burkina Faso a réduit ses contributions à la MINUSMA. D'autres pays, comme l'Égypte, ont déployé des contingents dans le centre du Mali mais les unités sont responsables de la logistique et de la sécurité du camp, tandis que les contingents sénégalais et togolais sont majoritairement représentés par des unités d'infanterie, et par conséquent responsables des patrouilles et des interventions dans leurs secteurs respectifs.

LA GRANDE PARTIE DES CONTINGENTS DÉPLOYÉS AU CENTRE MALI SONT ORIGINAIRES DES PAYS OUEST AFRICAINS.

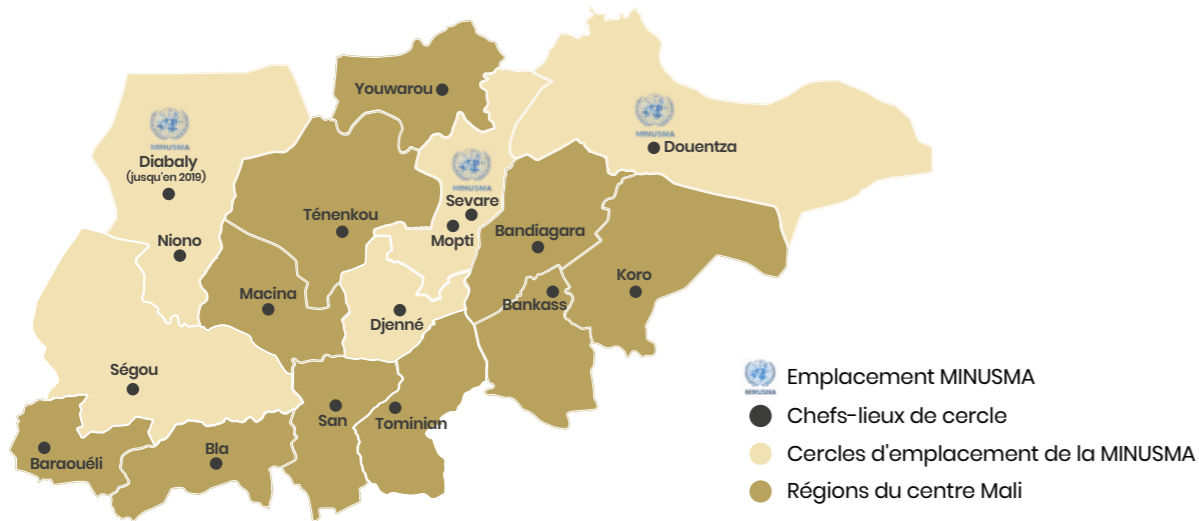


Le mandat

Selon la Résolution 2640 (2022) les tâches prioritaires de la MINUSMA sont les suivantes :

- Appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et à la pleine réalisation de la transition politique.
- Appui à la stabilisation et au rétablissement de l'autorité de l'État dans le centre du pays dont la protection des civils, la réduction des violences intercommunautaires, le soutien au rétablissement de la présence et l'autorité de l'État ainsi que les services sociaux de base dans le centre du Mali.
- Protection des civils : i) Assurer, sans préjudice de la responsabilité prépondérante des autorités maliennes dans ce domaine, la protection des civils menacés de violences physiques ; ii) Prendre des mesures actives, à l'appui des autorités maliennes, pour anticiper et décourager toute menace contre la population civile, notamment dans le nord et le centre du Mali (...) Prendre des mesures robustes et proactives, en faisant preuve de mobilité et de souplesse, pour protéger les civils, notamment en maintenant le déploiement d'une équipe spéciale mobile et en déployant de façon prioritaire des moyens terrestres et aériens, selon les disponibilités, dans les zones où les civils sont les plus exposés, tout en comptant sur les autorités maliennes pour s'acquitter de leurs responsabilités dans les zones concernées (...).
- Promotion et protection des droits humains.
- Aide humanitaire.

Forces déployées au sein de la MINUSMA dans les régions du centre du Mali, d'après les rapports du Secrétaire général des Nations Unies :



Secteur Centre MINUSMA

	Sévaré – Mopti (Quartier Général)	Douentza	Diabaly
Mars 2019 (Situation au Mali - Rapport du Secrétaire général du 26 mars 2019)	2 x Togo 4 x Sénégal 1 x Cambodge 1 x Égypte	4 x Togo 1 x Égypte	4 x Burkina Faso
Septembre 2020 (Situation au Mali - Rapport du Secrétaire général du 29 septembre 2020)	5 x Sénégal 1 x Égypte 1 x Côte d'Ivoire 1 x Togo 1 x Cambodge	5 x Togo 1 x Égypte	Non-opérationnel / cédé aux FAMA
Mai 2021 (Situation au Mali - Rapport du Secrétaire général du 1 ^{er} juin 2021)	5 x Sénégal 2 x Égypte 1 x Côte d'Ivoire 1 x Togo 1 x Cambodge	5 x Togo 1 x Égypte	

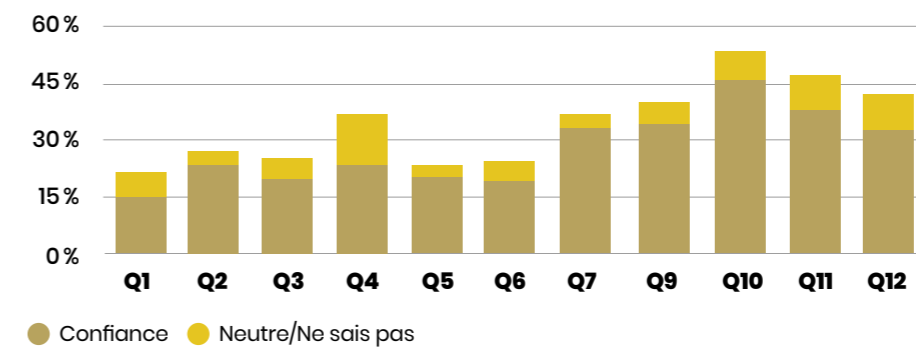
Septembre 2022

(Situation au Mali - Rapport du Secrétaire général du 3 octobre 2022)

- | | |
|--|------------------------|
| 5 x Sénégal
2 x Égypte
1 x Côte d'Ivoire
1 x Togo
1 x Cambodge
1 x Bangladesh
1 x Pakistan | 5 x Togo
1 x Égypte |
|--|------------------------|

La présence des forces des pays voisins n'a cependant que très peu d'impact sur la confiance des populations du centre Mali.

Confiance dans la MINUSMA



LES CASQUES BLEUS NE RÉPONDENT PAS AUX APPELS À L'AIDE DES POPULATIONS.

Généralement, les populations ont une confiance moyenne dans la MINUSMA. Les principales critiques rapportées par les populations tiennent à l'absence d'intervention ou de réaction aux appels à l'aide des populations. Si les populations ne se sentent pas discriminées par les casques bleus, les répondants rapportent en revanche que les casques bleus ne les considèrent pas et ne les protègent pas des groupes armés.

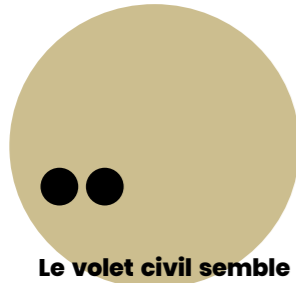
« Les militaires les MINUSMA ne sont jamais venus chez nous en cas de conflits ou de catastrophe. Nous appelons les maires, ils viennent, nous appelons les docteurs, ils viennent. Après eux, personne ne vient à notre chevet en cas de problème ou de catastrophe ou de conflit. »

Entretien réalisé avec un agriculteur, cercle de Douentza, janvier 2020.

Cela dénote surtout d'un manque de connaissance du mandat de la MINUSMA, dans son volet militaire. De fait, le mandat de la MINUSMA est défensif, ce que peuvent regretter les populations et qui impacte la légitimité de la Mission :

« Les attaques sont le quotidien de la population, ainsi que les assassinats, les enlèvements et les vols. La MINUSMA est qualifiée comme une mission de façade de maintien de paix car elle n'est pas offensive envers les djihadistes et les bandits armés. »

Rapport de terrain du février 2019, cercle de Mopti.



Le volet civil semble en revanche mieux apprécié, les aides étant plus concrètes. Ce soutien n'était pas mesuré de manière quantitative, mais les entretiens qualitatifs nous ont permis de mesurer l'impact des activités civiles relevant surtout de l'aide humanitaire (distribution d'eau, d'aide alimentaire, etc.). Il faut aussi noter que la MINUSMA est un pourvoyeur d'emploi.

« Je n'ai rien à dire sur la MINUSMA car ils disent qu'ils ne sont pas là pour combattre mais plutôt pour (créer) des emplois et des projets c'est tout ce que je sais de la MINUSMA et je vois qu'ils sont en contact avec certaines populations de Mopti. »

Entretien réalisé avec un éleveur du cercle de Mopti, septembre 2022.



Le fait de ne pas protéger les populations civiles est un reproche généralement adressé à toutes les forces internationales mais aussi aux FAMa. La détérioration continue de la situation interroge les populations et appuie la propagation de fausses informations :

« Auparavant la MINUSMA n'était pas là, l'insécurité n'avait pas atteint ce niveau, maintenant que nous avons la MINUSMA, les militaires, malgré tout l'insécurité est là de façons très inquiétantes. »

Entretien réalisé avec une femme, cercle de Douentza, janvier 2020.



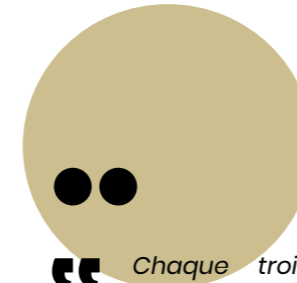
Les bataillons, bien que originaires des pays voisins, sont vus comme complètement étrangers. La désinformation et les fake news propagées notamment sur WhatsApp nuisent à leur image :

« Si vous me demandez, moi j'allais dire que ce sont les Togolais (MINUSMA) qui sont en train d'enflammer les conflits. Les bandits qui viennent nous attaquer vivent dans les forêts, on se demande comment ? Ils se nourrissent, comment se procurent-ils des armes ? Je peux dire que ce sont eux les Togolais qui fournissent les bandits en nourriture et en armements. »

Entretien avec un maçon, cercle de Douentza, janvier 2020.



Dans le contexte actuel, la Mission peine à faire face à la désinformation. Afin d'éviter la dégradation des relations avec le gouvernement, la MINUSMA utilise sa radio publique pour rectifier les informations incorrectes, sans s'attaquer à la désinformation à grande échelle (Trithart, 2022). Néanmoins, la MINUSMA s'engage auprès des chefs de village pour contenir la propagation des fake news à l'échelle locale.



« Chaque trois mois nous faisons des rencontres avec la MINUSMA et des ONG à la mairie de Douentza. Nous échangeons sur les difficultés et les problèmes d'insécurité que les communes de Douentza rencontrent. Nous parlons également les stratégies et les solutions. Nous avons mis dans chaque commune une commission de 7 personnes. Elle est chargée de récolter les informations sur les problèmes sécuritaires des villages. Nous avons compris qu'il y a beaucoup de fausses informations qui circulent sur les villages. C'est pour éviter les intoxications d'information. »

Entretien réalisé avec un président des jeunes d'un village, cercle de Douentza, septembre 2022.

La présence de la MINUSMA a cependant été essentielle au centre du Mali. En 2019, les habitants de plusieurs localités indiquaient que la MINUSMA était la seule force armée présente et la seule qui réalisait des patrouilles régulières.

« En termes de la sécurité dans le village c'est la MINUSMA qui vient en patrouille dans le village et l'armée malienne ne vient jamais pour sécuriser le village de Diondiori. (...) Depuis plus de trois ans je suis là je n'ai jamais vue la police ou l'armée malienne dans le village. »

Entretien réalisé avec les habitants, région de Mopti, février 2019.

« Car, au moment où je parle, il n'y a aucune force de sécurité présente dans notre commune. Souvent nous assistons la visite des forces de la MINUSMA. Nous n'avons pas de garde nationale, ni la gendarmerie, ni les autres forces de sécurité. »

Entretien réalisé avec une femme, cercle de Douentza, mars 2019.

Conformément à son mandat, la MINUSMA appuie les forces maliennes dans les régions du centre, notamment avec la construction de cinq camps militaires (MINUSMA, 2019). La Mission a également construit ou réhabilité des commissariats de police, comme dans le village de Fatoma, mais restés vides à cause de l'insécurité :

« Il y a de cela plus de trois ans que la MINUSMA a construit un local pour la police dans le village de Fatoma mais la police ne l'occupe pas que le jour de la foire chaque mardi, pendant les six jours de la semaine le local reste sans occupation ni sécurisé. »

Entretien réalisé avec des habitants dans le cercle de Mopti, mars 2019.



« IL N'Y A AUCUNE FORCE DE SÉCURITÉ PRÉSENTE DANS NOTRE COMMUNE. »

PRINCIPALES CONCLUSIONS

des 12 enquêtes menées au centre du Mali

Indicateurs de gouvernance

1. Les enquêtes ont montré une présence variable de l'État selon les cercles, selon les périodes et selon le niveau d'insécurité. Dans les localités les plus touchées par l'insécurité, les menaces pesant sur les représentants de l'État les contraignent à se réfugier dans les chefs-lieux de cercle et de région et à administrer les populations à distance, avec des déplacements plus ou moins réguliers dans les localités. Les groupes armés radicaux ciblent particulièrement l'État et ses symboles, dont ses représentants et les forces de défense et de sécurité. Aux faiblesses structurelles de l'État malien, s'est ajoutée l'insécurité.

2. Le niveau de confiance envers les autorités locales est variable selon les localités : généralement les populations se disent satisfaites de leurs autorités et, en particulier, des maires et conseillers qu'elles côtoient au quotidien. Si les populations se sentent néanmoins abandonnées par l'État, elles reconnaissent les efforts des autorités locales, en particulier dans l'accueil aux populations déplacées et, plus récemment, dans la recherche d'aides alimentaires.

3. Les autorités locales se plaignent du manque de moyens octroyés par l'État pour assurer le fonctionnement des communes. Or, les populations attendent de leurs maires des actions, des aides et des infrastructures. En l'absence de moyens, les populations ont tendance à se déclarer insatisfaites de l'action du maire et des conseillers.

5. Les services d'intérêt général sont généralement disponibles dans les localités enquêtées mais la présence du service ne préjuge ni de sa fonctionnalité ni de sa qualité. Quand les services ne sont pas disponibles, ils le sont généralement à moins d'une journée de voyage. Le sentiment d'éloignement du service est plus fortement ressenti à cause de l'insécurité, les populations étant contraintes de limiter leurs déplacements.

LES GROUPES ARMÉS RADICAUX CIBLENT PARTICULIÈREMENT L'ÉTAT ET SES SYMBOLES.

4. Figures dominantes du pouvoir local, les autorités traditionnelles et coutumières sont les acteurs les plus présents au niveau local et elles bénéficient d'une confiance forte des populations. La légitimité traditionnelle est souvent moins contestée – ou contestable – que la légitimité électorale. Les attentes sont différentes envers les autorités traditionnelles et coutumières, qui ne disposent pas des moyens d'agir en dehors des activités de médiation et de protection des communautés et qui restent les garantes de la cohésion sociale.

6. Les zones urbaines concentrent l'essentiel des services, tandis que certaines localités rurales en sont parfois totalement dépourvues. Le repli des acteurs éducatifs et sanitaires vers les zones sécurisées est une réalité et les populations dénoncent le manque de moyens humains et matériels, le manque d'infrastructures, de personnel formé et qualifié, l'absence d'écoles fonctionnelles, l'éloignement des cours de justice, etc.

7. Concernant la justice, en l'absence d'institutions étatiques, les populations se tournent vers les autorités traditionnelles et coutumières. Les populations disent avoir davantage confiance en la justice coutumière et religieuse, qui sont perçues comme plus impartiales, que la justice étatique, considérée comme lente, corrompue et inaccessible. Le recours à ces acteurs varie cependant selon le lieu de résidence, les juges et magistrats étant plus cités en milieu urbain qu'en milieu rural, là où les tribunaux sont présents. L'insécurité est une contrainte additionnelle, limitant les possibilités de déplacement. À côté de ces acteurs, les « gens de la brousse » s'impliquent aussi dans la résolution des conflits au niveau local, en particulier entre éleveurs et agriculteurs. Les populations jugent leurs mécanismes plutôt expéditifs et préfèrent aborder les problèmes à travers les mécanismes locaux.

Indicateurs de développement

8. L'économie des régions du centre du Mali est basée sur le secteur primaire (agriculture, pêche, élevage). Dans le cadre de cette économie précaire, les revenus principaux des populations sont tirés des produits liés à l'agriculture puis de ceux de l'élevage. Le tourisme, activité importante dans les cercles de Djenné et Bandiagara notamment, est aujourd'hui à l'arrêt, contraignant de nombreux actifs à se reconverter souvent dans l'agriculture et le maraîchage.

9. Les menaces pesant sur le monde rural sont très importantes : la source principale de revenus est liée à la production agricole. L'interdiction faite par les groupes djihadistes d'aller cultiver les champs éloignés des villages, les champs incendiés, les vols de bétail, le paiement de la *zakât* sur les activités agro-pastorales et l'insécurité représentent des contraintes majeures. Les revenus agricoles suffisent à peine à couvrir les besoins des familles et les animaux ne peuvent plus paître librement, l'accès étant réglementé par les groupes armés djihadistes.

10. Le vol de bétail est très important, pouvant aller jusqu'à des milliers de têtes de bétail. Certains éleveurs préfèrent vendre leur bétail ou l'envoyer vers des zones plus sécurisées. Dans les localités où l'insécurité est la plus forte, des milices d'auto-défense se créent chez les éleveurs et bergers pour protéger les troupeaux.

12. La précarité économique des populations est très marquée et accentuée par les conditions d'insécurité qui poussent les populations à se tourner vers une économie de subsistance, les rendant très vulnérables aux chocs exogènes. Par exemple, les populations vendent de plus en plus leur bétail par manque de moyens financiers ou par peur des vols, or le bétail constituait une forme d'épargne, permettant de faire face à certains aléas.

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SONT RÉGLEMENTÉES PAR LES GROUPES ARMÉS DJIHADISTES.

11. Toutes les activités économiques sont affectées par l'insécurité et l'augmentation des prix, ce qui oblige au cumul de plusieurs activités professionnelles, y compris les fonctionnaires.

13. Les populations se plaignent de ne pas pouvoir se nourrir et de devoir préparer le riz sans condiments. L'augmentation des prix des produits de première nécessité (lait, huile, sucre, riz et mil) a été continue au cours des enquêtes, avec une accélération depuis 2021, que cette augmentation soit considérée, selon les périodes, comme une conséquence de l'insécurité, de l'embargo ou de la guerre en Ukraine.

14. Les déplacements sont devenus très dangereux et les populations craignent les attaques sur les routes. Les ponts sont souvent détruits par les groupes armés, ce qui coupe les voies de ravitaillement entre les cercles contribuant à isoler toujours plus les populations et les priver d'approvisionnement en produits divers, y compris venant du Burkina Faso voisin. Les commerçants sont escortés, les voyages ne sont plus spontanés mais programmés. La limitation des déplacements, les risques de braquages, les mines anti-personnelles, l'instauration du couvre-feu ont un profond impact sur les activités commerciales. Le banditisme est rapporté sur de nombreux axes routiers, les véhicules des foires sont particulièrement ciblés. La menace est directe sur les commerçants qui subissent aussi des attaques à leur domicile.

15. L'insécurité compromet la cohésion sociale, que ce soit entre l'État et ses citoyens, entre membres d'une même communauté ou de différentes communautés. Lorsque l'État peine à se matérialiser et à assumer ses fonctions régaliennes, c'est le contrat social qui est fragilisé.

16. L'insécurité ralentit les activités et accentue la pauvreté et l'isolement des populations. Elle a aussi entraîné le repli des acteurs de l'aide humanitaire et du développement, limitant de fait les activités génératrices de revenus, qui soutenaient les revenus de populations locales.

Indicateurs de sécurité

17. La crise de 2012 a mis en évidence les faiblesses de l'armée malienne. Vaincue au nord, l'armée s'est reconstruite, depuis 2013, grâce à divers programmes dont la mission de formation de l'Union européenne (EUTM) et, surtout, plus récemment, s'est renforcée en hommes, moyens et équipements avec notamment l'appui de nouveaux alliés comme la Fédération de Russie. L'année 2021 a marqué un tournant par le redéploiement des forces de défense et de sécurité dans le centre du Mali avec un impact sur les perceptions des populations.

18. Dans le cadre de la sécurité, la proximité est le facteur déterminant. Le faible déploiement des FDS a poussé les populations à mettre en place des structures (in-)formelles de protection (milices, groupes d'auto-défense, comité de surveillance) qui sont soutenues par les habitants en hommes, nourriture et équipement. La gestion quotidienne de la sécurité est, de fait, assurée par les membres (hommes) des communautés, en particulier les jeunes qui occupent une place de premier plan en tant que pourvoyeurs de sécurité dans les villages. La protection des populations, des champs et du bétail est assurée par les groupes d'auto-défense et autres milices villageoises en échange de moyens de subsistance. Les groupes d'auto-défense sont les acteurs majeurs du paysage sécuritaire local, allant d'un groupe structuré comme les Dozos à des groupes locaux villageois ou des brigades de jeunes. La mise en place de tels groupes obéit d'abord à une logique d'auto-sécurisation.

L'AUGMENTATION DES PRIX DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ A ÉTÉ CONTINUE AU COURS DES ENQUÊTES.

LES DÉPLACEMENTS SONT DEVENUS TRÈS DANGEREUX ET LES POPULATIONS CRAIGNENT LES ATTAQUES SUR LES ROUTES.

DANS LE CADRE DE CETTE CRISE SÉCURITAIRE, LA PROXIMITÉ DES FDS EST UN FACTEUR DÉTERMINANT.

19. Les groupes d'auto-défense sont les acteurs de sécurité les plus présents, protégeant le bétail et les populations. Des affrontements entre ces groupes, les Dozos notamment, et les groupes armés djihadistes ont régulièrement été rapportés, ce qui fait aussi de ces acteurs des sources potentielles d'insécurité. Que ce soient les groupes d'auto-défense ou les FDS, les exactions contre les populations civiles sont régulièrement rapportées par les organisations de défense des droits de l'homme.

20. L'État est menacé, avec des violences directement dirigées contre les populations civiles, les autorités locales, les agents publics y compris les enseignants et les forces de sécurité nationales. Les groupes armés radicaux s'attaquent aux symboles de l'État mais aussi aux autorités traditionnelles suspectées de collaborer avec l'État. Mais c'est un État qui reste attendu : le recours aux acteurs sécuritaires non étatiques répond plus à un besoin de protection qu'à un rejet des forces maliennes qui bénéficient de la confiance des populations.

21. Les déplacements sont devenus de plus en plus difficiles à cause de l'insécurité, des couvre-feux, du mauvais état des routes. Les habitants des zones urbaines se perçoivent plus en danger que les habitants des zones rurales, confrontés à des menaces plus diverses dont les agressions physiques et les violences basées sur le genre.

22. L'absence d'opportunités économiques ainsi que la pauvreté et le chômage sont considérés par les populations comme des sources d'insécurité. Les populations attendent des mesures contre l'augmentation des prix de première nécessité, des engrais et des aliments pour les animaux.

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE CHÔMAGE SONT CONSIDÉRÉS PAR LES POPULATIONS COMME DEUX SOURCES PRINCIPALES D'INSÉCURITÉ.

LA MISE EN PLACE DE GROUPE D'AUTO-DÉFENSE OBÉIT D'ABORD À UNE LOGIQUE D'AUTO-SÉCURISATION DES POPULATIONS.

LES EXACTIONS CONTRE LES POPULATIONS CIVILES SONT RÉGULIÈREMENT RAPPORTÉES PAR LES ORGANISATIONS DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME.

23. Les projets de développement jouaient un rôle très important, assumant des fonctions étatiques ou rémunérant directement des acteurs locaux, mais, aujourd'hui, avec l'insécurité les projets ont diminué, des zones sont délaissées et cela pèse sur les populations.



BIBLIOGRAPHIE

- Afrique Verte International, Point sur la situation alimentaire au Sahel. Bulletin mensuel d'information sur le prix des céréales : Niger - Mali - Burkina Faso, Bamako, 2022.
- BAGAYOKO, Niagalé, BA, Boubacar, SANGARÉ, Boukary, SIDIBÉ Kalilou, *Gestion des ressources naturelles et configuration des relations de pouvoir dans le centre du Mali : entre ruptures et continuité*, ASSN, 2017.
- BAUDAIS, Virginie, *Mali's transition: High expectations and little time*, SIPRI, Blog, Septembre 2020.
- BAUDAIS, Virginie et CHAUZAL, Grégory, *Mali: Fragmented territorial sovereignty and contested political space*, SIPRI, Topical backgrounder, Juin 2020.
- BODIAN, Mamadou, TOBIE, Aurélien et MARENDING, Myriam, *The Challenges of Governance, Development and Security in the Central Regions of Mali*. SIPRI, 2020.
- *Bulletin FrancoPaix*, « Le coup d'état au Mali », vol. 6, n° 1-2, janvier-février 2021.
- CARBONE, Giovanni et CASOLA Camillo, *Sahel: 10 Years of Instability. Local, Regional and International Dynamics*, ISPI Report, octobre 2022.
- CHAUZAL, Grégory, *The roots of Mali's conflict: Moving beyond the 2012 crisis*, Clingendael Report, avril 2015.
- CHAUZAL, Grégory, *Achieving Peace and Development in Central Mali: looking back on One year of SIPRI's Work*, Sipri Commentary, Juin 2020.
- Coalition citoyenne pour le Sahel, *Sahel: ce qui doit changer - Pour une nouvelle approche centrée sur les besoins des populations*. Recommandations de la Coalition citoyenne pour le Sahel, avril 2021.
- Coalition citoyenne pour le Sahel, *Sahel: ce qui a changé*, juin 2022.
- COULIBALY, Massa, *Au Mali, le chômage est un phénomène urbain, à visage jeune et éduqué*. Afrobarometer, 2020.
- DE CONING, Cedric et KRAMPE, Florian, « Fiche technique sur le climat, la paix et la sécurité au Mali », SIPRI, Stockholm, 2021.
- DOUMBIA, Issa, *Au Mali, la lutte contre les mariages précoces ne sera une réussite que si l'État s'implique vraiment*, Banque mondiale Blogs, juin 2020.
- FIDH/AMDH, *Dans le centre du Mali, les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme*, Rapport d'enquête, novembre 2018.
- FRIEDMAN, Asia, *La perception : une approche en sociologie cognitive*, in CLEMENT, Fabrice et KAUFMANN, Laurence, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2011, p. 161-192.
- Friedrich-Ebert-Stiftung, « Enquête d'opinion. "Que pensent les Maliens(ne)s" ? », *Mali-Mètre*, 2018 et suiv.
- GUICHAOUA, Yvan et SAVANÉ, Lamine, « Mali : où va la "rectification" ? », *Afrique XXI*, 2 août 2022.
- HAGBERG, Sten, KONÉ YAOUAGA, Félix, KONÉ, Bintou, DIALLO, Aboubacar et KANSAYE, Issiaka, *Vers une sécurité par le bas ? Étude sur les perceptions et les expériences des défis de sécurité dans deux communes maliennes*, Université Uppsala, 2017.
- HELLWEG, Joseph, « La chasse à l'instabilité : Les dozos, l'état et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire », *Migrations Société*, n° 144(6), 2012.
- HERBERT, Siân, *Perception surveys in fragile and conflict affected states*, GSDRC, 2013.
- INSTAT, Enquête modulaire et permanente auprès des ménages « Santé, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages » Octobre-Décembre, 2018 à 2022.
- International Crisis Group, *Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali*, Rapport Afrique n° 293, novembre 2020.
- International Crisis Group, *Transition au Mali: préserver l'aspiration au changement*, Rapport Afrique n° 304, septembre 2021.
- International Crisis Group, *Mali: éviter le piège de l'isolement*, Briefing Afrique n° 185, février 2023.
- JIMENEZ, Manuel, *La psychologie de la perception*, Éd. Flammarion, 2017.
- LOUA, Seydou, « Les grandes réformes de l'école malienne de 1962 à 2016 », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* n° 75, septembre 2017.
- Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, *Politique nationale de formation professionnelle*, 2009.
- MINUSMA, « Note sur les tendances des violations et abus de droits de l'homme (1er janvier - 31 mars 2020) », 2020 et suiv.
- Nations unies, *Rapports du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2019/262)*, 2019 et suiv.
- NSAIBIA, Héli, *10 Conflicts to Worry About in 2022: The Sahel Mid-Year Update*. ACLED, 2022.
- OECD, *Measuring regulatory performance: a practitioner's guide to perception surveys*. OECD Publishing, 2012.
- PELLERIN, Mathieu, « Les groupes d'auto-défense, pompiers pyromanes du Sahel », Note de l'Ifri, décembre 2022.
- POUDIOUGOU Ibrahima, ZANOLETTI Giovanni, « Fabriquer l'identité à la pointe de la kalache. Violence et question foncière au Mali », *Revue internationale des études du développement*, n°243, p. 37-65, 2020/3, Éd. de la Sorbonne.

- QUIDELLEUR, Tanguy, « Courtiser l'État et traquer les djihadistes: mobilisation, dissidence et politique des chasseurs-miliciens dogons au Mali » *Critique internationale* n° 94, janvier 2022.
- QUIDELLEUR, Tanguy, « Les dividendes de " la guerre contre le terrorisme " : milicianisation, États et interventions internationales au Mali et au Burkina Faso », *Culture & conflicts*, vol. 1, n° 125, 2022.
- ROSLING, Hans, ROSLING, Ola, ROSLING-RÖNNLUND Anna, *Factfulness: ten reasons we're wrong about the world-and why things are better than you think*, Flatiron Books (US), 2018.
- Unicef & Save the Children, « Cluster Education – Situation des Écoles, Mali » novembre 2019 et mai 2022.
- SANDOR, Adam et CAMPANA Aurélie, « Les groupes djihadistes au Mali, entre violence, recherche de légitimité et politiques locales », *Canadian Journal of African Studies*, n° 53, 2019.
- SCHMAUDER, Anna, *Décentralisation et gouvernance hybride: Le cas du nord du Mali*. Clingendael Institute, juin 2020.
- SCHNEIER, Bruce, « The Psychology of Security », *AFRICACRYPT 2008*, Éd. Springer-Verlag, 2008.
- SIDIBE, Mariame, *Le Mali au coeur des processus inachevés*, FES Mali policy paper, février 2022.
- STOETMAN, Adája, « Perceptions of security: How our brains can fool us », The Hague, Clingendael Institute, 2020.
- THIAM, Adam, *Centre du Mali : enjeux et dangers d'une crise négligée*, Centre pour le Dialogue Humanitaire, 2017.
- THOLÉ, Marie-Gaëlle, *Les filles à l'école au Mali: langage, représentations et interactions*. Éd. L'Harmattan, 2013.
- TOBIE, Aurélien, « Le centre Mali : Violences et instrumentalisations croisées », SIPRI Insights on Peace and Security, n° 2017/5, décembre 2017.
- TRITHART, Albert, *Disinformation against UN Peacekeeping Operations*, International Peace Institute, 2022.
- Wills-Herrera, Eduardo et al., « The Relationship between Perceptions of Insecurity, Social Capital and Subjective Well-Being: Empirical Evidences from Areas of Rural Conflict in Colombia », *The Journal of Socio-Economics*, 2010.

Textes officiels de la République du Mali :

- Loi n° 93-008/AN-RM du 11 février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales, modifiée par la loi n° 96 056 du 16 octobre 1996 et modifiée par la loi n° 99 037 du 10 août 1999.
- Loi n° 95-034/AN-RM du 12 avril 1995 portant Code des collectivités territoriales en République du Mali.
- Loi n° 2017-051 du 2 octobre 2017 portant Code des collectivités territoriales.
- Loi n° 2017-052 du 2 octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales.

Bases de données :

- Banque mondiale et ISU UNESCO :
 - 2022a, « Taux d'alphabétisation des jeunes (% des jeunes âgés de 15 à 24 ans) - Mali ».
 - 2022b, « Taux d'alphabétisation, total des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus) - Mali ».
- UNFPA, 2022, « Taux de fécondité par pays, 2020 ».
- Banque mondiale :
 - 2021a. « Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB) - Mali »
 - 2021b. « Emploi dans l'agriculture (% du total des emplois) - Mali » (OIT, Indicateurs clés du marché du travail)

Sigles et signification

- AE** : Académies d'enseignement
- AGR** : Activité génératrice de revenus
- ANPE** : Agence nationale pour l'emploi
- APEJ** : Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes
- ASACO** : Association de santé communautaire
- CAFO** : Coordination associations et ONG féminines du Mali
- CAP** : Centre d'animation pédagogique
- CED** : Centre d'éducation pour le développement
- CNT** : Conseil national de transition
- CSCOM** : Centre de santé communautaire
- CSREF** : Centre de santé de référence
- DNE** : Direction nationale de l'emploi
- DNFP** : Direction nationale de la formation professionnelle
- DNP** : Direction nationale de la pédagogie
- EDM** : Énergie du Mali
- EUCAP** : Mission civile de l'Union européenne au Mali
- EUTM** : Mission de formation de l'Union européenne au Mali
- FAMA** : Forces armées maliennes
- FCFA** : Franc CFA - Franc de la Communauté financière africaine
- FDS** : Forces de sécurité
- FELASCOM** : Fédération locale des associations de santé communautaire
- FNEJ** : Fonds national pour l'emploi des jeunes
- GAD** : Groupe d'auto-défense
- GANE** : Groupe armée non-étatique
- GSIM** : Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans
- IBK** : Ibrahim Boubacar Keïta
- IFM** : Institut de formation des maîtres
- MINUSMA** : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
- ONG** : Organisation non gouvernementale
- PGRL** : Programme de gouvernance locale redevable
- PSIRC** : Plan de sécurisation intégrée des régions du centre
- SIPRI** : Stockholm International Peace Research Institute
- SLPIA** : Service local des productions et industries animales



TABLE DES

MATIÈRES

Remerciements	p. 3	Partie 2	
Avant-propos	p. 4	Indicateurs de développement	p. 48
Sommaire	p. 6		
Introduction	p. 8	> Agriculture	p. 52
Principaux résultats et recommandations	p. 12	• L'accès à la terre	p. 53
Le Projet	p. 14	• Une activité de subsistance	p. 57
• Méthodologie du projet	p. 14	• Principaux problèmes liés à la pratique de l'agriculture	p. 58
• La méthode quantitative	p. 16	• Les conflits liés aux ressources	p. 62
• La méthode qualitative	p. 18	• Les relations avec les services techniques de l'État et les partenaires	p. 64
• L'échantillon	p. 20	• Insécurité et production agricole	p. 66
• Les localités enquêtées	p. 21	• La difficile commercialisation des produits	p. 67
• L'indice de richesse	p. 24		
		> Élevage	p. 70
		• Le vol des animaux	p. 71
		• Les principaux problèmes liés à l'élevage	p. 72
		> Pêche	p. 78
		> Commerce	p. 80
		• L'accès physique au marché	p. 82
		• L'impact de l'insécurité	p. 90
		• Les conséquences sur les activités commerciales	p. 95
		> Projets de développement	p. 96
		• L'insertion professionnelle des jeunes	p. 99
		• Les catégories de jeunes en quête d'emploi	p. 101
		• Les principaux secteurs d'emploi des jeunes	p. 102
		• Les stratégies d'accès à l'emploi	p. 103

• Genre et emploi des jeunes	p. 105	> Santé	p. 156
• Les conséquences de l'insécurité	p. 106	• Le secteur de la santé au Mali	p. 156
• Les stratégies de reconversion des jeunes	p. 108	• Les conditions d'accès aux services de santé	p. 159
		• Le coût de la santé	p. 161
> Éducation	p. 114	• L'impact des faiblesses structurelles sur la qualité des soins	p. 162
• Le niveau d'éducation	p. 117	• L'impact de l'insécurité sur l'offre de soins	p. 163
• La situation des enseignants	p. 121		
• La problématique de l'insertion des enfants déplacés	p. 122	> La Pandémie de la Covid-19	p. 164
• Les facteurs d'abandon et de déperdition scolaire	p. 123		
• L'impact de l'insécurité	p. 124		
		Partie 3	
> Raréfaction des ressources & migration	p. 126	Indicateurs de sécurité	p. 168
• Raréfaction des ressources naturelles	p. 127		
• Disponibilité des produits de consommation	p. 129	> Sécurité	p. 170
• Le phénomène migratoire au centre du Mali	p. 131	• Les perceptions de l'(in)sécurité	p. 172
• Destination et durée du séjour des migrants	p. 136	• La présence des acteurs sécuritaires	p. 182
• En synthèse	p. 140	• La confiance dans les acteurs de sécurité	p. 188
		• Les discriminations	p. 190
> Être jeune au centre du Mali	p. 142	• Les perceptions des actions entreprises par l'État	p. 192
• Les problèmes de gouvernance	p. 143	• Les menaces auxquelles sont confrontées les localités	p. 193
• Les problèmes économiques	p. 144	• En synthèse	p. 199
• Les problèmes sécuritaires	p. 146	> Cohésion sociale	p. 200
• Les jeunes et la prise de décision	p. 147	> La MINUSMA	p. 202
• Les jeunes dans la vie publique	p. 149		
• Les jeunes face à l'avenir	p. 151	Principales conclusions	p. 208
• En synthèse	p. 154	Bibliographie	p. 212
		Sigles et signification	p. 213



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Stockholm International Peace Research Institute et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.
